

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la technologie
Département : Architecture
Ref :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم والتكنولوجيا
قسم: الهندسة المعمارية
المرجع:.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention
Du diplôme de
Magister en : Architecture

Option : Ville et architecture au Sahara

**La qualité des espaces publics
-Cas des places de la ville de Béchar-**

Présenté par :
HAMMOU Hanina Samah

Soutenu publiquement le 08/01/2019

Devant le jury composé de :

Pr. BELAKEHAL Azeddine
Pr. FARHI Abdallah
Dr. BOUZAHER Soumia

Professeur
Professeur
Maitre de Conférences 'A'

Président
Rapporteur
Examinatrice

Université de Biskra
Université de Biskra
Université de Biskra

À la mémoire de ma chère maman

À mon cher père

À mes chères sœurs

Remerciement

En tout premier lieu, je remercie ALLAH de m'avoir donné le courage, la volonté pour établir ce travail, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

Ma profonde gratitude et mes sincères remerciements vont particulièrement à l'encadreur de ce travail, M. le Professeur FARHI Abdallah qui m'a accordée en acceptant d'encadrer cette recherche, et qu'il m'a accompagnée tout au long ce mémoire et qui m'a donné de précieux conseils, Merci infiniment pour votre engagement et vos conseils.

Mes remerciements les plus sincères à mes enseignants de la poste graduation, et tous les enseignants du département d'architecture de Biskra et de Béchar.

Je tiens aussi à remercier madame et messieurs les membres du jury de m'avoir fait pour avoir bien voulu examiner ce travail.

Ce travail n'aurait pas été envisageable sans l'aide formidable de Pr. Carsten Friberg, Dr. Benoudjafer Cherif, Benoudjafer Hadj, Brahim Abdrabi et Saidi Mohammed, qui m'ont fourni de nombreux renseignements et documents.

Un grand merci à Monsieur DUFOUR Dominique pour la correction et la relecture minutieuse de mon travail.

Toutes les personnes interviewés pour leur disponibilité et à tous les usagers qui ont accepté de participer à mon enquête.

Et enfin, à ma famille, à mon amie Abderrahmani Hadjer et à tous mes amis qui m'ont aidé, écouté et soutenu durant toute la durée de ce travail.

SOMMAIRE

Remerciements	
Sommaire	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des photos	
Liste des Graphes	
CHAPITRE INTRODUCTIF	
Introduction générale	02
Contexte de la recherche	03
les constats négatifs	04
les constats positifs	04
question de recherche	05
hypothèse	05
objectif	05
État de l'art et positionnement épistémologique	05
structure de mémoire	09
CHAPITRE I : LES ESPACES PUBLICS	
INTRODUCTION	13
I. LA NOTION DE L'ESPACE PUBLIC	13
I.1. Selon Le glossaire de l'architecture et de l'urbanisme	14
I.2. Définition du Laboratoire d'Études méthodologiques Architecturales (Université de Liège en Belgique)	14
I.3. En littérature	14
I.3.a. Notion d'espace	14
I.3.b. Notion de public	15
II. L'ESPACE PUBLIC : UN CONCEPT POLYSEMIQUE	15
II.1. Selon le lexique de la ville	15
II.2. Du point de vue formel	15
II.3. De point de vue architectural et paysager	15
II.4. De point de vue urbanistique	16
II.5. De point de vue géographique	16
II.6. De point de vue psychologique	16
II.7. De point de vue philosophique	17
II.8. De point de vue politique	17
II.9. De point de vue juridique	17
II.10. L'espace public en tant qu'espace matériel et structurant	17
II.11. L'espace public en tant que support de la vie collective	18
II.12. L'espace public, vecteur de la vie et des pratiques sociales	18
III. LES DIMENSIONS DE L'ESPACE PUBLIC DANS LA VILLE	19
III.1. DIMENSION OBJECTIVE	19
III.1.1. La forme	19
III.1.2. La fonction	19
III.1.3. L'Usage	19
III.1.4. Des multitudes d'acteurs	21
III.1.4.a. Les acteurs économiques	21
III.1.4.b. Les acteurs politiques	21
III.1.4.c. Les professionnels de l'espace	21

III.1.4.d. Les habitants-usagers-citoyens (HUC).....	21
III.2. LES DIMENSIONS SUBJECTIVES DE L'ESPACE PUBLIC.....	22
III.2.1. La lisibilité.....	22
III.2.2. La visibilité.....	23
III.2.3. L'imagibilité.....	23
III.2.4. La continuité	23
IV. LA RELATION INDIVIDU/ESPACE : PERCEPTIONS, REPRESENTATIONS ET APPROPRIATIONS DE L'ESPACE PUBLIC.....	23
IV.1. De la perception à la représentation.....	24
IV.2. De la signification à l'appropriation.....	25
V. LES TYPES DES ESPACES PUBLICS.....	26
V.1. Les espaces publics contraints.....	27
V.1.1. La rue.....	27
V.1.2. Le boulevard.....	28
V.1.3. Les voies urbaines.....	28
V.1.4. Avenue.....	28
V.1.5. Passage.....	28
V.2. Les espaces publics relationnels.....	28
V.2.1. La place publique	28
V.2.2. La placette	29
V.2.3. La place marchande, le marché	29
V.2.4. La promenade publique.....	29
V.2.4.a. L'avenue-promenade	29
V.2.4.b. La cours	29
V.2.4.c. Le mail	29
V.3. Les espaces publics d'agrément	29
V.3.1. L'espace vert	29
V.3.2. L'esplanade	30
V.3.3. Le square	30
V.3.4. Le parc	30
V.3.5. Le jardin public.....	30
VI. LE ROLE DES ESPACES PUBLICS DANS LA VILLE.....	30
VI.1. Un élément structurant la ville.....	30
VI.2. Un lieu de cohésion sociale	31
VI.3. Un lieu de communication, de mise en scène de collectivité	31
VII. LES ENJEUX DES ESPACES PUBLICS.....	31
VII.1. L'enjeu de mobilité	31
VII.2. L'enjeu des usages civils	32
VII.3. L'enjeu de la sociabilité	32
VII.4. L'enjeu de l'identité	32
VIII. LES COMPOSANTES DE L'ESPACE PUBLIC	32
VIII.1. Le mobilier urbain	33
VIII.1.1. Les fonctions du mobilier urbain	33
VIII.1.2. Les type de mobilier urbain	33
VIII.1.2.a. Mobilier d'accueil et de confort	33
VIII.1.2.b. Mobilier pour l'éclairage public	33
VIII.1.2.c. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène et à la propreté.....	34
VIII.1.2.d. Mobilier lié aux transports (Abri bus, stationnement vélo).....	35

VIII.1.2.e. Mobilier de vente et d'accueil	35
VIII.1.2.f. Mobilier de communication (cabines téléphoniques, boîtes à lettres).....	36
VIII.1.2.g. La végétation urbaine	37
VIII.1.2.h. Présence de L'eau.....	38
VIII.1.2.i. L'art urbain	38
VIII.1.2.j. Aménagements pour personnes en difficulté, (handicapés / personnes âgées / personnes à mobilité réduite)	38
CONCLUSION	40
CHAPITRE II : LES PLACES ET PLACETTES	
INTRODUCTION	42
I. ORIGINE DU CONCEPT DE LA PLACE PUBLIQUE	42
II. LA PLACE PUBLIQUE, ESPACE PUBLIC CLÉ DE LA VILLE	43
II.1. Un espace structurant de la ville	43
II.2. Un espace partagé et ouvert à tous	43
II.3. Un espace d'appropriation par les individus.....	44
II.4. Un lieu de représentation de la vie de la collectivité	44
II.5. Un lieu d'interaction sociale	44
III. LA PLACE PUBLIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE	44
III.1. La ville préindustrielle : un lieu d'identité sociale.....	45
III.1.1. L'Antiquité : espace de socialisation	45
III.1.1.a. L'agora grecque	45
III.1.1.b. Les forums de la cité Romaine	46
III.1.2. Le Moyen-âge : Un espace de la mixité sociale	47
III.1.2.a. L'espace public de la ville médiévale	47
III.1.3. La Renaissance : la mise en valeur de l'espace	47
III.1.3.a. La place de la Renaissance	47
III.1.3.b. La place de la ville classique	48
III.2. La ville industrielle : désordre et crises	48
III.2.1. La place de l'ère Industrielle	48
III.3. La ville postindustrielle : Une ville saine	49
III.3.1. Première moitié du XX ^{ème} siècle : La place Moderne (la ville fonctionnelle).....	49
III.3.2. Deuxième moitié du XX ^{ème} siècle : Un espace de connexion et de mobilité.....	49
III.4. La ville du XXI ^{ème} siècle : de nouvelles visions.....	50
III.5. Les places dans les villes traditionnelles arabes	50
III.5.1. La place du marché	51
III.5.2. La place de la mosquée	51
IV. LES PLACES ET PLACETTE DANS LES VILLES SAHARIENNES EN ALGERIE	52
IV.1. Le système oasien : l'eau, l'homme, l'habitat et la terre	53
IV.2. Structure et fonctionnement de l'Oasis	53
IV.3. Les ksour, éléments de structure du système Oasien	54
IV.4. Les places et placettes comme élément clé de la vie communautaire	56
IV.4.1. Le Ksar de Béni Abbés	56
IV.4.1.a. La place de Ksar Béni Abbés	57
IV.4.2. Les placettes de Ksar Taguit.....	57
IV.4.3. Les placettes de Ksar de Chetma, Biskra	58
IV.4.4. La place de Ksar de la ville Ouargla	59
IV.4.5. Les Ksour du M'Zab	59
IV.4.5.a. La place du marché de Ghardaïa	59

IV.4.5.b. La place du marché de ksar Béni Isguène	61
V. LES TYPES DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE	61
V.1 Types de places selon leur rôle	61
V.1.1. Les places royales	61
V.1.2. La Place d'arme	62
V.1.3. La Place du marché	62
V.1.4. Le Parvis	62
V.2. Types de places selon leur fonction	62
V.2.1. Les places de circulation (Place rond-point)	62
V.2.2. Les places d'agrément	62
V.2.3. Les places monumentales	62
V.3. Selon des critères géométriques	62
V.4. Selon les critères historiques	63
VI. LES DIFFERENTS ASPECTS DES PLACES PUBLIQUES	63
VI.1. L'aspect fonctionnel de la place	63
VI.2. L'aspect formel de la place	63
VI.3. L'aspect émotionnel	64
VI.4. L'aspect informationnel	64
VII. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UNE PLACE PUBLIQUE.....	64
VII.1. Le plancher (une limite horizontale)	64
VII.1.1. Le revêtement de sol	65
VII.1.2. Le sol	65
VII.2. Le plafond de la place publique	65
VII.3. Les parois (limite verticale)	66
VII.4. Le mobilier urbain	66
VII.5. L'activité	66
VIII. LA MORPHOLOGIE DE LA PLACE PUBLIQUE	67
IX. LES DIMENSIONS ET L'ORIENTATION DE LA PLACE PUBLIQUE	69
IX.1. les dimensions de la place publique	69
IX.2. L'orientation de la place publique	70
X. Ouverture et fermeture de la place publique	70
X.1. La place est une boîte	71
X.2. La place ouverte et la place fermée	71
XI. La lecture de la place	71
XI.1. Par la situation dans la ville	72
XI.2. Par les arrivées	72
XI.3. Lecture à travers le parcours	72
XI.4. Par l'angle de vue	73
XI.5. L'identification de la place publique	73
XI.6. L'insertion dans le site	74
XII. LES PHENOMENES CONTEMPORAINS DE LA PLACE PUBLIQUE	74
.1. La théâtralisation des places publiques	74
.2. La festivalisation des places publiques	74
.3. Les commercialisations des places publiques	74
CONCLUSION	75

CHAPITRE III : LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLIC	
INTRODUCTION	77
I. LA NOTION DE LA QUALITE	77
II. LE CONCEPT DE QUALITE EVOLUE AVEC LE TEMPS	77
II.1. La qualité est de beau ouvrage vers l'absolue.....	78
II.2. La qualité comme une valeur relative.....	78
II.3. Le contrôle de la qualité	78
II.4. La qualité est un zéro défaut	78
II.5. La qualité, tout pour le bien être.....	79
II.6. La qualité comme un système de bonheur	79
III. LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS	80
IV. LES DIMENSIONS DE LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS	84
IV.1. LA QUALITE FORMELLE DES ESPACES PUBLICS	84
IV.1.1. Qualité du mobilier et des matériaux	86
IV.1.2. Diversité des formes	87
IV.1.3. Esthétique	87
IV.1.4. Cohérence d'ensemble	87
IV.1.5. Cohérence de volumétries	87
IV.1.6. Accessibilité	88
IV.2. LA QUALITE FONCTIONNELLE DES ESPACES PUBLICS	88
IV.2.1. Mixité et diversité des fonctions	90
IV.2.2. Aménagement de l'espace adapté à sa vocation	90
IV.2.3. Cohérence des fonctions	91
IV.3. LA QUALITE D'USAGE DES ESPACES PUBLICS	91
IV.3.1. Intensité d'usage	92
IV.3.2. Convivialité	92
IV.3.3. Cohérence sociale	93
IV.3.4. Diversité d'usage	93
IV.3.5. Confort d'usage	93
IV.4. LA QUALITE DES AMBIANCES DES ESPACES PUBLICS	93
IV.4.1. la Sécurité	95
IV.4.2. la diversité des ambiances	95
IV.4.3. la qualité du paysage.....	95
IV.5. LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES PUBLICS	96
IV.5.1. ensoleillement, qualité air, vent	98
IV.5.2. Présence de végétation	99
IV.5.3. Présence de l'eau	100
IV.5.4. Confort thermique	100
IV.5.4.a. Température de l'air et température moyenne radiante	100
IV.5.4.b. Humidité relative	101
IV.5.4.c. Mouvement de l'air	101
IV.5.4.d. Le rayonnement solaire	101
IV.5.4.e. Propreté	101
V. LA PRODUCTION DE LA QUALITE	101
V.1. Le rôle des acteurs dans la production de la qualité des espaces publics.....	102
V.1.1. Le rôle du maître d'ouvrage	103
V.1.2. Le rôle du maître d'œuvre	103
V.1.3. Le rôle de l'habitant et des usagers	104
V.1.4. Le délai de projet	104
VI. L'espace public, un support à la qualité de la ville	105

VII. Requalification des espaces publics	105
VII.1. Principes de requalification	107
CONCLUSION	108

CHAPITRE IV : ETAT DE L'ART ET POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE

INTRODUCTION	112
I. APERÇU SUR LES APPROCHES QUI TRAIENT LE SUJET DE LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS	112
I.1. Approche sensorielle : l'étude de Kevin Lynch (1982) sur l'aménagement qualitatif de l'espace public	113
I.2. Approche qualitative : L'étude de Da Cunha et S. Guinand (2014)	114
I.2.1. La démarche de l'étude de A. DA CUNHA et S. GUINAND	115
I.2.2. Les facteurs externes : (La prise en compte du climat)	116
I.3. Approche qualitative et quantitative : L'étude de S. Flükiger et J. Leuba (2015) ...	116
I.3.1. La démarche de l'étude de Samuel Flükiger et Jenny Leuba (2015)	118
II. APERÇU SUR LES METHODES D'EVALUATION DE LA QUALITE ...	119
II.1. Le projet URGE	120
II.1.1. Polyfunctional Assessment Method (PFAM)	120
II.1.2. La méthode FLAG	121
II.2. La méthode MATEA	122
II.3. La méthode QUEP	122
III. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE	122
IV. CONSTRUCTION D'UNE METHODOLOGIE D'APPROCHE	126
IV.1. L'approche qualitative	126
IV.1.1. Choix de technique de recherche et instrument de collecte des données	127
IV.1.1.A. L'Observation	127
IV.1.1.B. Le questionnaire	127
IV.1.1.C. L'entrevue de recherche	128
IV.1.2. L'utilisation des techniques de recherche	128
IV.1.2.A. La collecte des données	128
IV.1.2.B. L'observation en situation	128
IV.1.2.C. La grille d'observation	129
IV.1.3. Méthode et période de déroulement de l'observation	129
IV.1.3.A. La période de l'observation	129
IV.1.3.B. L'exemple de la grille d'observation	130
IV.1.3.C. Les échelles de mesure des variables	131
IV.1.4. Construction du formulaire de questions	131
IV.1.4.A. Le formulaire de questions	131
IV.1.4.B. Contenu du formulaire de questions	132
IV.1.4.C. Préparation et mise en forme de formulaire de questions (le codage)	132
IV.1.4.D. L'échantillon sélectionné	132
IV.1.4.E. Taille de l'échantillon sélectionné	133
IV.1.4.F. Exemple du formulaire de questions	133
IV.1.5. Préparation du schéma de l'entrevue	139
IV.1.5.A. L'Utilisation de schéma d'entrevue et la sélection des personnes interviewées	139
IV.1.6. L'analyse typo-morphologique, comprendre le contexte des espaces publics	139
IV.1.6.A. Les objectifs de l'analyse typo-morphologique	140

IV.1.6.B. Principe d'analyse	140
IV.1.6.C. Eléments de lecture de la forme urbaine	140
IV.1.6.C.1. Echelles de lecture	140
IV.1.6.D. Les critères d'analyse	142
IV.1.6.E. Les écoles de la typo-morphologique	142
IV.1.6.E.1. L'école italienne	142
IV.1.6.E.2. Selon Aldo Rossi	142
IV.1.6.E.3. Selon Gianfranco Caniggia	143
IV.1.6.E.2. L'école française de Versailles	143
IV.1.7. La prise en compte du climat (les facteurs externes).....	143
IV.1.7.1. La description de logiciel ENVI-met (Environmental Meteorology)	144
IV.2. la méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (la méthode QUEP).....	145
IV.2.1. La démarche de la méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (QUEP).....	147
CONCLUSION	151

CHAPITRE V : PRESENTATION DE LA VILLE DE BECHAR ET SES PLACES ET PLACETTES

INTRODUCTION	154
I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BECHAR	154
I.1. Situation et données physiques.....	154
I.1.1. Situation.....	154
I.1.2. Cadre administratif de la commune de Béchar.....	155
I.1.3. Les reliefs et la géomorphologie du sol.....	156
I.1.4. Les oueds de Béchar.....	157
II. LES DONNEES CLIMATIQUES DE LA COMMUNE DE BECHAR	158
II.1. Les vents.....	158
II.2. Les précipitations.....	158
II.3. La température.....	159
II.4. L'ensoleillement.....	160
II.5. L'évaporation.....	160
II.6. La luminosité et insolation.....	161
II.7. L'humidité de l'air.....	161
III. LES DONNEES SOCIALES DE LA VILLE DE BECHAR	162
IV. L'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR	163
IV.1. La période de 1903 – 1936.....	164
IV.2. La période de 1936-1958.....	164
IV.3. La période après l'indépendance 1962-2005.....	164
IV.4. La description de ksar de la ville de Béchar	165
V. LES POLES CONSTITUTIFS DE LA VILLE DE BECHAR	166
VI. L'ÉVOLUTION DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR	167
VI.1. Présentation des places et placettes de la ville de Béchar.....	171
VI.1.1. La place de la République.....	171
VI.1.2. La place 1er novembre.....	172
VI.1.3. La placette Hassi Beïda..... ;;	172
VI.1.4. La place des martyres.....	172
VI.2. La situation des places et placettes dans la ville de Béchar	173

VI.2.1. Situation de la place de la république.....	173
VI.2.2. Situation de la place 1er novembre.....	174
VI.2.3. Situation de la placette Hassi Beïda.....	174
VI.2.4. La place des martyres.....	174
VI.3. Historique des places et placettes.....	175
VI.3.1. Places de la République.....	175
VI.3.2. La place 1 ^{er} Novembre.....	178
VI.3.3. La placette Hassi Beïda.....	181
VI.3.4. La place des Martyrs.....	182
CONCLUSION.....	184

CHAPITRE VI : DEMONSTRATION DE LA RELATION HYPOTHETIQUE

INTRODUCTION	185
I. ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR.....	185
I.1. Dimensions et configurations géométriques	186
I.2. La volumétrie des places publiques	187
I.2.1. La volumétrie de la place de la République	187
I.2.2. La volumétrie de place 1 ^{er} novembre	188
I.2.3. La volumétrie de la placette Hassi Beïda	188
I.2.4. La volumétrie de la place des Martyrs	188
I.3. Le rapport des places publiques aux autres composantes de la forme urbaine (Le site, le parcellaire, le bâti et la voirie)	189
I.3.1. Le rapport des places publiques au site	189
I.3.2. Rapport des places publiques au bâti	189
I.3.2.a. Le rapport de la place de la République au bâti.....	189
I.3.2.b. Le rapport de La place 1 ^{er} novembre au bâti	190
I.3.2.c. Le rapport de la placette Hassi beïda au bâti	191
I.3.2.d. Le rapport de la place des martyrs au bâti.....	192
I.4. Rapport des places publiques à la voirie	194
I.4.1. Rapport de la place de la république à la voirie	194
I.4.2. Rapport de la place 1 ^{er} novembre à la voirie	194
I.4.3. Rapport de la placette Hassi Beïda à la voirie.....	195
I.4.4. Rapport de la place des Martyrs à la voirie.....	195
I.5. Rapport des places publiques au parcellaire	196
I.5.1. Rapport de la place de la république au parcellaire.....	196
I.5.2. Rapport de la place 1 ^{er} novembre au parcellaire	196
I.5.3. Rapport de la placette Hassi Beïda au parcellaire	196
I.5.4. Rapport de la place des Martyrs au parcellaire.....	196
II. ÉVALUATION QUALITATIVE DES PLACES PUBLIQUES DE LA VILLE DE BECHAR	197
II.1. L'évaluation qualitative de la place de la République	197
II.1.1. Etude d'accessibilité de la place de la République.....	197
II.1.2. Le revêtement de sol de la place de la république.....	198
II.1.3. Le mobilier urbain de la place de la république	198
II.1.4. La végétation de la place de la république	199
II.1.5. L'éclairage de la place de la république	200
II.1.6. La relation entre la place et le bâti	200
II.1.7. Dimension fonctionnelle de la place de la République	200
II.1.8. Évaluation de la dimension des usages et des ambiances de la République.....	202

II.1.9. La fréquentation de la place de la République	204
II.2. L'évaluation qualitative de la place 1^{er} novembre	204
II.2.1. Etude d'accessibilité	204
II.2.2. Le revêtement de sol de la place 1 ^{er} novembre	205
II.2.3. Le mobilier urbain dans la place 1 ^{er} novembre	205
II.2.4. La végétation de la place 1 ^{er} novembre	206
II.2.5. L'éclairage dans la place 1 ^{er} novembre	207
II.2.6. La relation entre la place 1 ^{er} novembre et le bâti alentours.....	207
II.2.7. Dimension fonctionnelle de la place 1 ^{er} novembre	207
II.2.8. Évaluation de la dimension des usages et des ambiances	207
II.2.9. La fréquentation de la place 1 ^{er} novembre	208
II.3. L'évaluation qualitative de la placette Hassi Beïda.....	208
II.3.1. Etude d'accessibilité	208
II.3.2. Le mobilier urbain de la placette Hassi Beïda.....	209
II.3.3. Traitement du sol de la placette Hassi Beïda.....	210
II.3.4. L'éclairage dans la placette Hassi Beïda	210
II.3.5. La végétation de la placette Hassi Beïda	210
II.3.6. La relation entre la placette Hassi Beïda et le bâti	211
II.3.7. La dimension fonctionnelle de la placette Hassi Beïda	211
II.3.8. La dimension des usages et des ambiances de la placette Hassi Beïda.....	211
II.3.9. La fréquentation de la placette Hassi Beïda	212
II.4. L'évaluation qualitative de la place des Martyrs	213
II.4.1. En termes d'accessibilité	213
II.4.2. Le mobilier urbain de la place des martyrs	213
II.4.3. Traitement du sol de la place des martyrs.....	214
II.4.4. L'éclairage de la place des Martyrs	214
II.4.5. La végétation de la place des Martyrs	214
II.4.6. La relation de la place des Martyrs avec le bâti alentours	214
II.4.7. La dimension fonctionnelle de la place des Martyrs	214
II.4.8. La dimension des usages et des ambiances de la place des Martyrs	215
II.4.9. La fréquentation de la place des martyrs	215
II.5. Degré de propreté des quatre places de la ville de Béchar	216
II.6. Parking ou lieu de stationnement des véhicules	216
III. LA PRISE EN COMPTE DE CLIMAT PAR L'APPLICATION DE PROGRAMME ENVI-MET 3.1.....	217
III.1. PRESENTATION DE PROGRAMME ENVI-MET 3.1.....	217
III.2. LA SIMULATION DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR.....	217
III.3. DEROULEMENT DE LA SIMULATION ENVI-MET 3.1.....	218
III.4. LA LECTURE DES RESULTATS	218
III.4.1. La température	218
III.4.2. L'Humidité	220
III.4.3. Le vent	221
IV. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS D'ENQUETE	223
IV.1. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE	223
IV.1.1. Les intensités de fréquentation par catégorie au cours de la journée	223
IV.1.1.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place de la république	223

IV.1.1.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place de la république	224
IV.1.1.c. Intensité de fréquentation par Catégorie enfant dans la place de la république	224
IV.1.2. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE 1^{er} NOVEMBRE.....	225
IV.1.2.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place du 1 ^{er} novembre	225
IV.1.2.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place du 1 ^{er} novembre.....	226
IV.1.2.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place du 1 ^{er} novembre	226
IV.1.3. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACETTE HASSI BEÏDA	227
IV.1.3.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans de la placette Hassi Beïda	227
IV.1.3.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans de la placette Hassi Beïda	228
IV.1.3.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfant dans de la placette Hassi Beïda	228
IV.1.4. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE DES MARTYRS	229
IV.1.4.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans de la place des Martyrs	229
IV.1.4.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans de la place des Martyrs	230
IV.1.4.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfants dans de la place des Martyrs	230
IV.2. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DU FORMULAIRE DE QUESTIONS	231
IV.2.1. L'analyse uni-variée (l'analyse à plat)	231
IV.2.1.a. La classe d'âge	231
IV.2.1.b. Utilisation des places et placettes de la ville de Béchar par sexe	232
IV.2.1.c. Résidence des usagers par rapport à les places et placettes de la ville de Béchar	233
IV.2.1.d. Niveau d'instruction des usagers qui fréquentent les places et placettes de la ville de Béchar	233
IV.2.1.e. Utilisation des places étudiées par les usagers	234
IV.2.1.f. Durée d'installation des usagers à Béchar	235
IV.2.1.g. Les activités des usagers dans les places et placettes de la ville de Béchar.....	235
IV.2.1.h. Les éléments qui gênent dans les places de la ville de Béchar	236
IV.3. La période d'utilisation des places et placettes de la ville de Béchar selon les saisons	236
IV.3.1. La place de la république	236
IV.3.2. La place de 1 ^{er} novembre	237
IV.3.3. La placette de Hassi Beïda	238
IV.3.4. La place des martyrs	238

IV.4. REPRESENTATION DES QUALITES DES PLACES PUBLIQUES (ANALYSE MULTI VARIE)	239
IV.4.1. La qualité formelle des places et placettes de la ville de Béchar	239
IV.4.2. La qualité fonctionnelle des places et placettes de la ville de Béchar	240
IV.4.3. La qualité d'usage des places et placettes de la ville de Béchar	241
IV.4.4. La qualité des ambiances des places et placettes de la ville de Béchar	242
IV.4.5. La qualité environnementale des places et placettes de la ville de Béchar	243
IV.5. LA RELATION ENTRE LES QUALITES DES PLACES PUBLIQUES (L'ETUDE DE LA CORRELATION ENTRE LES QUALITES DE L'ESPACE PUBLIC)	244
IV.5.1. La qualité de la place de la république : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)	244
IV.5.2. La qualité de la place 1 ^{er} novembre : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)	245
IV.5.3. La qualité de la placette Hassi Beïda : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)	246
IV.5.4. La qualité de la place des martyrs : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)	247
IV.6. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENTREVUE DE RECHERCHE	248
V. La méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (QUEP)	252
V.1. La construction de modèle aide à la décision	252
V.2. Le tableau de bord des multicritères de la qualité des espaces publics	253
V.3. Procédure d'évaluation par la méthode QUEP	256
V.3.1. Étape de pondération (consultation d'acteurs) : au fil de temps, les espaces... ..	256
V.3.2. Étape de notation des indicateurs (par les experts-évaluateurs)	257
V.3.3. Étape d'agrégation	257
V.4. La récapitulation du concept de la qualité des espaces publics	259
V.4.1. Calcul de Valeur maximale de l'indice	269
V.5. Discussion des résultats	269
CONCLUSION GÉNÉRALE	278
Les résultats de la recherche théorique	279
Les résultats relatifs à la démonstration de la relation hypothétique	280
Confirmation de l'hypothèse	281
Les recommandations	281
les limites de cette recherche	283
les axes futurs qui peuvent être exploités dans le thème la qualité des espaces publics	284
Bibliographie	286
Annexe 01	292
Annexe 02	293
Annexe 03	296
Annexe 04	297
Annexe 05	303
Annexe 06	305
Annexe 07	309
Résumés	

Liste des figures

Chapitre I : les espaces publique

Fig. n°01 : les trois interprétations de l'espace public.....	14
Fig. n°02 : Modèle d'analyse de la dynamique de la place publique urbaine.....	20
Fig. n° 03 : schéma illustrant le jeu entre acteurs et dimensions des espaces publics.....	22
Fig. n° 04: Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly.....	25
Fig. n° 05: les bancs publics de la place Hafencity. Germany.....	33
Fig. n° 06 : l'éclairage public dans la Place CAAC.....	34
Fig.n° 07 : Poubelle design en acier.....	34
Fig. n° 08 : Poubelle et banc assortis en bois et métal	34
Fig. n° 09 : une toilette publique.....	35
Fig. n° 10 : Les abris bus avec climatisation. Dubaï.....	35
Fig. n° 11: un abri pourvélos.....	35
Fig. n° 12: Le Kiosque à musique situé Place Foch.....	36
Fig. n° 13:Le kiosque de place sur chanteraine.....	36
Fig. n°14 : Une photo de l'horloge de la place publique, au coin des rues du Sud et Albert.....	36
Fig. n°15: Une cabine téléphonique à Londres.....	36
Fig. n°16: Cabine téléphonique insolite "cerveau".....	36
Fig. n° 17 : Panneaux publicitaires à Grenoble	37
Fig. n° 18 : un panneau numérique au pied de la tour	37
Fig ; n° 19 :Fragments de vert dans la ville.....	37
Fig. n° 20 : Place occitane, intégrant de la végétation.....	37
Fig. n° 21 : Fontaine des tritons.....	38
Fig. n° 22 : Jardin d'essai d'Alger.....	38
Fig. n° 23 : Aménagements pour personnes en difficulté.....	39
Fig. n° 24: caractéristique de pente.....	39

Chapitre II : Les places et placette

Fig. n°01: Plan de l'agora.....	46
Fig. n°02: Vue d'ensemble de l'agora.....	46
Fig. n°03 : Le Forum Romain.....	46
Fig. n°04 : Plan de forum Trajan.....	46
Fig. n° 05 : Plan de forum de Pompéi.....	47
Fig. n°06 : la place de la ville Siena.....	47
Fig. n°07: la place du marché, morphologie, fonction et statut	51
Fig. n°08: la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut.....	52
Fig. n° 09: La place Jamâa El Fna.....	52
Fig. n° 10: La place la place Seffarine.....	52
Fig. n° 11 :Le système oasien.....	53
Fig. n° 12 :Le commerce transsaharien.....	53
Fig. n° 13 : Trafics caravaniers.....	54
Fig. n° 14 :la localisation du Ksar.....	54
Fig. n° 15: Des remparts, Ksar Draa Timimoune.....	55
Fig. n° 16 : Une entrée en chicane Ksar kénadsa.....	55
Fig. n° 17: Une organisation du Ksar Ghardaia.....	56
Fig. n°18: Les ruelles ksar Ghardaia.....	56
Fig. n° 19 : Ksar de Béni Abbés.....	57
Fig. n° 20 : Place de djma'a à Béni Abbés.....	57

Fig.n° 21,22: les trois placettes de Taguit.....	58
Fig.n° 23 : Ksar de Taguit.....	58
Fig. n° 24 : Les deux placettes sont signalées par les lettres A et B.....	58
Fig. n° 25: La place Flatters	59
Fig. n° 26: La place du marché à l'intérieur du ksar.....	59
Fig. n°27: Place du marché ksar Ghardaia.....	60
Fig. n°28: Place Errahba par rapport au Ksar Ghardaia.....	60
Fig. n° 29 : Ksar Ghardaia.....	60
Fig. n°30: Place Errahba, Ksar Ghardaia.....	60
Fig.n° 31 : Ksar Béni Isguène.....	61
Fig. n° 32: Place Béni Isguène, Ksar Béni Isguène.....	61
Fig. n° 33,34: le sol (une limite horizontale) de la place publique.....	64
Fig. n°35: Place publique Sienne.....	65
Fig. n° 36 : Place TargWeglowy à Gdansk, Pologne.....	65
Fig. n°37 : La Place (CAAC), Cordoue, Espagne.....	65
Fig. n° 38: Le toit de la place publique.....	65
Fig. n° 39: La relation entre le bâti et la place publique.....	66
Fig. n° 40: les differetns activités.....	67
Fig. n° 41: activités a la place Baden, Schmiedeplatz.....	67
Fig. n° 42 : Type d'espaces urbains.....	68
Fig. n° 43: La typologies des places.....	69
Fig. n° 44: L'orientation de la place.....	70
Fig. n° 45 : Ouverture et fermeture de la place publique.....	71
Fig. n° 46 : La perception de la place par les arrivées.....	72
Fig. n° 47: La perception dedans la place.....	72
Fig. n° 48: Identification de la place publique.....	73
CHAPITRE III : La qualité des espaces publics	
Fig. n° 01 : la production de la qualité	84
Fig. n°02 : Les dimensions de la qualité urbaine	84
Fig. n°03 : Les critères de la qualité formelle.....	86
Fig. n° 04 : Les critères de la qualité fonctionnelle.....	90
Fig. n° 05 : Les critères de la qualité d'usage.....	92
Fig. n° 06:La qualité d'ambiance.....	95
Fig. n° 07: La qualité environnementale.....	97
Fig. n° 08 : un changement de relief avec les plantes peut contrôler le mouvement du vent.....	98
Fig. n° 09 : L'utilisation de la végétation pour protéger les espaces contre les effets néfastes du vent.....	99
Fig. n° 10: le contrôle de la température par la végétation dans les variations saisonnières et diurnes.....	99
Fig. n° 11 : L'utilisation de la végétation pour diminuer l'effet de rayonnement solaire.....	99
Fig. n° 12: le vent est refroidi lors de son mouvement sur une masse d'eau.....	100
Fig. n° 13:Le rôle des acteurs pour la production de la qualité des espaces publics..	104
Fig. n° 14 : Diagramme de la qualité des espaces publics.....	110
Chapitre IV : Etat de l'art et positionnement épistémologique.	
Fig. n° 01: Les dimensions de la qualité des espaces publics.....	115
Fig. n° 02 : le diagramme de processus d'étude.....	125
Fig. n° 03 : les phénomènes de l'espace public.....	126
Fig. n° 04 : Les composantes urbaines étudiées en typo-morphologie.....	141

Fig. n° 05: une vue générale d'environ 3.1	145
Fig. n° 06 : la schématisation de la construction d'indicateurs de Boulanger.....	146
Fig. n° 07 : Le processus de la méthode QUEP.....	147
Fig. n° 08: Le tableau d'évaluation de la qualité des espaces publics.....	150
CHAPITRE V : Présentation de la ville de Béchar et ses places et placettes	
Fig. n° 01 : la Situation géographique.....	155
Fig. n° 02 : la localisation de la wilaya de Béchar de la Wilaya de Béchar.....	155
Fig. n° 03: Cadre administratif de la commune de Béchar.....	155
Fig. n° 04: La géomorphologie et limites naturelles de la commune de Béchar.....	156
Fig. n° 05: la localisation des oueds de Béchar.....	157
Fig. n° 06: Carte des précipitations du Sud-Ouest (Roche M., 1973).....	159
Fig. n° 07: climatologique pour la période de 30 ans 1976-2005.....	161
Fig. n° 08 : Plan de Colomb Béchar centre.....	163
Fig. n° 09 : Colomb Béchar à 1933.....	164
Fig. n° 10: Les deroubs du Ksar du Béchar.....	165
Fig. n° 11: la localisation de la place Nouader.....	166
Fig. n° 12: les pôles urbains de la ville de Béchar.....	166
Fig. n° 13: Les places et placettes de la ville de Béchar avant l'indépendance.....	168
Fig. n° 14: Les places et placettes de la ville de Béchar après l'indépendance.....	171
Fig. n° 15 : La situation de la place de la République dans la ville de Béchar.....	173
Fig. n° 16: La Situation de la place 1er novembre dans la ville de Béchar.....	174
Fig. n° 17: La Situation de la placette Hassi Beïda dans la ville de Béchar.....	174
Fig. n° 18: La Situation de la place des martyres dans la ville de Béchar.....	175
Fig. n° 19: La Place des chameaux où se trouve l'échange commerciale en 1912.....	175
Fig. n° 20: la place des chameaux en novembre 1919. Une place pour les caravanes...	176
Fig. n° 21 : les manifestations de la place des chameaux.....	176
Fig. n° 22 : vue aérienne de la place des chameaux.....	176
Fig. n° 23: La place des chameaux à 1916.....	176
Fig. n° 24 : le marché de la place des chameaux.....	177
Fig. n° 25: L'aménagement de la place de la République 1970/1980.....	177
Fig. n° 26: une vue générale de la place de la République en 1990.....	178
Fig. n° 27 : La rue Raymond Poincaré actuellement boulevard colonel Lotfi.....	179
Fig. n° 28 : la situation de la place Tanezrouft avec une vue générale de l'endroit....	179
Fig. n° 29 : les administrations alentour de la place Tanezrouft (la mairie, Air France, la poste).....	180
Fig. n° 30 : vue de la place Tanezrouft.....	180
Fig. n° 31 : la chapelle de la place Tanezrouft.....	180
Fig. n° 32 : L'église de la place Tanezrouft.....	181
Fig. n° 33: Vue générale de l'église de la place Tanezrouft.....	181
Fig. n° 34: la préfecture 1959-1960.....	182
Fig. n° 35 : la façade de la préfecture 1959-1960.....	182
Chapitre VI : Démonstration de la relation hypothétique	
Fig. n° 01: dimensions et configurations géométriques de la place de la République..	186
Fig. n° 02 dimensions et configurations géométriques de la place 1er novembre....	186
Fig. n° 03: dimensions et configurations géométriques de la placette Hassi Beïda....	186
Fig. n° 04: dimensions et configurations géométriques de la place des Martyres	187
Fig. n° 05 : la répartition du bâti autour de la place de la République.....	189
Fig. n° 06: la façade sud de la place de la République.....	190
Fig. n° 07: la façade Ouest de la place de la République	190
Fig. n° 08 : la répartition du bâti autour de la place 1er novembre	191

Fig. n° 09: les façades de la place 1er Novembre de la ville de Béchar	191
Fig. n° 10 : la répartition du bâti autour de la placette Hassi beïda	192
Fig. n° 11 : Façade de l'école Taleb Abdellah	192
Fig. n° 12: la façade de la direction de la police	192
Fig. n° 13 : la répartition du bâti autour de la place des martyres	193
Fig. n° 14: Façade Nord de la place des martyres	193
Fig. n° 15: Façade Ouest de la place des martyres	193
Fig. n° 16: Façade EST de la place des martyres	193
Fig. n° 17 : réseau viaire qui aborde la place de la république. (Deux importantes rues : rue Almoujahidine ; rue boudaya elcheikh)	194
Fig. n° 18 : réseau viaire qui aborde la place de 1er Novembre. (Rue Colonel Lotfi, rue Touhami et rue Zaouidiab)	194
Fig. n° 19 : réseau viaire qui aborde la placette Hassibeïda . (Rue Taleb abdellah, rue FLN, Rue adjudant Kouider)	195
Fig. n° 20 : réseau viaire qui aborde la place des martyres. (Rue Emir et rue Benboualem)	195
Fig. n° 21: les accès de la place de la République	197
Fig. n° 22: la disposition des palmiers et du jet d'eau dans la place de la République.....	200
Fig. n° 23: Les fonctions de la place de la République, entre passage séjour et rencontre	201
Fig.n° 24: les accès de la place du 1er novembre	205
Fig. n° 25: l'accessibilité de la placette Hassi Beïda.....	209
Fig. n° 26: les deux accès de la placette Hassi Beïda ainsi que le parcours entre eux..	211
Fig. n° 27 : l'accessibilité de la place des Martyrs.....	213
Fig. n° 28: Température max et min en juillet 2016 à Béchar.....	217
Fig. n° 29 : la température de l'air dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h) au niveau des quatre places.....	219
Fig. n 30 : l'humidité dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h) au niveau des quatre places.....	221
Fig. n° 31: L'écoulement de vent dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h)au niveau des quatre places.....	222
Fig. n° 32: la procédure d'évaluation de la qualité des espaces publics.....	258
Fig.n° 33: L'arbre hiérarchique de la qualité des espaces publics.....	259
Fig. n° 34 : La température dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république	282
Fig. n° 35: L'humidité dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république	283
Fig. n° 36 : L'écoulement de vent dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république	284

Liste des tableaux

Chapitre III : La qualité des espaces publics.

Tab. n°01 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics.....83
 Tab. n°02 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics.....83

Chapitre IV : Etat de l'art et positionnement épistémologique.

Tab.n° 01 : Les douze critères de la qualité proposés par Jan Gehl.....118
 Tab.n° 02 :La démarche d'évaluation de la qualité du séjour dans l'espace public....119
 Tab.n° 03 :le planning de suivi pour l'observation.....129
 Tab n° 04 : Données climatique des mois sélectionnés pour la prise de notes.....129
 Tab.n° 05 : la grille d'observation (Activité/ usager).....130
 Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité).....130
 Tab.n° 07 : la grille d'observation (Aménagement).....131

Chapitre v : Présentation de la ville de Béchar et ses places et placettes

Tab.n° 01 : La répartition fréquentielle des vents selon huit directions.....158
 Tab.n° 02 : Les moyennes mensuelles et annuelles des précipitations.....159
 Tab. n°03 : moyennes mensuelles des températures.....160
 Tab.n° 04 : Les moyennes mensuelles de l'évaporation.....160
 Tab. n° 05 : Répartition de la population résidente communale.....162
 Tab.n° 06 : Présentation des places et placettes.....170

Chapitre VI : Démonstration de la relation hypothétique

Tab.n° 01: Déroulement et détail des données de la simulation.....218
 Tab.n° 02 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place de la république.....244
 Tab.n° 03 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place 1^{er} Novembre.....245
 Tab.n° 04: les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la placette Hassi beida.....246
 Tab.n° 05 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la place des martyres.....247
 Tab. n° 06 : le tableau de bord d'évaluation de la qualité des espaces publics.
 Tab. n° 07 : le tableau d'évaluation de la qualité des espaces publics.
 Tab.n° 08: : la valeur des indicateurs de la place de la République (la pondération des acteurs professionnels).....260
 Tab.n° 09 : la valeur des indicateurs de la place 1^{er} Novembre (la pondération des acteurs professionnels).....261
 Tab.n° 10: la valeur des indicateurs de la placette Hassi Beïda (la pondération des acteurs professionnels)262
 Tab.n° 11 : la valeur des indicateurs de la place des Martyrs (la pondération des acteurs professionnels)263
 Tab.n° 12 : le tableau récapitulatif de la place de la République265
 Tab.n° 13 : le tableau récapitulatif de la place 1^{er} Novembre266
 Tab.n° 14 : le tableau récapitulatif de la placette Hassi Beïda267
 Tab.n° 15: le tableau récapitulatif de la place des Martyrs268
 Tab n° 16 : les atouts et les faiblesses des places et placettes de la ville de Béchar...274

Liste des Photo

Chapitre V : Présentation de la ville de Béchar et ses places et placettes

Photo. n° 01: Une vue globale de la place de la république.....171
 Photo. n°02 : la place de la république.....171
 Photo. n° 03 : Une vue globale la place 1er novembre.....172
 Photo. n° 04 : la place 1^{er} novembre.....172
 Photo. n° 05: Une vue globale Hassi Beïda.....172
 Photo. n° 06 : la place Hassi Beïda.....172
 Photo. n° 07: La place des martyres, debdaba.....173
 Photo. n° 08 : Jet d'eau de la place des martyres.....173
 Photo. n° 09 : L'aménagement actuel de la place de la République.....178
 Photo. n° 10 : Mosquée Malek ben Elhowayerth.....181
 Photo. n° 11: La placette Hassi Beïda.....182
 Photo. n° 12: La place des martyrs.....182

Chapitre VI : Démonstration de la relation hypothétique

Photo .n° 01: le découpage de sol par le revêtement de sol de la place de la République.....198
 Photo. n° 02: différentes forme et couleurs de revêtement de sol198
 Photo. n° 03: le mal emplacement des bancs laisse l'homme assis sous l'ombrage de l'arbre.....198
 Photo. n° 04 : L'insuffisance des bancs199
 Photo. n°05 : des poubelles de grande capacité sont disposées sur l'ensemble de la place de la république pour en assurer la propreté.....199
 Photo. n°06 : Des lampadaires ont été posés pour plus de sécurité. Mais il y a un manque d'entretien.....199
 Photo. n°07: Suite à des demandes de parents, des équipements de jeux ont été installés durant une période.....199
 Photo. n° 08: les palmiers et le jet d'eau dans la place de la République.....200
 Photo. n° 09: la place de la République est également le lieu de manifestation pour des différents événements.....201
 Photo. n° 10: les activités des usagers dans la place de la république.....201
 Photo. n° 11: la place de la République est vide à midi en été.....202
 Photo. n° 12 : les activités des enfants dans la place de la République.....202
 Photo n° 13: les activités des jeunes dans la place de la République.203
 Photo n° 14: le passage des hommes âgés dans la place de la République.....203
 Photo n° 15: la fréquentation nocturne (ramadhan 2016) dans la place de la République.....203
 Photo n° 16: différents moments d'une journée type d'autonome à la place de la République204
 Photo. n° 17: la fermeture de la place par les bâtiments alentour205
 Photo. n° 18: les différents pavés existant à la place de 1^{er} Novembre.....205
 Photo. n° 19: le monument au milieu et la muraille à côté de la mosquée de la place de 1^{er} novembre.....206
 Photo. n° 20 : L'emplacement de la poubelle dans la 1^{er} Novembre.....206
 Photo. n° 21 : L'emplacement des chaises dans la place 1^{er} Novembre.....206
 Photo. n° 22: La disposition des arbres et des palmiers dans la place 1^{er} novembre...206
 Photo. n° 23 : l'emplacement des candélabres dans la place 1er novembre207

Photo. n° 24: différents moments d'une journée typique autonome à la place 1 ^{er} novembre	208
Photo. n°25 : l'insalubrité et l'abandon de la placette Hassi Beïda	209
Photo. n° 26 : la dégradation des gradins de la placette Hassi Beïda	209
Photo. n° 27: L'état de la placette Hassi Beïda l'hiver après la pluie	209
Photo. n°28 : quelques lampadaires se trouvent sur la place	210
Photo. n°29: le pavé de la placette Hassi Beïda	210
Photo.n°30:le nombre très insuffisant des candélabres dans la placette Hassi Beïda...	210
Photo. n°31: le mauvais entretien des candélabres influe sur l'éclairage nocturne la placette Hassi Beïda.....	210
Photo. n° 32 : l'état de la végétation dans la placette Hassi Beïda.....	211
Photo. n°33 : l'école à côté de la placette Hassi Beïda.....	212
Photo. n° 34 : l'emplacement de la cafétéria dans la placette Hassi Beïda	212
Photo. n°35: différents moments d'une journée typique d'autonome le6/10/2016...	212
Photo .n° 36 : des bancs en métal.....	213
Photo .n° 37 : le pavé de la place des Martyrs.....	214
Photo. n° 38: des candélabres en état dégradé de la place des Martyrs.....	214
Photo. n° 39 : le mauvais entretien des arbres dans la place des Martyrs.....	214
Photo. n° 40:le passage des enfants par la place des Martyrs pour aller à la mosquée.	215
Photo. n° 41: différents moments d'une journée type d'autonome.	215.....
Photo. n° 42 : le degré de propreté de chaque place.....	216
Photo. n° 43: le lieu de stationnement de la place de la République.....	216

Liste des graphes

Chapitre VI : Démonstration de la relation hypothétique

Graphe n° 01 : intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place de la république.....	224
Graphe n° 02: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place de la république.....	224
Graphe n° 03: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place de la république.....	225
Graphe n° 04: intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place 1 ^{er} Novembre.....	226
Graphe n° 05 : intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place 1 ^{er} Novembre.....	226
Graphe n° 06: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place 1 ^{er} Novembre.....	227
Graphe n° 07 : intensité de fréquentation par catégorie homme dans la placette Hassi Beïda.....	227
Graphe n° 08: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la placette Hassi Beïda.....	228
Graphe n° 09: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la placette Hassi Beïda.....	229
Graphe n° 10: intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place des Martyres.....	230
Graphe n° 11: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place des Martyres.....	230
Graphe n° 12: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place des Martyres.....	231
Graphe n°13: les classes d'âge qui fréquentent les places étudiées.....	232
Graphe n° 14: l'utilisation par sexe dans les places étudiée.....	232
Graphe n° 15: Résidence des usagers par rapport aux places étudiées.....	233
Graphe n° 16: les niveaux d'instruction des usagers qui fréquentent les places étudiées.....	234
Graphe n° 17: L'utilisation des places étudiées.....	234
Graphe n° 18: la durée d'installation des usagers à Béchar.....	235
Graphe n° 19: Les activités des places de la ville de Béchar	235
Graphe n° 20: les éléments qui gênent dans les places de la ville de Béchar.....	236
Graphe. n° 21 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons la place de la république.....	237
Graphe. n° 22 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année.....	237
Graphe.n°23 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons la place de 1 ^{er} Nov.....	237
Graphe. n ° 24 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la place de 1 ^{er} Novembre.....	237
Graphe. n° 25 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons de la placette de Hassi beïda.....	238
Graphe. n° 26 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la placette de Hassi beïda,.....	238

Graphe.n°27 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons de la place des martyres.....	238
Graphe. n° 28 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la place des martyres.....	238
Graphe. n° 29 : le radar de la qualité formelle de quatre places.....	239
Graphe. n° 30: le radar de la qualité fonctionnelle de quatre places.....	240
Graphe. n° 31: le radar de la qualité d'usage de quatre places.....	241
Graphe. n° 32 : Le radar de la qualité des ambiances de quatre places.....	242
Graphe. n° 33: le radar de la qualité environnementale de quatre places.....	243
Graphe. n° 34 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place de la république.....	244
Graphe. n° 35 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place 1er Novembre.....	245
Graphe. n° 36 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la placette hassi beida.....	246
Graphe. n°37 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la place des martyres.....	247
Graphe n° 38 : L'évaluation des indices des quatre places.....	270
Graphe n° 39 : L'évaluation des critères des quatre places.....	271



CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GENERALE :

Dans l’imaginaire collectif, le Sahara était considéré comme un espace mythique, vide, inhospitalier, une région peu peuplée, peu développée. Aujourd’hui, ce désert chaud entre de plain-pied dans le développement notamment par sa durabilité et aussi par son intégration dans la mondialisation.

Face aux dynamiques urbaines contemporaines, les villes algériennes d’aujourd’hui connaissent une croissance récente et rapide tant du point démographique que du point de vue spatial. En requalifiant les rapports de l’homme à son espace, les organismes des villes sahariennes algériennes racontent une évolution de ces lieux de liberté, du commerce et de l’innovation. Leur charme reste et grandit au fil du temps. Les villes sahariennes algériennes sont encore perturbées par une faiblesse de la gestion urbaine, dont l’impact se répercute sur l’aménagement du territoire. L’analyse devrait permettre de comprendre le fonctionnement de ces villes. La maîtrise de leurs mutations constitue un défi primordial pour atteindre la durabilité.

Les villes idéales évoluent en parallèle avec la société. Dans cette perspective, une multitude d’acteurs cherchent à créer une ville caractérisée par une densification qualifiée et offrir un espace de qualité propice à l’amélioration de la qualité du cadre de vie en valorisant les espaces publics.

Repenser, renouveler, recoudre la ville devient une nécessité dont l’urbanisme durable applique des stratégies afin d’améliorer la qualité urbaine. L’espace public présente un rôle essentiel dans la ville selon G. ZUNINO (2009), L’espace public est comme « *la colonne vertébrale de la ville* ». Il devient un enjeu de remaniement et le lieu central de l’intégration urbaine.

L’intervention sur l’espace public nécessite de le penser dans sa globalité sa forme, sa fonction et son usage. Et aussi saisir les relations réciproques entre elles. Il constitue le support privilégié des réseaux sociaux et des pratiques culturelles. Selon R. KRIER (1980) : « *la ville peut seulement être reconstruite sous la forme de rues, de places et de quartiers. Les rues et les places doivent avoir un caractère familier et permanent. La ville doit être articulée en espaces publics et domestiques, en monuments et tissus urbains* ». L’espace public révèle les mutations qui atteignent tant les sphères sociales et culturelles que les champs politiques, spatiaux et environnementaux.

Si les bâtiments sont importants pour la ville, les espaces publics sont l’essentiel qui tient aux gens qui y habitent et se rencontrent. Il est le lieu de ces échanges, selon

E. MASSIP (2013) : « *La place est l'un des espaces publics primordiaux d'une ville, elle est avant tout un espace géographique, avec sa forme, sa fonction et son architecture c'est un lieu qui porte des signes sociaux et culturels et avant tout c'est un lieu symbolique de la ville, car elle présente l'identité et l'image de la ville* », elle est donc un élément majeur de la ville. « *La place garde encore aujourd'hui une symbolique forte dans le paysage urbain perçu par les habitants. Les symboles de la centralité contribuent ainsi à l'identité collective d'un territoire et au sens d'appartenance de ses habitants* » (G. FUSCO, 2012).

À l'heure du développement et de la mondialisation, nous assistons à une dégradation des places et placettes de la ville de Béchar, alors qu'autrefois, elles étaient les lieux des interactions sociales, des activités et des rencontres. Nous assistons aujourd'hui à une disparition progressive des espaces publics traditionnels qui ont malheureusement souvent été victimes de cette urbanisation incontrôlée. Selon DA CUNHA & GUINAND (2014) : « *La ville contemporaine a généré de nouvelles formes d'espaces publics dans ses marges périurbaines, loin des figures bien connues de la rue, de la place et du boulevard mais qui ont toutes leur légitimité dans leur capacité à incarner l'idée de qualité urbaine* ». Dans ce contexte, la réflexion qui structure ce travail part d'abord de l'espace public (places et placettes) considéré comme un levier important pour la qualification urbaine, il s'agit ainsi de repérer des éléments partagés par le plus grand nombre pouvant constituer un gage de qualité. La question de la qualité urbaine est indissociable de celle de l'espace public mais ses modalités d'exécution restent à explorer. D'ailleurs, comme le mentionne J.P. DIND (2008) « *les espaces publics jouent un rôle de médiateur des objectifs environnementaux, sociaux et économiques.* » Autrement dit, un des enjeux actuels est de créer des espaces publics de qualité qui permettent de concilier les intérêts tant individuels, que collectifs et qui favorisent la diversité des usages tout en assurant un intérêt général.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE : Notre problématique semble d'actualité du fait qu'elle prend en charge un important aspect de la conception urbaine en milieu aride. La qualité des espaces publics dans les villes sahariennes semble être le parent pauvre des conceptions adaptées aux villes sahariennes. La ville de Béchar, avec toutes ses places et placettes n'échappe pas à cette règle négative de constats, la forme, le type, le mobilier urbain, la végétation, les matériaux utilisés, les constructions environnantes ainsi que les gabarits des abords ne sont pas pris en considération lors de la conception

des espaces publics. Les résultats en matière d'appropriation traduisent des dysfonctionnements criards. Cette recherche vise à analyser les espaces publics de la ville de Béchar afin de mettre en évidence leurs positivités et leurs négativités sur le plan qualitatif en appliquant une démarche méthodologique fondée sur divers modèles d'analyse à même de vérifier les hypothèses liant la conception urbaine des espaces publics à l'usage citoyen vu sous l'angle qualitatif.

LES CONSTATS NEGATIFS : L'espace public doit pouvoir permettre de s'orienter ou se repérer, de se rencontrer et de se reposer, de se déplacer vers un endroit pour accéder à un service, le tout dans une ambiance sécurisante et sécurisée. Des mobiliers urbains et des équipements assument des fonctions afin de permettre à l'usager de s'épanouir : bancs, corbeilles, lampadaires, toboggans etc. L'espace public de la ville de Béchar est confronté à des problèmes d'organisation et de maîtrise de la mobilité urbaine, Il y a également la faiblesse d'un aménagement des places et placettes de la ville de Béchar :

- Les places et placettes sont inutilisables et leur fréquentation par les usagers est minimisée durant les périodes estivales ;
- Le manque de mobilier urbain (les bancs, panneaux de signalisations, toilettes publiques, éclairage) dans la plupart des places et placettes ;
- L'absence de végétation.
- L'insécurité dans les places et placettes de la ville de Béchar et leur domination par les hommes ;
- Quelques places et placettes dans la ville sont plus bruyantes.
- Les lieux de stationnement sont inappropriés ;
- Quelques places et placettes changent leur vocation et se présentent plutôt comme des lieux festifs.

LES CONSTATS POSITIFS : Les places et placettes de la ville de Béchar jouent un rôle essentiel dans la ville :

- Du point de vue historique : la ville de Béchar a vécu différentes périodes historiques ayant influé sur la diversité du tissu urbain. Chaque période a tissé un caractère des espaces publics, ce qui explique les différents styles qu'ont connu chaque place et chaque placette qui se présentent comme des lieux symboliques à grande valeur historique.

- Leur importance dans le tissu urbain : Malgré la pauvreté des places et placettes de la ville de Béchar des points de vue, forme, fonction, aménagement, ces places et placettes jouent un rôle de repère dans la ville et un support identitaire commun.

QUESTION DE RECHERCHE : Aujourd’hui la problématique de la qualité des espaces publics renvoie à des questions récurrentes dans les différents domaines que sont l’urbanisme, l’architecture ou encore la sociologie. Une attention particulière dans ce travail est portée aux conditions d’aménagement urbain : les formes, les fonctions et les usages sont indissociables de l’espace public. Ils participent à son développement et à la qualité de ses composantes. La question de recherche qui soutient ce travail est issue d’une réflexion sur l’espace public et plus particulièrement sur les places et placettes et du rôle qu’elles peuvent jouer dans la ville de Béchar ; Pourquoi il y’a un dysfonctionnement des espaces publics’’ places et placettes’’ dans la ville de Béchar ?

HYPOTHESE : L’hypothèse qui structure ce travail découle directement de la question de recherche posée préalablement.

Il semble que le dysfonctionnement des espaces publics ’’ places et placettes’’ dans la ville de Béchar est liée à l’absence de qualité dans ces dernières.

OBJECTIF : À travers cette étude, l’objectif de cette recherche est de comprendre comment les agencements et les dimensions des espaces publics peuvent-ils influencer la qualité de ces derniers.

1. Comprendre l’espace public afin de dégager des recommandations et des propositions qui aident à embellir l’espace public et à renforcer son identité.
2. Connaitre l’adéquation entre usage, aménagement de l’espace et fonction afin d’améliorer de cadre de vie des usagers.
3. Evaluer la qualité des espaces publics ‘’places et placettes’’.

ETAT DE L’ART ET POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIE :

Grace à l’analyse et la compréhension de la notion de la qualité, cette recherche vise à évaluer la qualité des espaces publics et plus particulièrement les places et placettes dans la ville de Béchar. La revue de la littérature aura pour objectif d’approfondir les différents concepts et aspects liés aux espaces publics, les places et placettes et la qualité. Ces concepts sont donc les notions centrales dans ce travail, ils présentent le référent majeur autour duquel chaque concept sera articulé. Depuis les

années 1980, la question de la qualité des espaces publics est devenue un souci particulier pour les chercheurs, elle est un objet significatif et un enjeu partenarial dans la vie des villes, l'analyse thématique se base donc sur la littérature existante autour de la qualité des espaces publics. Afin de dresser la démarche adaptée à cette recherche il est important de passer en revue les études qui existent :

L'étude de KEVIN LYNCH (1982) sur l'aménagement qualitatif de l'espace public, voir et planifier, L'auteur s'intéresse à montrer l'importance de la prise en compte des réactions de l'homme à son environnement, et l'influence de l'aménagement des espaces publics sur le comportement des individus. Selon KEVIN LYNCH (1982), toute une analyse doit commencer par la compréhension d'un paysage, de son histoire, de ses habitants, de leur culture et de leur économie. Cette approche traite essentiellement des questions sensorielle et environnementale, elle explore l'interaction entre l'homme et son environnement par la construction de l'image mentale qui est déterminée par les trois composantes : l'identité, la structure, et la signification de la ville, et par l'analyse des formes physiques de la ville par les éléments de la composition urbaine (Les voies, Les limites, Les quartiers, Les nœuds, Les points de repères), selon KEVIN LYNCH (1982) : « *l'enquête image, qui est le pendant de l'enquête sur le terrain, relie le paysage intérieur de l'esprit au paysage extérieur des sens* ». L'auteur insiste à montrer la qualité sensorielle de chaque ville, qui permet à l'individu d'explorer son environnement avec ces cinq sens, afin de créer une qualité de vie dans un cadre physique intégré.

L'étude de DA CUNHA ET S.GUINAND (2014) sur la qualité urbaine est plus pertinente pour la recherche qui prend en compte les composantes de qualité des espaces publics. DA CUNHA ET S.GUINAND (2014) tentent à expliciter la notion de qualité urbaine afin de la produire et rendre la ville vivable, aimable et hospitalière, selon ces auteurs, la qualité urbaine apparait comme un enjeu partagé, il s'agit d'interaction entre les conditions de la qualité urbaine. Ils soulignent les dimensions de la qualité : formelle, fonctionnelle et environnementale - qui mènent ensemble à la qualité des usages et des ambiances. Le tout étant supposé s'intégrer au contexte urbain et ce à plusieurs échelles. Ils soulignent que la qualité de l'espace public est le premier service public pour la ville et il devient un enjeu majeur pour fabriquer la qualité. L'approche conçoit l'usager comme un axe principal de cette étude, l'observation, le questionnaire et L'entrevue de recherche sont des techniques utilisées dans un objectif

d'analyser les registres de la qualité. Selon DA CUNHA ET S.GUINAND (2014) : « *Pour aborder la complicité de la définition de la qualité urbaine, nous nous intéressons tout d'abord à l'aspect morphologie et à trois registres d'analyse évoqués par Prigent (2007), Lévy et Spigai (1992) : qualité formelle, qualité fonctionnelle, qualité environnementale. Nous prolongeons ensuite notre réflexion par une prise en compte de la notion de qualité des usages et des ambiances et de comprendre et d'analyser le contexte de chaque lieu par l'analyse typo morphologique. Selon DA CUNHA ET S.GUINAND (2014) : « la forme, elle est selon les instruments de l'analyse typo-morphologique, un objet tridimensionnel pouvant être analysé à plusieurs niveaux », afin de qualifier ces phénomènes.*

L'étude de S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) traite de la qualité des espaces, elle se base sur l'échelle humaine et l'activité de séjour des usagers comme un bon indicateur de la qualité d'un espace, la démarche se fonde sur la combinaison de deux approches (qualitative et quantitative), selon les auteurs : « *L'approche quantitative est directement liée à l'analyse statistique des données, [...], L'approche qualitative des phénomènes urbains, comme le séjour dans l'espace public, ne peut qu'être qu'indirecte. Les usagers ont en effet des difficultés à exprimer l'intégralité de leurs actes, notamment les plus banals, ainsi que leur perception de leur lieu de vie quotidien. Afin d'éviter l'arbitraire dans l'analyse des résultats, il est dès lors nécessaire de croiser les interprétations jusqu'à obtenir des redondances », ils ont utilisé plusieurs techniques, l'observation, L'image instantanée et l'entretien, dont l'objectif est d'évaluer la qualité de séjour et l'usage de l'espace public.*

URGE (Urban Green Environment) est un projet européen de développement des espaces verts urbains, Ce projet URGE tente d'examiner les systèmes d'espaces verts urbains avec des multicritères qui ont pour but d'évaluer et d'analyser les cibles à améliorer. URGE est multidisciplinaire, il regroupe les disciplines de l'écologie, de l'économie, de la sociologie et de la planification, Selon S.J. VENN ET J.K. NIEMELÄ (2009), le nom URGE désigne « *le développement d'espaces verts urbains pour améliorer la qualité de la vie dans les villes et les régions urbaines* ». Deux méthodes d'évaluation de l'URGE sont utilisées :

-La méthode d'évaluation polyfonctionnelle (PFAM) développée par les experts OLANIS GmbH (Leipzig, Allemagne) ;

-FLAG méthode développée par l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas). Ces méthodes offrent la possibilité de comparer plusieurs espaces verts (d'une ville).

Polyfunctional Assessment Method (PFAM) est une méthode d'évaluation multicritères, elle traite les espaces extérieurs. Elle se base sur la pondération des indicateurs, à l'aide d'un tableur comme Excel, afin de développer et améliorer la qualité de la vie urbaine. Elle se caractérise par la flexibilité, car elle peut être adaptée par toutes les données des villes, il est approprié de comparer plusieurs espaces verts avec d'autres, et Il est possible d'utiliser la méthode pour presque chaque type d'indicateurs (données quantitatives, données qualitatives, et d'évaluer les critères, qui sont décrits par un ou plusieurs indicateurs, Les résultats par critère peuvent être visualisés avec un système d'informations géographiques (SIG) en utilisant le logiciel ArcView. Ceci est un outil très utile si un aperçu de plusieurs ou de tous les espaces verts d'une ville est requis. En termes d'obstacles, le critère qui ne peut pas être traité avec PFAM, doit être modifié pour obtenir des résultats qui peuvent être classés, et il faut prolonger le processus pour obtenir des résultats.

La méthode de FLAG propose un cadre méthodologique, elle est considérée comme un outil pour évaluer les effets des espaces verts sur la qualité de vie. Elle aide à déterminer les conséquences économiques, écologiques et sociales des espaces verts. L'objectif de cette méthode est d'analyser les alternatives dans un ordre d'évaluer la qualité de ces espaces. Elle se compose de deux types d'analyse :

- Le premier type est le contrôle d'une seule alternative ;
- Le deuxième type est la comparaison de deux alternatives, Ces deux solutions peuvent être développées pour la même zone. La méthode est de nature conviviale, elle permet d'évaluer les solutions, cette méthode est très souple, elle peut être utilisée dans n'importe quelle ville, dans cette méthode, il est difficile de traiter les questions oui / non.

MATEA (Modèle Analytique pour la Théorie et l'Expérimentation architecturale) est un outil d'évaluation de la qualité architecturale et de représentation des données, il permet de visionner les informations collectées et de les analyser, il s'appuie sur des outils à l'image d'Excel et du schéma radar. S.HANROT (2005) établit une échelle de sept valeurs de 0 à 6 accessibles à tous d'une façon qualitative. Dont chacune correspond à un degré d'application du critère d'évaluation sur l'objet

architectural. Ces valeurs portant les étiquettes variant de « nul » à « excellent » : 0 = nul, 1 = très faible, 2 = faible, 3 = moyen, 4 = bien, 5 = très bien, 6 = excellent.

L'évaluation multicritères de la qualité des Espaces Publics (méthode QUEP) repose sur une série de critères et d'indicateurs, cet outil aide à l'évaluation des espaces publics qui se base sur la pondération, la notation et l'agrégation, selon HADJI LYDIA (2013), la méthode pourrait s'appliquer, en outre, dans les pays en développement tels que l'Algérie qui ne dispose pas d'outils d'évaluation de la qualité des espaces publics afin d'assurer une qualité de vie urbaine, afin de faciliter la tâche d'évaluation, cette méthode permet le regroupement des dimensions, des indicateurs et des indices dans le tableau de bord.

Le but du choix de l'approche qualitative et la méthode d'évaluation QUEP est de traiter le sujet de la qualité des espaces publics dans sa globalité, les deux démarches aident à la construction d'un fil conducteur d'une méthodologie adaptée pour la présente étude. Notre point de départ commence par le relèvement des constats négatifs dans la ville, ce que les places publiques sont inappropriés durant des périodes au cours de l'année (surtout en été) et des moments au cours de la journée (les après-midi). L'appropriation des usagers apparaît comme un bon indicateur de conséquence de la qualité des espaces publics. Cette abondance de ces places est liée au climat et à l'absence de la qualité de ces espaces.

Pour répondre à la question de la recherche et afin d'atteindre les objectifs exposés, plusieurs méthodes ont été utilisées. Le chapitre de la démonstration de l'hypothèse sera dédié à l'analyse de cas d'étude, les places et placettes de la ville de Béchar, les techniques de recherches (l'observation, L'entrevue de recherche et le questionnaire). Ainsi la simulation Envi-met 3.1 et l'évaluation de ces places et placettes permettent de mettre en lumière la compréhension de l'environnement morphologique, paysager dans lesquels s'insèrent les différentes places et placettes de la ville de Béchar, le site, la structure et l'organisation du tissu urbain, afin de découvrir la manière dont les acteurs et les usagers évaluent et perçoivent des places et placettes.

STRUCTURE DU MEMOIRE :

La présente étude offre un cadre issu de la recherche scientifique qui permet d'appréhender la qualité des espaces publics, ce travail commence par une introduction générale et un volet d'analyse théorique qui se construit sur le rassemblement d'une revue de la littérature concernant les espaces publics, les places et placettes et la qualité,

et le deuxième volet sera dédié à la démonstration de la relation hypothétique qui se base sur l'analyse des places et placettes de la ville de Béchar, entre ces deux volets se trouve les deux chapitres qui relient les volets conceptuel et démonstratif de ce travail à savoir le chapitre relatif à l'état de l'art qui appréhende les différentes approches et les méthodes d'évaluation liées au sujet de la qualité, et un chapitre sur le cas d'étude qui présente et analyse les places et placettes de la ville de Béchar. A la fin de ce travail, se trouve la conclusion générale, les recommandations, les limites et les pistes de recherches dans le même thème « la qualité des espaces publics ».

En d'autres termes et pour plus de détail, ce mémoire est composé de ce qui suit :

Le chapitre introductif tend à mettre sous la lumière et de manière synthétique les composantes de cette étude. Ce chapitre avance tous les éléments de la problématique de recherche : les constats positifs et négatifs des places et placettes de la ville de Béchar, la question de recherche, les objectifs, l'hypothèse, l'état de l'art et le positionnement épistémologique ainsi que la structure du mémoire.

Le Chapitre 01 est consacré à la notion de l'espace public qui est l'essence de la ville. En effet, travailler sur cette entité urbaine, c'est d'abord comprendre son rôle, ses enjeux, ses dimensions, ses types et la manière d'exploitation des usagers. Ce chapitre montre la richesse de la notion des espaces publics dans les différentes disciplines l'urbanisme, l'architecture, la géographique, la psychologie, la philosophie la politique, les études juridiques et sociales. Il est par excellence l'élément fondamental dans la ville.

Le Chapitre 02 s'intéresse plus particulièrement aux places et placettes, elles représentent non seulement le poumon de la ville mais aussi des espaces dédiés à la vie collective des individus. Travailler sur cette composante urbaine, c'est tout d'abord aborder leurs définitions, leur histoire, leurs composantes, leurs types, leurs enjeux ainsi que les aspects et les fonctions des places publiques.

Le Chapitre 03 offre un cadre théorique sur la qualité, une fois la compréhension de l'espace public acquise, il devient intéressant de s'arrêter ici, sur la qualité des espaces publics " les places et placettes", cette qualité permet un nouveau sens de partage du bien être des usagers, en raison des nombreuses qualités accordées aux espaces publics. Il est intéressant de comprendre leurs différentes qualités et les différents acteurs qui agissent sur la production de cette qualité.

Le Chapitre 04 est dédié aux différentes approches théoriques et méthodes d'évaluation qui traitent la qualité des espaces publics. Il présente un certain nombre de recherches bibliographiques sur le même thème, L'objectif est de choisir une approche adéquate pour arriver à confirmer ou infirmer notre hypothèse.

Le Chapitre 05 est dédié à la présentation de la ville de Béchar, ses données climatiques, économiques et démographiques, ainsi que l'histoire de cette ville et l'évolution de son tissu urbain afin de comprendre les espaces publics et plus particulièrement les places et placettes. Une analyse du corpus d'étude permet de mettre en lumière les caractéristiques de chaque place et placette dans le but de dévoiler la structure et dévoiler les atouts et les faiblesses de ces espaces.

Le chapitre 06 explore par le biais d'une analyse approfondie chaque place et placette de la ville de Béchar en traitant toutes les composantes de la qualité des espaces publics (formelle, fonctionnelle, environnementale, usages et ambiances), ce chapitre se compose de trois sections, l'analyse typo morphologique et l'évaluation qualitative de chaque place qui permettent un diagnostic à l'échelle du périmètre où s'insèrent ces places ainsi que l'évaluation qualitative de chaque place et placette. La deuxième section s'intéresse à la simulation Envi- met 3.1 qui permet de saisir l'influence du climat chaud et sec sur l'appropriation de ces espaces, et l'interprétation des résultats du formulaire de questions et de l'entrevue de recherche, en s'intéressant à la manière dont les usagers perçoivent ces places et placettes, et enfin l'évaluation de la qualité des espaces publics par la méthode QUEP (Qualité Espace Public) qui permet de saisir une série de critères et d'indicateurs qui tend à définir l'outil d'aide à la décision afin d'approfondir la réflexion d'augmentation de la qualité.

Le dernier chapitre est dédié à la conclusion générale, des recommandations de la recherche, ainsi qu'aux limites et les axes futurs qui peuvent être exploités dans le thème la qualité des espaces publics.

Chapitre I : LES ESPACES PUBLICS

« L'utilité de la cruche réside dans son espace vide, capable de contenir l'eau, non dans sa forme ou sa matière. Le vide est tout-puissant parce qu'il embrasse tout. Ce n'est qu'au sein de la vacuité que le mouvement devient possible. »

Okakura Kakuzô, Le Livre du thé, 1906

INTRODUCTION

Les espaces publics ne peuvent plus être considérés comme un vide résultant entre les constructions, au contraire, l'espace public constitue par excellence l'élément fondamental dans de nombreuses sociétés humaines, il est par essence en évolution permanente. Les espaces publics offrent un milieu des relations entre les usagers, de vivre et de concevoir les activités de la ville, ils constituent l'atmosphère de la vie collective et l'identité de la société.

Ce chapitre présente les espaces publics dans sa globalité, travailler sur cette entité urbaine et de son contenu, c'est tout d'abord saisir les nombreuses thématiques dont le concept de l'espace public s'insère : l'urbanisme, l'architecture, la géographie, la psychologique, philosophique la politique, juridiques, et sociales, afin de comprendre, à quoi ça sert l'espace public, ses dimensions, ses types, son rôle, ses enjeux, ses composantes.

« Penser et concevoir l'espace public conduit à défendre autant la rigueur de sa forme que l'exigence de son utilité, l'équilibre de sa composition que le rôle de sa communicabilité et de son expression. L'espace public est composé d'une entité physique, matérielle, et d'une entité conceptuelle, sensible, « imaginaire » dans le sens où elle est liée aussi à l'image mentale que chacun s'en forge. Alors, pour appréhender l'espace public, il convient d'abord d'analyser ces composantes visuelles, car c'est avant tout sur celles-ci qu'intervient le concepteur, c'est-à-dire sa partie visible. Ensuite, déceler les liens d'équilibre dynamique qui unissent ces composantes au système producteur qui leur a donné naissance : c'est l'espace public en tant que signe. Enfin, observer les usages et les représentations qui en sont faits ; c'est l'espace public vécu. ». (BOULEKBACHE-MAZOUZ, 2008).

I. LA NOTION DE L'ESPACE PUBLIC :

Le concept d'espace public possède de nombreuses définitions et significations. Cette polysémie est le fruit de pluralité d'angles de vue et de multiples disciplines : Architecture, l'urbanisme, la sociologie, la géographie, la politique. Comme disait S. Texier (2006) : *« la notion d'espace public a, depuis 30 ans, fait l'objet d'analyses pluridisciplinaires qui lui ont conféré une telle diversité de sens qu'il est désormais impossible d'en faire un usage unique »*. Donc L'espace public est une notion complexe et ambiguë sur la quelle il est indispensable de la comprendre, *« L'espace public est*

pensé, dans le cadre des sciences sociales, tant comme un espace politique (immatériel) qu'un espace matériel » (BASSAND et AL, 2001).

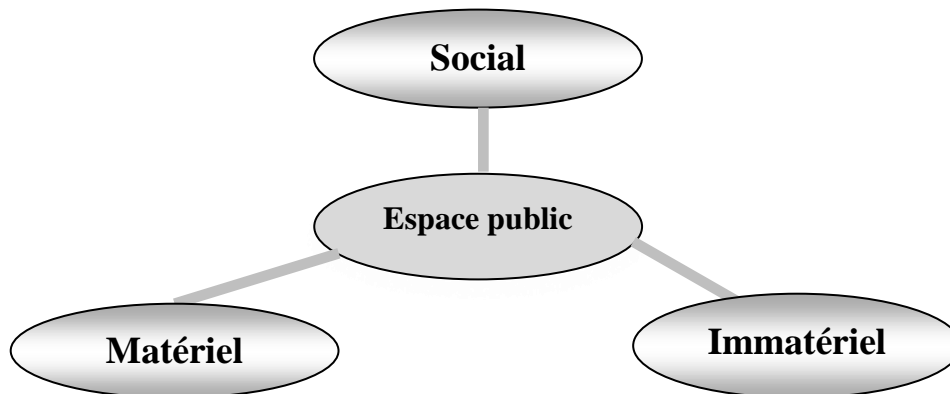


Fig. n°01 : les trois interprétations de l'espace public.
Source : Bassand et al, (2001).

I.1. Selon Le glossaire de l'architecture et de l'urbanisme : « *l'espace public est un endroit ouvert à tout le monde. C'est un lieu important pour la vie sociale et de plus, il participe à la structure d'une ville* » (KAPLAN, 2004).

I.2. Définition du Laboratoire d'Études méthodologiques Architecturales (Université de Liège en Belgique): correspond au genre des espaces publics extérieurs. Il s'agit cependant des espaces publics intérieurs comme les musées, les centres commerciaux, etc. La question de contrôle est considérée comme une caractéristique importante pour différencier deux genres d'espace public: « *L'absence ou l'existence de limites physiques conduit à distinguer les espaces publics intérieurs des espaces publics extérieurs* ». (KOROSEC-SERFATY, 1988).

I.3. En littérature :

I.3.a. Notion d'espace : Le Dictionnaire Flammarion de la langue française (2006) définit l'espace comme : « *n.m du latin Spatium, étendue, milieu indéfini dans lequel sont situés les objets sensibles* ».

Selon F. CHOAY et P. MERLIN (2002), l'homme utilise et se déplace dans l'espace aux différentes échelles, les quelles :

- A l'échelle quotidienne : immigrations dites alternatives, domicile-travail (ou école) et autres déplacements de proximité (achats, loisirs...etc.).
- A l'échelle hebdomadaire et annuelle : vacance, tourisme.
- A l'échelle d'une étape dans le cycle de vie, voire de la vie entière : migrations de résidence.

I.3.b. Notion de public : Le dictionnaire Larousse lexis de la langue française (1979) le définit ainsi : un adjectif du latin « publicus », signifiant : se dit d'une chose.

Selon le CNRTL¹ (2012) : qui est général, commun, accessible et ouvert à tous; qui est à l'usage de tous, et dont la gestion, l'entretien revient à l'État ou plus particulièrement aux collectivités locales ou régionales.

II. L'ESPACE PUBLIC : UN CONCEPT POLYSEMIQUE:

D'après G. SENEAL (2002) : « *le concept d'espace fait florès, il est d'essence polysémique et transdisciplinaire à tel point qu'il renvoie à plusieurs objets ou définitions qui peuvent être en commun* ». L'étude de l'espace public se situe au carrefour de plusieurs disciplines, qui fait sa richesse mais aussi sa complexité. Donc l'espace public est un seul concept, mais à plusieurs «lectures» : La notion d'espace public, en tant qu'espace où se passe la vie publique, il est également le lieu de partage et d'échange.

L'espace public est d'abord un espace géométrique, il se définit par des distances, des superficies, Larousse définit l'espace public comme étant « *une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public* », Grand dictionnaire Larousse, Paris, (1983).

II.1. Selon le lexique de la ville (2006) : L'espace public représente un espace physique : un lieu de rassemblement commun ou de passage, à l'usage de tous, l'espace du vie collective de ses riverains.

II.2. Du point de vue formel : La logique et la continuité de l'espace public garantit la lisibilité et la cohésion de la ville, selon le cahier de l'espace public mairie de Toulouse (2008) : « *l'espace public est un vide (ouvert, libre d'accès, horizontal) : il se confronte à l'espace privé qui est essentiellement plein (bâti, couvert, fermé, vertical)* ».

II.3. De point de vue architectural et paysager: L'espace public est l'endroit à partir duquel la ville se découvre. Son image se caractérise par l'harmonie de ses façades et de ses espaces verts. « *Les espaces publics comme forme ouverte sont les lieux d'équilibre dialectique entre l'architecture de l'édifice et l'architecture de la ville, ils sont le cœur et l'âme des villes. Ils appartiennent à tous ; ils permettent et génèrent, pour tous, les spectacles de la ville. Ils sont commandés et ordonnés par le bâti de la*

¹Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

ville, par les façades et les volumes des édifices qui les constituent » (C. KEDISSA, 2010). D'après L. DOUMENC (1977) : « *L'espace public, la partie non bâtie de la ville, l'espace vide où il existe de la place, l'espace appartenant la plupart du temps au domaine public, partie de la ville plus particulièrement affectée à des usages publics, se caractérise par la typologie empreinte par les différentes formes et par les diversités d'usages pratiqués là. Vivant et conçu en osmose avec les activités de la ville, il en révèle son dynamisme et son identité* ».

II.4. De point de vue urbanistique : L'espace public est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Pour CHOAY (2009), considère « *l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage* ». Selon P. PANERAI (2002) : « *l'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts, mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. Le réseau est continu et hiérarchisé, c'est-à-dire qu'un boulevard, une avenue, une rue principale organisent une portion du territoire plus vaste qu'une rue de lotissement ou qu'une ruelle. Les jardins publics constituent un cas particulier ambigu, certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public (promenades sur les contre-allées d'une avenue ou square au centre d'une place), d'autres sont en vérité des jardins privés (parfois liés à des institutions) ouverts au public, d'autres enfin de vrais morceaux de campagne insérés dans la ville* ».

II.5. De point de vue géographique : L'espace public s'insère dans le contexte géographique, c'est un espace libre et accessible qui appartient au public, comme le démontre la définition du « dictionnaire critique » dirigé par J. LEVY et M. LUSSAULT (2013) : « *Étendue ouverte au public et entretenue ou équipée à cette fin : place, espace vert, jardin, square, promenade, parc* ». Le concept d'espace public se définit par l'usager qui le fréquente, et perçoit, selon J. LEVY (1993) : « une société peut être étudiée en fonction de ses relations économiques, de ses relations sociales, de son histoire, elle peut être étudiée selon la dimension de son espace ».

II.6. De point de vue psychologique : Dont l'angle de comprendre la psychologie de l'environnement, plusieurs études montrent les rapports entre l'espace et les activités humaines. « *D'étudier de manières privilégiées les interactions et les transactions entre l'individu et l'environnement physique bâti ou naturel* » (MOCH & HERMAND, 1992).

Selon G. SIMMEL (1999) : « *l'espace est le lieu des actions réciproques des individus régies par des règles et des normes* ».

II.7. De point de vue philosophique : Dès l'antiquité, Aristote définit l'espace comme « *contenant de choses* ». Pour lui, l'espace est nécessairement un creux limité à l'extérieur et rempli à l'intérieur, Il n'y a pas d'espace vide, tout a sa place, son lieu et son endroit. Kant, lui présente l'espace comme « *une représentation nécessaire a priori qui sert de fondement à toutes les intuitions extérieures. Une condition de possibilité des phénomènes* » (KANT, 1869), pour lui l'espace est comme un fondement de la connaissance de la ville. Par la suite, selon par M. TIBERIUS (2012) : « *on découvre que Newton dans sa théorie spatiale, fait de l'espace un être réel, une réalité absolue qui existe indépendamment de tout contenu* ».

II.8. De point de vue politique : L'espace public peut être premièrement considéré comme la sphère du débat public, comme un espace politique, elle est clairement énoncée dans la recherche de HABERMAS (1978). Pour lui l'espace public est un lieu d'échange entre les acteurs politiques, sociaux et autres où ils discutent l'opinion publique. Le concept de l'espace public dans son interprétation politique est donc lié à la question de la « *bonne gouvernance* » (GAUDIN, NOVARINA, 1997).

HABERMAS (1978) propose une interprétation politique de l'espace public. Selon lui : « *la sphère publique est un instrument politique* ». Pour ZEPF (1999), l'espace public faite par Habermas « *perd sa localisation dans l'espace urbain et devient un espace aterritorial* ».

II.9. De point de vue juridique : « *La notion de public renvoie à ce qui se passe en dehors de la domesticité* » (TOUSSAINT, ZIMMERMANN, 1998). Cette définition fait une référence à une catégorie du droit administratif, « *Un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public* » (LEVY, LUSSAULT, 2003) : « *Les espaces publics ne sont en effet que potentiellement voués à une mixité sociale* ». L'espace n'est donc public qu' « *en fonction de ce qui s'y joue* » (GHORRA-GOBIN, 1994).

II.10. L'espace public en tant qu'espace matériel et structurant : L'espace public est envisagé comme un lieu matériel accessible à tout le monde. « *N'existent que dans leur relation avec le bâti qui les encadre et leur donne consistance et en permet la perception* » (ALLAIN, 2004). Les espaces publics sont des lieux concrets et délimités. JOSEPH (1992) souligne qu'il faut « *comprendre l'espace public, non seulement comme*

espace abstrait de délibération subjective, mais comme espace du mouvement, du rassemblement, de la dispersion et du passage. Les espaces publics se matérialisent sous des formes très variées et sont ouverts et vides de construction». Dont l'objectif des acteurs professionnels est clair, selon V. MEISS, 1985 : « *En effet pour l'architecte, son activité est de créer le creux pour contenir, il lui donnera une forme concrète pour offrir un lieu de séjour et une relative liberté de mouvement dont l'homme a besoin* »

Du point de vue structural, les espaces publics assurent les liaisons dans la ville. Ainsi l'intégration des secteurs de la ville s'interconnectent à la vie. « *Je pense que l'espace public doit être l'élément de pacification et d'interrelations. Aujourd'hui, il manque à la ville une pensée de l'espace public, une structure de la ville qui reste à refonder*» (M. CORAJOURD, 2008). Les espaces publics jouent un rôle structurant dans la ville. Il est donc déterminant dans le tissu urbain. (DA CUNHA et KAISER, 2009) ajouté à cette fonction structurante, « *ce dernier répond à d'autres attentes, qu'elles soient hygiéniste, esthétique ou symbolique* ».

II.11. L'espace public en tant que support de la vie collective : Un espace public ne peut être qualifié de public que lorsque celui-ci est accessible à toutes les catégories de citoyens. « *L'espace public est donc un espace dans lequel on est, individuellement ou collectivement, et dans lequel on se déplace*» (F. CHOAY et P.MERLIN, 1996).

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un lieu de vie du citoyen, il se caractérise par son usage collectif. A ce titre, l'espace public est une entité urbaine de la mise en relation des personnes. « *Le concept d'espace public implique nécessairement la prise en compte + d'un système d'acteurs en interaction générant des processus sociaux tels que participation, insertion, intégration, qui ont pour résultat de produire de la sociabilité, un lien social, une structure de pouvoir* » (BASSAND et AL. 2001).

II.12. L'espace public, vecteur de la vie et des pratiques sociales : L'espace public est commencer par une conception pour finalement être espace de vie, les espaces publics sont des lieux d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ils appartiennent à tous, donc, les espaces publics sont des vecteurs de socialisation et sociabilité, ils sont porteurs de valeurs culturelles et urbaines. À titre de citation, « *un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public* » (LEVY et LUSSAULT, 2003).

III. LES DIMENSIONS DE L'ESPACE PUBLIC DANS LA VILLE :

Il comporte de deux sortes de dimensions objectivables qui traite les éléments matériels tandis que la deuxième dimension renseigne sur les éléments subjectifs :

III.1. DIMENSION OBJECTIVE : L'espace public est considéré comme le vecteur du dynamisme d'une ville. Cette dimension s'intéresse aux éléments visuels des espaces publics: leurs formes, leurs fonctions et les usages qui y prennent place. Elle sert à définir quelles sont les relations entretenues entre ces éléments. Nous identifierons également les acteurs qui agissent directement ou indirectement sur ceux-ci :

III.1.1. La forme : La notion de forme se présente les paramètres spatiaux et les caractéristiques des éléments architecturaux qui la constituent. « *Les caractéristiques formelles d'un espace, sa morphologie, ses limites, son organisation interne, sa position au cœur de la ville, ses rapports avec le tissu urbain, les matériaux qui le composent* » (CERTU², 2007), c'est-à-dire que la notion de forme relève l'importance de l'espace public dans sa dimension spatiale, selon CERTU (2007) : « *c'est en grande partie sur la compréhension formelle de l'espace que nous nous appuyons pour nous repérer, nous situer et nous déplacer* ».

Selon STEIN (2003) : « *L'espace public est un territoire concret avec une certaine matérialité* ». Cette dimension matérielle établit un contexte et se dessine comme un support à la vie urbaine, son fonctionnement nécessite la prise en compte de l'utilisateur, selon DIND (2008) : « *la matérialité fait référence à l'ensemble des caractéristiques physiques telles que la forme, l'ouverture, la fermeture, la position, l'accessibilité géographique* ».

III.1.2. La fonction : La fonction de l'espace public, selon ZEPF (1999) : « *elle se caractérise par la destination d'un espace public à un usage précis, conçu par certains groupes d'acteurs urbains* ». C'est-à-dire que tout espace public est destiné d'un usage particulier dont le but est d'orienter la pratique de cet espace. Par exemple, les fonctions premières d'une place sont le séjour et la détente. Il est donc possible que l'espace détermine sa forme (bancs, végétation, éléments de jeux, etc.) et ses usages (repos, lecture, rencontre, etc.).

III.1.3. L'Usage : La troisième dimension de l'espace public est celle de l'usage. ZEPF (1999) la définit comme : « *l'ensemble des pratiques sociales se déroulant à l'intérieur*

² CERTU : Le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme

d'un espace donné ». Les actions sociales jouent un rôle intermédiaire entre la fonction et la vocation de l'espace. La fonction choisie pour un usager et les comportements des individus influent directement sur le cadre spatial dans lequel ils vivent et se déplacent. Selon DIND (2008) : « *l'usage se rattache à la dimension vécue de l'espace* ». Parce qu'ils sont les espaces « du » public, les espaces publics accueillent une diversité d'usages dans un espace où les pratiques sociales se modifient selon le contexte ou des périodes. ZEPF (2009) souligne : « *D'autres usages sont plus éphémères, ils émergent selon des temporalités propres à l'urbain ou aux saisons. Il s'agit d'usages commerciaux, festifs, civils* ».

L'espace public également accueille de nouvelles activités commerciales débordent sur l'espace public en fonction de la saison, selon BASSAND et AL (2001) : « *La plupart des commerces riverains des espaces publics, selon les saisons, font déborder leurs activités sur l'espace public : terrasses de café restaurants, étalages de toutes sortes, ventes exceptionnelles, (...). Cette animation commerciale se double d'une animation culturelle et festive* ».

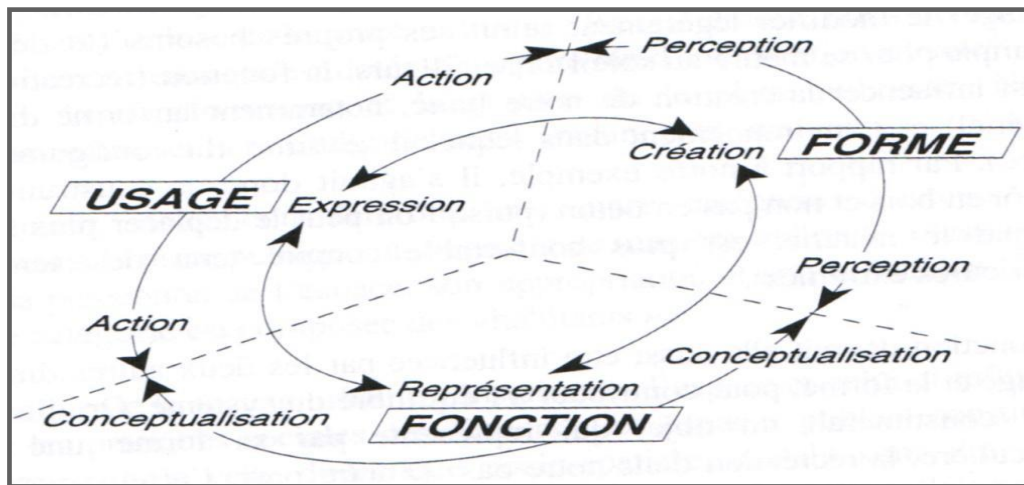


Fig. n°02 : Modèle d'analyse de la dynamique de la place publique urbaine.
Source : M. ZEPF, 1999.

Pour ZEPF (1999), les influences des trois dimensions se font à deux niveaux, comme le montre le modèle ci-dessus. Le premier niveau (cercle extérieur du modèle) relève trois couples de relation : où chaque dimension est à la fois émettrice et réceptrice d'influence par rapport aux deux autres dimensions.

- La fonction est associée à la fois de la dimension matérielle (forme) et la dimension usage (mentale), elle se repose selon les contraintes normatives qui lui sont liées;
- La forme est le support de la vie urbaine, elle peut déterminer ou modifier la fonction de l'espace ;

- L'usage peut avoir une influence sur la forme (une modification de la forme suivant l'appropriation de l'usager), et sur la fonction (par la modification de l'usage de cet espace).

La réciprocité des influences entre la fonction, la forme et l'usage intervient également à un deuxième niveau (cercle intérieur du modèle) :

- La fonction est intimement liée à la forme et les pratiques des usagers, elle est représentée par la forme attribuée à l'espace et par l'usage exercé de cet espace ;
- La forme est la création influencée d'une part par l'usage prévu de son appropriation et d'autre part par la fonction représentée à l'espace ;
- l'usage est l'expression de la forme et de la fonction de l'espace.

III.1.4. Des multitudes d'acteurs : Les acteurs des espaces publics sont une composante indispensable, tout individu, un groupe, une collectivité, ou organisation à des influences sur l'espace public soit positivement ou négativement. Chaque acteur a son propre rôle dans l'espace, Selon BASSAND (2001) : « *L'acteur développe des pratiques sociales et des représentations collectives ; On distingue quatre types d'acteurs qui agissent directement ou indirectement sur les espaces publics : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens (HUC) ».*

III.1.4.a. Les acteurs économiques : Il s'agit des acteurs qui sont des propriétaires fonciers ou entreprises, M. BASSAND et AL (2001) les considèrent comme les instigateurs premiers de leur dynamique.

III.1.4.b. Les acteurs politiques : Ces acteurs présentent un rôle très important dans la prise des décisions, ils ont le pouvoir de réagir sur les autres acteurs, M. BASSAND et AL (2001) souligne que : « *Les acteurs politiques jouent un rôle considérable positif ou négatif ».*

III.1.4.c. Les professionnels de l'espace : Les professionnels de l'espace sont les architectes, les ingénieurs, les paysagistes et les urbanistes qui ont une connaissance de l'urbain et de l'environnement. Ces acteurs professionnels dans différents spécialité jouent un rôle indispensable dans la création de l'espace public, ils sont proches aux acteurs politiques, économiques et usagers.

III.1.4.d. Les habitants-usagers-citoyens (HUC) : Ce type d'acteurs considéré comme le bénéficiaire de l'espace « *L'habitant est spécifique par le fait qu'il peut s'approprier l'espace dans lequel il vit, l'usager se distingue par l'utilisation qu'il fait*

des nombreux services et équipement public privés que lui offre la collectivité urbaine et que les professionnels de l'espace ont organisé pour lui, le citoyen se caractérise, d'une part, par son droit à contrôler la gestion politique du bien public de la collectivité urbaine et de son Etat nation et, d'autre part, par des devoirs correspondants, notamment payer des impôts » BASSAND (2006).

La réussite de l'espace public est liée à la manière de l'utiliser, selon STEIN (2003) : « *les habitants-usagers-citoyens (HUC) sont à la fois des « créateurs d'espaces » quand ils participent à la décision pour l'espace public et des « consommateurs d'espace » car ils l'approprient dans leurs cadre de vie,[...],ce sont leurs motivations qui mobilisent fréquemment d'autres acteurs, débouchant sur des actions concrètes ou, au contraire, entravant des projets».*

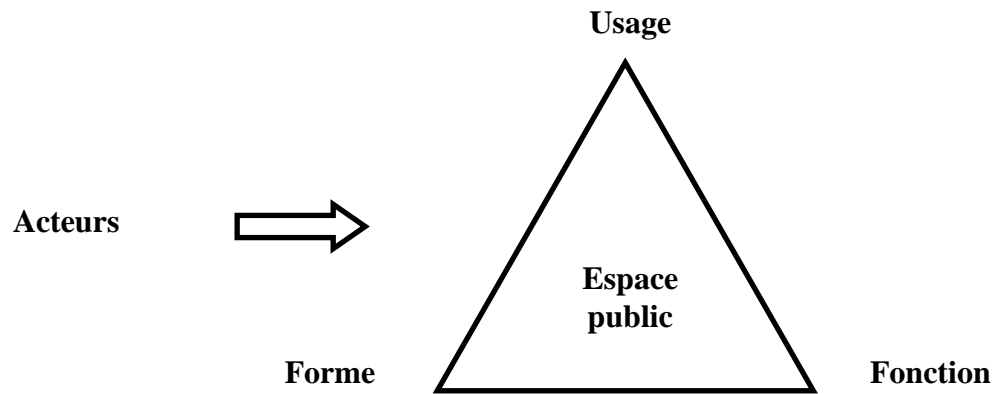


Fig. n° 03 : schéma illustrant le jeu entre acteurs et dimensions des espaces publics.
Source : Meier, 2014

III.2. LES DIMENSIONS SUBJECTIVES DE L'ESPACE PUBLIC:

L'espace public est considéré comme un support de la vie d'une ville, chaque espace se repose au rapport de l'individu à l'espace, ces lieux ne présentent pas seulement un cadre de vie, mais également, une dimension sensible, qui attache les individus à leur espace, plusieurs travaux sont intéressés aux rapports sensoriels, notamment avec les travaux de LYNCH, qui donne une autre vision de lire et concevoir l'espace. Selon A. FARIAS (2001) : « *La ville sera alors vécus et perçus selon le type de société et, partant, selon l'expérience codifiée des sens ».*

III.2.1. La lisibilité : Selon LYNCH (1971), « *l'attention de l'homme dans la ville se porte dans un premier temps sur la lisibilité de celle-ci ».* La lisibilité du paysage urbain doit être comprise comme « *la facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments*

et les organiser en un schéma cohérent » (LYNCH, 1971). La lisibilité « constitue une condition importante permettant à l'utilisateur de s'orienter dans un espace donné » (ZEPF, 1999). La simplicité et la clarté des codes utilisés sont essentielles. Selon Lynch cinq éléments spatiaux sont identifiés et décrits : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repères. D'après LYNCH (1971) : « Tout comme cette page imprimée est lisible si on peut la percevoir comme un canevas de symboles reconnaissables et liés entre eux, de même une ville lisible est celle dont les quartiers, les points de repère ou les voies sont facilement identifiables et aisément combinés en un schéma d'ensemble »

III.2.2. La visibilité : Une seconde dimension subjective des espaces publics est la visibilité. Cette dimension fait appel à la reconnaissance des espaces par de voir et d'être vu par tous. « *Les espaces publics sont les espaces du "visible" régis par un "droit de regard" et par un "droit de visite" qui les définissent comme des lieux de l'échange social, accessibles en permanence à des pratiques de coprésence régulées par des rituels d'exposition ou d'évitement » (DA CUNHA et KAISER, 2009).*

III.2.3. L'imagibilité : L'imagibilité permet une lecture claire de paysage de la ville et faciliter la perception à l'observateur. Selon LYNCH (1960) : « *L'imagibilité a pour but la capacité à provoquer une image chez l'individu et par là faciliter la création d'images mentales collectives ».*

III.2.4. La continuité : La ville se caractérise par une certaine continuité de ces composantes, cette continuité permet la liaison et l'accessibilité dans le tissu urbain, Qui assure l'homogénéité de la ville, « *L'espace public doit permettre de recoudre un tissu urbain fragmenté, de réunir des espaces hétérogènes, de rétablir une certaine continuité dans la trame urbaine» (A. GERMAIN, 2002).*

IV. LA RELATION INDIVIDU/ESPACE : PERCEPTIONS, REPRESENTATIONS ET APPROPRIATIONS DE L'ESPACE PUBLIC :

Afin de comprendre le lien entre l'individu et son environnement, ce domaine qui étudie les « *interrelations entre l'individu et son environnement physique et social » (MOSER, 2003), il est intéressant de se baser sur les notions de « perception », « représentation » et « appropriation ». L'espace public est une production d'un apprentissage, un comportement et des pratiques de l'utilisateur dans un espace du public.*

Selon MOSER (2003) : « *L'environnement, avec l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement créés par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu* ».

IV.1. De la perception à la représentation : L'espace est façonné par une société donnée agissant sur l'individu, qui en retour agit sur elle où l'homme s'adapte. La relation de l'homme à l'espace est intimement liée, elle repose sur trois opérations : la perception, la cognition et la représentation. Selon (LEVY et LUSSAULT, 2003), le processus perceptif constitue une « *activité à la fois sensorielle et cognitive par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure (son image mentale) du monde et de son expérience* ».

Selon FISCHER (1981) : « *Le processus de perception est ainsi un agent médiateur entre l'homme et l'environnement* », donc, la perception est un outil d'intermédiaire entre l'homme et l'objet, elle vise à simplifier et interpréter la donnée reçue, basant sur la réalité, comme le mentionne DA CUNHA (2006) : « *La perception est une opération psychologique. La perception est à une interprétation du sujet : la perception s'appuie sur le réel* ». Les aptitudes cognitives permettent à l'individu de comprendre son environnement dans lequel il évolue et ainsi lui attribuer une image mentale.

Les images mentales se construisent selon une logique à la fois individuelle (car conditionnées par le développement personnel) et collectives (car façonnées par les sociétés). En ce sens, LYNCH (1971) affirme que « *chaque individu crée et porte en lui sa propre image, mais il semble qu'il y ait une grande concordance entre les membres d'un même groupe* ». Ces images mentales se forment à travers une « *opération de va-et-vient* » (LYNCH, 1971) entre l'individu et son environnement au moyen de trois processus (LYNCH, 1960, cité par STEIN (2003) :

- L' « identification » (l'individu identifie un objet) ;
- La « structuration » (il le met en relation avec le reste de l'environnement) ;
- La « signification » (il lui donne un sens).

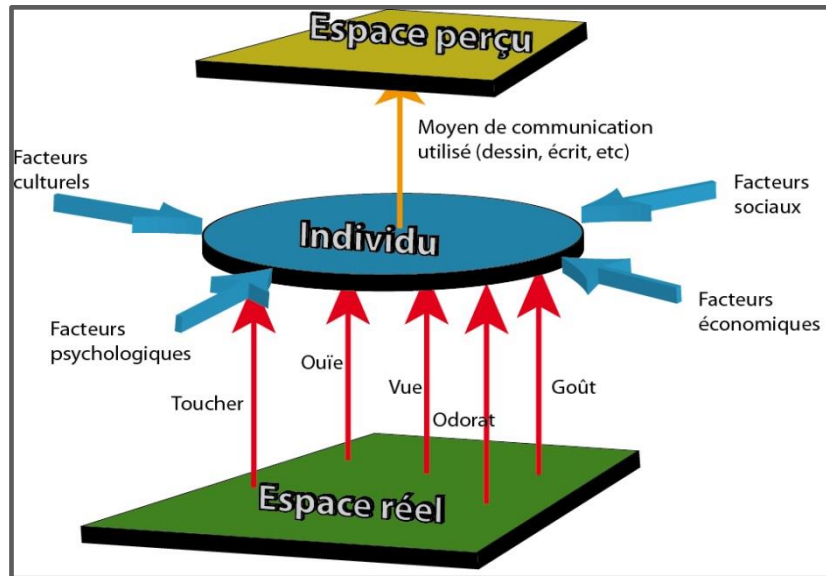


Fig. n° 04: Le schéma de perception de l'espace selon A. Bailly (1997).
 Source : <http://unt.unice.fr/>

BAILLY a expliqué l'interaction entre la réalité et la perception par un schéma simplifié, selon BAILLY (1997) que l'individu se construit une image mentale de la réalité grâce à plusieurs facteurs, cet acte montre est le rapport entre l'individu avec son environnement, Selon M. SCHOU MAKER (2005) : « *Toute démarche humaine repose sur des représentations* », De façon élémentaire, le *Petit Larousse* définit la représentation comme étant « l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe ».

La représentation spatiale est ainsi identifiée comme un processus d'élaboration mentale qui transforme la réalité perçue en image du réel, tout en lui accordant une signification particulière (DA CUNHA, 2006).

IV.2. De la signification à l'appropriation :

Le deuxième niveau est d'appréhender la manière dont l'individu s'approprie et s'explore de l'espace, il constitue tout un cadre de vie. Il s'agit ici d'appréhender la signification comme le confirme G. MOSER et K. WEISS (2003) : « *c'est à travers l'environnement dans lequel ils ont lieu, que les comportements acquièrent une signification* ». Dans la perspective de la relation individu / environnement, l'espace façonne les individus qui en retour le façonnent à leur manière. « *Cette relation constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète de ces individus*» (FISCHER, 1997).

L'espace ne se limite pas à l'appropriation matérielle, les lieux sont portés de significations liées aux représentations des usagers, Selon G. MOSER, K. WEISS (2003) : « *ce sont les différents modes de partage de cet environnement qui vont, autant que les aspects matériels, avoir une incidence sur les perceptions, les représentations, les émotions et les comportements de l'individu* ».

Chaque individu interprète et identifie ses sens et ses consciences dans son espace, afin de donner une signification à l'environnement qui nous entoure. « *L'être humain qui perçoit subit les déterminations multiples provenant de son affect, de ses attentes, des valeurs culturelles et des positions qui le caractérisent en tant qu'individu situé dans le temps et dans l'espace d'une société* » (DI MEO, 2003). La production de signification dépend aux émotions et les valeurs de l'individu envers son espace, il l'évalue et le valorise positivement ou négativement, « *Une « bonne image de son environnement » engendre un sentiment de « satisfaction émotionnelle », donne un cadre propice à la communication, à l'interprétation conceptuelle et à l'interaction, stimule chez les individus une attitude active dans la perception et dans la construction de cette image* » (RAULIN, 2007).

L'homme établit une relation avec son environnement par ses pratiques sociales qu'il y exerce, et ses identifications des lieux qu'il fréquente, « *L'appropriation de l'espace désigne l'ensemble des pratiques qui confèrent à un espace limité, les qualités d'un lieu personnel ou collectif. Cet ensemble de pratiques permet d'identifier le lieu ; ce lieu permet d'engendrer des pratiques(...) l'appropriation repose sur une symbolisation de la vie sociale qui s'effectue à travers l'habitat.* » (H. RAYMOND cité par P. SERFATY-GARZON, 2010). Cela permet d'évaluer et de mesurer les degrés de satisfaction ou d'attraction d'un individu vers son espace. Selon NASAR (1998) : « *les comportements pratiqués dans un espace donné sont issus d'une interaction permanente entre un milieu physique et un individu* ».

V. LES TYPES DES ESPACES PUBLICS :

Les espaces publics ont été classifiés selon différents auteurs. L'espace public comporte des espaces de circulation (rues, places, boulevards) ; des espaces verts (parcs, jardins publics, squares), Par ailleurs, d'autres chercheurs considèrent la classification des espaces publics sous un autre angle, celui du bâti comme les centres commerciaux, les gares et du non bâti comme les places publiques.

Selon C. LAMARCHE (1998), il existerait trois types d'espaces publics:

- Les espaces publics contraints : Ils forment les voies urbaines de communication réservées aux transports ;
- Les espaces publics relationnels : Les places, les esplanades, les voies piétonnes, les espaces d'échange et de communication et les espaces culturels et marchands qui constituent la mémoire de la ville et son tissu patrimonial ;
- Les espaces publics d'agrément : Ce sont en général, les espaces verts, le square, les parcs zoologique.

V.1. Les espaces publics contraints : ils sont constitués de différents types des voies urbaines :

V.1.1. La rue : La rue selon le dictionnaire Flammarion (2000) : du latin *ruga* « ride » : voie bordée, au moins en partie de maison, dans un bourg, un village ou une ville, et souvent identifiée par un nom. La définition de la rue dans un dictionnaire d'urbanisme ou plus simplement dans le Robert (2006) : la rue est une voie bordée de maison dans une agglomération, et c'est l'espace construit des façades qui permet de définir la rue.

D'autres définitions avancent que la rue est définie par ses limites, selon G. Perec, (1974) : « *L'alignement parallèle de deux séries d'immeubles détermine ce que l'on appelle une rue : la rue est un espace bordé, généralement sur ses deux plus longs côtés de maison ; la rue est ce qui sépare les maisons les unes des autres, et aussi ce qui permet d'aller d'une maison à l'autre, soit en longeant, soit en traversant la rue. De plus, la rue est ce qui permet de repérer les maisons* ». Selon PIZZORNI, (1997) : « *la rue est un vide délimité par du bâti* ».

« *La rue ne peut pas se réduire à la gestion des flux et se résoudre dans des équations empruntées directement à la mécanique des fluides. La rue n'est pas un fleuve automobile encombré de piétons. Elle est aussi et surtout un bien en partage et, en ce sens, un bien commun* » (TOUSSAINT et ZIMMERMANN, 1998).

Selon LUSSAULT et LEVY (2003) : « *Depuis qu'il y a des villes, il y a des rues* ». À travers cet énoncé, Lussault et Lévy démontrent combien la ville et la rue sont nécessaires l'une à l'autre. Selon F. CHOAY et P. MERLIN (2010), la rue est « *un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents* ». La rue reste un élément central, où se développent un grand nombre de pratiques et d'activités sociales, et est un lieu principal de vie social et l'un des éléments structurant de la ville.

V.1.2. Le boulevard : Selon le dictionnaire LAROUSSE (2014) : « *c'est une large voie de communication urbaine établie dans les villes sur l'emplacement des anciens remparts* ».

« *C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, et sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts* » (R. ALLAIN, 2004).

V.1.3. Les voies urbaines : Selon Dictionnaire LE ROBERT (2006) : du latin « Via » et « urbanus » qui signifie voie de ville, c'est un espace à parcourir pour aller quelque part. « *D'une manière générale, la voie publique est tout espace du domaine public destiné à la circulation dans les villes, partie d'une route de la largeur d'un véhicule, route à trois, quatre voies* » (F. SAHLI, 2009).

V.1.4. Avenue : Selon le Robert (2006) : « *l'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenire). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château* ».

Selon le dictionnaire LAROUSSE (2008) : « *l'avenue est une large voie urbaine généralement rectiligne et plantée d'arbre conduisant à un bâtiment officiel* ». D'après F. CHOAY (2000) « *une création de l'âge classique qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines et se trouve connotée par l'apparat* », d'après lui aussi, « *ce n'est qu'au XIXe siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès* ».

V.1.5. Passage : Du latin "passus" qui signifie l'action de traverser un espace. Selon LE ROBERT (2006) : « *En 1835, le passage prend une autre signification. Il devient une petite rue interdite aux voitures, généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères* ».

V.2. Les espaces publics relationnels : Ils sont composés de :

V.2.1. La place publique : Selon G. FUSCO (2008) : « *la place est un espace public particulier : visuellement enfermée entre les bâtiments, essentiellement (mais pas exclusivement) minérale, son étendue surfacique l'emporte sur ses dimensions linéaires. La place est ainsi un lieu de circulation, mais surtout un espace public dédié au stationnement des piétons. De ce fait, la place est également une scène idéale pour*

les manifestations publiques et mouvements de contestation sociale, trouvent tous sur la place une localisation privilégiée ».

V.2.2. La placette: Si elle est de petite superficie, elle portera plutôt le diminutif de place, elle est généralement le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie, fortuit ou voulu, elle est souvent associée à un carrefour.

V.2.3. La place marchande, le marché : Le marché provient du latin « Mercatus » qui signifie marchandise. Selon Le Robert (2006) : « *Lieu ou se tient une réunion périodique de marchandises de denrées alimentaires et de marchandises d'usage courant* ».

Selon V. BALTARD (1873) : « *Dans le temps ancien, chez les Grecs et les Romains, les marchés n'étaient pas seulement des centres d'approvisionnement pour les cités, c'étaient aussi des lieux de réunion où les affaires publiques et privées se traitaient entre les citoyens, l'Agora des Grecs et le Forum des Romains avaient cette double destination* »

V.2.4. La promenade publique : Elle est vue comme un espace public parfois planté de quinconces, d'accès restreint aux véhicules. Elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales. (B. GAUTHIEZ, 2003), on distingue :

V.2.4.a. L'avenue-promenade : Avenue accompagnée de jardins de part et d'autre de la chaussée.

V.2.4.b. La cour : Selon le dictionnaire Larousse (2004), vient de mots latins « Cohors-artis », la cour est un coin fermé, c'est un espace découvert, entouré de murs ou de bâtiment, fait partie d'une habitation, d'un édifice administratif scolaire, qui souvent s'ordonne d'elle.

V.2.4.c. Le mail : Selon l'encyclopédie (2010), un mail, est une large voie plantée d'arbres souvent réservée aux piétons. Ce terme provient d'une reconversion du terrain propre au jeu de mail (ancêtre du golf et du croquet en voie publique).

V.3. Les espaces publics d'agrément :

V.3.1. L'espace vert : Selon B. DESERT (1980) : « *les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citadins, à un attrait croissant de la nature* ». Le terme « espace vert » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière française de 1967 (art: 01) qui définit comme une surface réservée aux parcs et aux jardins dans la zone urbaine.

V.3.2. L'esplanade : c'est un terme qui dérive de l'italien "*spianare*" qui signifie (aplanir). L'esplanade est « un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs», Dictionnaire Le Robert (2006).

Selon B. GAUTHIES (2003) : « *L'esplanade est également une vaste place couverte parfois attenante à un grand édifice, souvent planté de quinconces d'où la vue est parfois dégradée sur le passage qu'elle domine* ».

V.3.3. Le square : C'est un mot anglais signifiant carré. D'après Le Robert (2006): « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* ». D'après P. MERLIN et F. CHOAY (2000) : « *Le square est un petit jardin de dimensions réduites, il peut entourer par un édifice* ».

V.3.4. Le parc : C'est un jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions (B. GAUTHIEZ, 2003).

D'après P. MERLIN et F. CHOAY (2000) : « *c'est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grandes dimensions* ».

V.3.5. Le jardin public : La notion du jardin public n'apparaît qu'au (XIX^{ème} siècle). Thématique, selon le Robert (2006), C'est un mot du Grec « *theinatikos*», qui se construit selon des thèmes. C'est un espace vert généralement enclos, accessible au public.

D'après P. MERLI et F. CHOAY (2000) le jardin public est un : « *espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* ».

VI. LE ROLE DES ESPACES PUBLICS DANS LA VILLE:

Les espaces publics ont un rôle central pour la ville. Selon BASSAND (2001) : « *les espaces publics constituent l'image de marque de la ville et jouent le rôle de carte de visite* », l'espace public joue différents rôle comme suit :

VI.1. Un élément structurant la ville : Pour rendre la ville agréable, il faut redonner aux espaces publics leur rôle structurant, l'espace public n'est pas un simple vide, selon F.Z. KRIBECHE (2010) : « *il assume la continuité des constructions, étant un espace continu, structurant, et ordonnance des constructions qui constituent l'espace urbain, donc générateur de ville* ».

VI.2. Un lieu de cohésion sociale : Il est important de signaler que les espaces publics sont par excellence les lieux d'expression et de mixité sociale, « *L'espace public est aussi un facteur fondamental de cohésion sociale, dans la mesure où il est dédié à la communauté. Il s'agit d'un espace de médiation des rapports humains, lieu de rencontre et d'interactions sociales. Il s'agit d'un espace de mixité : Mixité sociale grâce à l'égal accès de tous à l'espace public et mixité des usages par la diversité des activités que chacun est libre d'y mener dans les limites de ce qu'autorise la loi* ». (P. MERLIN et F. CHOAY, 1964).

VI.3. Un lieu de communication, de mise en scène de collectivité : La ville est l'ensemble de multitudes entités urbaine constitutifs, l'espace public est l'un de ces entités, il est le lieu où s'y déroulant l'échange, la communication et des pratiques de la vie sociale. Il accueille un ensemble et une diversité des activités sociale qui interprète la nature de l'espace public, dont l'utilisateur partage sa personne et ses intentions avec les individus, selon GOFFMAN (1973) : « *Les espaces publics sont également des lieux de mise en scène et d'action* ».

VII. LES ENJEUX DES ESPACES PUBLICS :

Dans le Petit Robert (2010), un enjeu est constitué par « *l'argent que l'on met en jeu en commençant la partie et qui doit revenir au gagnant. Par extension, c'est ce que l'on peut perdre ou gagner dans une compétition, une entreprise* ». Selon BASSAND (2001), on distingue quatre enjeux spécifiques aux espaces publics:

- l'enjeu de mobilité qui implique accessibilité à tout l'urbain à tous les citoyens ;
- l'enjeu des usages civils, festifs et culturels, commerciaux plus ou moins réguliers ;
- l'enjeu de sociabilité qui signifie que tous les citoyens peuvent selon des modalités diverses rencontrer tous les autres citoyens ;
- l'enjeu d'identité.

Chaque espace public présente ses propres enjeux, BASSAND (2001) illustre l'importance de considérer l'espace public comme un ensemble de relations.

VII.1. L'enjeu de mobilité : La mobilité est l'un des fonctions essentielle de l'espace public, elle présente comme un support de stationnement et de déplacement dans la ville, la mobilité est un facteur très important dans l'évaluation de qualité de l'espace public, selon M. BASSAND (2001) : « *la mobilité des personnes et des biens, entre les quartiers, les collectivités urbaines, les sociétés, devient un enjeu central qui correspond à l'échange et à la communication et donc la construction du lien social* ».

VII.2. L'enjeu des usages civils : Les usages est l'un des enjeux fondamentaux dans l'espace public. Il existe différents types des usages ; réguliers (qui se reflètent régulièrement sur les espaces publics). Et éphémères, lorsque les usages sont liés aux temporalités des saisons, aux événements commerciaux et des festifs, selon ZEPF, (1999) : « *L'espace public permet d'accueillir les diverses pratiques sociales des usagers* ».

VII.3. L'enjeu de la sociabilité : Les espaces publics sont les lieux de rencontre, ils offrent un cadre de vie qui maintenir le lien social, cette sociabilité peut prendre des différents formes direct ou indirecte selon le degré d'intensité entre les individus, selon STEIN (2003) : « *à travers un ensemble de dynamiques souvent fluides, spontanées ou a-structurelles, prenant parfois des formes infimes : côtoiements, frôlements, regards furtifs ou appuyés, clins d'œil, échanges de salutations, d'excuses, demandes de renseignements et d'informations* ».

VII.4. L'enjeu de l'identité : Tous ces enjeux précédentes (les enjeux de mobilité, d'usages publics, de sociabilité) permettent aux habitants de créer leur identité. L'enjeu identitaire est donc énorme, les habitants peuvent se construire leur propre identité, selon M. BASSAND et D. JOYE (2001) : « *les citoyens partagent la même identité, la cohésion de la collectivité* ».

VIII. LES COMPOSANTES DE L'ESPACE PUBLIC :

Chaque espace public constitué son propre image à l'aide d'ensemble des éléments, M. SABLET (1991) préfère le mot « composant urbain » qui serait un « *outil d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres permet de mettre en scène cet espace* ». Ces composantes permettent de créer un paysage pour la ville et une atmosphère de connexion entre les individus, l'espace et la nature. Selon Encyclopédie (2014) : « *L'aménagement signifie l'ensemble des techniques permettant de modifier et d'améliorer les objets publics ou privés comme une route, un rond-point, un arrêt de bus, un jardin etc* ». J.Y.TOUSSAINT, M.ZIMMERMANN, (2001) souligne que les composantes urbain sont indispensables dans un espace public, « elles intéressent les matériaux utilisés, les végétaux, les mobiliers ainsi le choix de revêtement de sol ». Selon LYNCH (1982): « *le paysage public se compose d'une infinité de combinaisons de ces éléments:(corbeilles à papier, et à divers déchets recyclables ou pas, renforcements de portes, corniches, fontaines, trottoirs, toilettes publiques, abris, arcades, kiosques à journaux, ... etc*».

À cet effet il est important de citer ces composantes:

VIII.1. Le mobilier urbain : D'après l'encyclopédie (2012) : « *le mobilier urbain est, selon une expression contemporaine, une notion englobant tous les objets qui sont installés dans l'espace public d'une ville pour répondre aux besoins des usagers* ».

Le mobilier urbain ne possède pas seulement comme un élément décoratif, mais également, un outil technique et fonctionnel dans l'espace public. Il se caractérise par des catégories du mobilier urbain.

VIII.1.1. Les fonctions du mobilier urbain : Le mobilier urbain permet de servir plusieurs fonctions à l'espace public d'animer, de guider et de sécuriser, d'assurer des services (information, propreté) ou de résoudre des problèmes (stationnement anarchique), et de garder la propreté et hygiène (corbeilles, sanisettes).

VIII.1.2. Les type de mobilier urbain : il a plusieurs types de mobilier urbain :

VIII.1.2.a. Mobilier d'accueil et de confort : tel que les bancs, les tables.

- Le banc public : Un banc public est un banc installé dans un endroit public, selon le dictionnaire le Robert (2014) : « *Long siège, avec ou sans dossier, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir à la fois. Halte de repos* ».



Fig. n° 05: les bancs publics de la place Hafencity. Germany
Source: <http://www.architonic.com/>

VIII.1.2.b. Mobilier pour l'éclairage public : L'éclairage ne doit pas être uniquement fonctionnel mais il doit participer à la qualité du paysage diurne et nocturne. L'éclairage public assume l'objectif d'une ville plus sûre et plus embellir, donc l'éclairage public est devenu un outil indispensable et mise en valeur dans l'espace public. Selon M. SABLET (1988), l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques ;
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités) ;
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.) ;
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs ;

- La clarté des zones de conflits.



Fig. n° 06 : l'éclairage public dans la Place CAAC,
Source : <http://lepamphlet.com/>

VIII.1.2.c. Le mobilier urbain relatif à l'hygiène et à la propreté :

-La poubelle publique : D'après le dictionnaire Larousse (2009), une poubelle est « *un récipient destiné à recevoir les déchets* ». Elles se distinguent par leur forme : boîte, caisse, cylindre et peuvent être conçues en bois, en acier, en aluminium, en fonte, en plastique, en béton... ou en un mélange de ces différentes matières, il existe plusieurs modèles.



Fig. 07 : Poubelle design en acier.



Fig. n° 08 : Poubelle et banc assortis en bois et métal
Source : guide de la définition et des bons usages des matériaux de revêtement et du petit mobilier à l'espace public, 2011.

-La toilette publique : Le mot « *toilette* » désigne l'appareil sanitaire, autrefois appelé « *siège d'aisance* » (Encyclopédie, 2010). Les formes des toilettes publiques varient selon les pays et les cultures.



Fig. n° 09 : une toilette publique
Source : <http://www.toilettes-mps.com/>

VIII.1.2.d. Mobilier lié aux transports (Atribus, stationnement vélo) :

-Les abris bus et range-vélo: Un lieu permettant de se protéger d'éléments extérieurs (pluie, vent...). L'aire d'attente des voyageurs. Les abris destinés aux usagers des transports en communs. Les abris moto permettent de stationner vélo ou moto. Les abris de stationnement doivent être visibles, confortables et sécurisées.



Fig. n° 10 : Les abris bus avec climatisation. Dubai
Source : <http://bienvenu-a-dubai.webnode.fr/>



Fig. n° 11: un abri pour vélos
Source : <http://www.leuromag.fr/>

VIII.1.2.e. Mobilier de vente et d'accueil :

-Le kiosque : Est un petit abri installé sur un espace public, principalement à usage festif (musique, chant), « *En architecture, le vocable désigne toute structure portante suffisamment ouverte pour offrir un dispositif panoptique, au moins provisoire. Ainsi la partie centrale en corniche du chapiteau d'un cirque à mât unique prend cette dénomination technique* ». (Encyclopédie, 2015).



Fig. n° 12: Le Kiosque à musique situé Place Foch. Fig. n° 13 : Le kiosque de place sur chantereine
Source : <http://home.nordnet.fr/> Source : <http://www.marne-chantereine.fr/>

-L'horloge publique : Un Appareil de grande dimension situé dans les lieux publics pour indiquer l'heure. Il est muni d'un cadran et généralement d'une sonnerie marquant les heures.



Fig. n°14 : Une photo de l'horloge de la place publique, au coin des rues du Sud et Albert
Source : wikimedia.org/.

VIII.1.2.f. Mobilier de communication (cabines téléphoniques, boîtes à lettres) :

-Le cabinet téléphonique: La cabine téléphonique est un édifice situé sur l'espace public, Sa fonction est de permettre d'émettre des communications.

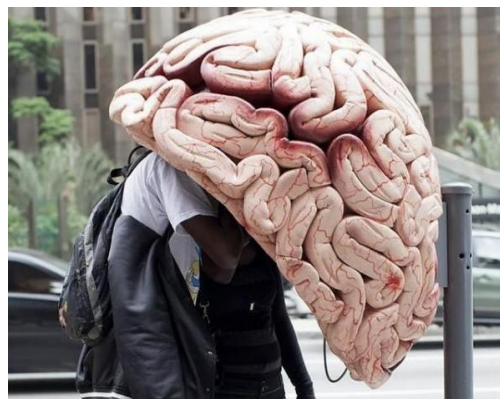


Fig. n°15: Une cabine téléphonique à Londres Fig. n°16: Cabine téléphonique sous forme "cerveau"
Source : <http://www.linternaute.com/> Source : <http://www.paperblog.fr/>

-La Signalisation : Selon le Groupe M. ELOULFA (2010) : « *La signalisation désigne l'ensemble des signaux destinés à informer, diriger, ou à servir d'avertissement dans les bâtiments, sur les routes* ».

Selon A. MICHAUD (2004) : « *La notion de signalisation est constituée de tout élément qui concourt à améliorer l'orientation générale d'une personne dans l'environnement physique. La signalisation doit donc permettre de savoir où l'on va dans l'espace, d'en saisir les repères, d'aider au sentiment de contrôle et de trouver efficacement de l'aide. Elle contribue directement à la sécurité* ». Elle doit être uniforme, claire et apparente.



Fig. n° 17 : Panneaux publicitaires à Grenoble
Source : <http://www.lepoint.fr/>



Fig. n° 18 : un panneau numérique au pied de la tour
Source : <http://defense-92.fr/>

VIII.1.2.g. La végétation urbaine : La présence de la végétation est primordiale dans l'espace public, elle assure plusieurs rôles dans la ville, selon N. BLANC (2008) : « *Le végétal est à la croisée d'enjeux multiples [...], un premier type de végétation est mis en place par les habitants sur leurs balcons ou bords des fenêtres visible depuis l'espace public, « la végétation de proximité ». Un deuxième type est la végétation « institutionnelle ». L'implantation du végétal, à l'initiative d'institutions (municipalités ou bailleurs), s'insère dans des opérations d'aménagement et s'inscrit dans une pensée de l'espace public urbain* », D. DOUARD (2011) souligne que : « *Le végétal a un rôle plus large sur la santé, le social, l'environnement* ».



Fig ; n° 19 :Fragments de vert dans la ville. Fig. n° 20 : Place occitane, intégrant de la végétation.
Source : <http://lepamphlet.com/>Source cahier de l'espace public, Toulouse, 2008

VIII.1.2.h. Présence de L'eau : Elle est intimement liée à la végétation, sa présence joue un rôle primordial dans la qualité du végétal, elle permet de créer une fraîcheur d'air dans l'espace public et de créer un environnement sain et paysage beau et remarquable. L'eau pluviale dans les espaces publics sera aussi prise en considération dans les projets d'aménagement.

Selon R. AUZELLE (2012) : « *Les fontaines publiques ont pour vocation de fournir gratuitement l'eau potable aux citoyens; à travers les époques, elles ont fait l'objet d'implantations très diverses sur la place publique, dans des parcs, adossée à des bâtiments et donnent aussi l'occasion d'exprimer un art monumental* ».



Fig. n° 21 : Fontaine des tritons
Source : <http://www.heduin.com/>



Fig. n° 22 : Jardin d'essai d'Alger
Source : <http://www.algerie-focus.com/>

VIII.1.2.i. L'art urbain : L'art urbain, ou « street art », est un mouvement artistique contemporain. « *Il regroupe toutes les formes d'art réalisées dans la rue, ou dans des endroits publics, et englobe diverses techniques telles que le graffiti, la réclame, le pochoir, la mosaïque, les stickers, l'affichage. C'est principalement un art éphémère vu par un très grand public* ». (ENCYCLOPEDIE, 2015).

Selon A. PIROUD (2003) : « *La ville est source d'images, de formes, de mouvements et, par extension, d'idées; alors tous les jours, tel un colporteur d'espace, j'arpente les trottoirs, la rue, le pavé. À pied, à vélo, en bus, en skate ou en auto, je déplace mon corps et mon regard d'un bout à l'autre de la cité. Cette ville dans tous ses états représente pour moi le lieu idéal d'inspiration et de création. La ville est devenue mon propre atelier* ». Selon A. KAPROW(2006) : « *L'art s'est déplacé de l'objet spécialisé en galerie vers l'environnement urbain réel* ». La place publique a été toujours un lieu de création artistique et une scène d'exposition d'art, précise J. BLAISE (2015) : « *De nombreuses initiatives existent déjà pour favoriser la culture dans l'espace public* ».

VIII.1.2.j. Aménagements pour personnes en difficulté, (handicapés / personnes âgées/personnes à mobilité réduite) : Selon L-P. GROSBOIS (2008) : « *Une personne handicapée dans un aménagement accessible est une personne valide, et une personne*

Selon DE SABLET(1991) : « *Un certain nombre d'aménagements peuvent rendre la vie plus facile aux handicapés, et bien souvent aux autres* ».

CONCLUSION

L'espace public constitue le point de départ pour penser et concevoir la ville. Les espaces publics se caractérisent par trois principales composantes : la forme, la fonction et l'usage, ces trois composantes de l'espace public sont indépendamment les unes aux autres. Le bon fonctionnement de ces composantes ainsi qu'une série d'acteurs (professionnels, économiques et politiques) influent directement ou indirectement sur l'espace public, ce système permet de proposer un espace public de qualité. « *Il s'agit d'un système où les formes doivent être analysées dans leurs relations avec les fonctions qu'elles accueillent (quoi ?), et les usages (par qui ?), qui leur attribuent un sens* » (DA CUNHA, 2012).

Ce chapitre s'intéresse aussi à la relation qui existe entre l'individu et l'espace public, et le comportement de l'individu dans ce même espace, pour penser sur la manière dont les individus perçoivent et conçoivent l'espace qu'ils approprient. Nous avons décortiqué l'espace public dans un ordre de comprendre ses dimensions, ses acteurs, ses types, son rôle, ses enjeux et ses composantes, afin d'obtenir comment agit un espace public de qualité.

Après avoir présenté l'espace public dans sa globalité, le chapitre suivant est consacré aux places et placettes, dont l'objectif est de focaliser le domaine de recherche sur les espaces publics.



Chapitre II : LES PLACES ET PLACETTES

« Parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel ».

D. MANGIN, P. PANERAI, (2009)

INTRODUCTION :

Cette recherche a pour objet d'étudier les espaces publics, et plus particulièrement les places et placettes. C'est pourquoi, il est judicieux d'approfondir les connaissances qui traitent la place publique. Qu'est la place publique, selon F. MELCHIOR (2007) : « *la place publique est sans aucun doute l'un des espaces publics primordiaux d'une ville* ». Ce lieu est un vide nécessaire au tissu urbain qui permet à la fois de faire respirer la ville et de créer un paysage adapté aux individus. La place est destinée à la vie publique et à apporter la rencontre propice avec autrui, aux rendez-vous, aux petits et grands rassemblements, à la discussion, au jeu, ou à la restauration. A cet effet, la place est également représentée comme une scène ouverte à la vie de la société, selon G. FUSCO (2012) : « *visuellement enfermée entre les bâtiments, essentiellement (mais pas exclusivement) minérale, son étendue surfacique l'emporte sur ses dimensions linéaires. La place est ainsi un lieu de circulation, mais surtout un espace public dédié au stationnement des piétons* »

Ce chapitre explore les places et placettes dont l'objectif permettant de comprendre cette entité et ses différents rôles qu'elles ont joués dans l'histoire, d'identifier les tendances actuelles pour son aménagement, comprendre ses composantes, ses types, ses enjeux et ses aspects. Selon Hubert TONKA(1996) : «*Concevoir la place, c'est faire de la place*».

I. ORIGINE DU CONCEPT DE LA PLACE PUBLIQUE :

Pour BERTRAND et LISTOWSKI (1984), la place est : « *un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues de la ville. Ils continuent en affirmant qu'ils sont aussi un endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés* ».

Selon U. RAYMOND (1985) définit la place comme : « *une désignation moderne équivalent à agora chez les grecs et à forum chez les romains*». Pour lui, « *Le mot « Square » outre qu'il limite la forme à un rectangle, exprime quelque chose de tout à fait différent. Le mot français « Place » est plus général et l'on n'a pas en anglais le mot exactement équivalent à celui-là, il a encore l'avantage d'être milieu que « Piazza » en italien et « Platz » en allemand* ».

Selon A.F. TEDJARI (2000), le mot « place » trouve son équivalent dans le dictionnaire arabe :

- SAEH (الساحة) féminin de SAEHA définie comme endroit non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier. Nom dérivant du verbe « SAEH » (ساح) c'est à dire s'étendre, s'élargir.
- La « RAHBA » (الرحبة) dérivée du verbe « RAHABA » « ITASSAA » (اتسع).
- La « RAHBA » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis « TARAHOUB » (الترحب).
- Le « MRAH » (المراح) désigne le campement des caravanes, abritant les chameaux. Ce mot dérive du verbe « RAHA » (الراحة) marquer une pause, se détendre, se reposer.

Selon le dictionnaire français (2010) : « *Du mot latin « platea » et du grec ancien "plateia" qui signifie rue large ou place publique* », les places sont définies comme des lieux découverts généralement entourés de constructions. Selon le dictionnaire français art urbain (2006) : « *Elles se construisent soit par apports successifs, soit dans une composition unique* ».

Selon l'encyclopédique (2008) : Synonyme d'emplacement dans sa relation avec l'architecture et l'urbain, le mot « Place » se définit comme suit : « *lieu public, découvert qui est bordé de maisons et de monuments, la place du marché, la place Vendôme à Paris* ».

II. LA PLACE PUBLIQUE, ESPACE PUBLIC CLÉ DE LA VILLE :

La place publique présente le lieu de la vie collective des usagers et à l'usage de tous, elle est pris sa place dans l'organisation des sociétés humaines et leur histoire, elle permet le rassemblement, le séjour et la détente des individus, donc, la place publique est comme un générateur de la vie d'une société et d'une durabilité d'une ville, selon F. CHOAY et MERLIN (2000) : « *lieu public dans un espace découvert généralement entouré de constructions* ».

En tant qu'espace public, la place est par conséquent :

II.1 Un espace structurant de la ville : La place publique se situe dans un tissu urbain, Elle participe à l'organisation spatiale de la ville afin d'assurer la continuité entre les éléments bâtis, c'est un élément qui permet de respirer la ville par son aménagement et sa localisation dans le tissu urbain,

II.2. Un espace partagé et ouvert à tous : La place est un espace ouvert à l'ensemble des citoyens, elle est un espace de partage par excellence dans tous les moments. Elle est accessible à tous les individus.

II.3. Un espace d'appropriation par les individus: Souvent considéré comme une partie du domaine public affectée à l'usage de tous. Selon la sociologue et psychosociologue P. KOROSÉC-SERFATY (1988): « *Idéalement, la place est donc un lieu de rencontre policée. Ses normes d'usage sont celles d'un salon, c'est à-dire de l'endroit le plus 'public' d'une maison, où les citoyens viennent prendre part à une vie commune, dite publique essentiellement parce qu'elle se déroule sous le regard des autres, et avec les autres, mais sans vraiment s'y engager* ». Il s'agit de l'espace dédié au passage de stationnement des piétons à la détente ou au loisir.

II.4. Un lieu de représentation de la vie de la collectivité : Un élément constitutif de l'image de la ville par son aménagement, qui met souvent en scène l'identité culturelle ou paysagère de la ville. C'est aussi un lieu de représentation d'une dynamique de la ville : des interactions des individus entre eux, mais également des individus avec leur espace qu'ils s'approprient, R. KRIER (1975) voit la place comme : « *Le premier type d'espace urbain inventé par l'homme. Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettait un maximum de contrôle public dans l'espace interne et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, parce qu'elle minimisait la surface de front à protéger. Cette de regroupement autour d'une cour souvent chargée d'un contenu symbolique, fut choisie comme type de construction pour de nombreux lieux de cultes, agora, forum, cloître, cour de mosquée. L'invention de la maison à patio fait référence à cette disposition spatiale (l'atrium) : dans ce cas, les pièces ont été disposées autour d'une cour comme des maisons isolées autour d'une place.* ».

II.5. Un lieu d'interaction sociale : Elle s'agit d'un espace de médiation des rapports humains, lieu de rencontres et d'interactions sociales. C'est un espace de mixité des usages et aussi de diversité des activités que chacun est libre d'y mener. Pour l'Institut Français d'Architecture (1984) : « *Une place est à la fois un espace «convergent» et un espace «divergent». Elle est un espace « convergent », car elle représente un pôle attractif pour les habitants de la ville ou du quartier. Elle est un espace « divergent » du moment qu'elle a le pouvoir organisateur de structurer l'environnement urbain* ».

III. LA PLACE PUBLIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE :

Au cours des siècles, les villes se développent autour de la place, cette entité est nécessaire dans un système de tissu urbain. Depuis la date de l'Antiquité, l'origine de

la place est l'agora et le forum. Chaque époque interprète la place publique selon la culture et l'héritage de la société qui s'appropriant la place, elle n'est pas cessé de se modifier et leur rôle a évolué dans le temps. Selon C. SITTE (1918), il y voit que : « *les places publiques étaient une nécessité de premier ordre dans les civilisations grecques et romaines, à cause de leur rôle principal comme théâtre des principales scènes de la vie publique* ». Elle est marquée par trois grandes périodes :

III.1. La ville préindustrielle : un lieu d'identité sociale

III.1.1. L'Antiquité : espace de socialisation : Les premières apparitions d'assemblément se situent dans l'Antiquité avec l'émergence de l'agora grecque et du forum romain :

III.1.1.a. L'agora grecque :

L'agora, signifiant «*s'assembler*», «*se ressembler*» est tout d'abord un lieu où était définie l'édification des bâtiments publics d'entourage, réservée aux discussions et de débats entre les différents citoyens. Selon C.N. SCHULZ (1974) : « *les hommes s'y réunissaient pour participer à la vie sociale, économique et politique* ».

L'agora, était la place publique par excellence, la cité est organisée autour de lieux clés, dont l'agora était au milieu. Selon P. MERLIN et CHOAY : « *D'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions* ».

L'agora qui occupe le cœur de la ville, était aussi un lieu d'échange politique « *C'est le lieu de la délibération et de la gouvernance*» (TOUSSAINT, ZIMMERMANN, 2001). SAUVAGE (2001) décrit l'agora comme : « *elle s'impose comme le sanctuaire du commerce, de l'échange* ».

Devant un développement économique, l'agora était l'endroit de la vie commerciale. Selon le dictionnaire art urbain³ (2006) : « *L'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses. Elle se transforme pour devenir, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entourée de portiques supportant des galeries* ».

³http://www.arturbain.fr/arturbain/vocabulaire/francais/fiches/place_publicque_nouvelle_version/fiche_interactive/fiche.htm

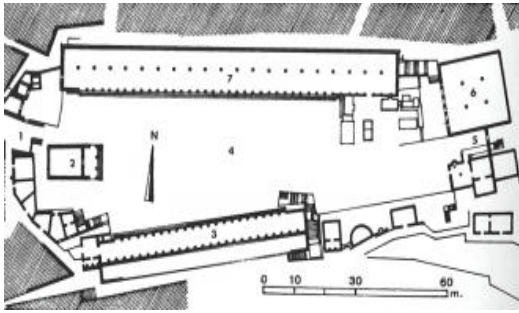


Fig. n°01 : Plan de l'agora.
Source : <http://www.dicat.unige.it/>

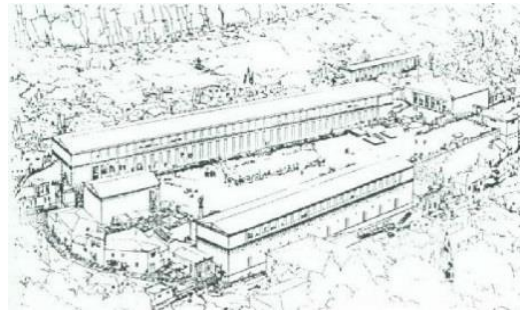


Fig. n°02: Vue d'ensemble de l'agora.
Source : M.J. BERTRAND et H. LISTOWSKI (1984)

III.1.1.b. Les forums de la cité Romaine:

Le Forum sous l'Empire romain, un grand espace rectangulaire, il est le résultat de l'intersection de deux (02) axes, le cardo (nord-sud) et le decumanus (est-ouest).

Par la suite, cette forme architecturale commémorative laissait place à la monumentalité, et il sera entouré par plusieurs édifices.

Selon le dictionnaire français, Le mot forum du latin, signifiant une place extérieure, un vaste espace dallé. Il était un lieu d'identité religieuse, culturelle et administrative. On peut distinguer :

- Le forum ouvert tel que le forum de Rome ou de Pompéi ;
- Le forum fermé tel que le forum de Timgad.

Le forum jouait un rôle important sur le plan économique où s'y déroulent les échanges commerciaux et aussi sur le plan social dont le forum était le lieu de la vie sociale, le lieu de discussion et de débats, des fêtes religieuses et des cirques. D'après C. SITTE (1918) : « *le forum est à la ville ce que l'atrium est à la demeure familiale : la pièce principale ordonnée avec soin et richement meublée* ».



Fig. n°03 : Le Forum Romain.
Source : <http://www.maquetteshistoriques.net>

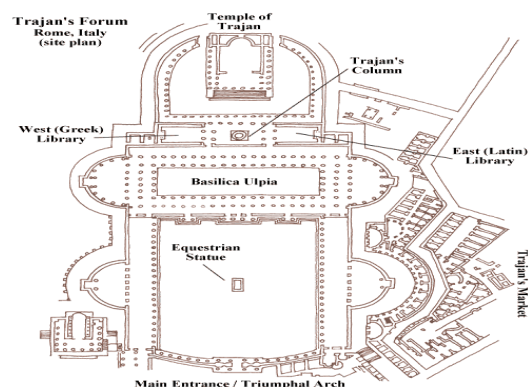


Fig. n°04 : Plan de forum Trajan.
Source : <http://www.utexas.edu/courses>

III.1.2. Le Moyen-âge : Un espace de la mixité sociale

III.1.2.a L'espace public de la ville médiévale :

Dans la ville médiévale du XII^{ème} siècle d'Europe centrale ou du nord, l'espace urbain naît spontanément sous l'action des causes économiques, le développement des villes du moyen âge s'est fait sans planification. « *Les premiers espaces publics des villes du Moyen âge naissent progressivement des lieux de transition et sur les interstices frontaliers. C'est le parvis de la cathédrale où se jouent les mystères. Ce sont les portes des villes qui deviennent des lieux d'échanges, de rencontres. Mais elles mettent à distance les plus pauvres, les malades, les étrangers. Mais les marchés sont sans doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics...* » (VOISIN, B. ZIMMERMANN, M. TOUSSAINT, 2001).

Selon le dictionnaire français art urbain (2006) : « *Cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des côtés* ». Malgré les événements socio-politiques de la ville et de la place de la ville médiévale, la place reste un édifice de caractère public et essentiellement un espace fermé.

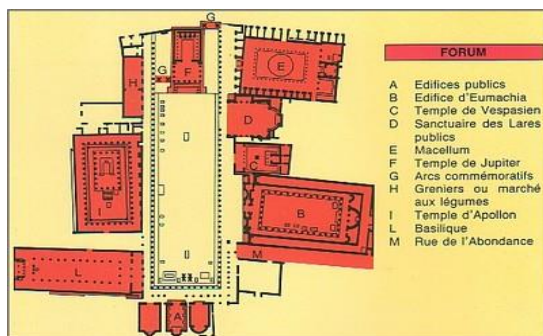


Fig. n° 05 : Plan de forum de Pompéi.
Source : <http://www.guidesvoyages.be/>



Fig. n°06 : la place de la ville Siena
Source : <http://www.poggiolaia.it/>

III.1.3. La Renaissance : la mise en valeur de l'espace

III.1.3.a. La place de la Renaissance :

Durant la Renaissance Européenne, époque charnière entre l'époque médiévale et l'époque moderne, selon le dictionnaire français art urbain (2006) : « *les places de la Renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor* ». Grande invention technique et conceptuelle de la Renaissance : la perspective monumentale, « *Le projet transforme l'appréhension technique et architecturale de la ville ; il met la ville en perspective* ». (TOUSSAINT et ZIMMERMANN, 2001).

Cette période de changements, la ville a connu des nouvelles réflexions dans la planification urbaine grâce à des règles scientifiques, et en même temps un nouvel esprit humaniste a placé l'être humain. Des paramètres sont pris en charge tels que la structure, la technique de construction, l'environnement, etc., « *La Renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics* ». (M. BERTRAND et H. LISTOWSKI, 1984).

Ces bouleversements aux niveaux des idées, matériaux et structure se répercuteront dans la conception de la place, les grandes places publiques sont réaménagées, donc l'espace public prend sa place comme une clé au sein de la ville. Selon C. SITTE (1918) : « *au Moyen-âge et pendant la Renaissance, les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique, et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient* ».

III.1.3.b. La place de la ville classique :

Cette période caractérisée par l'apparition des premiers parcs et jardins, ils deviennent des lieux de sociabilité. Selon VOISIN (2001) « *les jardins trouveront leur prolongement dans la multiplication des mails plantées et des promenades dans les villes du XVII^{ème} siècle* ».

Dans cette période, un nouveau type de place urbaine apparaît : les places royales disposent de la statue équestre du roi. « *Les places royales incarnent l'urbanisme du 17^{ème} siècle. Elles manifestent la puissance militaire du Roi, son règne et la subordination des institutions municipales [...] Elles accueillent les défilés militaires. Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires* » (M. BERTRAND et H. LISTOWSKI, 1984). Ces places royales sont conçues fermées sur elles-mêmes. Selon B. ZIMMERMANN, M. TOUSSAINT, (2001) : « *Les places publiques manifestent le règne et la puissance militaire du Roi* ».

III.2. La ville industrielle : désordre et crises

III.2.1. La place de l'ère Industrielle :

Le XIX^{ème} siècle est marqué par la révolution industrielle, cette période caractérisée par une accélération de développement économique à cause de développement des moyens de transport, et de réseau ferroviaire ainsi l'apparition des nouvelles outils de communications qui vont donner une nouvelle vision de l'urbanisme

futur. C'est là quantitativement, une grande période d'apparition des places, celles-ci caractérisées par des rues larges et droites reliées visuellement par des monuments. Ces places carrefours sont conçues dans le cadre de circulations, « *ces places ne sont que des nœuds monstrueux et un ramassis de tout ce qui est à la fois laid et peu pratique* » (C. SITTE, 1889).

III.3. La ville postindustrielle : Une ville saine

III.3.1. Première moitié du XX^{ème} siècle : La place Moderne (la ville fonctionnelle) :

Au début du XX^{ème} siècle, l'avènement du fonctionnalisme en architecture et urbanisme a apporté des grandes théories qui s'appuient sur la nécessité sanitaire et hygiéniste. La place devait baser de plus sur les normes de construction, et non sur le côté humain. Le 4^{ème} Congrès International d'Architecture Moderne en 1933 avec de nouvelles idées d'urbanisme et de règles de la ville, dont celles de la charte d'Athènes. R. KRIER (1975) confirme que : « *l'espace urbain n'a pas été défini dans la charte d'Athènes ; certes au cours des années soixante la réaction à la séparation très nette des fonctions urbaines fait sentir l'équilibre entre « le public » et « le privé » et trouble les centres villes qui entre-temps se sont transformés en riches centres commerciaux et administratifs déserts après la fermeture des magasins ; les nouveaux quartiers d'habitation à la périphérie des villes sont : des mornés ; cités dortoirs* ».

Dont les grands principes s'appuyant sur quatre fonctions principales : « habiter », « travailler », « circuler » et « se récréer », l'espace public urbain devenait un espace fonctionnel. La place a perdu sa raison d'existence et toute dimension (physique, sociale et symbolique).

III.3.2. Deuxième moitié du XX^{ème} siècle : Un espace de connexion et de mobilité

A partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, selon F. TOMAS (2002) : « *le changement réside dans la taille et la forme des bâtiments, et aussi dans la manière d'organiser et d'assembler les espaces publics* ». Autre facteur à considérer : la dominance de l'automobile. À cet effet, les espaces publics répondent à une seule fonction, la mobilité. « *La ville de seconde moitié du 20^{ème} siècle déborde sous la pression automobile, l'ordonnement de la ville est désormais celui de la circulation qui relie des espaces différenciés par leurs fonctions* » (B. VOISIN, 2001).

A partir des années 1960, après la critique de l'urbanisme progressiste et la question sur la monofonctionnalité, la place est revenue alors dans l'actualité.

III.4. La ville du XXI^{ème} siècle : de nouvelles visions

L'apparition de l'urbanisme moderne a créé deux types de places : une place symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles et l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces, entourée par des aires de stationnement.

R.-M. ANTONI (1980) : « *Depuis 1970, de nombreuses actions conjuguées de collectivités locales avec l'aide de l'État ont permis d'améliorer la fréquentation des places par les piétons* ». Dans les années quatre-vingts, l'urbanisme s'intéresse à la revalorisation et la requalification de la ville. La place publique reprenait en tant que support de l'histoire, et un élément patrimonial dans le tissu urbain. Et aussi dans les places des « villes nouvelles », on installe aussi de nombreuses œuvres d'art.

Les événements économiques influent aussi, surtout les crises et les chocs pétroliers des années quatre-vingts ont fait naître de nouvelles préoccupations environnementales. On se rend compte qu'un développement durable du territoire existait. Il s'agit aujourd'hui de valoriser l'espace urbain pour ramener les gens en ville durable et embellir.

III.5. Les places dans les villes traditionnelles arabes :

J.C. DAVID (2002) rappelait que : « *l'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo-musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert "public" complexe que constitue la Grande Mosquée* ».

La ville musulmane est marquée par un nombre réduit des espaces publics (la place, le boulevard et les jardins publics), car le tissu de la ville se base sur les tracés entre l'espace public et l'espace privé. L'espace public que constitue la mosquée était le centre de cette polarisation et le souk le long de quelques voies. « *En fait les espaces des villes traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et d'autre part une sphère du public ouverte au monde* » (J.C.DAVID, 2002).

« *L'unité de la culture arabe et de sa capacité à s'exprimer dans chaque lieu de manière particulière* » (PANERAI, 1989).

Le souk présentait l'un des principaux lieux traditionnels, c'est un héritage commun qui engendre la vie quotidienne des citoyens. « *Il aurait ainsi symbolisé l'ancrage spatial d'un ordre social et d'un modèle de l'échange économique et social en partie révolus* » (F.MERMIER, 2005).

D. POTTER (1968) considère le souk comme « *l'échantillon représentatif d'une société* » et de sa culture (matérielle et morale) ».

III.5.1. La place du marché :

« *Le souk est sans doute l'espace public par excellence : sa genèse, dans les villes du Moyen-Orient, est bien antérieure à l'islamisation de la région* ». (J.-C. DAVID, 2002). La place du marché (souk) est situé dans le centre de la ville, et le centre de rassemblements des individus, elle est le lieu des activités et d'échanges commerciaux par excellence et le partage des idées et d'information, elle présente comme un lieu de rencontre, un lieu d'attraction et de transaction, etc.



Fig. n° 07: La place du marché, morphologie, fonction et statut
Source : B. BENYOUCEF, (1991) ; I. KAUCHE, (2008).

III.5.2. La place de la mosquée : Un espace public qui est tributaire à la mosquée « *Chaque mosquée est attribuée à une Rahba* » (KHALFALLAH, B, 2007). Cette place est située entre l'espace sacré, la mosquée et le reste de la ville. Elle se caractérise par sa forme irrégulière.

La place de la mosquée (au centre spirituel du tissu urbain traditionnel)

- Vaste espace.
- Forme particulier irrégulier (résultat des cellules d'habitation).
- Domination de la mosquée.
- Aménagement (bornes, siège.etc).

- Espace de regroupement des fidèles.
- Extension de la mosquée.
- Espace masculin par excellence.

- Espace de statut public.

Fig. n°08: la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut
Source : B. BENYOUCEF, (1991) ; I. KAUCHE, (2008).

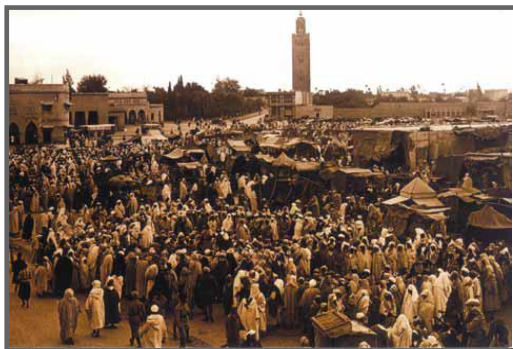


Fig. n° 09 : La place Jamâa El Fna
Source : Marrakech Mohamed Knidiri, 2008.

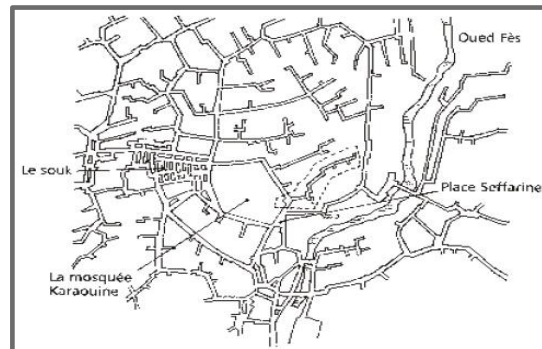


Fig. n° 10: La place la place Seffarine
Source : Climat et urbanisme, 2003

IV. LES PLACES ET PLACETTE DANS LES VILLES SAHARIENNES EN ALGERIE :

Le Sahara algérien, immensité désertique représentant **près de 80%** de la superficie globale du pays, près de 4/5 du territoire national et d'après le recensement de la population en 2008, plus de 3.7 millions d'habitants y habitent. Le paysage du Sahara est formé de regs (déserts de pierres) et d'ergs (massifs dunaires). On trouve des massifs montagneux (Le Hoggar). Des cours d'eau sont temporaires (les « oueds »). Selon BISSON (2003) : « *Le Sahara est l'essor de mobilité « terre d'accueil* » ».

Selon DEMANGEOT (1994) : « *C'est un espace marqué par l'aridité car il y tombe moins de 100 mm de pluie par an. L'amplitude thermique est importante : le jour, la température est torride, la nuit, elle est proche de 0°* ».

Ce vaste espace Saharien est tout d'abord une zone, un support physique qui est caractérisé par une histoire d'un peuple et des liens, d'échanges et des pratiques socio-spatiales. Selon le lieutenant-Colonel DAUMAS (1845) : « *Dans son ensemble, le Sahara présente sur un fond de sable, ici des montagnes, là des ravins ; ici des marais, là des mamelons ; ici des villes et des bourgades, là des tribus nomades dont les tentes en poil de chameau sont groupées comme des points noirs dans l'espace fauve* ».

IV.1. Le système oasien : l'eau, l'homme, l'habitat et la terre :

Du point de vue biologique, les oasis se présentent comme un système, un cycle des échanges entre hommes - plantes - animaux – terre qui maintient la présence de déchets organiques, et qui alimentent à leur tour la terre en composants utiles à sa fertilité. Selon le lieutenant-colonel DAUMAS (1845), le Sahara algérien : « *Fiafi, c'est l'oasis où la vie s'est retirée autour des sources et des puits, sous les palmiers et les arbres fruitiers, à l'abri du soleil et du choub (simoun)* ».



Fig. n° 11 : Le système oasien.



Fig. n° 12 : Le commerce transsaharien

Source : http://www.pseau.org/outils/ouvrages/cari_envie_d_oasis.pdf

Du VIII^{ème} au XIV^{ème} siècle, l'oasis est une zone d'escale obligatoire pour le trafic caravanier et pour le commerce en formant des routes stratégiques commerciales : « route de l'or » du Sahara au Sahel, « route de la soie » de la Chine aux rives de la Méditerranée. Selon CÔTE (2005) : « *Il fut en réalité, et pendant de longs siècles, un espace d'échange et de commerce fructueux* ».

IV.2. Structure et fonctionnement de l'Oasis :

A travers l'histoire, les oasis ont joué différentes fonctions dans le Sahara surtout en matière commerciale. L'oasis est donc : un « *lieu habité isolé dans un environnement aride ou plus généralement hostile dont la localisation est liée à la possibilité d'exploiter une ressource, notamment l'eau, pour la pratique de l'agriculture irriguée* » (LÉVY, LUSSAULT, 2003).



Fig. n° 13 : Les trafics caravaniers dans le Sahara.
Source : Rouen Retaille, 1966.

La plupart des chercheurs affirment que l’eau représente un facteur explicatif. Selon J. LÉVY et M. LUSSAULT (2003) : « l’eau ne saurait suffire ». A. BENSAAD (2005) conclut en affirmant que « l’eau n’est pas à la source de la vie au Sahara ». L’implantation des oasis au sein du Sahara en Algérie a été très bien expliquée par DUBOST (1992), selon lui la création de ces oasis ont deux causes principales :

- La découverte d’une ressource en eau accessible avec les moyens de l’époque ;
- La situation du lieu sur les routes trans-sahariennes.

L’implantation des oasis a pour objet de servir le commerce trans-saharien, Les pistes trans-sahariennes établissent des relations d’échange, non seulement commercial mais aussi social, qui implique une cohésion sociale du groupe humain oasisien. Selon CÔTE (2000) : « nœud dans un espace relationnel » et « non pas agro-système ».

IV.3. Les ksour, éléments de structure du système Oasisien :

R. CAPOT-REY (1953) donne la définition du mot ksar : « en principe le mot ksar désigne un lieu fortifié; on distingue dans l’agglomération le quartier entouré de murs de défense, appelé ksar ou casbah, qui constitue une sorte de réduit et le quartier ouvert ou souk, mais souvent le mot ksar s’applique à l’ensemble que le village possède ou non une enceinte ».

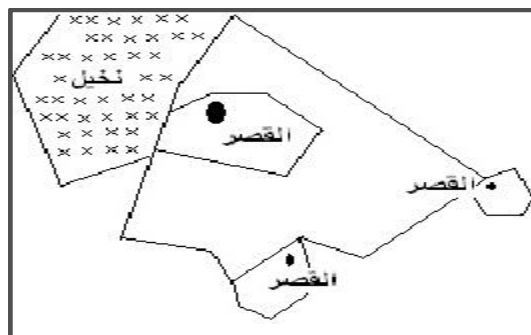


Fig. n° 14 : la localisation du Ksar.
Source : http://digiurbs.blogspot.com/2012/11/blog-post_3418.html

Les Ksour sont toujours situés sur des points de passage dont la nature du milieu physique (L'eau, le climat, la matière première disponible, la topographie de site), cette situation favorise les Ksour comme un ensemble protégé d'une muraille. À cet effet, les Ksour jouaient différents rôles loger les habitants, de servir des liens entre les habitants, ou de point de ravitaillement, ainsi que de lieu de refuge en cas de conflits entre tribus. Le Ksar est un espace de vie collective, habité par des populations sédentaires marquées par la solidité et la cohésion de ses membres attachés à la terre et la palmerais, et qui dispose des parties dédiées à la communauté.

Une intégration parfaite de Ksar avec le site donne une relation propice entre eux. À l'intérieur des ksour, cette organisation et hiérarchisation des espaces est très marquante, après avoir traversé l'entrée, les édifices collectifs et notamment la mosquée et les places qui sont parfois des lieux d'emplacement des marchés et autour desquels sont tracées les voies de circulation vers les espaces privés.

Le ksar est une unité politique où les chefs des familles dirigent cette administration, ces établissements humains nés sur les anciens axes de caravanes qui se développent par le transsaharien et les échanges commerciales.

Selon HENSENS (1966), les éléments constitutifs du village communautaire sont généralement :

- Des remparts bien hauts pour assurer la fonction de défense ;
- Une entrée en chicane ;
- Une organisation du plan de manière à créer une place fonctionnant comme lieu de forum, de communication et de relais avec l'extérieur ; en somme un espace distributeur d'autres espaces fonctionnels ;
- Une répartition des quartiers à partir de rues secondaires prenant naissance de la voie axiale ; c'est l'aspect urbain du tissu vernaculaire.



Fig. n° 15: Des remparts, Ksar Draa Timimoune. Fig. n° 16 : Une entrée en chicane Ksar kénadsa.
Source: <https://plus.google.com/+RaoufMohamedBouzerar/posts/bYSmA9AvsVo>. Source: URBAT(2014).

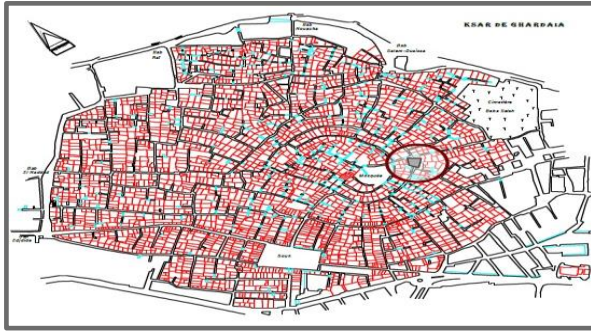


Fig. n° 17: Une organisation du Ksar Ghardaïa.
Source: étude de restauration : place Errahba, ksar Ghardaïa.2015.

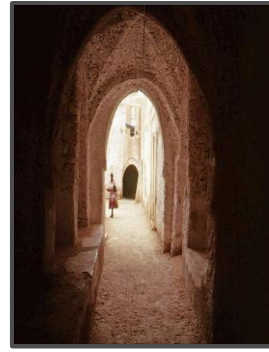


Fig. n°18: les ruelles ksar Ghardaïa
Source: <http://www.vitamedz.org>

IV.4. Les places et placettes comme élément clé de la vie communautaire :

Les places et placettes dans les Ksour présentent un ensemble de valeurs sociales déterminant la conception de l'espace et de l'architecture. C'est une mosaïque entre la nature et l'espace dont les habitants s'identifient, s'approprient, se relient et exploitent un lieu commun du tissu. « *C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, rectangulaire, bordée de galeries à portiques* » (B. BENYOUCEF, 1991).

Donc, Rahba⁴ (Djemâa) est un espace vital où se réunissait le conseil des anciens et peut prendre plusieurs formes différentes ; c'est le lieu de rencontre des habitants pour se reposer et discuter. C'était aussi le lieu privilégié pour le déroulement des cérémonies de mariage et un espace commercial.

La place publique est une composante indispensable du Ksar, elle est caractérisée par sa situation stratégique avec une propriété collective et son rôle ouvert commun entre les habitants, elle est en prolongement de la mosquée ou bien à l'intérieur de tissu.

IV.4.1. Le Ksar de Béni Abbés : Béni Abbés se situe à 225 km de la ville de Béchir. Le ksar de Béni Abbés se trouve au milieu de la palmeraie qui l'enveloppe de tous les côtés, il était entouré par une muraille qui était formée par les murs extérieurs. D'après BÉRENGER (1906) : « *Le Ksar de Béni Abbés, proprement dit est de construction plus ancienne, il a 150 ans d'existence, il est au milieu des palmiers et à 500 m environ de l'oued Saoura, son emplacement a été choisi, d'après les habitants, par l'imam de cette époque qui leur avait conseillé de se regrouper pour mieux se défendre* ».

⁴Rahba (Djemâa): mot utilisé pour désigner la place, chaque rahba prend le nom de son métier, comme rahbatElFahem (place des charbonniers) rahbat el haddadin (place des forgerons) rahbat el dabbaghin (marché des tanneurs)...etc.

La liaison avec l'extérieur du Ksar se fait par une seule porte à l'angle. D'après C. RAMES (1941), il décrit cette porte : « *La porte d'entrée du Ksar est située sous un immense auvent soutenu par de lourds piliers sans style, elle est précédée d'une petite place, c'est là que se tiennent les réunions, que se traitent les affaires* » ; par la suite trois autres portes furent ouvertes.

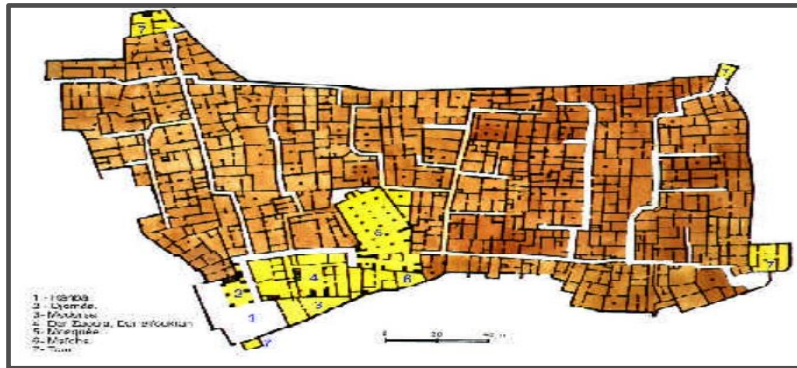


Fig. n° 19 : Ksar de Béni Abbés.

Source: Maïza Myriam, Maïza Younes, Benmohamed Tarek, 2012.

IV.4.1.a. La place de Ksar Béni Abbés : La place se trouve juste à l'entrée du Ksar. La Djemaa, où se réunissaient le conseil des anciens et les habitants, elle est aussi utilisée par les habitants lors des fêtes et des cérémonies religieuses. Ils l'utilisaient souvent comme un petit Souk et aussi pour les échanges commerciaux car Béni-Abbés est un point d'escale au sein des pistes transsahariennes du Moyen- Âge.

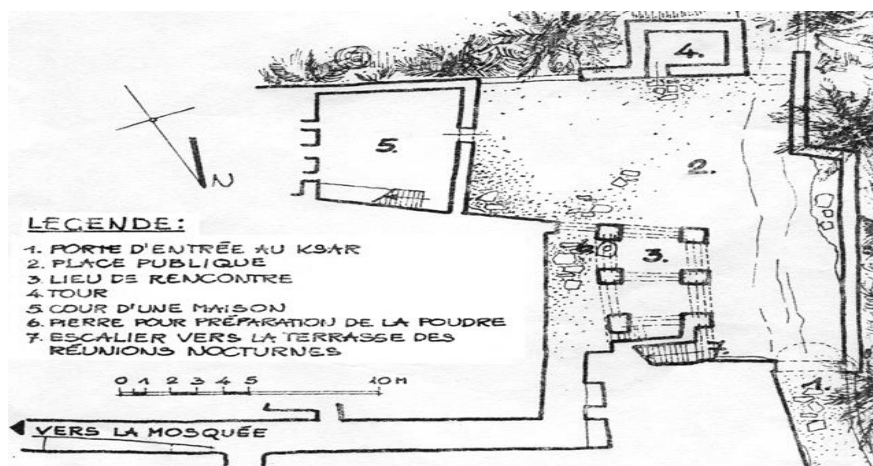


Fig. n° 20 : Place de djma'a à Béni Abbés.

Source : J. Bachminski et D. Grandet, 1985

IV.4.2. Les placettes de Ksar Taguit : Le Ksar de Taguit est entièrement entouré de murailles. Selon Office National du Tourisme ONT (2015) : « *Une agglomération traditionnelle de six ksour, autour d'une vaste palmeraie, Taguit est un véritable nid de verdure au bord de l'erg. Il est situé à 90 km au sud-est de Béchar, Trésor biologique,*

mais aussi patrimonial et architectural, avec ses maisons d'ocre nichées au cœur de l'oasis ; dominées par le ksar érigé, par souci de défense ».

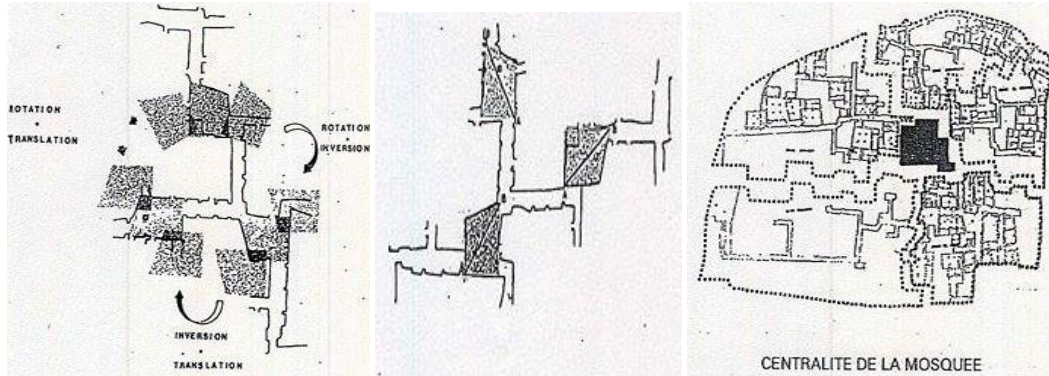


Fig. n° 21,22: les trois placettes de Taguit fig.n° 23 : centralité de la mosquée ksar de taguit
Source (fig. n° 21, 22, 23) : Magureb, architecture et urbanisme, 1990.

Le Ksar de Taguit est l'élément organisateur du tissu, sa centralité et sa taille jouent le rôle ordonnateur de tout cet organisme urbain. La mosquée est associée à trois placettes que l'on appelle Djemaa. Cette dernière est aussi le centre d'articulation de quatre Droub ou quartier de Ksar.

L'exemple du Ksar du Taguit montre le rapport rationnel entre les trois placettes constituant la Djemaa. Ces trois placettes sont identiques dans leur forme et leur dimension, ils se différencient par leur position, inversion, rotation et translation qui ont été utilisées dans leur conception.

IV.4.3. Les placettes de Ksar de Chetma, Biskra : Le ksar de Chetma se situe sur un point haut naturel. Il est constitué de deux placettes, selon S. MAZOUZ (2005) : « le ksar dont l'extension s'est développé autour de la mosquée Sidi ahmed Ben Belkacem est structuré autour de deux placettes : une principale appelée Rahba et une secondaire appelée El Haouche ».



Fig. n° 24 : Les deux placettes sont signalées par les lettres A et B
Source : S. MAZOUZ (2005).

IV.4.4. La place de Ksar de la ville Ouargla : Le ksar regroupe les trois grandes familles (tribus) et chaque tribu occupe une partie, donc ces trois parties ethniques se trouvent à Djemaa, où convergent toutes les ruelles de quartier. Djemaa présentant un espace structurant de tissu, elle est le noyau spatial, social et culturel du Ksar. Elle offre un lien de réunion aux chefs de famille qui gèrent les affaires de la tribu. La Djemaa est aussi un lieu d'échange commercial, un lieu de rassemblement des individus du Ksar.



Fig. n° 25: La place Flatters
(Actuellement appelée la place des Martyrs).
Source : http://tenes.info/galerie/OUARGLA/place_flatters



Fig. n° 26 : La place du marché à l'intérieur du ksar.
Source : <http://www.delcampe.fr/items?language=F&cat=18997&searchString=&page=5&useAsDefault>

IV.4.5. Les Ksour du M'Zab : Les Ksour de la pentapole du M'Zab (Ghardaïa, Melika, Belizguen, Bounoura et El Atteuf) représentent un ensemble architectural et urbanistique unique au monde ainsi des points culminants du Patrimoine culturel de la vallée du M'Zab qui caractérise par une richesse historique et diversité des ksour. La Wilaya de Ghardaïa se situe à 600 km de la capitale Alger. Elle a été classée dans la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO⁵ en 1982, qui le décrit : « *Le paysage de la vallée du M'Zab, créé au Xe siècle par les Ibadites autour de leurs cinq ksour, ou villages fortifiés, semble être resté intact. Simple, fonctionnelle et parfaitement adaptée à l'environnement, l'architecture du M'Zab a été conçue pour la vie en communauté, tout en respectant les structures familiales. C'est une source d'inspiration pour les urbanistes d'aujourd'hui.* ».

IV.4.5.a. La place du marché de Ghardaïa : Appelé aussi « Azghar Ougharme » qui signifie l'extérieur de la cité, elle se situe à la périphérie sud-ouest du Ksar Ghardaïa (Taghardaït en berbère) est considérée comme la Capitale du M'Zab qui fût fondé en 1048.

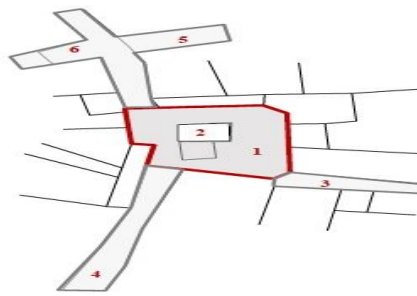
⁵UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Ghardaïa est célébrée par sa place du marché qui est développée par des commerçants caravaniers. Selon Office de Protection et de Promotion de la Vallée du Mزاب (2010) : « Cette place demeure encore à ce jour le marché le plus important et le plus dynamique de toute la région. Cette place du marché a été fondée vers les années 1884 ».

Cet office⁶ décrit la place : « De forme rectangulaire avec une surface atteignant environ 3400 m², cette place est entourée d'une galerie d'arcades de différentes formes et dimensions, sous laquelle s'ouvrent des boutiques et des petits commerces. La place du marché comptait par le passé une aire de prière « M'çalla » surélevée et face du côté Ouest. Au milieu de la moitié Nord-Ouest de la place se situe la « Houïta » qui est une ligne de grosses pierres enfoncées dans le sol et disposées en un demi-cercle d'environ 5m de rayon. Ces pierres constituaient jadis les sièges de chacun des membres de Djemaa (assemblée de notables du Ksar) qui s'y installaient pour débattre des affaires de la cité ».



Fig. n°27 : Place du marché ksar Ghardaïa
Source : <http://www.vitamedz.org>



مخطط الكتلة لساحة الرحيبة

1. ساحة الرحيبة
2. البئر
3. الشارع العمودي لحي المجاهدين (زقاق اليهود قديما)
4. الشارع العمودي لسوق غرداية
5. الشارع العمودي لبابا صالح
6. الشارع العمودي للمسجد العتيق

Fig. n°28 : Place Errahba par rapport au Ksar Ghardaïa.
Source : étude de restauration : place Errahba, ksar Ghardaïa, 2015



Fig. n° 29 : Ksar Ghardaïa.
Source : Guide des sites et monuments historiques de la wilaya de Ghardaïa, 2012.



Fig. n°30 : Place Errahba, Ksar Ghardaïa.
Source : étude de restauration : Place Errahba, ksar Ghardaïa ,2015.

⁶http://www.opvm.dz/10_Articles/15_Le_secteur_sauvegard%C3%A9/83_Ksar_de_GHARD_AIA/93_La_place_du_march%C3%A9_de_Ghardaia/d

IV.4.5.b. La place du marché de ksar Béni Isguène : Elle se situe loin du centre de la ville et elle se trouve à la périphérie du ksar, ce dernier fût fondé en 1347 de l'ère Chrétienne. Selon Office de Protection et de Promotion de la Vallée du Mzab (2010) : « Elle est de forme triangulaire (30, 59,56 m, distances de ses côtés), d'une superficie de 806 m², sur laquelle s'ouvrent des boutiques et des dépôts et entourée de banquettes maçonnées [...] La plus grande particularité de cette place est indéniablement la vente à l'enchère [...] se déroulant sous le contrôle vigilant des membres de l'assemblée des « Azzaba⁷ ».



Fig. n° 31 : Ksar Béni Isguène.
Source : Guide des sites et monuments de la wilaya de Ghardaïa, 2012.



Fig. n° 32 : Place Béni Isguène, Ksar Béni Isguène.
Source : office de protection et de promotion de la vallée du m'zab historiques (oppvm), 2012.

V. LES TYPES DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE :

Il existe plusieurs types de places publiques dans la ville. Cette classification est principalement fondée selon leur rôle, leur fonction et les critères géométriques et historiques :

V.1. Types de places selon leur rôle : La place se définit par leur rôle qu'elle peut jouer dans le tissu urbain :

V.1.1. Les places royales : La place Royale de création française. Les premières places Royales sont celles d'Henri IV qui dispose de la statue équestre du roi (Place royale), « Ces places françaises ont été fort admirées. Elles ont été imitées à l'étranger dans d'autres places royales : Lisbonne, Copenhague. On peut les considérer comme l'expression la plus parfaite de l'urbanisme classique. » Pierre Lavedan (1941).

Selon B. GAUTHIEZ (2003) : « C'est une place ordonnancée destinée à servir d'écrin à un statut de souverain, généralement accompagnée d'édifices administratifs ».

⁷Selon le traducteur d'Ibn Khaldoun, le mot Mzab provient du mot Al Azzaba « Les hommes non-mariés » ;
-Azzaba est le conseil des sages qui décide de toutes les décisions des citoyens selon des règles.

V.1.2. La Place d'arme : Selon le dictionnaire de l'académie française (2014), elle est définie comme un terrain libre et spacieux où s'assemble la garnison d'une ville de guerre, du lieu où la troupe campée vient s'assembler. C'est aussi le lieu où les troupes s'exercent en temps de guerre. Se développent depuis la période de Vauban jusqu'à Napoléon Ier.

V.1.3. La Place du marché : La place du marché est possédée presque par toutes les villes anciennes. C'est un lieu qui se déborde largement avec son aménagement spécialisé, c'est le lieu où se tiennent habituellement les activités du marché.

V.1.4. Le Parvis : Le parvis est un espace aménagé devant un équipement dominant formant un dégagement devant la façade principale d'un édifice important prolongeant l'entrée de celle-ci.

V.2. Types de places selon leur fonction : Il existe trois types de places publiques selon leurs fonctions :

V.2.1. Les places de circulation (Place rond-point) : Elles sont situées aux croisements de voies (rond-point), c'est une place-carrefour circulaire (ronde, ovale ou polygonale) ou demi-circulaire. Un édicule (statue, fontaine, etc.) est généralement placé au milieu du rond-point et celui-ci est destiné spécialement au trafic routier.

V.2.2. Les places d'agrément : Elles sont situées dans les agglomérations plus ou moins denses et ces places dégagent une vue agréable. Elles procurent des vides de circulation d'air et de dégagement de la vue, elles sont destinées aux rencontres et aux réunions publiques.

V.2.3. Les places monumentales : Selon L. CLOQUET (1984) : « *Elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec les façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument* ».

V.3. Selon des critères géométriques : R. KRIER (1975) classifie les places selon la géométrie : la place régulière (géométrique) et la place irrégulière (place spontanée).

Selon A. BORIE (1984), on distingue 4 types de places:

- a) Place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ;
- b) Place en position d'accolement, contigüe par rapport à la rue ;
- c) Place en position de liaison entre deux rues ;
- d) Place en superposition par rapport à la rue qu'elle la traverse.

Selon A. BENAMMAR, (2011), on peut distinguer :

- a) Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique ;
- b) Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produites par un tracé résiduel ;
- c) Un troisième type, les places dont la forme résulte d'un changement ou une intervention sur le tissu urbain comme : l'élargissement d'une rue. Ces places ont plus souvent la forme organique ou une géométrie déformée.

V.4. Selon les critères historiques : D'après P. PINON (1991), on peut distinguer les types des places selon la typologie historique, il existe :

- a) Les places réservées (planifiées) : ce sont les places résultantes de la planification, leur parcellaire est régulier ;
- b) Les places conquises : ce sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants ;
- c) Les places régularisées : un troisième type qui relève des deux types précédents. (R. ALAIN, 2004).

VI. LES DIFFERENTS ASPECTS DES PLACES PUBLIQUES :

Une place publique est le fruit d'une organisation spatiale d'un mode de vie et de communication des individus, qui conduit à une harmonisation entre l'esthétique, les activités sociales et les symboles de la place publique.

La place publique possède plusieurs aspects liés à sa fonction et à sa forme qui sont variées selon les époques et les cultures, l'appropriation et la fréquentation sont modifiées selon ses aspects et encore elles confèrent un aspect émotionnel et informationnel.

VI.1. L'aspect fonctionnel de la place :

La place publique regroupe les principales fonctions de la ville, elle abrite les différentes activités qui sont liées à la culture, le commerce, la politique ou à la religion. Cette diversité des fonctions permet de rendre la place très fréquentée par les citoyens, elle devient un espace d'attraction et un lieu de sociabilité et de vie collective.

VI.2. L'aspect formel de la place :

La forme est un élément important dans la lecture et la description de la place, puisqu'elle va déterminer les divers usages et fonctions de celle-ci. Elle peut être aussi l'un de critères qui permettent de qualifier un espace. La place publique joue un rôle

important comme point de repère avec sa diversité formelle carrée, rectangulaire, triangulaire, ouverte ou fermée, grande ou petite.

VI.3. L'aspect émotionnel :

La place publique présente un endroit représentatif dans la ville ou du quartier, et possède un lien identitaire important pour les habitants à travers les différentes sensations et réactions psychologiques qu'elles produisent chez les usagers.

VI.4. L'aspect informationnel :

Des panneaux publicitaires et les objets signalétiques, tous ont un rôle bien précis afin d'aider l'utilisateur à se diriger et se situer dans un espace public. Ces critères nous donnent un espace informationnel et aussi présentent un rôle primordial dans le côté culturel et les échanges sociaux.

VII. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UNE PLACE PUBLIQUE :

La place constitue le lieu exceptionnel dans la ville où s'y déroule les activités citadines en plein public. Elle est caractérisée par un ensemble d'éléments constitutifs, qui valorisent son identité et participent à la création d'un lieu répondant aux besoins des usagers. Selon M.J. BERTRAND et H. LISTOWSKI, (1984) : « *une place n'est pas un résultat simple des architectures qui l'entourent. Elle est le composé de trois éléments : le plancher, le plafond et les parois, et le caractère de sa forme dépend de la nature et surtout des relations entre les trois constituants* ». On peut les citer comme suit :

VII.1. Le plancher (une limite horizontale) : Il est considéré comme une base de la place publique où s'y déroule les activités des usagers, il peut être d'un seul niveau ou plusieurs, et il est caractérisé par son revêtement, sa texture et son traitement du sol.

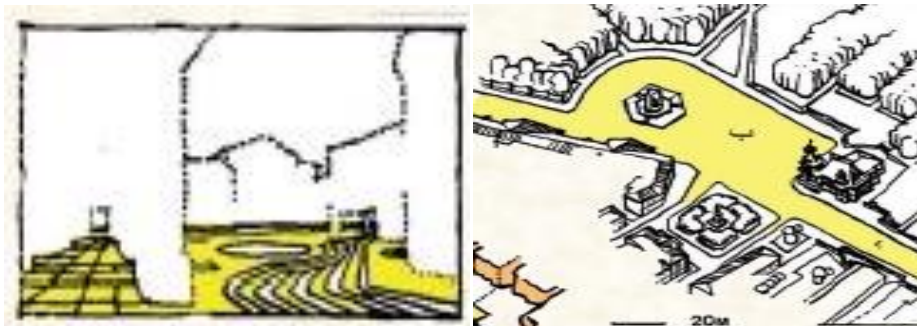


Fig. n° 33,34 : le sol (une limite horizontale) de la place publique.
Source : Le ministère des Affaires municipales et rurales Saudi Arabia, 2005

VII.1.1. Le revêtement de sol : Le revêtement de sol est un matériau de construction, il doit répondre à des critères (la résistance, la couleur, etc...), ainsi la nature de revêtement doit assurer la mobilité des usagers. L'espace public peut être marqué par un revêtement de sol.



Fig. n°35 : Place publique Sienne.
Source : <http://www.mascontext.com/>



Fig. n° 36 : Place Targ Weglowy à Gdansk, Pologne.
Source : <http://www.morethangreen.es/>

VII.1.2. Le sol : Le sol est le support de la vie terrestre, il est une surface fonctionnelle et sensible. Le sol donne à voir, il attire le regard, il permet de s'étonner, parfois même de s'émouvoir. C'est le sol qui rattachera l'espace public à l'histoire et son environnement et c'est lui qui donne une connotation piétonne et routière.



Fig. n°37 : La Place (CAAC), Cordoue, Espagne.
Source : <http://lepamphlet.com/>

VII.2. Le plafond de la place publique : D'habitude le ciel est le toit de la place publique, mais parfois on trouve des places couvertes ou semi couvertes. Il influe sur la perception des usagers par ces couleurs ainsi par l'ombre. Il appartient pleinement au paysage urbain.



Fig. n° 38 : Le toit de la place publique
Source : Le ministère des Affaires municipales et rurales Saudi Arabia, 2005

VII.3. Les parois (Une limite verticale) : Une composante très importante de la place publique, elle joue un rôle essentiel dans la composition de la place publique et la détermination de son volume et ses caractéristiques. Cette limite verticale assure une lecture particulière par le type des matériaux, la texture des constructions et les couleurs qui influent sur notre perception.

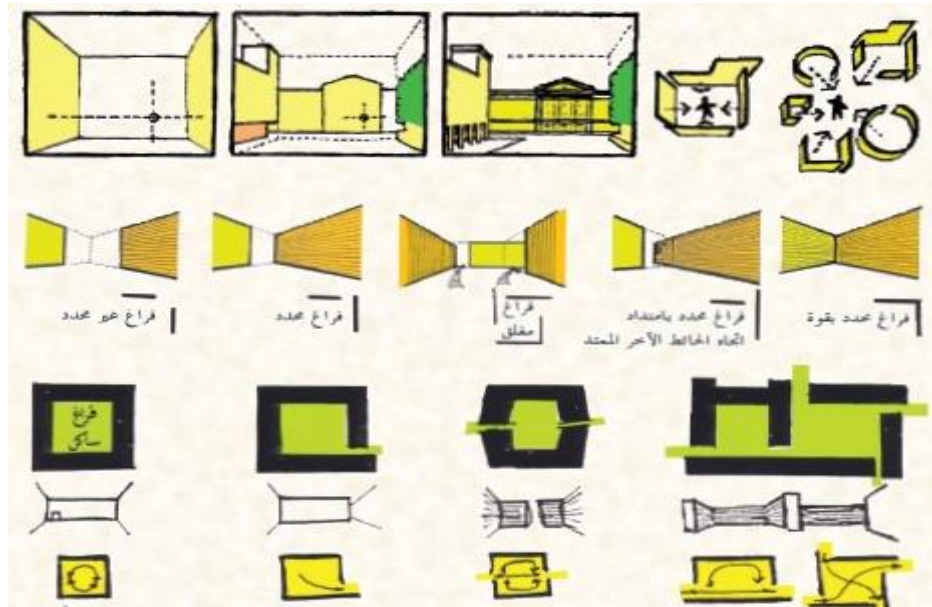


Fig. n° 39 : La relation entre le bâti et la place publique

Source : Le ministère des Affaires municipales et rurales Saudi Arabia, 2005

Ainsi peuvent s'ajouter :

VII.4. Le mobilier urbain : Le mobilier urbain est un élément très important dans la conception de la place publique. Cette composante regroupe tous les éléments de décor et joue un rôle à la fois fonctionnel et esthétique.

VII.5. L'activité : Les places publiques permettent d'accueillir les activités conviviales des usagers (marchés, cérémonies religieuses, conseils locaux, fêtes). Ces activités sociales peuvent servir à déterminer la vocation de l'espace public. Il y'a différents types de séjour dans la place publique, selon M. Pochon et T. Schweizer (2012) : « *Le séjour dans l'espace public peut se caractériser selon différents critères interdépendants, dont les principaux sont listés ici :*

- *Position et posture : debout, appuyé, assis, couché ;*
- *Type de place assise ou de support : banc public, muret, escalier, œuvre d'art, autre élément de mobilier urbain, sur le sol ;*
- *Durée du séjour ;*
- *Activité : se reposer, se restaurer, attendre, observer, socialiser, communiquer, lire, travailler, rêvasser, ne rien faire ;*

- Nombre de personnes.

[...]Également on cite, le rien-faire, le farniente, qui suppose un relâchement physique et psychique du corps ».

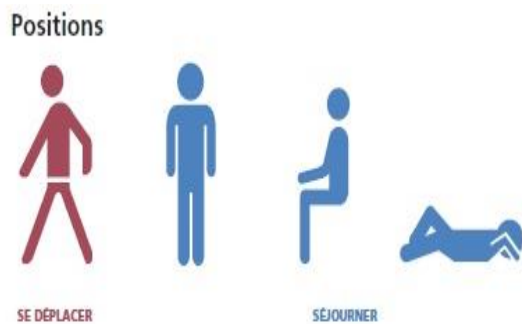


Fig. n° 40 : les différentes activités. Fig. n° 41: activités à la place Baden, Schmie de platz
Source Fig. n° (40, 41): M.POCHON, T. SCHWEIZER, 2012.

VIII.LA MORPHOLOGIE DE LA PLACE PUBLIQUE :

Chaque place est caractérisée par des critères formels : carré, rectangle, rond, régularité ou irrégularité, grand ou petit, ouvert ou fermé. Selon LYNCH (1969) : « *l'espace public est constitutif de sa forme, la configuration géométrique permet de dégager la forme de la place en étant soit régulière (forme claire), rectangulaire, carrée, circulaire ou de forme irrégulière qui se trouve en particulier dans les villes qui ont gardé des traces de leur organisation médiévale* ». Selon J. MBERTRAND, H. LISTOWSKI, (1984) : « *La place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent* ».

Dans cette mise en relation, la forme de la place est le résultat d'un espace délimité par les fronts de bâtisse qui le bordent. C. SITTE (1889) voit que : « *Même les places médiévales irrégulières et contrairement à ce que l'on pense s'identifient toutes dans la réalité à des figures géométriques connues (carré, rectangle et cercle)* ». Du point de vue composition urbaine et selon C. SITTE (1889): « *Les places carrées sont de mauvaise apparence, les places rectangulaires dont la longueur est de quatre fois supérieure et plus à sa largeur voient leur apparence se dégrader, quant aux places triangulaires, elles sont d'un effet très médiocre et cassent toute illusion d'optique en donnant l'impression que les bâtiments qui l'entourent semblent se heurter brutalement* ».

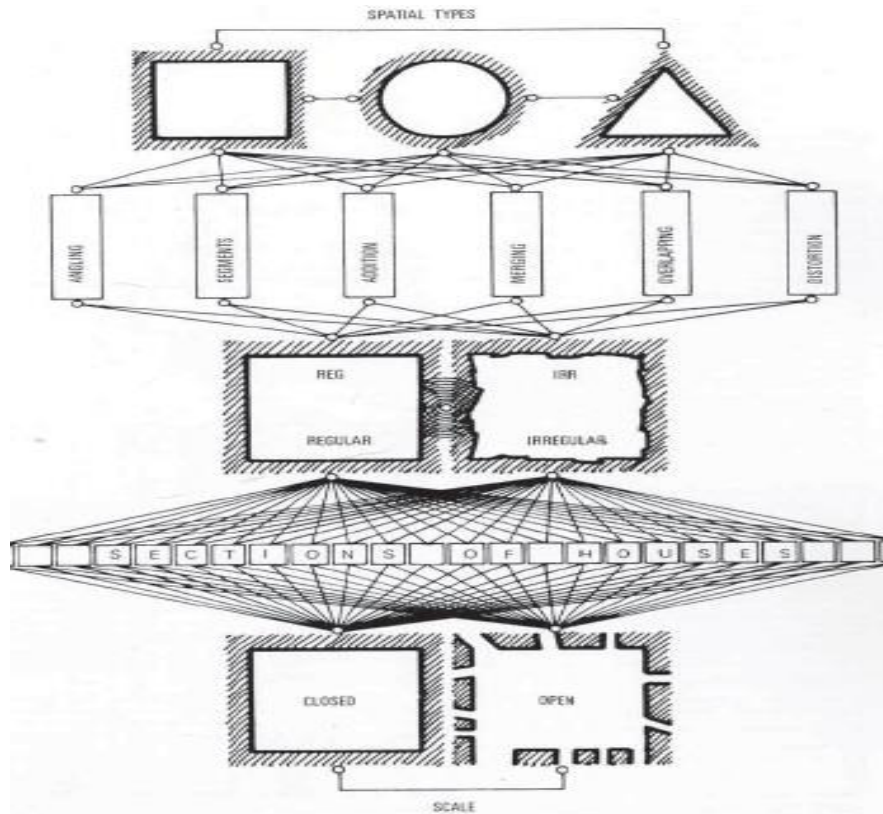
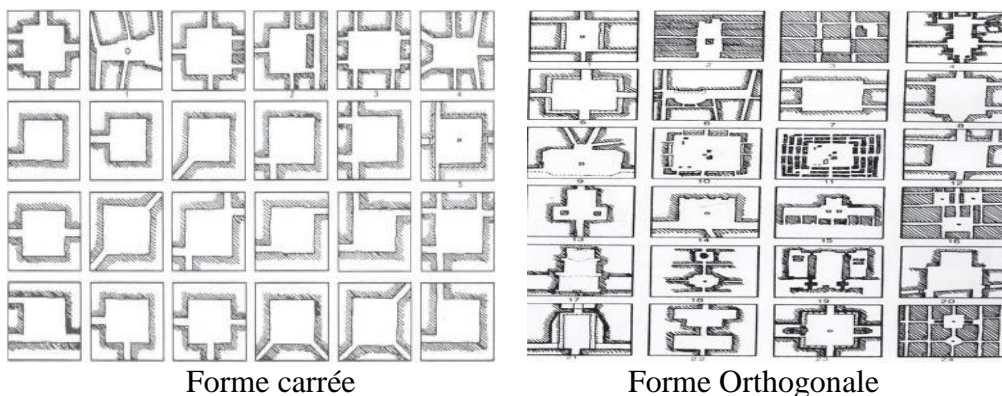


Fig. n° 42 : Types d'espaces urbains
Source : R. KRIER, 1975.

R. KRIER (1975) propose une typologie sur les places reposant sur ces trois formes : carré, rectangle et cercle (figure n° 43), et qui sont traitées par brisure, répétition, combinaison, superposition et altération :

- La place carrée ou rectangulaire : c'est la forme la plus fréquente dans la ville, telle que l'agora de Milet à Paris ;
- La place circulaire : à partir du XVI^{ème} siècle, la place circulaire apparaît dans les villes comme la place Belle Alliance à Berlin en Allemagne, on trouve aussi les places ovales, et les places semi-circulaires ;
- La place triangulaire : elle est le résultat de deux voies en oblique d'une m
branchement en forme de «Y».



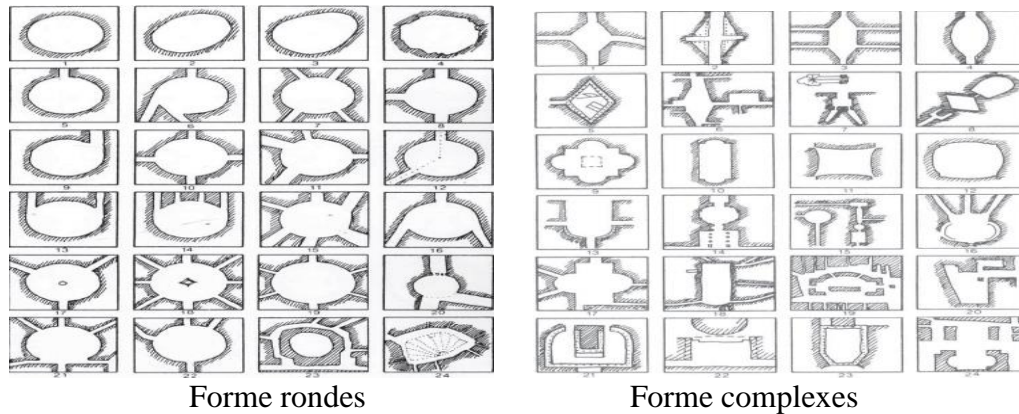


Fig. n° 43 : La typologie des places.
Source : R. KRIER, 1975.

IX. LES DIMENSIONS ET L'ORIENTATION DE LA PLACE PUBLIQUE :

IX.1. les dimensions de la place publique : Selon F. GIBBERD (1972) : « *Il est impossible de donner une valeur plastique à un espace –volume quand la surface au sol est trop grande pour qu'il puisse exister un rapport entre le sol et les murs des bâtiments qui l'entourent. Dans la pratique, on limite la hauteur des bâtiments, mais non la surface au sol et on s'aperçoit que d'innombrables espaces urbains sont des échecs parce qu'ils sont si grands que les bâtiments semblent se dresser au bord de l'espace. Les murs et le sol de l'espace se dissocient et l'effet d'enceinte spatiale ne se produit pas.* ». Comme pour les formes régulières ou irrégulières, il existe des places de tailles différentes, les plus petites sont d'environ 500 m², celles de grandes dimensions (taille exceptionnelle) sont supérieures à l'hectare.

Les dimensions de la place se mesurent à l'aide du bâti, elles se définissent par le rapport entre la hauteur du bâti et l'étendue de la place. Selon A.F. TADJARI, (1999) : « *c'est le rapport dimensionnel entre la moyenne de la longueur et la largeur de l'espace de la place et la hauteur d'un homme de taille normal $\approx 1,65.40m$* ». Selon C. SITTE (1889) : « *ses travaux nous indiquent que les dimensions moyennes des grandes places dans les villes anciennes sont (140 m) de long et (60 m) de large, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois cette hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type des bâtiments. La taille de la place est un indicateur de la force du pouvoir de ville (ou du quartier)* ». M. PERRAULT (1996) définit les proportions de la place comme suit : « *La grandeur des places publiques doit*

être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville n'est pas fort peuplée. Pour en établir la largeur ; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux ; par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles ».

IX.2. L'orientation de la place publique : La position de la place publique dans son tissu donne une direction privilégiée d'observation, le contexte où s'insère cette de place publique peut influencer par cette orientation. Selon C. SITTE (1889) : « la place s'organise traditionnellement autour d'un édifice principal à haute valeur symbolique qui lui donne une orientation ».

Selon G. FUSCO (2010) : « Une même place rectangulaire pourra ainsi être une place en profondeur ou en largeur, selon que son bâtiment principal occupe le côté court ou le côté long du rectangle. [...] Bien évidemment, le rapport entre le bâtiment principal et la place, engage également celui entre les dimensions de la place (notamment sa profondeur) et celles du bâtiment (tout particulièrement la hauteur de sa façade) ».

A. Place en largeur : l'édifice principal de la place occupe le côté le plus long, de ce fait, il donne une orientation en largeur de la place.

B. Place en longueur : l'édifice emblématique de la place occupe le côté le plus court.

C. Place à la fois en longueur et en largeur : deux édifices importants orientent chacun la place selon leur disposition.

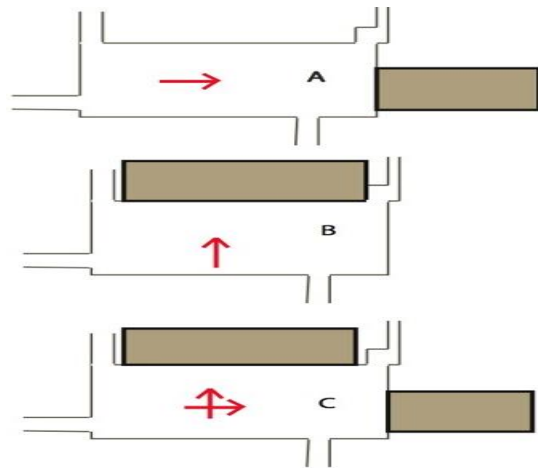


Fig. n° 44 : L'orientation de la place.
Source : <http://unt.unice.fr/uoh/>

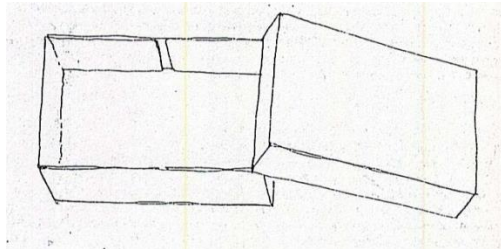
X. Ouverture et fermeture de la place publique :

Il y'a une relation intimement lié entre la place publique et le bâti alentours, ce bâti assure l'ouverture et la fermeture de la place. Et puisque elle est l'un des composante de tissu urbain, elle se connecte au reste de la ville tout dépend de la disposition des voies d'accès.

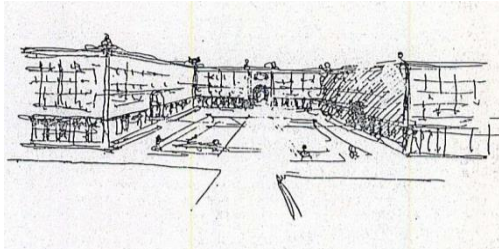
X.1. La place est une boîte : Selon BERTRAND et LITOWSKI (1984), du point de vue de la forme « *la place est une boîte ; boîte à chaussures, à chapeaux, boîte ronde, ovale, rectangulaire, carrée ; une boîte bien régulière ou fantaisiste, capricieuse ; une boîte plus ou moins haute ou plate, plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée. Mais elle a toujours, comme toutes les boîtes, un fond, plusieurs côtés et un couvercle* ».

Les éléments de la « boîte » correspondent aux trois composantes : le plancher, les parois et le plafond. « *Le plafond, très particulier, est transparent si nous voyons la boîte d'au-dessus, depuis le ciel. Si nous sommes à l'intérieur, comme c'est le cas le plus fréquent, il paraît immatériel, très haut et lumineux, plein d'étoiles, ou gris sous un bas plafond de nuages [...]* Le plancher peut être plat, incliné ou en gradins, jusqu'à se confondre avec les parois. Ces dernières, qu'elles paraissent lisses ou plus ou moins sculptées, sont tantôt aveugles, tantôt trouées d'ouvertures ménageant la vue sur des paysages divers : grandes perspectives, jardins, autres espaces. La diversité est infinie. » (BERTRAND et LITOWSKI, 1984).

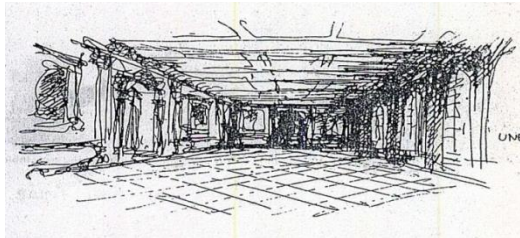
X.2. La place ouverte et la place fermée : Une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent. Selon R. ALAIN, (2004) : « *l'ouverture et/ou la fermeture d'une place publique dépend de la disposition et la visibilité des voies d'accès* ».



Une boîte



Une place publique ouverte



Place publique couverte.

Fig. n° 45 : Les types d'ouverture et fermeture de la place publique.

Source : BERTRAND et LITOWSKI, 1984.

XI. La lecture de la place : Une place joue un rôle fondamental dans l'organisation des perceptions des individus. Selon M.J. BERTRAND, et H. LITOWSKI, (1984) : « *l'approche d'une place dans le tissu urbain, et sa lecture dans le paysage ont deux aspects. Le premier, par rapport et en relation avec la ville, le*

second, par rapport à son espace propre », il est évident que les deux aspects sont liés intimement. La perception de la place publique se fait en plusieurs manières :

XI.1. Par la situation dans la ville : Chaque place confère une situation différente dans la ville et présente une image particulière dans notre lecture. Selon BERTRAND et LITOWSKI, (1984), on distingue :

- La place peut être comme point de divergence de plusieurs axes ou plusieurs chemins ;
- Elle peut être traversée par des axes importants ;
- Elle peut être en dehors des axes principaux (place des Vosges) et engloutie dans le tissu urbain.

XI.2. Par les arrivées : La façon selon laquelle la place est située dans la ville ; chaque situation détermine les perspectives et l'orientation. Les arrivées sont soit frontales, axiales, en baies, ou latérales.

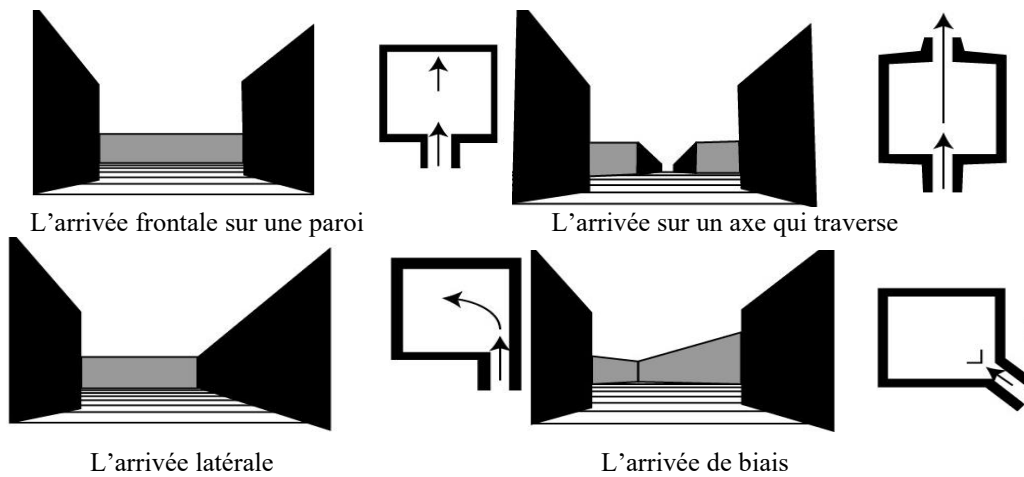


Fig. n° 46 : La perception de la place par les arrivées.
Source : BERTRAND, M.J. et LISTOWSKI, H, 1984.

XI.3. Lecture à travers le parcours : Dans un sens aussi bien physique que visuel, la perception se fait de l'intérieur de la place, elle est liée surtout à la forme et son vécu.

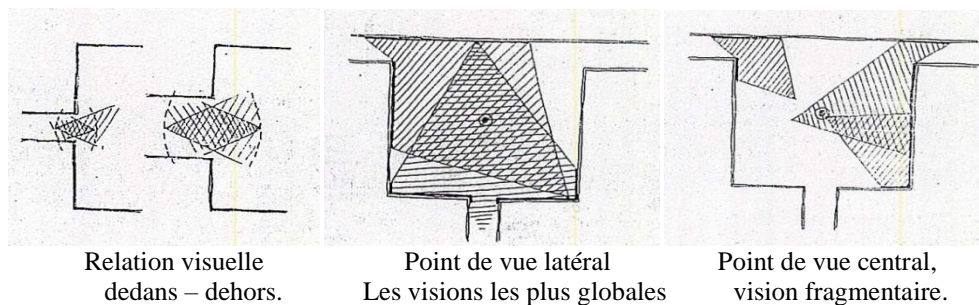


Fig. n° 47: La perception dedans la place.
Source: M.J. BERTRAND et H. LISTOWSKI, 1984.

XI.4. Par l'angle de vue : La lecture d'une place se fait selon notre point d'observation (point de vue) et aussi selon les objets qu'elle contient. Ces points sont de plusieurs sortes, selon G. FUSCO (2010) :

- Frontaliers : ils déterminent les relations visuelles dedans- dehors, place ville, ville-place ;
- Centraux : notre vision qui est fragmentaire nous oblige à des mouvements de la tête et du corps pour compléter notre angle de vue, mais elle offre le sentiment le plus fort d'être « dedans », d'être « dans la place » ;
- Latéraux : cet angle offre des visions les plus globales malgré qu'elle ne soit jamais complète.

XI.5. L'identification de la place publique : On peut identifier la place publique en quatre Critères selon R. ALAIN, (2004) :

- L'identification par son centre : la disposition d'un monument, d'une fontaine.etc ;
- L'identification par son enveloppe : l'architecture spécifique des façades qui l'entourent ;
- L'identification par la discontinuité d'enveloppe ;
- L'identification par le centre et l'enveloppe

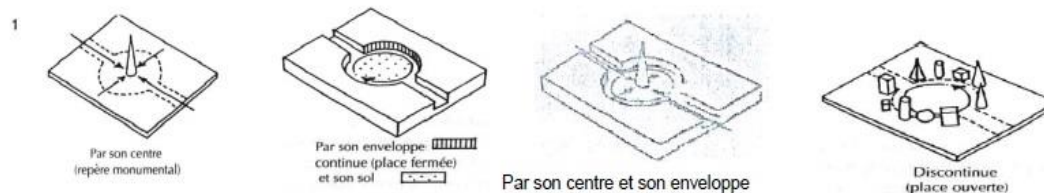


Fig. n° 48 : Identification de la place publique.
Source : R. ALAIN 2004.

XI.6. L'insertion dans le site : La configuration de la place doit s'appuyer sur une étude précise de la parcellaire et chaque élément de la lecture ne peut être l'ensemble de rythmes du découpage foncier. Selon BERTRAND et LITOWSKI (1984) : « *la parcellaire présente trois types de relation avec le vide central :*

- *La répartition des parcelles et leur agencement adapté aux dispositions de quartiers sans que la place y ait la moindre influence ;*
- *La parcellaire est commun avec le quartier et à la place ;*
- *La place est une organisation spécifique, personnalisée, différente et bien représentable.*

XII. LES PHENOMENES CONTEMPORAINS DE LA PLACE PUBLIQUE :

À travers l'histoire, la place publique représente un support des fonctions collectives. Elle est le lieu des activités et d'échanges commerciaux afin de servir l'usage et aux pratiques sociales. Aujourd'hui, avec les nouvelles préoccupations et le développement de la technologie, la place publique représente également le support de rassemblement des individus, le théâtre, les fêtes et des manifestations, selon ZIMMEROUN et *al*, (2001), on peut constater trois phénomènes :

XII.1. La théâtralisation des places publiques : Le phénomène d'individualisation de la société urbaine est à considérer. Ces places publiques offrent la mixité et accueillent différents types d'individus avec tous les types de comportement social crée un espace qui est avant tout une scène publique (ZIMMEROUN et *al*, 2001).

XII.2. La festivalisation des places publiques : Il s'agit d'un accueil de spectacles de différentes sortes. La place publique constate un nouveau rôle festif, où les responsables communaux chargés de la gestion et l'organisation de tous les festivals ou spectacles.

XII.3. Les commercialisations des places publiques : Les producteurs des places urbaines participent dans une logique de marketing avec un principe vers la promotion de la ville afin d'attirer des clientèles, la place publique est l'objet d'un attirant public.

La réalisation d'un projet d'ordre public nécessite une coordination et un discours entre des maîtres d'œuvres (architectes, paysagistes, ingénieurs, des aménageurs), des maîtres d'ouvrages et les usagers, afin de participer à la présentation et la production du projet d'espace public. Cet espace souffre de plusieurs éléments qui participent à son dysfonctionnement, et parmi les éléments, le plus marquant est l'insécurité. Cette dernière est associée à des espaces publics où s'assemblent les jeunes ; cette catégorie est considérée comme facteur d'insécurité, ainsi donc les espaces publics représentent un lieu d'incivilité (non civisme) et de délinquance.

Considérant la marginalisation et la dégradation de quelque place publique, le mal-aménagement est considéré comme un des éléments de dysfonctionnement des espaces publics. Selon DA CUNHA (2011) : « (...) *La ville durable sera forcément une ville passante, hospitalière et accueillante dont l'édification reposera sur l'accessibilité et la gratuité d'espaces publics sécurisés parce que généreux, variés, partagés et ouverts à tous. (...) L'urbanisme y deviendra moins un outil normatif de fabrication de*

cadres de vie sélectifs et restrictifs qu'un instrument de réappropriation collective du désir d'habiter ».

CONCLUSION :

La place publique a été considérée comme un témoin de l'histoire, un espace vital pour la vie quotidienne des individus et une composante urbaine très importante pour le développement et la continuité des villes, elle est ancrée dans la vie humaine.

Chaque époque et chaque lieu se caractérise par sa place publique, elle est le fruit d'une identité sociale, sa morphologie, sa fonction et son usage variant selon les époques et les cultures, le bon fonctionnement de ses dimensions assure une place publique de qualité, donc il s'agit d'une corrélation entre ses dimensions, un espace dans lequel chaque citoyen puisse de retrouver ses activités et ses pratiques quotidiennes, et non seulement un concept architectural, elle est à tout le monde, on peut se l'approprier. La place publique joue un rôle très important dans les villes Sahariennes en Algérie, elle est un espace de vie où se réunissait le conseil des anciens, elle présente un rôle fonctionnel dans les Ksour.

Ces approfondissements théoriques permettront d'explorer la théorie des places et placettes, en commençant par l'histoire d'évolution de ces places et par une réflexion globale sur la composition de la place, pour lui donner une certaine cohérence : le mobilier urbain, les revêtements du sol, les végétaux, ainsi ses types, son rôle ses enjeux et ses aspects afin de saisir la place de cette entité dans la ville, elle est non seulement un support physique, mais également un lieu plus social (appropriations, usages, perceptions) et fonctionnels pleins des émotions, cette profonde pensée guide vers une qualité des places publiques.

A decorative graphic consisting of a vertical line on the left and a horizontal line on the top, intersecting at a point. The text is positioned to the right of the intersection.

Chapitre III : LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

INTRODUCTION

L'espace public est indispensable dans la ville, son rôle est en étant accueillant des individus, épiderme de l'animation sociale et économique de la ville, il offre la vie collective et le rencontre des usagers. Les espaces publics sont aussi les porteurs de l'identité de ces lieux. Ce chapitre traite la qualité des espaces publics dans sa globalité, l'espace public constitue un système en soi, penser à un espace public de qualité, c'est comprendre les composantes de ce système, la qualité de l'espace public multiple et complexe en se basant sur des dimensions (formelle, fonctionnelle, usage, ambiance et environnemental).

Le présent chapitre a pour objectif de répondre à la qualité des espaces publics, elle considère comme un nouveau modèle afin d'assurer un développement de la ville. Elle offre des réponses contextuelles et non universelles en se fondant sur la spécificité de chaque lieu, « *la qualité n'est pas unique ; elle est contextuelle, elle est sociale. Elle se partage et se construit par l'échange à partir des fondamentaux qui doivent être explicités, et partagés. Le contact continu entre la conception et la réalité vécue doit être structuré* » (BICHAT et BOUVIER, 2009).

Il est évident de comprendre la qualité des espaces publics ainsi de voir la position de chaque acteur dans la production de la qualité, dont l'objectif de citer les critères et les paramètres d'un espace de qualité, donc Il est nécessaire aussi d'identifier les paramètres à prendre en compte dans la requalification des espaces publics.

I. LA NOTION DE LA QUALITE :

Le terme « Qualité » ne date pas d'hier. Il paraît que nous avons retrouvé des tracés de la qualité chez nos ancêtres. Depuis son origine incertaine, le sens du mot « qualité » n'a guère évolué ; Qualitas est un terme créé par Cicéron sur le modèle du grec qualis 'quel'. Le dictionnaire actuel nous en donne une définition classique, Voici ce que nous propose le Petit Robert (2014) :« *Qualité : Manière d'être, plus ou moins caractéristique. Ce qui fait qu'une chose est plus ou moins recommandable ; degré plus ou moins élevé d'une échelle de valeurs pratiques. Ce qui rend une chose, une personne bonne, meilleure ; bonne qualité* ».

II. LE CONCEPT DE QUALITE EVOLUE AVEC LE TEMPS :

Pour comprendre le concept de qualité, il est judicieux de suivre l'évolution de ce concept au fil des temps :

II.1. La qualité est de beau ouvrage vers l'absolue : Aux environs du milieu du vingtième siècle, la qualité était liée au bienfait, « le beau ouvrage ». Elle se base aussi sur d'autres concepts qui sont inclus pour la compréhension de cette qualité, selon I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) : « *Nous mélangions allégrement des notions de durée, d'esthétique, de solidité* », alors la qualité devient mesurable et facile à comprendre, tout dépend des paramètres de chaque objet. Comme exemple, un mur de façade avec double parois est d'une qualité à un mur d'une seule paroi, et s'il sera avec une isolation entre ses deux parois, c'est une qualité de plus. La qualité est comme une valeur absolue.

II.2. La qualité comme une valeur relative : Après la seconde guerre mondiale, le monde occidental connu un développement économie marquant, l'invention des machines et la production des nouveaux matériaux guide vers un essor économique de concurrence, la concurrence dans la production et dans le choix de produit entre les consommateurs selon leur qualité, « *que le bonheur n'était pas lié au prix d'achat mais à la qualité* » (AFNOR, 2009), c'est le moment de la marque, la marque a rejaillit sur la qualité des productions dans le domaine de bâtiment, elle donne une nouvelle vision dans le style et la construction. Donc la qualité est une valeur relative, selon I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) : « *Elle n'est plus perçue comme une valeur absolue mais tout simplement comme une valeur relative* ».

II.3. Le contrôle de la qualité : Après la seconde moitié du vingtième siècle, la production était évoluée, selon I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) : « *alors que la qualité était localisable géographiquement. Elle se trouvait à l'époque surtout en Europe (Suisse et en Allemagne) et aux États-Unis, et le reste était importé d'Asie. Autrefois, les producteurs ont compris que la différenciation de la qualité dépendait au niveau de l'amélioration des objets qu'ils fabriquaient* ». En ce sens, le contrôle est le seul moyen pour examiner les produits et garder les droits des consommateurs. I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) souligne que : « *La conformité fut alors l'ancêtre de la qualité (moderne) et l'ère du contrôle de la qualité était née* » ; selon L'ISO⁸ 9000 (1994), la qualité est « *l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences* ».

II.4. La qualité est un zéro défaut : Des années soixante-dix aux années quatre-vingt-dix, ce sont l'époque de l'assurance de la qualité. Cette assurance couvre la réparation

⁸(ISO) l'Organisation Internationale de Normalisation

de tous les vices de construction qui compromettent la solidité de l'ouvrage et la garantie d'un bon fonctionnement. L'idée s'est réveillée par P. CROSBY (1979), selon lui, « *qu'il serait peut-être préférable de faire bien du premier coup. Si l'on s'ingéniait à fabriquer dans des conditions telles que tous les produits soient bien faits, la qualité obtenue serait alors moins chère puisqu'il n'y aurait plus ni rebut, ni déclassement, ni tri, ni réparation, ni dérogation* ». Le concept de zéro défaut était né, tel le confirme CROSBY (1997) : « *Quality is free* ». Cette idée repose sur la manière de la fabrication de la qualité, selon I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) : « *Les paramètres des procédés de fabrication qui contribuent à faire ou à défaire la qualité* ». Cette qualité se base sur les compétences techniques, le choix des matériaux, le type de mise en œuvre, la conception des détails, la capacité d'innover dans les solutions, l'aptitude à combiner l'esthétique et les aspects fonctionnels.

II.5. La qualité, tout pour le bien être : La qualité dépasse les compétences techniques, les contrôles et les nouveaux matériaux, elle s'intéresse par la satisfaction du client. Selon GARVIN (1987) : « *la qualité est un concept extrêmement nébuleux car facile à visualiser mais exaspérant à définir* ». Cette qualité permet de développer les ouvrages de construction non seulement en matière des matériaux et de conception mais aussi de la satisfaction de l'utilisateur, il veut que l'ouvrage soit très beau, pas cher, fiable et sûr, avec du service et du plaisir autour. Selon le Manuel canadien de pratique de l'architecture (2009) : « *La gestion de la qualité est un moyen systématique d'atteindre la qualité à chaque étape d'un processus et de faire en sorte que les exigences du client soient satisfaites à temps et tout le temps* ».

II.6. La qualité comme un système de bonheur : Le concept de la qualité s'intéresse de plus au bien être des clients et de leurs émotions (sensation, impression, sentiment, émotion, opinion, ressenti, étonnement, etc.). selon I. AVIET, Y. MOUGIN (2011) : « *Un autre facteur est pris en compte de domaine de la qualité, il s'agit de « l'approche système », approche qui considère chaque composante d'un organisme comme une partie intégrante d'un ensemble, apportant sur une meilleure communication interne entre ces composantes; elle est d'ailleurs encouragée par les référentiels ISO* ». La qualité concerne la performance d'une relation entre des composantes et inclut la notion de satisfaction. Selon C. DOUCE (2010) : « *la qualité tend à désigner ce qui rend quelque chose supérieur à la moyenne* ».

Selon l'UNESCO (1998) : « *La qualité est un concept complexe, dynamique, à facettes multiples, qui s'appuie sur des données historiques, souvent défini par ce qui fait défaut plutôt que par son contenu. Elle est le reflet de conceptions socio-économiques, culturelles et politiques au niveau régional, national, mondial* », Selon le même rapport, « *c'est à la fois un concept multidimensionnel. Il n'est pas possible de déterminer un jeu unique de critères de qualité applicable à tous les pays, sur la base duquel les institutions pourraient être évaluées* ».

V. BIAU et F. LAUTHIER (2009) définissent la qualité par : « *jusqu'il y a peu, était une manière d'être, une propriété d'un objet, de quelque sorte qu'il soit. Être rouge ou vert, cultivé ou en jachère, ancien ou récent, ce sont des qualités. Puis s'est ajouté à ce sens celui d'un jugement de valeur : les qualités de cet homme ou de cette chose. Les qualités deviennent des valeurs positives. Un temps encore, et ce ne sont plus les qualités qui sont examinées, mais la qualité dans sa globalité qui est évaluée : on dira un homme « de qualité », on voudra améliorer la qualité de tel ou tel produit* ».

D'après C. BINDI (2013) : « *la qualité, c'est avant tout être capable de fournir la juste réponse aux besoins du client. Mais c'est aussi, travailler avec des moyens adaptés, une organisation méthodique et formalisée de façon adaptée, avec le souci permanent de mieux faire. C'est un état d'esprit qui repose sur le goût du travail bien fait, l'esprit d'équipe et une capacité personnelle de remise en cause pour être plus performant* ».

III. LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS :

Depuis 1980, la question de la qualité des espaces publics a pris sa place dans les sujets d'aménagement et elle est devenue le noyau des débats pour une ville durable, le développement de la ville est fortement corrélée à la qualité de ses espaces publics, cette nouvelle stratégie repose sur cette entité urbaine à forte sensibilité, elle constitue la relation entre toutes les dimensions de l'espace. Les finalités de la qualité des espaces publics sont le bon fonctionnement de ses dimensions. Donc La qualité d'un espace public est le résultat d'un ensemble de ses dimensions (forme, fonction, usage et ambiance) et de facteurs exogènes en lien avec l'environnement dans lequel il s'insère. L'espace public joue aujourd'hui un « *rôle de médiateur des objectifs environnementaux, sociaux et économiques* » (DIND, 2007) propice à l'amélioration de la qualité de la ville. Selon DIND (2009) : « *Une intégration urbaine de qualité rend*

possible l'expression de la spécificité du lieu tout en respectant la continuité et en générant des complémentarités avec le contexte ».

La définition du concept qualité des espaces publics a connu une évolution, suite à l'évolution des données, des besoins et d'objectifs des chercheurs dans les différents domaines. Selon HODDÉ (2003), il définit la qualité des espaces publics : *« n'est ni une abstraction théorique ni la chasse gardée des professionnels de l'architecture ou de la recherche. Elle nous concerne tous, que l'on soit au bureau, chez soi, dans les différents équipements qui accompagnent notre vie et nos activités sociales, dans l'intérieur le plus privé comme dans l'espace public, en ville ou ailleurs. Elle est d'autant plus d'actualité que les doléances des usagers se multiplient face aux engouements de la critique, ou que l'opposition entre le trivial domestique et la pure esthétique tend à s'installer ».*

La qualité d'un espace public reste quelque chose de très subjectif, comme l'explique le CERTU (2007) : *« la qualité de l'espace public ne s'exprime pas selon des normes et des mesures, mais par rapport à des atouts et des potentialités ou des faiblesses dont l'appréciation fait d'abord appel à notre sensibilité. Cela nous amène à raisonner en terme de besoins à satisfaire, de mise en valeur, de création et de transformation à opérer, de corrections à apporter ».*

La qualité des espaces publics est difficile à définir du fait qu'elle est une notion large et complexe et à laquelle, il n'existe pas de définition arrêtée et unanime. Cette difficulté de définir ce concept se lie à son ambivalence. Elle s'avère très subjective en plus qu'elle dépend de beaucoup de facteurs. DIND (2009), la définit comme *« la capacité objective et subjective des environnements urbains de répondre aux demandes variées des différents usagers ».* Cette dualité d'objectif et de subjectif, est nécessaire de l'aménagement urbains de l'espace, elle met le lien entre les deux termes, l'un se référant à la subjectivité (qualité) et l'autre à l'objectivité (aménagement d'espace public). Selon le groupement d'Intérêt Économique de Toulouse (2008) : *« La qualité d'un espace public s'apprécie à la diversité de ses usages et de ses usagers ; tout le monde, c'est-à-dire n'importe qui, peut y être sans gêne et sans gêner les autres, chacun y trouve une place. Le niveau ultime de qualité de l'espace public est atteint lorsque les usagers en deviennent eux-mêmes acteurs : producteurs de civilité et de sécurité, ou inventeurs de pratiques nouvelles ».*

Un espace de qualité est un support de multiples dimensions qui répondent aux besoins de différentes catégories des usagers. Selon DIND (2009) : « *l'intérêt général et les divers intérêts particuliers qui doivent être considérés pour créer un aménagement de qualité* ».

Une vision très longue pour le PDC⁹ 2030, qui définit la qualité des espaces publics en cinq points. Le premier est la nécessité d'avoir une continuité du sol urbain en améliorant les cheminements, les rendre sûrs, agréables, esthétique et qui va de pair avec les politiques de mobilité. Le deuxième point concerne la qualité des aménagements paysagers et des espaces de transition entre les bâtiments et le domaine public en les rendant plus harmonieux. Le troisième point soulève le besoin de développer une signalétique innovante et fonctionnelle en facilitant l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le quatrième point rend en compte l'importance d'intégrer l'art public urbain lors des aménagements neufs ou à revaloriser. Enfin, il importe de promouvoir un mobilier et un éclairage urbain de qualité afin de le rendre convivial, sécuritaire et identitaire.

M. DE SABLET (1988) propose les différents aspects de l'analyse et de définir la qualité des espaces publics par la mise d'une grille d'analyse par : la qualité de mise en scène, personnalité, aspect sensible, esthétique et maintenance.

Qualité de mise en scène	
<ul style="list-style-type: none"> - Relations avec les espaces environnants - Degré de complexité - Respiration - Qualité du réseau et des liaisons entre les lieux - Richesse des événements proposés - Importance des populations concernées - Modalités et durée d'utilisation dans la journée - Modalités et durée d'utilisation hebdomadaire - Adaptation du programme à la vocation de l'espace 	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités et durée d'utilisation annuelle - Capacité d'utilisation par mauvais temps - Sentiment d'enracinement - Intensité d'utilisation - Adaptation de l'éclairage aux lieux et à leurs usages - Degré d'appropriation - Qualité signalétique - Importance des espaces sans affectation - Satisfaction apparente des usagers
Personnalité	
<ul style="list-style-type: none"> - Caractère global - Richesse des divers aménagements. - Originalité - Caractère contemporain - Degré d'existence des lieux organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport végétal / minéral - Capacité à répondre au rôle induit par la localisation (espace de proximité, de quartier) de centralité, espace à fonction. - Degré d'appropriation

⁹PDC : le Plan directeur communal. Ville de Genève.

Aspects sensibles	
- Paysage végétal - Rudesse / sensualité - Paysage sonore - Lisibilité	- Vents - Sentiment de sécurité / de confort - Climatologie d'ensemble y compris microclimats
Esthétique	
- Qualité volumétrique de l'espace - Relations avec le site - Qualité esthétique d'ensemble - Qualité artistique des lieux ou des équipements	- Qualité des matériaux et des éléments - Qualité des mobiliers ou des supports d'aménagements - Qualité de la coloration - Qualité du paysage nocturne
Maintenance	
- Solidité - Formes dangereuses - Facilité d'entretien - Capacité d'évolution	

Tab. n°01 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics.
Source : M. DE SABLET, (1988).

C. CHARLOT-VALDIEU et P. OUTREQUIN (2009) ont proposé un référentiel : « *le référentiel MEFISTO a pour objectif de s'assurer de la qualité ou de garantir la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement, il repose sur une grille d'analyse des espaces publics* ».

M	Gestion de la Mobilité
E	Interface entre les espaces publics et privés
F	Gestion des flux
I	Intégration du projet dans la ville
S	Suivi des chantiers
T	Traitement des espaces publics
O	Occupation de l'espace

tab. n°02 : Grille d'analyse de la qualité des espaces publics.
Source : C. Charlot-Valdieu et P. Outrequin (2009).

Selon V. BIAU et F. LAUTIER (2009) : « *la qualité est le résultat d'une réflexion rassemblées des bons acteurs et aussi à la perception des usagers* », ils consistent que la qualité des espaces publics est le résultat de la production des acteurs.

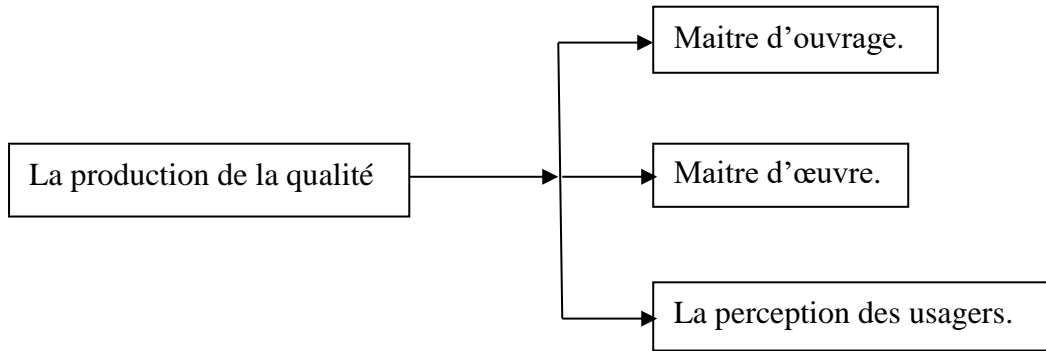


Fig. n° 01 : la production de la qualité selon Véronique Biau et François Lautier (2009)
Source : établi par la chercheuse, 2016

IV. LES DIMENSIONS DE LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS :

Aujourd’hui, la qualité des espaces publics se présente comme un outil référentiel indispensable dans l’aménagement urbain. Pour appréhender le concept et le rendre compréhensible réellement et opérationnellement, DA CUNHA et GUINAND (2014) proposent d’identifier les dimensions majeures de la qualité des espaces publics. Ils en soulignent les dimensions – formelle - fonctionnelle et environnementale - qui mènent ensemble à la qualité des usages et des ambiances. Ces composantes sont inter-reliés qu’il convient de détailler :



Fig. n°02 : Les dimensions de la qualité urbaine.
Source : DA CUNHA, 2014.

IV.1.LA QUALITE FORMELLE DES ESPACES PUBLICS :

La qualité formelle est l’ensemble des qualités physiques d’un lieu. Selon Da CUNHA (2014) : « *ce registre fait référence à la matérialité de l’espace et à ses caractéristiques physiques* », ce registre vise à comprendre les formes, leurs

caractéristiques et leurs agencements dans l'espace ainsi les types de relation entre les tracés parcellaires et le bâti. La composition urbaine de la ville repose sur la coordination des éléments contribuant à la forme urbaine, comme le souligne PRIGENT (2007) : « *il ne s'agit pas de définir formellement une forme urbaine de qualité mais d'affirmer les éléments qui y concourent* ».

La forme dans le tissu urbain peut être analysée à plusieurs niveaux. Lorsqu'on crée un espace urbain, il est indispensable de réfléchir tout d'abord à la forme de l'espace, la forme des revêtements, la forme de mobilier urbain. etc , afin d'adapter la forme aux usages que l'on a envie de posséder à cet espace, « *La fabrication des formes urbaines exprime des priorités sociales et transmet des valeurs culturelles qui sont au cœur de la notion de qualité* » DA CUNHA & GUINAND (2014). L'élaboration d'une forme architecturale consiste à penser de créer une forme qui doit répondre à l'ensemble des besoins sociaux et des contraintes physiques, selon C. ALEXANDER (1964) : « *Le but ultime du design est la forme* ».

La forme se décrit par la position et l'apparence de ses propriétés matérielles, dans ce même sens, le concept de la morphologie est liée à la forme, la morphologie est parfois appelé aussi configuration spatiale, surtout en relations aux agencements d'éléments dans l'espace. Selon S.C .NORBERG et G. LOCI (1981), un lieu est « *un ensemble fait de choses concrètes qui ont leur substance matérielle, leur forme, leur texture et leur couleur* ».

A travers l'histoire, l'espace public est comme la donnée essentielle de l'architecture, pour cette raison, pendant toutes les phases de la conception, on ne travaille pas sur l'espace directement, mais on agit sur les formes pour modifier l'espace.

Le sens d'une forme est mis en valeur par sens contraire. Lorsque SLUTZKY dit que, chez LE CORBUSIER 1923) « *les espaces négatifs (vides) sont investis avec une valeur formelle équivalente à celle des objets qui les gèrent* »

Enfin, « *la qualité formelle se décline en terme de qualité d'agencement, soit l'intégration d'un espace dans son contexte urbain qui influence la réalisation des pratiques sociales* » (DIND, 2009).

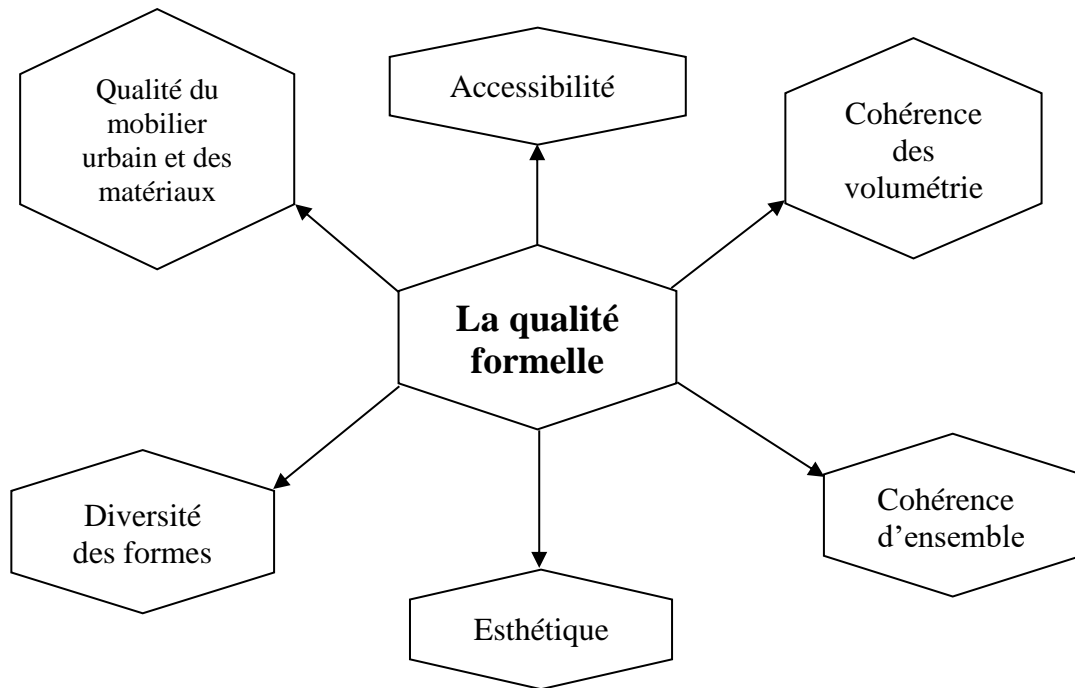


Fig. n°03 : Les critères de la qualité formelle.
 Source : établi par la chercheuse, 2015.

La qualité formelle s’explique par les critères suivants :

IV.1.1. Qualité du mobilier et des matériaux : le mobilier urbain et les matériaux doivent s’adapter aux besoins et aux caractéristiques des potentiels utilisateurs (personnes âgées, enfants, femmes enceintes, personnes à mobilité restreinte, etc.), comme le souligne B. VOISIN (2001), « *projeter de nouveaux aménagements nécessite de considérer à la fois la réalité des lieux, le vécu et les besoins des habitants. Dans cette perspective, le mobilier et les matériaux utilisés permettent de créer différentes ambiances, diverses modifications ont dû être effectuées, au risque parfois de perdre certaines des qualités du projet* ». Selon P .CAMBON (2010), la qualité du mobilier urbain dépend de trois principes majeurs :

- **Sobriété :** éviter l’éparpillement dans l’espace en définissant le positionnement du mobilier urbain (choix en amont des principes et des zones d’implantation privilégiés ou obligatoires) ;
- **Quantité :** limiter leur nombre par la recherche d’une meilleure insertion urbaine et d’un regroupement des fonctions (choix d’un vocabulaire épuré et cohérent) ;
- **Qualité :** améliorer l’image du parc de mobilier urbain (choix de mobilier courant, peu coûteux et pérenne).

Un matériau de qualité contribué à la détermination de la fonction de l’espace public ainsi participe à animer la rencontre et le partage entre les usagers, il doit être harmonisé.

IV.1.2. Diversité des formes : Selon Le Robert (2010), la diversité : « *sens courant est celui de variété* ». Un espace public est alors perçu comme une unité spécifique, dotée d'une diversité de formes. Selon S. REITER (2007) : « *La multiplicité sous toutes ses formes est nécessaire* », P.V.MIESS (1993) explique la diversité des formes par : « *toutes les formes de répétition peuvent par ailleurs s'additionner ou être la division d'un tout ou simplement constituer une série sans forme globale clairement identifiable* ». Le CAUE¹⁰ du Morbihan (2010) offre une vision sur l'intérêt de la diversité des formes qui « *constituent le fondement de la mixité urbaine et société et offre un cadre de vie agréable* ».

IV.1.3. Esthétique : Le terme *esthétique* fait depuis longtemps déjà partie du vocabulaire architectural. La définition de la notion d'esthétique est d'autant plus importante comme le souligne HEGEL (1832) : « *À chaque nation, son esthétique* ». L'origine du mot esthétique vient du grec *aisthesis* qui « *désigne à la fois la faculté et l'acte de sentir* » (T.HUGON, 2004). D. WIECZOREK et C. SITTE (1981) montrent la relation entre la dimension d'usage et l'esthétique, « *qualité esthétique du forum antique ou de la place de la cathédrale ne sont qu'une conséquence de leur importance pour la vie publique du groupe* ». Selon A. HUXLEY (1953) : « *La beauté naît quand les parties d'un ensemble ont des rapports entre elles et avec la totalité, telle que nous l'appréhendions comme ordonnée et significative* ». L. KRIER (1996) souligne que « *le choix esthétique est donc devenu non seulement possible mais nécessaire, et une urgence absolue car il est valable* ».

IV.1.4. Cohérence d'ensemble : La cohérence est souvent donné comme synonyme au terme cohésion. Cette dernière vient du latin « *cohaerere* » : « *être attaché ensemble* » et le mot « *cohérence* » est un « *rapport d'harmonie ou d'organisation logique entre des éléments* » le Robert (1998). Cette cohésion permet de renforcer l'harmonie d'ensemble et les liens entre les éléments de l'espace public. Selon J.F. PARENT (2015) : « *La cohérence tend vers un rapport d'harmonie et d'organisation construite de manière logique entre divers éléments d'une situation* ».

IV.1.5. Cohérence de volumétries : Selon le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le CAUE (2012) : « *Au-delà des intérêts techniques, fonctionnels et financiers, la simplicité des volumes bâtis et leurs formes contribuent à la qualité globale* ». LE CORBUSIER (1924) confirme l'importance de cohérence de volumétrie,

¹⁰ CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement.

« *L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière* ». Une attention particulière doit être apportée à la volumétrie, LE CORBUSIER (1924) débute par trois vigoureux concepts géométriques : « *le volume, la surface, le plan* ». La volumétrie est l'un des composants très importantes dans la détermination de l'espace public, une autre attention sur la volumétrie des façades attenantes de l'espace public, qui aide à constituer un ensemble homogène grâce à leurs volumes et leurs gabarits avec l'espace public.

IV.1.6. Accessibilité : L'accessibilité s'agit de « *la plus ou moins grande facilité avec laquelle ce lieu peut être atteint à partir d'un ou plusieurs autres lieux par un ou plusieurs individus susceptibles de se déplacer à l'aide de tout ou partie des moyens de transport existants* » (CASTEL et GUILLAUMAT, 2006). Dans cette perspective, l'accessibilité à l'espace public traite un principe d'ouverture physique du lieu à l'individu. On retrouve là, un renvoi à la définition première du terme accessibilité : « *accessibilité, d'accéder, approcher, où l'on peut accéder, qui est ouvert ou sensible à quelque chose, qui ne présente pas d'obstacle et qui est à la portée de quelqu'un* » (Dictionnaire Robert, volume 9, 1990).

Selon (M.J. BERTRAND, H. LISTOWSKI, 1984) : « *On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir, apparaissant les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain.* » elles se présentent comme une œuvre d'art, c'est grâce à l'espace public où se partage la vie quotidienne des habitants et dans cet espace où la société présente leur identité et évolue leurs valeurs culturelles, « *Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur* » (B. VOISIN, 2001).

IV.2. LA QUALITE FONCTIONNELLE DES ESPACES PUBLICS :

L'aménagement des espaces publics a pour objet d'assurer le bien-être en fonction des besoins des usagers. La qualité fonctionnelle est capable de répondre aux multiples fonctions des usagers en même espace, D'après DIND (2009) : « *Il s'agit donc de dépasser une approche purement fonctionnelle de notre rapport à la ville pour identifier les différentes conditions de l'environnement urbain qui donnent un cadre plus ou moins propice à la réalisation de nos activités quotidiennes* », Un même espace peut exprimer plusieurs fonctions (loisir, séjour, détente etc.), afin d'offrir une

multitude d'usage et une distribution des activités des usagers dans un espace commun, selon CUNHA & GUINAND (2014) : « *la distribution des activités, des équipements ou des fonctions dans la ville* ». Ces fonctions se présentent comme des vecteurs de qualité d'espace et participent à son animation. Ces fonctions sont liées aussi à la forme de l'espace.

Pour les fonctionnalistes, quatre fonctions essentielles dans la vie quotidienne (circuler, habiter, travailler, se divertir). Cette approche limite les besoins et les opportunités des individus dans leur espace, sachant que l'aménagement des espaces vise à répondre aux divers besoins des habitants tenant compte de la relation entre les usagers. Selon W. MAAS (2002) explique la relation entre l'usager et l'espace : « *Les solutions d'aménagements de l'espace, relativement monofonctionnelles simples et statiques ne correspondent pas aux besoins de la société volatile d'aujourd'hui. Quel modèle pourrait servir à créer des espaces de vie au sein desquels diverses fonctions et densités pourraient cohabiter en symbiose, être complètement connectées et s'adapter aux changements dans le temps ?* »¹¹

La première fonction de l'espace public est d'assurer la sécurité afin de protéger les usagers, « *Les gens se sentent plus à l'aise quand ils se trouvent dans une zone calme, tout en sachant qu'ils ont en tout temps la possibilité de vite entrer en contact avec d'autres personnes en cas d'urgence, d'ennuis, de faiblesse physique inattendu...etc.* » (M.J BERTRAND, et H. LISTOWSKI, 1984).

¹¹Texte original en anglais: "the relatively mono-functional, straight forward, static spatial planning solutions do not fit the requirements of today's volatile society. What model will serve to create living environments in which various functions and densities can exist symbiotically beside each other, be integrally connected, and adaptable to changes in times," tradition, Nicole Fabbri, Franck Guéné (2009).

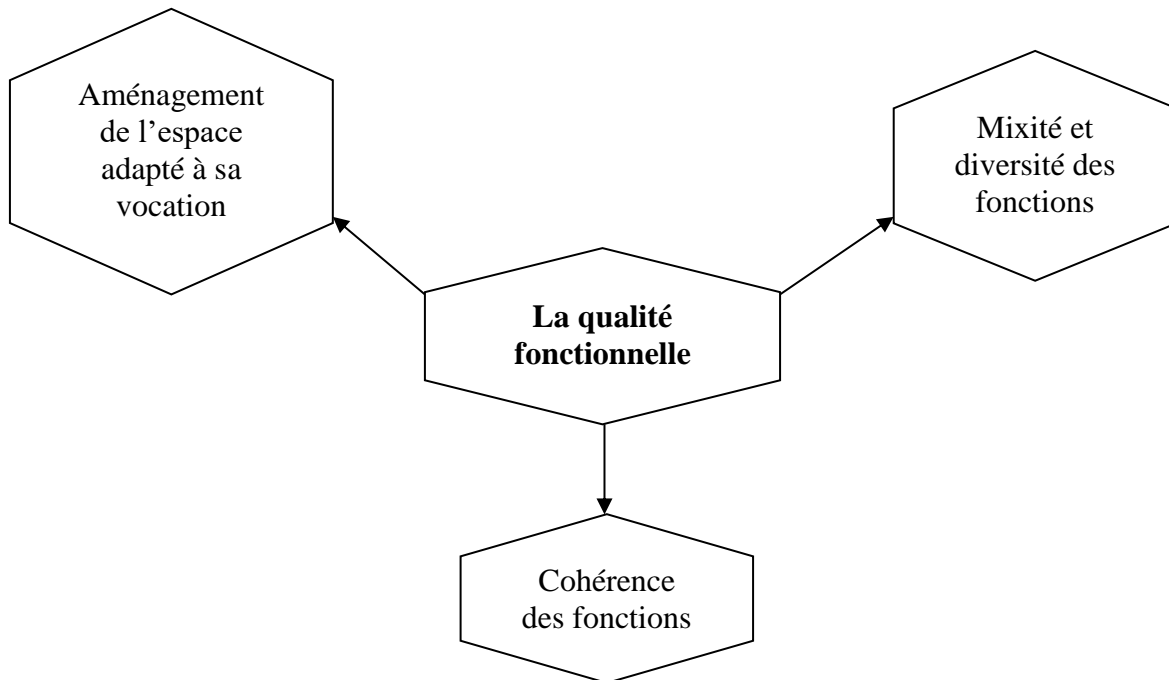


Fig. n° 04 : Les critères de la qualité fonctionnelle.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

Les espaces publics sont des lieux qui ont une fonction de regrouper toutes les catégories sociales, la fréquentation permanente permet l'intégration entre les individus, cette interaction favorise l'élaboration d'une histoire collective et de formuler une identité d'une société.

IV.2.1. Mixité et diversité des fonctions : L'espace public assume plusieurs fonctions dans son tissu urbain où il s'insère, les fonctions et les usages sont intimement liés dans l'espace public car ils participent à son développement et à la façon d'appropriation des usagers « *La monumentalité des forums romains laisse place à des espaces beaucoup plus sinueux, sombres, différenciés. Une place de marché se révèle très multifonctionnelle, on y retrouve églises, boutiques, fontaines, bains, fours à pains et sont également à la base de nombreux problèmes d'appropriation de l'espace public et privé* ». (STEIN, 2003). La mixité et la diversité des fonctions indiquent l'importance de lieu par le degré d'appropriation des usagers. « *La mixité formelle et fonctionnelle, agit comme un levier du développement urbain durable* ». (DA CUNHA, 2007). Parmi les fonctions des espaces publics, on trouve : la mobilité, la socialisation, l'économie et l'identité.

IV.2.2. Aménagement de l'espace adapté à sa vocation : La vocation initiale d'un espace public est un support de vie quotidienne des individus. Selon J. DONZELOT et A. WYVEKENS (2006), ils attribuent à l'espace public une « *vocation à séparer, à*

instaurer le respect des gens entre eux, à les amener à se tenir à distance « respectable » les uns des autres ». Donc il y'a une association entre la fonction et la vocation de l'espace. Cette relation est intimement liée entre l'aménagement (bancs, végétation, jeux, etc.) et ses usages (lecture, repos, rencontre, etc.).

IV.2.3. Cohérence des fonctions : Pour éviter que la diversité ne s'exprime pas de manière anarchique, il est utile de créer la cohérence des fonctions, il s'agit d'élaborer un espace public qui assure la cohésion et la diversité des fonctions. Selon DIND (2009) : *« Les diverses activités de l'individu s'inscrivent au sein d'espaces partagés avec d'autres, ce qui implique de gérer les tensions inévitables entre ces activités et d'analyser les ensembles urbains sous l'angle de la cohérence ».*

IV.3. LA QUALITE D'USAGE DES ESPACES PUBLICS :

Tout d'abord, Les espaces publics sont des lieux de vie en commun, ils appartiennent à tous, ils sont essentiels d'usage quotidien qui doivent répondre aux besoins des individus. Ils sont, par excellence, des espaces de partage et d'appropriation. L'usage regroupe différents domaines relatif à la façon d'approprier l'espace public. Selon M. JOUNY (2010) : *« l'usage se rapporte à la fonction de se servir ou d'utiliser quelque chose. Ainsi, l'usage au sein d'un bâtiment s'associe à l'utilisation d'un espace, c'est-à-dire à la manière dont l'espace est occupé par un usager ».*

La qualité d'usage est un concept extrêmement riche. La qualité d'usage se définit par la relation des individus aux objets, aux personnes et aux espaces. Pour ZEPF (1999), *« la notion d'usage englobe toutes les pratiques sociales qui se déroulent dans la place publique à travers les actions des différents individus et groupes sociaux observables ».* Cette qualité doit être capable de répondre aux besoins de différentes catégories des usagers. Donc elle couvre à la fois les notions de bien-être et de fonctionnalité. La qualité d'usages prend en compte les activités et les pratiques quotidiennes des usagers, Il désigne l'ensemble de ces pratiques et des modalités sociales dans le même espace, selon ZEPF (1999) : *« l'ensemble des actions sociales qui se présentent dans un certain cadre spatial et temporel ».*

Les pratiques et les activités des usagers dépendent de la culture, de la mémoire collective et de l'histoire, mais également, ils expriment les expériences des individus dans un espace donné, la qualité d'usage est liée à l'identité des individus, selon P. VIATTE (2007) : *« met en jeu le rôle social de l'espace public et concerne les*

différentes facettes de la vie et du fonctionnement urbain.» ; elle traite la question de fréquentation des usagers (quotidien ou événementiel), des activités des usagers, etc. Une attention particulière de ces paramètres thématiques guide à définir la qualité d’usage d’un espace public. Selon P. VIATTE (2007), « Plus largement, ce sont les usages à conforter comme les besoins à satisfaire ou les dysfonctionnements à corriger qu’il faut cerner ». T. ROCHE (2010) définit la qualité d’usage comme : « La qualité d’usage reste l’élément fondamental dans la création d’un lieu de vie ».

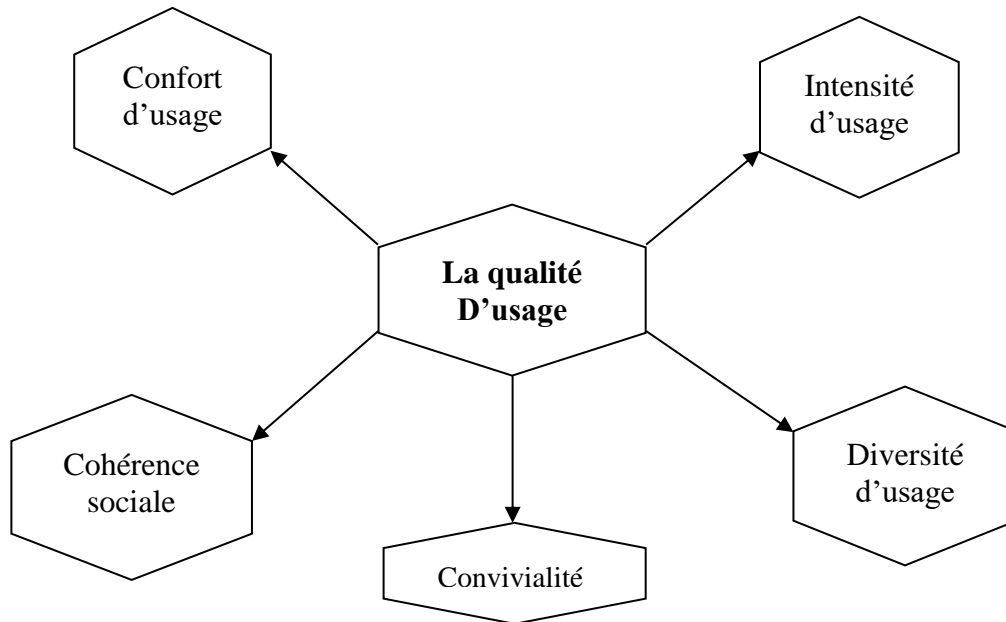


Fig. n° 05 : Les critères de la qualité d’usage.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

IV.3.1. Intensité d’usage : Elle s’explique par le degré de fréquentation des usagers selon les besoins qui peuvent être réalisés au même endroit. Un espace public se caractérise par une diversité de fonction, qui influe sur la fréquentation des usagers de plusieurs catégories des individus et garantit une intensité d’usage, « *plus une ville [...] réussit à mêler une diversité d’usages et d’usagers quotidiens dans ses rues, plu ses habitants fréquentent et aiment les espaces publics qui deviennent alors des sources de plaisir, des espaces d’agrément et non des espaces vides* » DA CUNHA et KAISER (2009).

IV.3.2. Convivialité : Pour CLARIMONT et VLÈS (2010), il s’agit d’« *un espace de "convivialité " au sens étymologique du terme (convivere) où les citadins, habitants ou hôtes de passage, font l’expérience du « vivre ensemble* ». La convivialité pourrait être définie comme un « *ensemble des qualités du « vivre ensemble » au sein des espaces collectifs, telles qu’elles sont perçues par les usagers dans un contexte donné, se*

référant à des valeurs telles que le confort, la liberté, l'ordre et l'appartenance » (DIND, 2009). Un espace doit permettre à tous les individus, c'est l'endroit de la convivialité, le lieu des rencontres et du partage et qui doit garantir un sentiment de bien-être.

IV.3.3. Cohérence sociale : L'espace public permet la rencontre des usagers, c'est le lieu où l'on se partage les idées et les informations. Ce contexte vise une cohérence où les individus créent un lien social, *« c'est un lieu où se déroulent de nombreuses manifestations et rassemblements »* (GEHL, 2012). L'espace public est un vecteur de cohésion sociale, un lieu de débat de dialogue. Ces éléments constituent une identité *« sont à la fois signaux et signes (symboles) »* (STEIN, 2003). Comme le confirme A. CHARRE (1973), l'espace n'est jamais neutre, *« il est le point de convergences multiples, historiques, sociales, linguistiques »*.

IV.3.4. Diversité d'usage : Lors de la conception du projet de l'espace public, il est nécessaire d'adresser les divers aménagements afin de cibler les différents types des pratiques et d'usages. *« Les espaces publics urbains se caractérisent (...) par une diversité d'usages, de formes et de fonctions »* (ZEPF, 1999).

IV.3.5. Confort d'usage : Le confort d'usage est une priorité à prendre en compte dans l'élaboration de l'espace public. Selon LE SAVOIE (2015) : *« prendre en compte le confort d'usage, c'est créer, améliorer une offre pour qu'elle corresponde au mieux aux aptitudes des usagers »*. MOLLIE (2009) le confirme : *« créent des lieux de vie, de bien-être et de convivialité qui participent incontestablement à l'agrément de la cité »*.

IV.4. LA QUALITE DES AMBIANCES DES ESPACES PUBLICS :

L'ambiance architecturale et urbaine présente une nécessité dans la ville, à cet effet, il est indispensable de penser à une réflexion qui maîtrise ces ambiances. Selon J.P. THIBAUD (2012) : *« Le terme ambiance est souvent connoté positivement et associé à un lieu ou une situation agréable »*. Comme le fait remarquer N. EHLE (1957) : *« il est difficile de faire une définition précise de la notion d'ambiance, car on parle d'une polysémie et interaction entre différentes sensations »*.

Il y'a une relation entre l'individu et son espace, cette communication se traduit par le ressenti d'un lieu. La représentation des ambiances se repose sur le langage réciproque de l'individu et l'espace, elle se construit suivant l'imagination et l'expérience personnelle de chaque individu, grâce aux sensations et les émotions envers l'espace, selon L. ADOLPHE (1998) : *« chaque sens construit l'espace et le*

temps à sa façon, la référence spatiale, telle que définie par les caractères newtoniens, perd sa pertinence explicative dans les processus sensibles autres que le voir. Notre difficulté à imaginer une forme proprement sonore, ou thermique, ou olfactive, montre assez combien la métaphore visuelle a pénétré en profondeur notre manière de penser l'espace construit ».

La qualité des ambiances est une dimension émotionnelle, elle est plutôt subjectif contrairement aux données de milieu et climatiques, comme le remarque N. EHLE (1957) : « *la qualité d'ambiance fait appel à nos sens* », D'après DIND (2009), la qualité des ambiances se définit également : « *un espace doit permettre à tous les individus d'acquérir un sentiment d'appartenance vis à vis de l'espace en question et doit garantir un sentiment de bien-être* ». La qualité des ambiances se caractérise par la perception de l'espace.

Chaque lieu peut apporter des sens, des valeurs et des nostalgiques à l'individu qu'il pourra réagir par sa façon suivant ses expériences précédentes. Selon L. ADOLPHE (1998) : « *Une ambiance architecturale ou urbaine est la synthèse, pour un individu à un moment donné, des perceptions multiples que lui suggère le milieu qui l'entoure. En ce sens, cette ambiance est unique.*».

La qualité des ambiances présente l'image et la perception de la ville, elle confère une identité au lieu. D'après LYNCH (1960), il existe trois caractéristiques de l'espace public : l'identité de la ville et du lieu indépendamment de son contexte (ce qui fait qu'on la reconnaît) ; la lisibilité de la structure de la ville, c'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier les éléments de la ville et de les structurer en schéma cohérent. Cette clarté permet de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la "sécurité émotionnelle" des habitants. De plus, elle fournit du sens, en permettant l'élaboration de symboles et de souvenirs collectifs. DIND (2009) le confirme : « *en considérant l'espace comme une scène de théâtre, il faut le mettre en scène, travailler sur les décors, les lumières, les sons, les ambiances, les significations, l'imaginaire* ». Selon SAIDOUNI (2000) : « *la ville sensible, c'est-à-dire les formes urbaines visibles, les usagers, les citoyens et les significations données aux différents espaces sont les effets résultants des interactions complexes qu'entretiennent les facteurs déterminants qui sont le développement historique, les progrès techniques, la réglementation, l'organisation sociale, les conjonctures économiques, le pouvoir politique, les références culturelles et les conceptions du monde de la société* ».

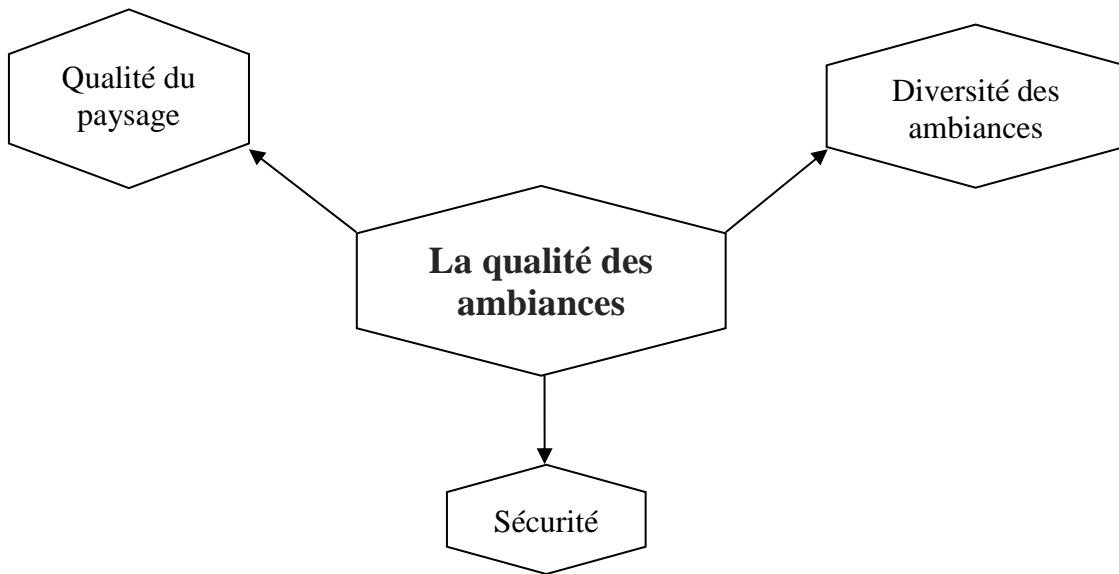


Fig. n° 06 : La qualité d'ambiance.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

IV.4.1. la Sécurité : La sécurité est un enjeu important, notamment au niveau de l'espace public, le paramètre de la sécurité participe à la qualité de l'espace public qui se mesure par le confort et la sécurité. A. WISNER repris par M. NAËL (2011) le confirme : « utilisables par le plus grand nombre avec le maximum de confort, de sécurité, [et] d'efficacité ». Selon D. MANGIN (2006) : « qu'un environnement de qualité, des espaces publics qui engagent l'usage et méritent le respect sont le début de la vraie sécurité ».

IV.4.2. la diversité des ambiances : L'espace public peut ainsi être mis en scène par diverses ambiances constitutives de son identité, des ambiances (sonore, climatique, lumineuse...), sont autant d'éléments favorables à la réalisation d'un espace public de qualité, « Finalement, la qualité est aussi liée à l'ambiance, à savoir aux configurations visuelles, sonores, tactiles, olfactives ou kinesthésiques qui rendent l'expérience sensorielle plus ou moins agréable et signent en partie l'identité du lieu » (DIND, 2009).

IV.4.3. la qualité du paysage : Un aménagement de qualité participe activement à l'amélioration du paysage à travers les éléments suivants : « qualité de l'air, lumière, ambiance sonore, propreté, multifonctionnalité, sécurité, présence d'espaces verts structurants, climat urbain, établissement de nouveaux rapports à la nature et au paysage dans les villes, etc. » (DA CUNHA et KAISER, 2009). Ces éléments non seulement participent au renforcement de paysage et de la perception de l'espace public,

mais aussi, elles visent de le mettre un espace plus attractif. « *Il n'y a de paysage que pour un regard* » (SALAT, 2011).

IV.5. LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES PUBLICS:

Dans son acception la plus partagée, le mot « environnement » évoque tout ce qui est « *autour de nous* » (COLLOMB et GUERIN-PACE, 1999). Selon C. EMELIANOFF (2001) : « L'environnement urbain, c'est finalement l'espace des rencontres », cette expression relie l'environnement par la rencontre des individus, d'après R. GODINHO (1994) : « *Promouvoir les relations entre les gens, et entre les populations et leur environnement, dans ce cas la ville, devrait être le but ultime de l'environnement urbain. (...) Il faut retrouver les espaces publics où les gens peuvent être ensemble et être partie prenante de la ville* ». Les enjeux environnementaux sont progressivement intégrés dans les politiques urbaines. Les espaces publics sont alors de plus en plus associés à l'environnement (HAUBOLD, 1997). BELK (1975) distingue la notion d'environnement : « *... L'environnement correspond à une construction plus large et représente un milieu général de comportement* ».

Les espaces publics présentent de véritables lieux de vie, ils ne sont pas considérés comme un simple lien entre les composantes de tissu urbain, ils sont appropriés par les usagers pour une diversité d'usage. Ces espaces visent à améliorer les réseaux sociaux par la rencontre, le repos et le loisir, qui influent positivement sur la mixité et la solidité des individus, cette évolution qualitative d'aménagement des espaces publics favorise la qualité de vie des individus.

Sur le plan environnementale, l'aménagement des espaces publics participent à la qualité dans le but de réduire les nuisances, rendre les lieux plus sûrs et plus sein pour les usagers dans un cadre d'améliorer les paramètres environnementaux de lieu afin de concevoir un mode de vie d'ordre qualitatif pour les citoyens, selon HAUBOLD (1997) : « *L'aménagement des espaces publics constitue aujourd'hui un outil pour améliorer l'environnement urbain* », dans ce sens, environnement est comme un outil d'adaptation de l'individu avec un mode de vie, qui se base sur les préférences et les demandes sociales, selon MOSER (2003) : « *L'environnement, avec l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement créés par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu* ».

Depuis longtemps le sujet de la relation des espaces publics et la qualité environnementale est de prendre une attention particulière. Cette relation a connu un

lien commun par le renouvellement de la ville en termes de préservation de patrimoine, d'énergie et de ressources. La qualité environnementale s'intéresse par une réflexion autour des aspects écologiques et techniques, dont l'aménagement des espaces publics prend mieux en compte ces conditions environnementales. Selon A. HINKELBEIN (1976) : « *Nous ne pouvons résoudre les problèmes de notre existence uniquement par la création de quantités illimitées d'énergie, bien que cela soit fort utile pour nous libérer de la fatigue et du besoin, mais en faisant un usage convenable des ressources que cela nous apportent* ».

La qualité environnementale a pour objectif de la maîtrise de l'empreinte écologique de la ville, notamment avec une utilisation logique des ressources naturelles, cette qualité permet de créer des espaces publics sur la base d'une réflexion environnementale, écologique mais aussi récréative, sociale, esthétique et spatiale. Ces types d'aménagements jouent un rôle primordial de bien être des individus. Selon L. EIDLITZ (1981) : « *Dans la nature, les formes naissent des contraintes de l'environnement. L'environnement détermine la fonction et la forme est le résultat de la fonction. La forme bâtie doit donc s'adapter d'une manière semblable dans l'environnement dans lequel elle s'intègre à travers l'habileté de l'architecte jusqu'à ce que la fonction résultant de l'environnement soit pleinement exprimée dans l'organisme de l'architecture* ».

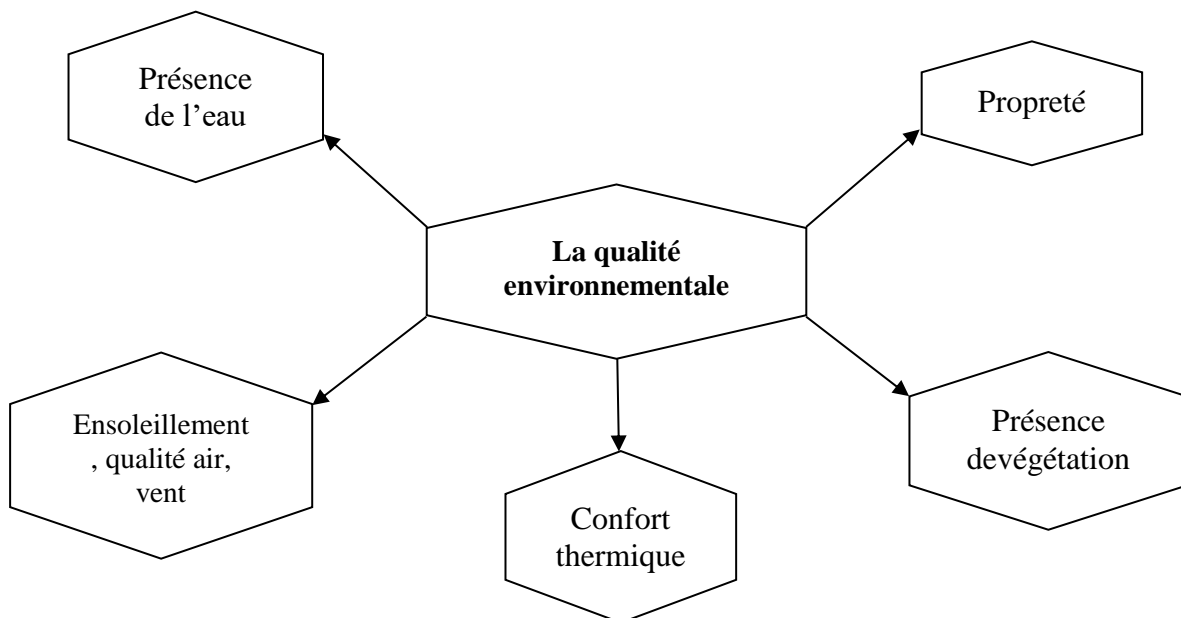


Fig. n° 07 : La qualité environnementale.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

IV.5.1. ensoleillement, qualité air, vent : F. GUENÉ (2009) indique dans sa thèse : « Pour Alberti, à l'instar de la pensée vitruvienne, le lieu d'un édifice ou d'un assemblage d'édifice (une ville) est choisi à l'une des qualités du climat, du sol, de l'air, de l'ensoleillement : la région qu'il faudra choisir entre toutes échappera (...) à l'atteinte des nuages et à l'accumulation de vapeurs trop denses. (...) il ne sera pas injustifié de prendre en compte l'intensité et la nature de l'ensoleillement de la région, afin qu'elle ne bénéficie ni de plus de soleil ni de plus d'ombre qu'il ne lui en faut. (...) par nature, les vents, dit-on, ne sont pas tous semblablement salubres ou insalubres ». L'ensoleillement est toujours liée à l'ombre, selon l'encyclopédie (2013) : « On considère que le temps est ensoleillé lorsque les objets, bâtiments, corps etc. produisent nettement des ombres portées. La durée d'ensoleillement correspond au temps pendant lequel le soleil brille sur un lieu ainsi que sur une période donnée ».

Le vent est l'un des paramètres très importants dans les données climatiques selon S. BOUKETTA et Y. BOUCHAHM (2011) : « il est l'un des facteurs qui déterminent le succès ou l'échec d'un espace public », et d'après F. GUÉNÉ, (2009) : « Les vents, l'air, l'ensoleillement, etc. sont encore des paramètres importants qui orientent les choix d'installations d'activités humaines. ».

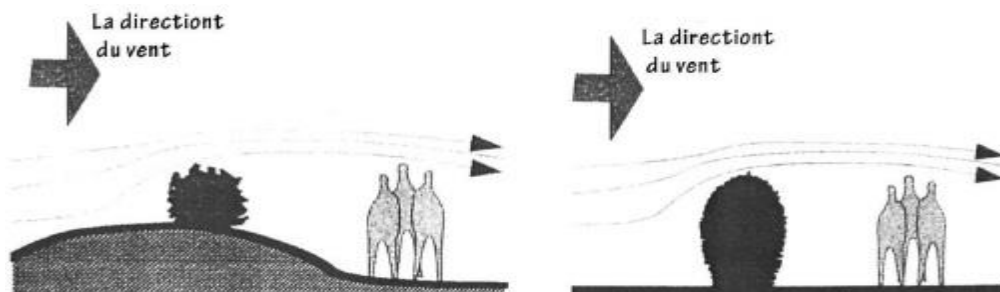


Fig. n° 08 : un changement de relief avec les plantes peut contrôler le mouvement du vent.
Source : B. Hassan, 2006

L'air pur est considéré comme un facteur d'une importance vitale, les espaces sont des lieux sains et se soumettent aux conditions climatiques. Selon Vitruve, corrigé et traduit par C. PERRAULT et MARDAGA (1996) : « quand on veut bâtir une ville, la première chose qu'il faut faire est de choisir un lieu sain. Pour cela il doit être en un lieu élevé, (...), et qui ait une bonne température d'air, n'étant exposé ni au grand chaud, ni au grand froid. De plus, il doit être éloigné des marécages ».

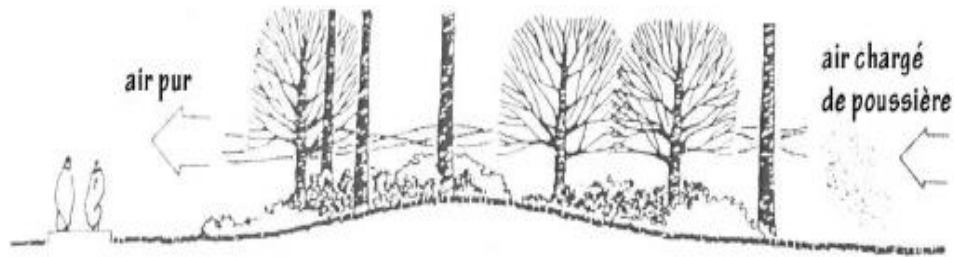


Fig. n° 09 : L'utilisation de la végétation pour protéger les espaces contre les effets néfastes du vent.
Source : R. Ibrahim, 1984.

IV.5.2. Présence de végétation : La présence de végétation en espace public est considérée comme une composante majeure de l'urbanisme, « *le végétal contribue à la qualité et à la vie du tissu urbain (rythme des saisons, changements de couleurs, mouvements* » (ALLAIN, 2005). Il présente une valeur esthétique et paysagère élevée, « *le végétal en milieu urbain se dessine comme un agrément vecteur de qualité, renforçant parfois l'histoire et la vocation d'un lieu.* » (BONARD, 2007).

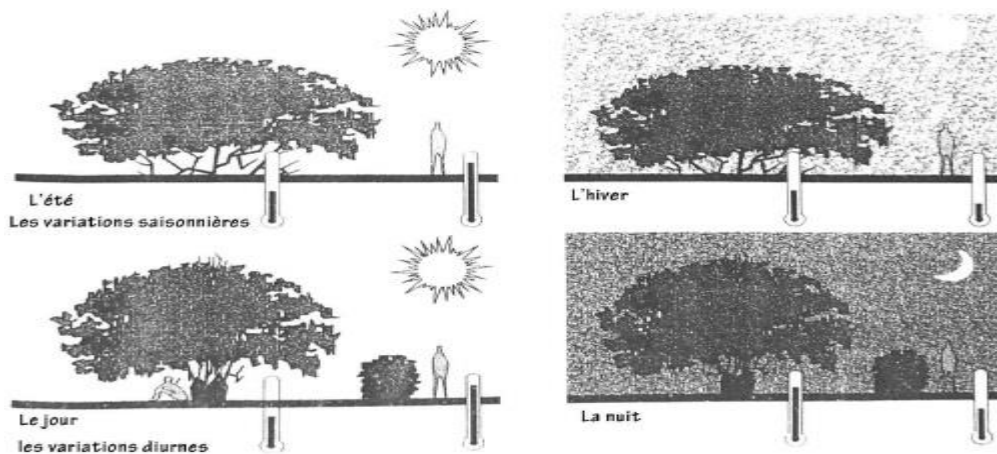


Fig. n° 10 : le contrôle de la température par la végétation dans les variations saisonnières et diurnes
Source : B. Hassan, 2006.

Selon GREGORY (1989) : « *Les matières végétales absorbent également le rayonnement solaire qui, à son tour maintient la température du sol et élimine une grande partie de la chaleur et de la lumière réfléchié dans les espaces adjacents* ».



Fig. n° 11 : L'utilisation de la végétation pour diminuer l'effet de rayonnement solaire.
Source : R. Ibrahim, 1984.

IV.5.3. Présence de l'eau : L'eau est un élément très apprécié dans l'espace public, sa présence joue un rôle très important à refroidir l'air ambiant en cas de sécheresse. R. CARBIENER (1982) relève l'importance de la présence de points d'eau dans le tissu urbain qui jouent le rôle de relais pour l'évaporation, et donc le rafraîchissement de l'air.

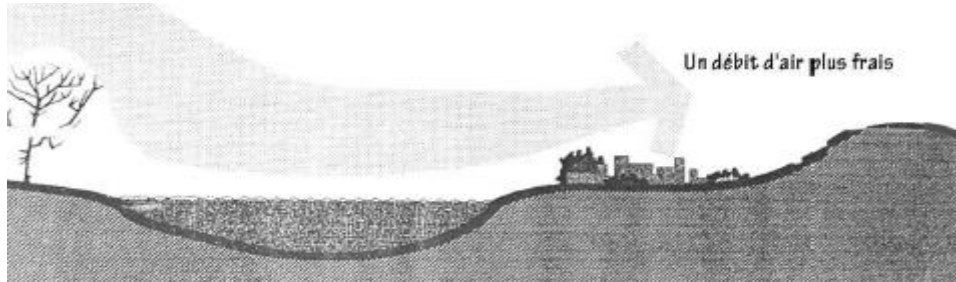


Fig. n° 12 : le vent est refroidi lors de son mouvement sur une masse d'eau.
Source : R. Hassan, 2006.

IV.5.4. Confort thermique : Le confort thermique est un état de bien être lié à l'environnement thermique. STEEMERS et al (2004) le confirme : « *Le confort thermique a été défini comme l'état satisfaction vis-à-vis de l'environnement thermique établi par échange thermique entre le corps et son environnement* », et Selon E. GRATIA, A. De HERDE (2006) : « *Il est déterminé par l'équilibre dynamique établi par échange thermique entre le corps et son environnement* ».

Le confort thermique est estimé en fonction des paramètres climatiques extérieurs. GIVONI (1978), cité par POTVIN (1997), définit les paramètres environnementaux déterminant le confort thermique, il s'agit de la température de l'air (°C), la température moyenne radiante (°C), l'humidité de l'air (%) et le mouvement de l'air (m/s). Selon GIVONI et al. (2003) : « *le confort thermique extérieur est l'un des facteurs qui influent sur les activités dans les rues, les parcs, les terrains de jeux et les places* ».

IV.5.4.a. Température de l'air et température moyenne radiante : Ce terme désigne la température de l'air mesurée. « *La température de l'air ambiante et la température moyenne radiante d'un environnement homogène affectent l'échange de chaleur du corps par convection et rayonnement. Le taux de cet échange de chaleur dépend du mouvement de l'air et du niveau d'habillement* » (GIVONI, 1978). La température moyenne radiante (TMR) est définie comme la température moyenne des surfaces environnantes, elle inclut l'effet du rayonnement solaire incident (POTVIN, 1997). Elle a un impact significatif sur la sensation du confort thermique en milieu urbain.

IV.5.4.b. Humidité relative : L'humidité relative provoque une sensation de sécheresse chez l'individu et amplifie la sensation du froid quand la température est basse. L'effet de l'humidité relative comparativement à la température de l'air (SZOKOLAY, 2004). Mais dans les situations de transition d'un espace à l'autre, l'effet thermique résultant de différents niveaux d'humidité peut être deux à trois fois plus haut (GOULDING et al. 1993), cité par Potvin (1997). Il est important de connaître la valeur d'humidité relative à partir de laquelle les usagers des espaces publics perçoivent l'air humide.

IV.5.4.c. Mouvement de l'air : Le mouvement de l'air est un paramètre très important du confort. Selon GIVONI (1978) : « *Il affecte le corps humain de deux façons différentes. Tout d'abord il détermine l'échange de chaleur convectif du corps et ensuite il affecte la capacité évaporative de l'air et par conséquent agit sur la production de la sueur* ».

IV.5.4.d. Le rayonnement solaire : il est également un paramètre qui influe sur le confort thermique dans les espaces publics. Il possède à la fois des effets thermiques et biologiques sur l'homme. Biologiquement, « *le corps est affecté par la partie ultraviolet (U.V) du spectre tandis que l'effet thermique est dû aux rayons visibles et infrarouges* » (GIVONI, 1978).

IV.5.4.e. Propreté : La propreté joue un rôle indispensable dans notre vie, elle est un signe de la qualité environnementale, selon P. GOLDIN (2014) : « *il est impossible de nier l'importance de la propreté dans nos vies, maintenir un environnement propre affecte positivement la santé de tous les humains* » sur l'appropriation des espaces publics.

V. LA PRODUCTION DE LA QUALITE :

La question de la qualité est dans le centre de préoccupation pour les ensembles des acteurs de l'espace public (acteurs politiques, acteurs professionnels, acteurs financières), cette réflexion insiste sur l'intégration des différents paramètres, Selon L. BLONDIAUX (2008) : « *l'importance dans les nouveaux modèles urbanistiques, d'une transversalité de l'action collective, d'une coordination, et d'une concertation et participation forte aux projets* ». Penser à la production de la qualité des espaces publics c'est tout d'abord, engendrer les éléments de cette qualité, et d'autre part, il est utile de prendre en compte la perception et la culture des usagers et aussi aux contextes socio-

économiques dans lesquels la production s'opère, alors le succès d'un projet est le résultat d'un partage des acteurs et une participation des citoyens.

La ville est le produit d'une multiplicité d'acteurs (le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le maître d'usage) qui contribuent à la fabrication de la qualité des espaces publics à travers une approche bien-fondée sur l'utilisation des outils administratifs et juridiques (le code des marchés publics, les plans d'urbanisme tel que le PDAU, le POS et le cahier des charges) ainsi à la participation des usagers, afin de créer un espace public réussi et de répondre aux critères de la qualité. Selon ISO 9000 : « *La maîtrise de la qualité est l'ensemble des techniques et des activités à caractère opérationnel utilisées pour satisfaire aux exigences pour la qualité* », ainsi les outils financiers sont inclus dans la production de la qualité des espaces publics, « *Il faut toujours définir ce qu'on veut ; il faut aussi des terrains et trouver le financement ; préciser le projet sous la forme d'un programme, d'un cahier des charges ou de tout autre document analogue ; choisir les maîtres d'œuvre et dialoguer avec eux ; faire réaliser le projet par des entreprises qui doivent être payées et, souvent en outre, contrôlées ; de même, il faut réceptionner la chose puis, lorsqu'elle convient, la livrer aux usages pour lesquels elle est prévue et qui lui donnent sens* ». (LAUTIER, 2005).

V.1. Le rôle des acteurs dans la production de la qualité des espaces publics :

Chaque acteur engage à sa façon dans la production d'un espace public de qualité, selon A. BOURDIN (2005) : « *un réseau d'organisation et d'acteurs, qui relie tous ceux concernés par la préparation, l'élaboration et la gestion de la commande. On y retrouve les élus responsables et les techniciens des collectivités territoriales, les grands intervenants urbains (la Caisse des dépôts, les grandes entreprises de génie urbain ou leurs filiales, etc.), les acteurs économiques locaux, le monde associatif ou culturel, les mondes professionnels spécialisés (architectes, promoteurs locaux)* ». La participation de chacun de ces acteurs est une condition nécessaire à la réalisation d'un projet de qualité.

Les acteurs sont séparés en trois groupes, selon B. ROTH (2002) : « *La qualité architecturale d'un projet, c'est d'abord la qualité de la relation entre le maître d'ouvrage et l'architecte. C'est le devoir du maître d'ouvrage de formuler clairement sa commande en définissant correctement son programme (typologie, taille, fonctionnement, coût). Le programme doit être bon pour qu'il en aille de même du projet que conçoit alors l'architecte* ». DA CUNHA et GUINAND (2014) séparent les

acteurs comme suit : « *Le processus doit être global et transversal, flexible et itératif, négocié et concerté. Les rôles et compétences de chacun de ces acteurs peuvent être séparés en trois groupes :*

V.1.1. Le rôle du maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage a pour objectif très important dans le déroulement de projet, il se définit par la détermination des besoins du projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet, le résultat attendu du projet est la réalisation d'un ouvrage. « *Le maître d'ouvrage agit donc en amont du projet en définissant les stratégies, enjeux, objectifs et programmes. Il veille ensuite à ce que les objectifs définis soient respectés dans le cadre de la réalisation du projet* ». (DA CUNHA, 2013).

Le maître d'ouvrage maîtrise l'idée première du projet, ainsi l'utilité et à qui l'ouvrage est destiné. D'après le journal officiel de la république algérienne de 2014 n° 68 arts. 4 : « *Le maître de l'ouvrage est le responsable de la faisabilité et de l'opportunité du projet ou programme ainsi que de la formulation fonctionnelle des besoins et de la définition des besoins des utilisateurs futurs du projet ou programme* ».

Les maîtres d'ouvrages peuvent être à l'origine d'un projet de l'espace public et son rôle sera analysé de manière similaire tout au long de l'opération. Au terme de l'analyse, le maître d'ouvrage à l'origine doit avant tout respecter la loi ; le décret présidentiel n° 14-71¹² a pour objet de fixer les prescriptions aux constructions dans les wilayas du Sud, soit au niveau de l'espace public (mobilier urbain, végétation) ou au niveau des façades alentour de l'espace public (gabarits, affectation, zones protégées).

Le maître d'ouvrage doit adapter son projet au contexte environnemental et aux besoins de la population. Il s'engage à prendre en compte ces informations dès la conception du projet. Il doit aussi informer les habitants de son projet pour limiter au maximum les conséquences négatives de projet d'un espace public afin d'en tirer des intérêts de ce projet.

V.1.2. Le rôle du maître d'œuvre :

Selon encyclopédie (2012) : « *Le maître d'œuvre est la personne pour qui est réalisé le projet. Le projet est généralement une activité exceptionnelle pour le maître d'œuvre* », son résultat est lié aux informations de maîtres d'ouvrage et la participation des usagers ainsi à son activité principale afin d'adapter tous ces paramètres. Il est en

¹²Le décret présidentiel n° 14-71¹² du 11 Rabie Ethani 1435 correspondant au 1^{er} février 2014 fixant les prescriptions urbanistiques, architecturales et techniques applicables aux constructions dans les wilayas du Sud.(annexe 01)

articulation étroite avec l'espace public qui l'environne. « *Le maître d'œuvre est celui qui doit intégrer dans la conception du projet, la coordination entre l'architecture et l'urbanisme* ». (DA CUNHA, 2013).

Le maître d'œuvre est celui qui est sélectionné par le maître d'ouvrage pour la conception de projet. Le rôle du maître d'œuvre est d'adapter les directives du maître d'ouvrage et d'autre part, l'environnement dans lequel l'ouvrage s'insère ; il diffère selon leur spécialité, soit urbaniste, architecte, ingénieur, etc.

V.1.3. Le rôle des habitants et des usagers:

L'individu est considéré comme le premier bénéficiaire du projet, il doit participer à la production de la qualité des espaces publics, cette participation aide à définir l'usage de l'espace ainsi à déterminer ces besoins et ces préoccupations pour un aménagement d'espace public de qualité. Cette participation permet de favoriser le dialogue entre les acteurs de projet.

V.1.4. Le délai de projet :

La gestion de temps est une composante très importante dans le processus de projet, un planning des travaux est indispensable de déterminer la relation entre la durée de réalisation et chaque phase, cette organisation permet d'exécuter les projets dans les délais prévus « *Une maîtrise d'ouvrage transversale est nécessaire pour éviter les approches extrêmement spécialisées mais aussi cloisonnées et indépendantes les unes des autres* » (AZÉMA, 2001).

Pendant la phase de conception de projet, ce dialogue est particulièrement nourri, et il doit l'être dans toute la mesure du possible. Chaque participant et chaque étape dans l'opération se limitent par un délai.

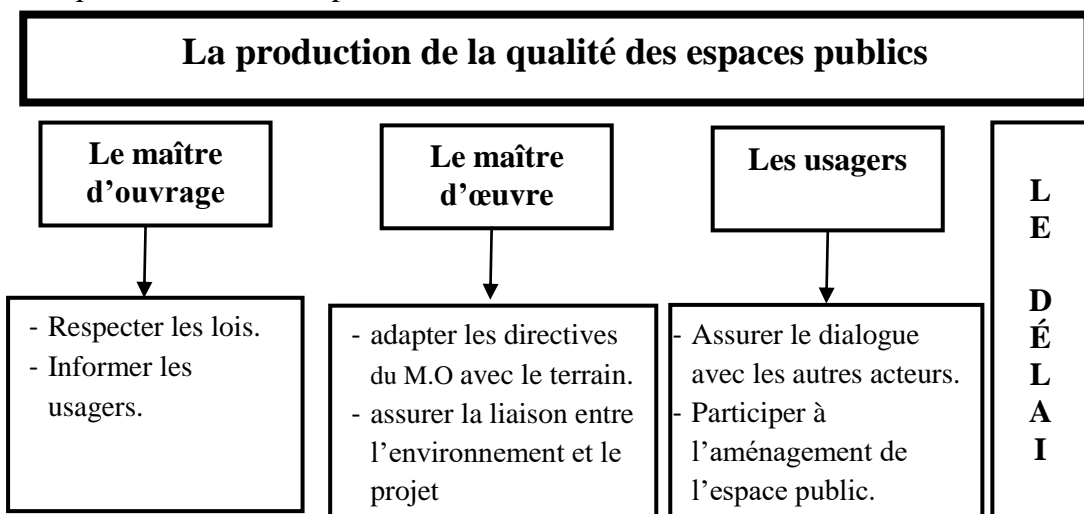


Fig. n° 13 : Le rôle des acteurs pour la production de la qualité des espaces publics.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

VI. L'espace public, un support à la qualité de la ville :

L'espace public constitue le point de départ pour penser et concevoir la ville, il est conçu comme une référence dans la ville, selon HAENTJENS, (2008) : « *l'espace public est comme une vitrine et un miroir de la ville* ». Il est l'entité urbaine clé pour offrir une qualité à la ville. D'après DA CUNHA (2013) : « *la mixité sociale, les ambiances, la lisibilité, le mobilier urbain, la présence de nature, la sécurité ou encore la tranquillité sont des éléments nécessaires au bon fonctionnement d'un espace public* ».

La qualité d'un espace public est le résultat d'une corrélation de l'ensemble des dimensions, qui se prise en premier compte les différents types de catégories d'usagers et le respect de leurs orientations, de leur histoire, de leurs caractéristiques spatiales ainsi qu'à leurs usages.

L'espace public est non seulement un lieu de rencontres et d'échanges, il joue un rôle central dans la vie urbaine ; la qualité de son aménagement participe pleinement non seulement à la viabilité et l'identité de la ville et également à son attractivité. « *Les espaces urbains sont de moins en moins dévolus à une mixité spontanée des fonctions. Ils doivent aujourd'hui s'adapter à des usages successifs, exclusifs les uns des autres et, bien sûr, sécurisés. La mission des garants de ces lieux n'est donc plus tant de contrôler, séparément, des périmètres juxtaposés que de gérer, ensemble, des flux*» (P. LANDAUER, 2008), comme la définit Euro-Métropole (2013) : « *une exigence, un souci permanent dans tout ce que nous réalisons : les espaces publics, les espaces verts, l'habitat, l'aménagement des parcs d'activités, les équipements publics* ».

VII. Requalification des espaces publics :

Aujourd'hui, la valorisation des espaces publics est considérée comme un principe fondamental de la gestion de l'espace urbain car elle présente des enjeux forts en matière de développement durable. D'après GARNIER (1996) : « *la valorisation des espaces urbains conduite à travers la requalification des espaces publics* ». La requalification des espaces publics constitue une priorité stratégique afin de rendre la ville plus accessible et donc plus attractive. GUINAND (2007) définit la requalification d'un espace comme « *un processus d'intervention de l'espace, intervention qui peut s'inscrire aussi bien dans la durée qu'être l'action de gestes ponctuels et éphémères* ».

La notion de requalification des espaces publics a été définie par S. GUINAND (2007) comme un « *processus d'intervention sur l'espace, intervention qui peut s'inscrire aussi bien dans la durée qu'être de l'action de gestes ponctuels et éphémère (...). Ces interventions permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie (...). Dans cette perspective, l'introduction ou la ré-introduction d'éléments qualitatifs tels que l'art, la lumière ou encore le végétal offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour ces espaces* », il est essentiel d'intervenir dans l'espace public existant, de le réparer et l'améliorer. Pour STEIN (2003), il s'agit « *de reprendre et de renouveler l'urbain, voire de le réparer* ». L'espace public est considéré, selon BASSAND (2001), comme un « *élément fondamental dans les processus de revitalisation urbaine* ».

Une requalification des espaces publics est un levier important en matière de qualifier l'espace public et constitue un enjeu essentiel pour régénérer le cadre de vie des habitants. Selon VOISIN (2011) : « *Programmer un aménagement ou un réaménagement, c'est définir la structure des lieux et la façon dont, dans un contexte donné, s'articuleront les différentes espèces d'espaces. C'est, concrètement, participer à redéfinir, en le qualifiant, l'environnement architectural, urbain et social des résidents et des citoyens* ». La requalification engendre des répercussions à plusieurs niveaux : « *ils permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières, mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie* » (GUINAND, 2007).

L'enjeu de la requalification est de viser un sentiment de sécurité, de bien-être ou encore d'appartenance, de même qu'il peut contribuer à l'embellissement de la ville par la création des espaces publics est adapté aux exigences des usagers. D'après GUINAND (2007) : « *le défi est conséquent, puisqu'il consiste, dans un premier temps, à « recoudre » la ville en tentant de « recréer du sens, de redonner une cohérence, une lisibilité au territoire parfois essaimé, et de remédier aux conséquences d'une ville défigurée par le tout voiture et son corollaire, les parkings* ».

STEIN (2003) identifie cinq enjeux principaux en matière de requalification des espaces publics :

- Redonner un caractère mixte à la ville pour créer de la convivialité ;
- Rendre de la place aux piétons en désencombrant l'espace public de la circulation ;
- Embellir l'espace public ;
- Aménager des espaces verts, les relier et les combiner de manière équilibrée avec l'espace minéral ;
- Créer de la lisibilité, favorisant une organisation de l'espace explicite.

VII.1. Principes de requalification :

La requalification des espaces publics est considérée comme une intervention complexe car elle possède de donner une nouvelle lecture à ce lieu, NIKITIN (2012)¹³ a présenté des principes à suivre pour requalifier les espaces publics :

- La communauté est l'expert: Le premier principe de la requalification s'appuie sur les HUC (Les habitants-usagers-citoyens), ils sont au centre de préoccupation pour cette requalification, les HUC (Les habitants-usagers-citoyens) jouent un rôle très important pour le développement de ces espaces, cette participation a pour but de cibler les enjeux et les besoins de ces individus, cette intégration permet de créer des espaces publics adapter à leurs appropriation et à leur perceptions.
- La création d'une place, non seulement un design : La création d'un espace réussi est le résultat d'une intervention de multitude acteurs (professionnels, politique et économique), également il est judicieux de traiter un espace public dans son environnement, prendre en compte toutes les données environnementales, le principe de cette stratégie est de créer un espace public intégré au tissu urbain pas une icône dans une ville.
- La réalisation d'une place est la responsabilité de tous : Les espaces publics sont des lieux qui touchent notre vie car on les exploite quotidiennement, cette particularité s'explique par l'articulation de différents domaines (loisir, commerce, mobilité). À cette raison, la réalisation d'un espace public est la responsabilité de tous, chacun à sa tâche, la gestion de ces espaces réunit toutes les disciplines et tous les acteurs. Pour NIKITIN (2012) : « il est impossible de faire cavalier seul ».

¹³Lors de son intervention au séminaire de Barcelone, 2012.

- L'observation est la base d'une requalification : L'un des principes de requalification est l'observation, elle sert à attribuer la dynamique d'un espace public. L'observation permet alors de mettre en évidence toutes les préoccupations et les attentes des citoyens ; elle constitue la base pour proposer une vision et des solutions de l'espace en question.

- Vers un développement d'une vision : Chaque projet repose sur une stratégie, chaque phase de la démarche se caractérise par des oppositions, des obstacles fonciers et autres complications pouvant influencer sur le déroulement du processus de réalisation de ces espaces. Donc il est utile de créer une vision globale et prendre en charge tous les aléas afin de respecter toutes les prescriptions de bon fonctionnement de projet.

- La forme supporte la fonction : Il ya une relation entre la forme et la fonction de l'espace, La forme a pour objectif de rendre l'usage de l'espace clair et lisible. La forme de l'espace permet de guider les usagers par la création des ambiances. Cette influence favorise de répondre commun des usagers. Pour l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennais (2007), il s'agit de « [rechercher] des ambiances pour guider l'utilisateur, plutôt que d'envahir l'espace de signes répressifs ».

- La qualité n'a pas de limite : Chercher à créer une ville qualifiée est le souci de chaque individu, cette qualité est illimitée, elle est liée aux besoins des individus, achever un projet d'espace public, il faut prendre en compte que ces aménagements ne sont jamais terminés, puisque les exigences des individus se sont développées avec le temps.

CONCLUSION

La qualité de l'espace public est le résultat d'un ensemble de dimensions qui lui sont spécifiques (forme, fonction, usage et ambiance) et l'environnement dans lequel il s'insère. L'objectif de ce chapitre est d'approfondir les différentes dimensions et les acteurs (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, des usagers) qui sont liés à la production de la qualité des espaces publics, ainsi une compréhension fine de chaque variable des dimensions de la qualité des espaces publics. Un espace public de qualité est un indicateur majeur pour une ville durable et attirante, où les individus trouvent leurs biens dans ces espaces de rassemblement, de rencontre et de vivre.

Parler de qualité, c'est tout d'abord focaliser les besoins et les objectifs d'une société et aussi de cerner les données d'un environnement, car la qualité est contextuelle et subjective, « *La mixité sociale, les ambiances, la lisibilité, le mobilier urbain, la présence de nature, la sécurité ou encore la tranquillité sont des éléments nécessaires au bon fonctionnement d'un espace public* » (DA CUNHA, 2013).

Afin de cerner plus précisément ces différentes dimensions, un diagramme explicitant les diverses mesures favorables à une meilleure qualité des espaces publics, ce diagramme est basé sur les résultats des études précédentes de DE SABLET (1988), DA CUNHA et KAISER (2009), DIND (2009).

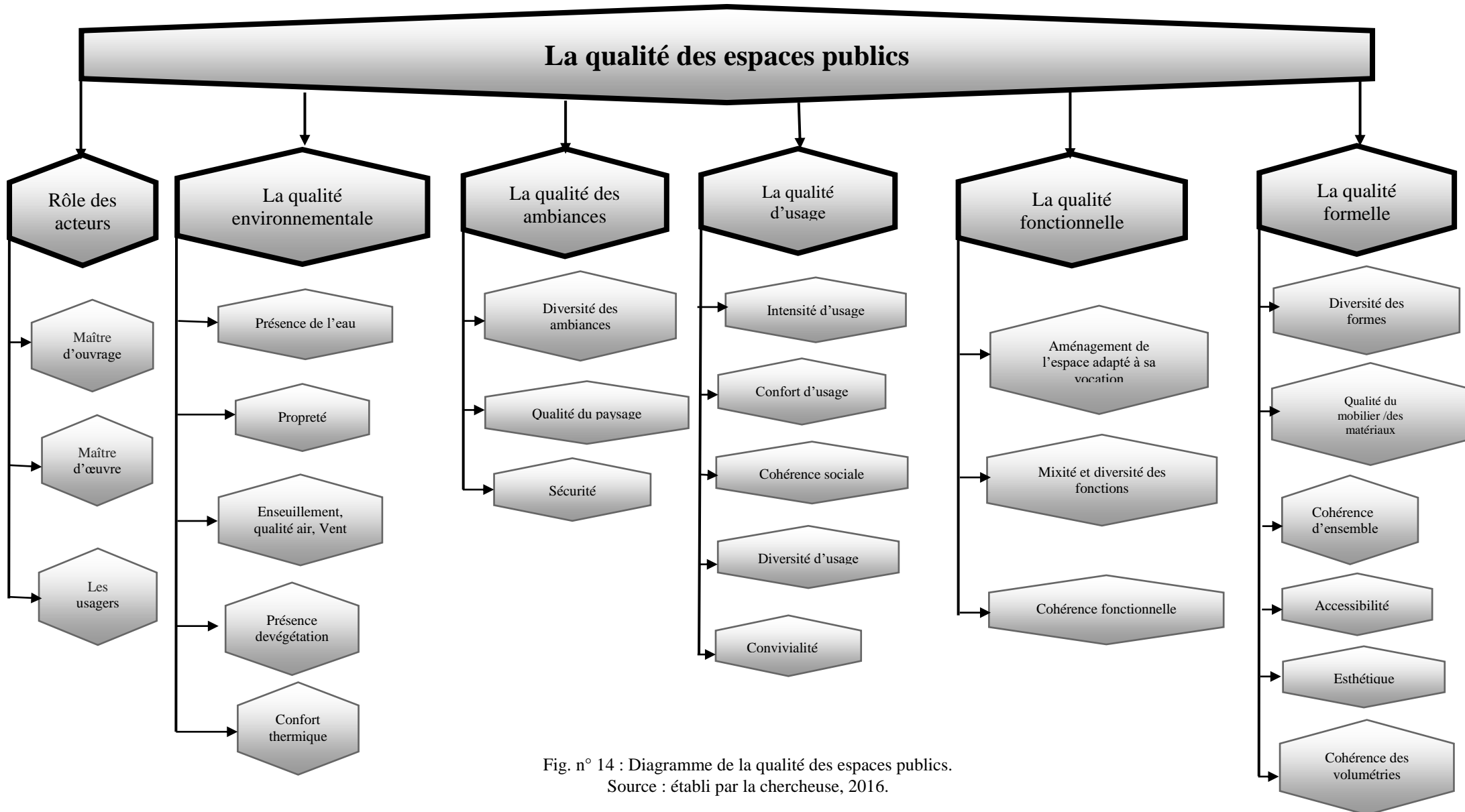


Fig. n° 14 : Diagramme de la qualité des espaces publics.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Chapitre IV :

Etat de l'art et positionnement épistémologique

“Field survey is the key to understand the true nature of people’s interaction with their environment”

(Nicol 2008)

INTRODUCTION

Ce chapitre explique la méthodologie utilisée dans cette recherche qui est basée sur l'évaluation de la qualité. La citation ci-dessous fait partie de la discussion de DIND (2009) qui définit la qualité des espaces publics comme la « *capacité objective et subjective des environnements urbains de répondre aux demandes variées des différents usagers* ». Tenir compte de cette double dimension à la recherche de la qualité des espaces publics, cette étude est primordiale pour la conception d'aménagement des espaces publics de qualité, afin de répondre aux besoins communs des usagers issus de leur subjectivité. Il s'agit aussi, à la fois, d'étudier le milieu saharien et d'inclure toute la complexité des conditions climatiques.

En effet, Pour répondre aux objectifs de ce travail, il est nécessaire de faire des investigations sur le terrain. Le comportement humain dans les places publiques, est pris en considération. En outre, le questionnaire utilisé, les formes d'observation et les interviews sont discutés, ainsi la simulation pour mieux comprendre l'effet du climat chaud sur l'appropriation et l'aménagement des espaces publics. La méthode d'évaluation QUEP (Qualité Espaces Publics) permet d'aider au diagnostic et à l'évaluation de différents critères de la qualité de ces espaces.

I. APERÇU SUR LES APPROCHES QUI TRAITENT LE SUJET DE LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS :

La qualité des espaces publics est le concept central dans ce travail, sa polysémie présente le référent majeur de son multidimensionnel, cela exprime la complexité de la démarche utilisée. La revue de littérature présente un ensemble des études fondamentales des thèmes de la qualité des espaces publics qui aura pour objectif d'approfondir les différents concepts et aspects liés à ce concept ainsi de prendre en compte l'effet de climat chaud et sec sur l'appropriation de ces places, les données de l'étude de cas présentent un paramètre très important dans l'évaluation de la qualité, car cette dernière est contextuelle et pas universelle.

La question de la qualité des espaces publics est devenue un souci particulier pour les chercheurs, grâce à sa dualité entre la subjectivité et l'objectivité, cette paradoxale rend le sujet de la qualité à la fois riche et difficile à l'évaluer, La notion de qualité « *réfère à la dimension perçue, éminemment subjective et relative, infinie* », celle d'« *urbaine* » se rapporte à l'objet ville, dans sa réalité bâtie, aménagée et définie » (Dind, 2009). L'analyse thématique se base donc sur la littérature existante

autour de la qualité des espaces publics. Afin de choisir la démarche qui sera adoptée à cette recherche, il est important d'étaler les études existantes dans ce domaine.

I.1. Approche sensorielle : l'étude de Kevin LYNCH (1982) sur l'aménagement qualitatif de l'espace public :

L'auteur s'intéresse à l'importance de la prise en compte des réactions de l'homme à son environnement. Cette recherche s'intéresse à l'aménagement des espaces publics, selon Kevin Lynch (1982), l'analyse doit commencer par :

- La compréhension d'un paysage ;
- La compréhension de son histoire ;
- La compréhension des habitants, leur culture et leur économie.

Il s'agit de la compréhension et de l'analyse du contexte de l'espace public, Selon K. LYNCH (1982) : « *Cette étude traite de ce qu'on peut voir, de ce qu'on peut sentir sous sa semelle, de l'odeur de l'air, du son des cloches et du bruit des vélomoteurs, de la manière dont ces types de sensation composent la qualité des lieux et de l'incidence de cette dernière sur notre bien-être immédiat* ». Cette étude traite essentiellement la question de la qualité sensorielle et environnementale, bien qu'elle ne puisse ignorer les autres tout en s'efforçant de préciser comment nous pouvons tirer parti de ce que nous savons déjà sur cette qualité. L'approche explore l'interaction entre l'homme et son environnement, à travers les sensations et l'image de lieu, l'étude de Kevin Lynch (1982) comprend deux aspects :

-La construction de l'image mentale consiste à la détermination de trois composantes : l'identité, la structure, et la signification de la ville, le travail de l'auteur consiste à dégager une image mentale collective ou individuelle d'un environnement élaboré par l'observation et des enquêtes sur le terrain avec un échantillon représentatif de la population de la région utilisée, selon K. LYNCH (1982) : « *l'enquête image, qui est le pendant de l'enquête sur le terrain, relie le paysage intérieur de l'esprit au paysage extérieur des sens* ».

-Une autre attention a porté sur l'analyse des formes physiques de la ville, selon K. LYNCH (1982), les éléments de la composition urbaine sont classés en cinq éléments :

-Les voies : Ils sont des éléments linéaires qui permettent à l'observateur de se déplacé ;

-Les limites : elles sont constitués le bord d'éléments surfaciques ;

-Les quartiers : ils sont des éléments surfaciques de la ville, avec des tailles différentes ;

-Les nœuds : ils sont des éléments de jonction dans la ville ;

-Les points de repères : selon K. LYNCH (1976), les points de repère sont des éléments ponctuels du paysage urbains.

Ces cinq éléments permettent aux habitants d'élaborer une image mentale d'une manière plus structurée, selon K. LYNCH (1982) : « *La forme doit rester quelque peu non engagée, malléable pour s'adapter aux objectifs et aux sensibilités des citoyens. Cependant, il existe certaines fonctions fondamentales que les formes de la ville peuvent exprimer : circulation, principales utilisations du sol, points focaux-clés. Les espérances, les joies, la solidarité de la communauté peuvent être matérialisées. Par-dessus tout, si l'environnement est organisé de manière visible et nettement identifié, alors le citoyen peut lui insuffler ses propres significations, ses propres connexions. Il deviendra alors un véritable lieu, remarquable et distinctif* ». L'auteur consiste à comparer entre les images mentales de l'environnement afin de montrer la qualité sensorielle de chaque ville, qui permettra à l'individu d'explorer son environnement avec ces cinq sens, afin de créer une qualité de vie dans un cadre physique intégré.

I.2. Approche qualitative : L'étude de DA CUNHA et S.GUINAND (2014) :

En 2014, l'étude de DA CUNHA et S. GUINAND sur la qualité urbaine, s'avère plus pertinente pour la recherche qui prendra en compte les composantes de la qualité des espaces publics. DA CUNHA et S. GUINAND mènent à expliciter la notion de qualité urbaine afin de produire une ville vivable aimable et hospitalière, selon les auteurs « *la qualité urbaine apparaît comme un enjeu partagé* », il s'agit d'interaction entre les conditions de la qualité urbaine. Ils affirment qu'il faut une démarche d'ordre qualitatif, Ils soulignent que la qualité de l'espace public est le premier service public pour la ville et il est devenu un enjeu majeur pour fabriquer la qualité. Pour appréhender ce concept, il est judicieux d'identifier ces dimensions, selon DA CUNHA et S. GUINAND (2014) : « *proposer un état des lieux du « virage » qualitatif* ».

Il souligne les dimensions - formelle, fonctionnelle et environnementale - qui mènent ensemble à la qualité des usages et des ambiances. Le tout étant supposé s'intégrer au contexte urbain et à plusieurs échelles. La qualité est un concept complexe et difficile à définir, selon DA CUNHA et S. GUINAND (2014) : « *notre ambition n'est pas ici de mesurer le concept de la qualité urbaine mais bien plutôt d'en identifier*

les quelques dimensions d'analyse majeurs pouvant être utile à l'organisation de démarches plus qualitative »

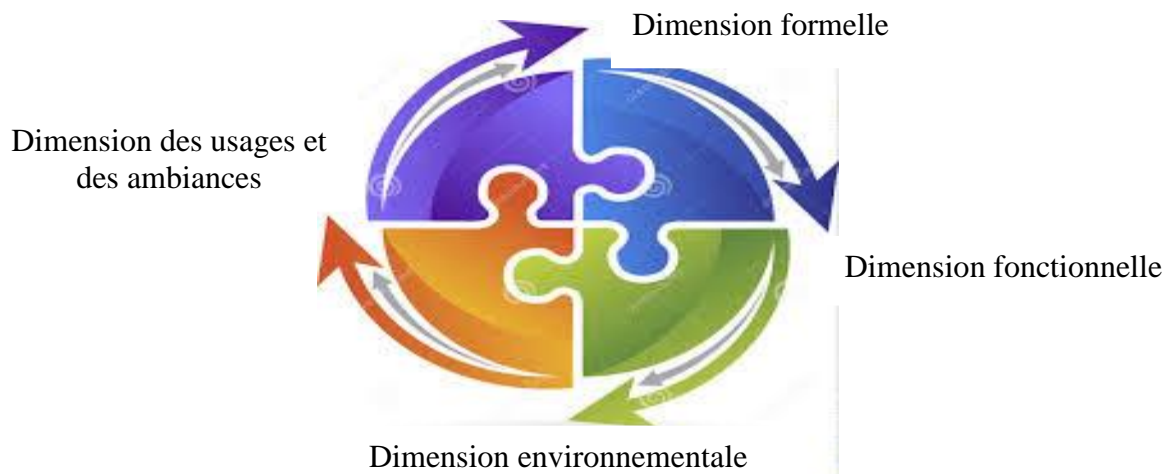


Fig. n° 01 : Les dimensions de la qualité des espaces publics.
Source : établi par la chercheuse, 2015.

I.2.1. La démarche de l'étude de A. DA CUNHA et S.GUINAND :

La qualité d'un espace public, appréhendée à travers un ensemble de dimensions : la forme, la fonction, l'usage et les ambiances ainsi que l'environnement où s'insère l'espace public. Selon A. DA CUNHA et S.GUINAND (2014), concevoir aujourd'hui un espace de qualité, c'est penser à toutes ses dimensions, l'association de ces dimensions participe à l'identité et la signification d'un espace public, cette évaluation permet de pointer les atouts et les faiblesses de ces espaces en termes des critères de chaque dimension.

Selon DA CUNHA et S.GUINAND (2014) : « *il est difficile de designer un corpus de connaissance qui pourrait constituer une sorte d'épistémologie de la qualité urbaine [...]. Pour aborder la complexité de la définition de la qualité urbaine, nous nous intéressons tout d'abord à l'aspect morphologie et à trois registres d'analyse évoqués par Prigent (2007), Lévy et Spigai (1992) : qualité formelle, qualité fonctionnelle, qualité environnementale. Nous prolongeons ensuite notre réflexion par une prise en compte de la notion de qualité des usages et des ambiances* ». Cela montre clairement la démarche utilisée, tout d'abord comprendre le contexte de chaque lieu par l'aspect morphologique, comme le soulignent DA CUNHA et S.GUINAND (2014) : « *les critères de qualité morphologique qui renvoient aux instruments classiques de la composition et de design urbain : action sur le bâti, le parcellaire, les espaces libres dans leurs matérialités et en rapport avec un site* », cette analyse émerge

aussi à la qualité formelle, ce registre s'occupe sur la matérialité et les caractéristiques physique de l'espace, selon les auteurs : « *la forme, elle est selon les instruments de l'analyse typo-morphologique, un objet tridimensionnel pouvant analysé à plusieurs niveaux* », l'espace public est le dialogue qui existe entre ces composantes physiques et le paramètre social, qui participent à cette qualité, il est utile de prendre d'avantage en compte d'autre techniques et instruments utilisés tels que l'observation, le questionnaire pour les usagers et les interviews opérés les acteurs professionnels pour analyser les registres de cette qualité, selon les auteurs : « *l'articulation et la corrélation conceptuelle entre ces différentes dimensions qui constituent l'espace urbain comme un tout intégré dans un contexte* ».

I.2.2. Les facteurs externes : (La prise en compte du climat)

Plusieurs recherches contribuent à la prise en compte du climat, afin d'améliorer la qualité environnementale et minimiser les impacts humains sur la nature et de créer une cohérence entre le climat et l'espèce humaine, comme le signale BONAN (2002) : « *d'équilibrer les composantes naturelles et culturelles des paysages, ou encore d'équilibrer les faits scientifiques, la connaissance scientifique du milieu, et les valeurs de l'aménagement* », Selon DA CUNHA et S.GUINAND (2014) : « *L'amélioration du milieu urbain encourage les activités facultatives (se promener, s'asseoir ou rester debout pour observer les passants, etc..). Ces activités favorisent à leur tour une hausse de l'activité sociale* ».

Il est important de réfléchir sur les données climatiques et leurs influences sur l'appropriation de ces espaces publics. La qualité environnementale se traduit par la maîtrise écologique, selon DA CUNHA et S.GUINAND (2014) : « *la réflexion sur l'urbanisme vert, les formes végétales et ses fonctions non seulement écologique, mais aussi récréatives, sociales, esthétique ou spatiales* ». Une attention portée sur le paramètre de la température, l'articulation entre les données du milieu guide vers le confort des usagers.

I.3. Approche qualitatif et quantitatif : L'étude de S. Flükiger et J.Leuba (2015) :

L'étude de S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) traite la question les diverses méthodes d'évaluation de la qualité des espaces publics et d'étudier les activités de séjour. Selon S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) : « *Les méthodes présentées dans cette publication ont été classées, dans un but de simplification, en fonction de leur appartenance aux champs de recherche quantitatif ou qualitatif* ». Cette étude est basée

sur l'échelle humaine et l'activité de séjour des usagers comme un bon indicateur de la qualité d'un espace. Tout d'abord l'étude se réfère sur la thématique du séjour dans l'espace public. Afin de saisir une façon d'aménagement des espaces de qualité. La démarche s'appuie sur la combinaison entre les deux approches qualitative et quantitative, selon les auteurs : « *L'approche quantitative est directement liée à l'analyse statistique des données, [...], L'approche qualitative des phénomènes urbains, comme le séjour dans l'espace public, ne peut qu'être qu'indirecte. Les usagers ont en effet des difficultés à exprimer l'intégralité de leurs actes, notamment les plus banals, ainsi que leur perception de leur lieu de vie quotidien. Afin d'éviter l'arbitraire dans l'analyse des résultats, il est dès lors nécessaire de croiser les interprétations jusqu'à obtenir des redondances* », l'objectif de cette étude est de :

- Valoriser l'espace public afin de garantir une qualité de séjour élevée à une population large et diverses ;
- Saisir une stratégie de gestion de l'espace public pour une population cohérente.

Les chercheurs ont pris en considération l'importance d'influence externes (la localisation d'espace, les conditions climatiques, L'attractivité des alentours), et ils ont appliqués les critères de qualité proposés par GEHL (2012).

La protection	la protection contre les accidents et la circulation – sentiment de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • protection des piétons • élimination de la peur liée à la circulation 	la protection contre les crimes et la violence – se sentir en sûreté <ul style="list-style-type: none"> • domaine public animé • regard sur la rue • fonctions chevauchantes jour et nuit • éclairage adéquat 	La protection contre les expériences sensorielles désagréables <ul style="list-style-type: none"> • vent • pluie / neige • froid / chaleur • pollution • bruit, poussière, lumière aveuglante
Le confort	les opportunités pour marcher <ul style="list-style-type: none"> • espace pour marcher • aucun obstacle • surfaces adéquates • accessibilité adaptée à tous • façades intéressantes 	les opportunités pour rester debout <ul style="list-style-type: none"> • effet de bord / espaces intéressants pour rester debout • supports 	les opportunités pour s'asseoir <ul style="list-style-type: none"> • espaces pour s'asseoir • tirer profit des avantages : vue, soleil, gens • places adéquates pour s'asseoir • bancs pour se reposer
	les opportunités pour regarder <ul style="list-style-type: none"> • distance de regard raisonnable • champ de vision non obstruée 	les opportunités pour parler et écouter <ul style="list-style-type: none"> • niveau de bruit bas • mobilier urbain qui facilite la communication 	les opportunités pour jouer et faire de l'exercice <ul style="list-style-type: none"> • invitations à la créativité, à l'activité

	<ul style="list-style-type: none"> • vues intéressantes • éclairage (la nuit) 		physique, à l'exercice et au jeu <ul style="list-style-type: none"> • jour et nuit • en été et en hiver
Le plaisir	l'échelle <ul style="list-style-type: none"> • les bâtiments et les espaces sont conçus à l'échelle humaine 	les opportunités pour profiter des aspects positifs du climat <ul style="list-style-type: none"> • soleil / ombre • chaleur / fraîcheur • brise 	les expériences sensorielles positives <ul style="list-style-type: none"> • design intéressant et souci du détail • matériaux de qualité • belles vues • arbre, cours d'eau, végétation

Tab. n° 01 : Les douze critères de la qualité proposés par Jan Gehl.
Source : Gehl, 2012.

I.3.1. La démarche de l'étude de Samuel Flükiger et Jenny Leuba (2015) :

S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) ont croisé les deux approches qualitative et quantitative et ont combiné plusieurs techniques afin de comprendre la qualité de séjour et usage de l'espace public à Zurich :

-L'Observation : deux types d'observation ont été utilisés dans cette étude :

L'Observation participante : les chercheurs ont choisi l'observation participante car l'espace est dû aux publics, ouvert à tous, la présence de chercheur ne pose pas un obstacle.

L'Observation non participante : Elle permet à la fois de tirer et d'analyser les traces physiques, dans ce cas le chercheur forme son point de vue extérieur sur l'espace.

-L'image instantanée : il est très important de prendre des images dans un espace public, elle aide à étudier l'appropriation de l'espace par la prise en compte : (Le milieu de l'espace public ; les composantes de l'espace public ; les usages et la distribution des surfaces de l'espace).

-L'Entretien : elle permet de fournir plus de renseignements auprès des personnes concernées, dans cette étude, les chercheurs utilisent l'entretien directif et l'entretien semi directif.

Cette étude est basée sur l'importance des facteurs d'influence externes, les conditions climatiques influent sur l'appropriation et le séjour de ces espaces publics. Selon S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) : « *Les conditions météorologiques ont en revanche un fort impact sur le nombre d'activités optionnelles, et par conséquent sur les pratiques de séjour. Elles influencent le contexte de séjour. Les activités de séjour se localisent, en fonction du temps, à l'ombre ou au soleil. Les abris contre le vent et*

le froid sont par conséquent essentiels. On fait parfois appel à certains artifices, comme les couvertures de laine ou les chauffages extérieurs pour contrer le froid ».

	Compter	Observer	Interroger
Description	- Relever les données définies à l'avance dans le périmètre étudié durant une période définie.	- Observer les activités (voir, écouter, ressentir, sentir), les indications, les traces, les ambiances et les conflits qui ont lieu dans le périmètre d'étude. Les catégories de données et les plages horaires peuvent, au besoin, être standardisées.	- Demander l'avis et l'expérience des usagers. Il n'est généralement pas possible de prévoir le type de données à l'avance.
Méthode	- Image instantanée - Saisie par tranches horaires	- Image instantanée - Saisie par tranches horaires - Observation participante - Observation non participante - Expertise	- Questionnaire Parcours commenté
Résultat	- Nombre (occurrence) des différentes activités avec les caractéristiques de l'utilisateur (âge, genre, taille du groupe, etc.) - Illustration des résultats à l'aide de textes, graphiques, diagrammes, tableaux, etc.	- Description et interprétation des comportements, des caractéristiques, des qualités, des déficits et des déroulements les plus fréquents - Description au moyen de textes et graphiques - Illustration des comportements et des situations sur des plans et illustrations.	- Récits de personnes concernant la qualité de séjour, les manques, leur perception du lieu, leur appréciation etc. - Description et illustration des récits au moyen de textes, de photos, de graphiques et de plans.
Outils	- Plan, carte, SIG - Vidéo - Appareil photo - Liste à cocher - Formulaire de comptage - Autre moyen de comptage - Fil conducteur	- Plan, carte, SIG - Vidéo - Appareil photo - Procès-verbal - Formulaire - Check-list - Fil conducteur	- Plan, carte, SIG - Questionnaire standardisé - Grille d'entretien semi-directif - Grille d'entretien non directif - Procès-verbal (transcription) - Fil conducteur

Tab. n° 02 : La démarche d'évaluation de la qualité du séjour dans l'espace public.
Source : S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015)

II. APERÇU SUR LES METHODES D'EVALUATION DE LA QUALITE :

Dans le cadre d'un processus d'augmentation l'appropriation de l'espace public, il est judicieux d'approfondir la réflexion à un aménagement adéquat aux pratiques de l'ensemble de ses usagers, son confort, son agencement architectural, sa capacité d'adaptation et d'accueil des usages divers, sa pérennité, son adaptation au

développement durable. Pour cela, il est préconisé de mettre en place une procédure d'évaluation de multicritères de la qualité de ces espaces :

II.1. Le projet URGE

URGE (Urban Green Environment) est un projet européen de développement des espaces verts urbains pour l'amélioration de la qualité dans les villes et cerner les différents paramètres participant à la mesure de cette qualité. Cette recherche mené de concevoir les espaces verts de manière exhaustive et approfondie. L'objectif de ce projet est d'accroître la connaissance disponible sur les interactions entre la nature et les systèmes socio-économiques des environnements urbains.

Deux méthodes d'évaluation de l'URGE sont utilisées : Méthode d'évaluation polyfonctionnel (PFAM) développé par les experts OLANIS GmbH (Leipzig, Allemagne) et le FLAG méthode développée par l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas). Ces méthodes offrent la possibilité de comparer plusieurs espaces verts .

II.1.1. Polyfunctional Assessment Method (PFAM):

Polyfunctional Assessment Method (PFAM) est une méthode d'évaluation multicritère, elle traite les espaces verts et aussi les espaces d'extérieurs afin de déterminer la meilleure option de l'utiliser avec une tendance à déterminer le degré d'efficience de ces espaces et les améliorer. Cette méthode se rapproche d'une somme pondérée d'indicateurs, elle est utilisable à l'aide d'un tableur comme Excel. Elle a pour but d'être applicable à aider le développement pour une amélioration de la qualité de vie urbaine.

-Les avantages de la méthode :

- PFAM peut être utilisé pour des sites individuels, on compare l'état réel avec la cible de planification. De plus, il est approprié de comparer plusieurs espaces verts avec d'autres.
- PFAM est très flexible et il peut être utilisé dans toutes les villes tant que les valeurs de référence sont disponibles.
- Il est possible d'utiliser la méthode pour chaque type d'indicateur (données quantitatives, données qualitatives) et d'évaluer les critères qui sont décrits par un ou plusieurs indicateurs.
- Les résultats par critère peuvent être visualisés avec un système d'information géographique (SIG) en utilisant le logiciel ArcView. Ceci est un outil très utile, si un aperçu de plusieurs ou de tous les espaces verts d'une ville est requis.

-Les inconvénients :

- Le type de critère qui ne peut pas être traité avec PFAM, il doit être modifié pour obtenir des résultats qui peuvent être classés.
- Les préparations (définition des classes, le poids, l'impact fonction, etc.) doivent être établies par les praticiens mais prennent beaucoup de temps, bien que la plupart des mesures doivent être entrepris qu'une seule fois.
- Dans le cas de l'utilisation de la méthode dans une feuille de calcul Excel (comme recommandé), un calcul prolongé processus est nécessaire pour obtenir les résultats.

II.1.2. La méthode FLAG :

La méthode de FLAG propose un cadre méthodologique qui est utile pour évaluer les effets des espaces verts sur la qualité de vie. Cette méthode est une approche attrayante pour montrer les conséquences économiques, écologiques et sociales des espaces verts. Le principal objectif de la méthode est d'analyser si une ou plusieurs alternatives politiques peuvent être classées comme acceptable ou non à la lumière d'un ensemble de qualité des objectifs.

La méthode peut effectuer deux types d'analyse : Le premier type est le contrôle d'une seule alternative, pour voir si l'espace vert urbain est conforme aux attentes de l'administration de la ville. Le deuxième type est la comparaison de deux alternatives, afin d'analyser quelle alternative meilleure performance en rapport à un ensemble prédéfini d'objectifs. Ces deux solutions peuvent être développées pour la même zone, les étapes sont très claires et faciles à comprendre.

-Les avantages :

- FLAG permet d'évaluer si une solution est acceptable ou non en fonction d'une liste de contraintes ;
- FLAG un logiciel simple et convivial ;
- La méthode FLAG est très souple, elle peut être utilisée dans n'importe quelle ville tant que les valeurs de référence sont disponibles ;
- Les résultats par indicateur peuvent être rendus visibles avec des drapeaux (couleurs) et avec des camemberts ou graphiques à barres.

-Les inconvénients :

- Quelques critères ou indicateurs ne peuvent pas être classés, à cet effet, il doit être modifié pour obtenir des résultats ;
- Il est difficile de traiter les questions oui / non.

II.2. La méthode MATEA :

MATEA (Modèle Analytique pour la Théorie et l'Expérimentation architecturale) est un outil d'évaluation de la qualité architecturale et de représentation des données, ce modèle permettra de visionner les informations collectées et de les analyser, il s'appuie sur des outils à l'image d'Excel et du schéma radar S.HANROT établit une échelle de sept valeurs de 0 à 6 accessibles à tous d'une façon qualitative (S.HANROT, 2005). Dont chacune correspond à un degré d'application du critère d'évaluation sur l'objet architectural. Ces valeurs portant les étiquettes variant de « nul » à « excellent » : 0=nul, 1=très faible, 2=faible, 3=moyen, 4=bien, 5= très bien, 6=excellent. Pour S. HANROT, il n'a pour but que d'analyser les dispositions d'un projet et d'en mesurer «objectivement» l'adéquation aux objectifs définis, le respect des limites de ce modèle lui donnera sa valeur.

II.3. La méthode QUEP :

L'évaluation multicritère de la Qualité des Espaces Publics (méthode QUEP) repose sur une série de critères et d'indicateurs, selon L. HADJI (2013) : « *Cette méthode pourrait s'appliquer, en outre, dans les pays en voie de développement tels que l'Algérie qui ne dispose pas d'outil d'évaluation de la qualité des espaces publics afin d'assurer une qualité de vie urbaine* ». Elle repose sur des multicritères qui sont constitués à la base d'extraction du concept des dimensions de la qualité des espaces publics, le tableau de bord permet de regrouper les dimensions, les indicateurs et les indices. Cet outil d'aide est inscrit dans un but d'évaluer les espaces publics suivant trois étapes : la notation, la pondération et l'agrégation.

III. POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE :

Les études examinées montrent que la qualité des espaces publics a été étudiée de différentes manières et a été fournie des dimensions. Cependant, certaines de ces études n'ont étudié qu'une seule dimension, selon K. LYNCH (1982) : « *la plupart des travaux pertinents portent sur la vision, qui est notre sens dominant, en particulier lorsqu'il y'a interaction entre nous et l'environnement* ». L'étude de Kevin Lynch (1982) traite la qualité sensorielle de l'espace public, il se base sur les sensations de l'individu et leur relation avec l'environnement afin de créer un aménagement qualitatif de l'espace et une conservation d'identité de chaque environnement. En outre, L'étude de S. FLÜKIGER et J. LEUBA (2015) ont pensé à la qualité de séjour comme indicateur d'un espace de qualité. Selon les auteurs (2015) : « *l'intérêt de cette étude*

est de motiver le lecteur à s'intéresser à la thématique du séjour dans l'espace public [...] Une amélioration de la qualité de séjour permet en général de constater rapidement de nouveaux usages et une forte appropriation des lieux ». Ils ont basé sur la coordination de deux approches (qualitatif et quantitatif), ceci implique l'analyse statistique des données et le traitement de phénomènes qui sont liés aux usagers, afin de comprendre la qualité de séjour sous le facteur externe de climat.

Par conséquent, l'étude de Da CUNHA (2014) propose une vision plus globale de la qualité des espaces publics. Cette vision se base sur des dimensions raisonnables qui assurent le bon fonctionnement de l'espace public qui touchent la forme, la fonction, l'usage, les ambiances et l'environnement où s'insère cet espace car selon ce chercheur, la qualité des espaces publics est contextuelle, à cet effet, il est judicieux de prendre en compte les facteurs externes de chaque espace public. DA CUNHA et S. GUINAND (2014) : « *la notion de la qualité d'intégration nous rappelle à l'idée forte véhiculée par le nouvel urbanisme : celle de la prise en compte de l'existant. Chaque projet doit être appelée à établir ou à renforcer des relations avec le contexte proche et à s'affranchir d'une démarche trop axée sur le geste architectural ou sur la seule assiette de l'opération immobilière* », cette recherche permet de focaliser notre méthodologie afin d'atteindre les objectifs de la présente étude.

Afin d'évaluer la qualité des espaces publics et comprendre le phénomène de dysfonctionnement de ces places et placettes, il est utile de se baser sur la méthode qualitative ainsi que sur les techniques (L'observation, Le questionnaire, L'entrevue de recherche) et leurs instruments respectifs (la grille d'observation, Le questionnaire auto administré et le schéma d'entrevue) qui s'adaptent à cette étude avec une simulation d'ENVI-MET 3.1, cette dernière permet de contrôler les facteurs externes sachant que le cas d'étude se situe dans un milieu de climat chaud et sec. Cela guide vers une meilleure compréhension de la relation entre la qualité des espaces publics et le climat chaud et sec. L'analyse typo morphologique sera utilisée afin de comprendre le tissu ainsi que l'histoire de ces places et placettes de la ville de Béchar. Elle permet de consister un rapport entre le tissu urbain, la forme et le type des organismes urbains. Ainsi le choix de la méthode QUEP comme un outil d'aide à l'évaluation des critères de la qualité des espaces publics, le choix de cette méthode est non seulement par leur simplicité mais aussi sur la possibilité de l'utiliser dans un pays en cours de développement.

Notre hypothèse est : Il semble que le dysfonctionnement des espaces publics "places et placettes" dans la ville de Béchar est liée à l'absence de qualité dans ces dernières. Appréhender le dysfonctionnement, c'est tout d'abord comprendre le fonctionnement de ces espaces, grâce à l'analyse des concepts clé de cette étude, nous ressortons les dimensions qui agissent sur le bon fonctionnement d'un espace public (forme, fonction, usage). Ce dernier guide vers le choix de la méthode de DA CUNHA et S.GUINAND (2014) et de la méthode d'évaluation QUEP permet de grouper les multicritères de la qualité des espaces publics et de l'évaluer par la notation, la pondération et l'agrégation, cette démarche permet de répondre aux questions qui ont été posées dans la problématique et d'arriver à confirmer ou infirmer l'hypothèse annoncée.

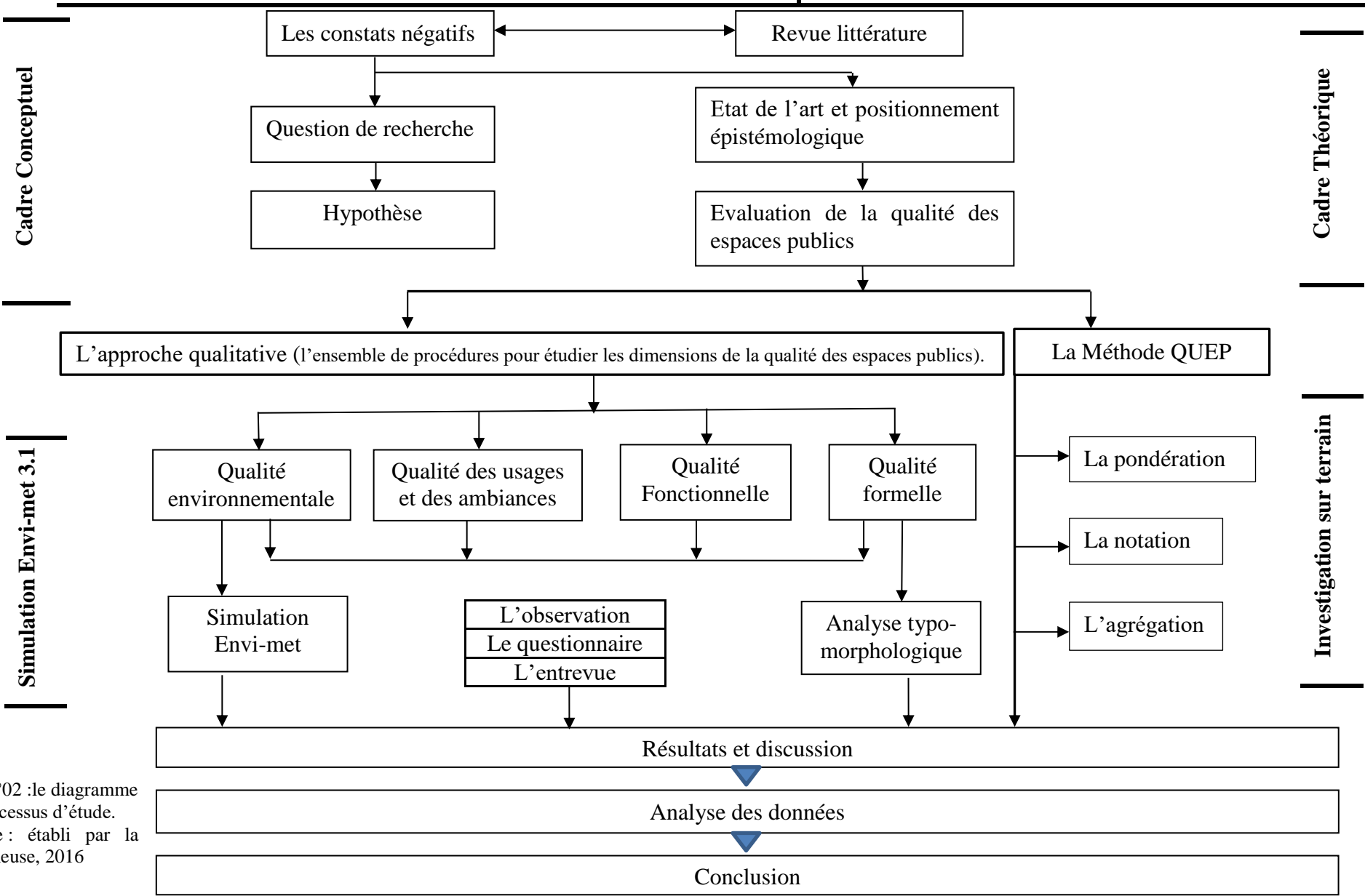


Fig. n°02 :le diagramme de processus d'étude.
Source : établi par la chercheuse, 2016

IV.CONSTRUCTION D'UNE METHODOLOGIE D'APPROCHE

IV.1. L'approche qualitative : L'approche qualitative est l'ensemble de procédures pour qualifier des phénomènes, elle s'intéresse par le biais du sens et l'observation au phénomène social en milieu naturel. Elle traite des données difficilement quantifiables. Notre objectif étant de comprendre le dysfonctionnement des espaces publics,

L'approche adoptée est qualitative, les données qualitatives récoltées sont davantage susceptibles, « *Elles permettent en effet aux chercheurs de dépasser leurs à priori et leurs cadres conceptuels initiaux* » (MILES & HUBERMAN, 2003), car la recherche s'intéresse aux logiques d'action qui se cachent derrière la qualité des espaces publics et la compréhension de phénomènes spatiaux et sociaux de ces espaces.

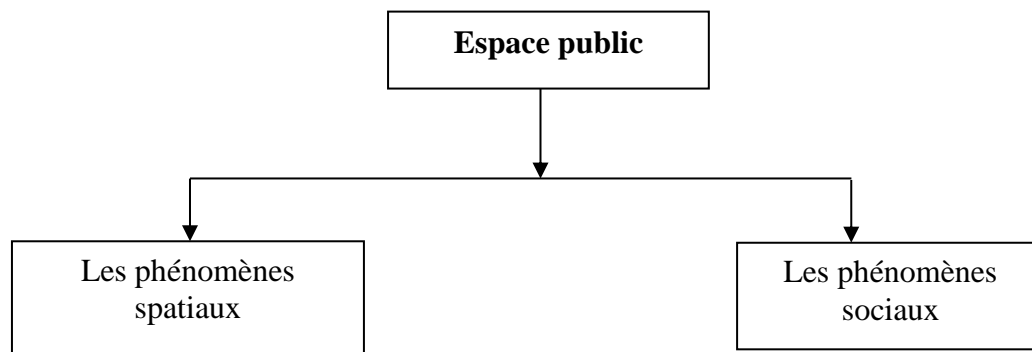


Fig. n° 03 : les phénomènes de l'espace public
Source : établi par la chercheuse, 2016

Elle permet de découvrir les points de vue subjectifs des acteurs de l'espace, « *il est également possible de décoder le sens attribué par les acteurs à leurs pratiques et aux interactions qu'ils créent avec leur environnement* » (FLICK, 2007). Cette méthode permet selon ARBORIO et FOURNIER (1999) de « *restituer les logiques d'acteurs* », de « *rendre à leurs comportements leur cohérence* » et de « *révéler le rapport au monde que chacun manifeste à travers les pratiques* ». Selon A. FARHI¹⁴, (2013) : « *Ensemble de procédures pour qualifier des phénomènes, elle vise à comprendre des phénomènes* ».

Ce travail s'est penché sur une approche qualitative. Qui est basée sur des enquêtes de terrain, elle permet d'étudier des phénomènes dans leur milieu, Selon GRAWITZ (1981) : « *La justesse du choix méthodologique dépend avant tout du sujet de recherche et de son objectif : tester et améliorer ce qui est connu ou explorer et découvrir qui ne l'est pas* ». Des enquêtes de terrain semblent être le meilleur choix

¹⁴A. FARHI, (2013). Méthodologie de la recherche, cours de la première année post-graduation, université KHAIDER Mohamed, Biskra.

pour comprendre le dysfonctionnement des espaces publics dans la ville de Béchar avec toutes ses places et placettes qui semblent être le parent pauvre des conceptions adaptées aux villes sahariennes.

IV.1.1. Choix de technique de recherche et instrument de collecte des données

IV.1.1.A. L'Observation : L'observation est essentielle dans cette recherche, elle permet de se rendre compte de la réalité des places et placettes, elle sert particulièrement à l'analyse spatiale et à l'évaluation qualitative, selon VOISIN (2010), l'observation directe est une méthode de « *recherche du sens des pratiques quotidiennes* ».

L'observation en situation : Technique directe d'investigation scientifique qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre des attitudes et des comportements, (A. FARHI, 2013). L'observation en situation peut prendre plusieurs formes :

- L'observation participante: L'observation participante laisse entendre qu'on s'insère dans la vie des gens qu'on étudie, tout en cherchant à ne modifier d'aucune façon la situation, BOGDAN et TAYLOR (1975) la définissent comme suit « *une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées* ».

- L'observation désengagée : L'observation désengagée consiste pour l'observateur à ne pas se mêler à la vie des personnes observées. Cette technique est désignée quand il n'est pas nécessaire de connaître comment une situation est vécue de l'extérieur.

- L'observation dissimulée : C'est une situation dans laquelle les personnes observées ne savent pas qu'elles le sont. On peut se dissimuler de deux manières : ou bien on regarde les gens sans qu'ils ne nous voient, ou bien on est avec eux, mais sans qu'ils sachent qu'on les observe.

- L'observation ouverte : situation dans laquelle les personnes observées savent qu'elles le sont. L'observation ouverte dite aussi non participative est utilisée pour la compréhension de phénomènes.

- L'observation Exploratoire : permet de cerner les axes à étudier auxquels on n'a pas pensé (A. FARHI, 2013).

IV.1.1.B. Le questionnaire: Pour tisser les relations entre l'homme et son environnement, le questionnaire sert à évaluer la qualité et l'appréciation des places et placettes perçue par les concepteurs et les usagers, Afin de faciliter la récolte

d'information et une meilleure compréhension des lieux étudiés, il est utile d'élaborer un questionnaire dont le but est de pouvoir juger la qualité des places et placettes.

- Le questionnaire auto administré : formulaire de questions à remplir par la population enquêtée. Il est distribué à chaque élément de l'échantillon ;

- Le questionnaire interview : formulaire de questions posées par le chercheur qui note les réponses fournies par les répondants. L'instrument qu'on va utiliser ici est le formulaire de question.

IV.1.1.C. L'entrevue de recherche : technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus pris isolément mais aussi dans certains cas auprès de groupes, qui permet de les interroger de façon semi directive et de faire un prélèvement qualitatif en vue de connaître les informateurs ; (A. FARHI, 2013). Ce type permet de faciliter le discours des acteurs. A travers l'entretien semi directif, il est possible d'aborder une série des données nécessaires à la compréhension des dynamiques et enjeux des places et placettes de la ville de Béchar, afin de découvrir la manière dont les acteurs et les usagers évaluent la qualité des espaces publics.

IV.1.2.L'utilisation des techniques de recherche : Les techniques de recherche permettent d'accéder et de structurer notre travail par des étapes :

IV.1.2.A. La collecte des données : avant le commencement de la collecte des données, il est utile de passer par une étape préparatoire et vérificatrice avant la phase concernée par l'application de nos techniques de recherche et en particulier dans les recherches qualitatives qui requièrent une investigation prolongée sur le terrain, la première étape est la préparation de la grille d'observation et le formulaire de question, la deuxième c'est une étape de vérification de faisabilité de nos instruments.

IV.1.2.B. L'observation en situation : Dans cette étude, le choix s'est porté sur l'utilisation de l'observation en situation, Selon VOISIN (2011), l'observation directe est une technique de « *recherche du sens des pratiques quotidiennes* », elle permet de recueillir des informations sur le terrain d'enquête sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage et de découvrir la manière d'appropriation et de comportement des usagers dans les places et placettes de la ville de Béchar, Pour QUIVY et V. CAMPENHOUDT (2006) : « *l'observation directe est l'unique méthode qui permet de recueillir les comportements au moment où ils sont réalisés et cela sans intermédiaire* ».

L'observation en situation présente un avantage pour saisir une réalité des espaces publics, selon QUIVY et V. CAMPENHOUDT (2006) : « *la saisie de comportements sur le vif, le recueil de matériau spontané car non provoqué par le chercheur et la relative authenticité des comportements* ». Le périmètre d'observation se déroule aux quatre places publiques de la ville de Béchar. Pour faciliter l'organisation de l'observation, il est utile de construire une grille d'observation.

IV.1.2.C La grille d'observation : Pour faciliter l'organisation de l'observation, il est utile de construire une grille d'observation. « *La grille d'observation est constituée d'une liste d'items que l'on se fixe d'observer de façon systématique sur son terrain* » (A. REVILLARD, 2007). Elle est construite à partir des premières observations, elle a pour but de déterminer l'activité et les pratiques à observer.

IV.1.3.Méthode et période de déroulement de l'observation :

IV.1.3.A. La période de l'observation : Les paramètres du climat ainsi que le temps d'un jour influent sur la qualité des espaces publics, afin de comprendre les modes d'utilisation par les usagers, nous avons réparti la journée en périodes distinctes :

Le matin : la partie du jour comprise entre le lever du soleil et midi.

L'après-midi : la partie du jour comprise entre midi et le soir.



Tab. n° 03 : le planning de suivi pour l'observation.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Il est évident que le climat chaud et sec influe sur l'appropriation et le comportement des usagers, ce qui explique la fluctuation de ces horaires et le choix d'un jour aux différentes saisons de l'année. Le tableau ci-dessous montre les quatre mois sélectionnés ainsi que leurs données climatiques :

Mois	Température (°)	Vitesse des vents (km/h)	Humidité relative (%)
Octobre	25,4	15 km/h	39 %
Janvier	19	1.1 km/h	30%
avril	22	9 km/h	20 %
Juillet	34,9	11 km/h	18%

Tab n° 04 : Données climatique des mois sélectionnés pour la prise de notes.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Chapitre IV | Etat de l'art et positionnement épistémologique

IV.1.3.B. L'exemple de la grille d'observation :

La place :

Date :Vent :

Humidité de l'air :Température :

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme					
	Femme					
	Enfant					
S'asseoir /Repos	Homme					
	Femme					
	Enfant					
Passage/ Marche	Homme					
	Femme					
	Enfant					
Détente	Homme					
	Femme					
	Enfant					
Accueil d'un évènement	Homme					
	Femme					
	Enfant					

Tab.n° 05 : la grille d'observation (Activité/ catégorie d'utilisateur)
Source : établi par la chercheuse, 2016.

L'environnement alentour/ accessibilité :

	Facile	Actif	Peu actif	Disponible	Absent
Les accès					
Transport en commun					
Equipement commerce/ service					
Equipement éducatif					
Habitat					

	Dégradé	Moyen	Bon	Très bon
Etat de bâti alentour				
Les voies de circulation				

Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité)
Source : établi par la chercheuse, 2015

Aménagement :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil		
Mobilier d'hygiène		
Mobilier lié au transport (range-vélo)		
Mobilier de communication		
La végétation		
L'eau/ fontaine		
Aménagements pour personnes en difficulté		

Tab. n° 07 : la grille d'observation (Aménagement)

Source : établi par la chercheuse, 2015.

IV.1.3.C. Les échelles de mesure des variables :

Pour mesurer les variables, on a 3 échelles de mesure, il s'agit l'échelle Thurstone, l'échelle Guttman et L'échelle Likert. Ce dernier est le plus célèbre et celui qui est le plus adaptée à notre recherche, il s'agit :

- L'échelle THURSTONE : c'est une échelle d'intervalle, pour mesurer les variables séparées par distance égale dont la différence entre la première et la deuxième variable et la même.
- L'échelle GUTTMAN : c'est une échelle à ratio, elle classe les phénomènes en une série de facteurs ayant un point 0 absolu et des distances égales entre elles, dont la première variable est (n) fois plus grande ou plus petite que la deuxième variable.
- L'échelle LIKERT : c'est une échelle nominale et ordinale, pour mesurer les variables classifiées selon un ordre établi soit du plus grand au plus petit ou bien de plus petit au plus grand (absolument pas d'accord, pas d'accord, d'accord, tout à fait d'accord, sans opinion). Le nombre d'échelons est impair (généralement 5 ou 7). La réponse indique un degré de satisfaction.

IV.1.4. Construction du formulaire de questions :

Un questionnaire est un document sur lequel sont notées les réponses, il doit contenir tous les éléments nécessaires à un traitement pertinent des données, dans une organisation visant à optimiser le recueil de réponses sincères de la part des personnes interrogées. Selon ROCHAIX (2014) : « *Le but de ce questionnaire est de pouvoir jauger la qualité de l'espace public à travers l'appréciation des aménagements urbains par ses usagers* ».

IV.1.4.A. Le formulaire de questions :

Plusieurs techniques ont été utilisées pour aider à collecter les données nécessaires sur les places étudiées, à cet effet, il est judicieux d'ajouter une autre technique de recherche (le questionnaire), l'instrument de collecte de données inhérent

à cette technique n'est autre que le formulaire de question qui permet de relever les modes et les périodes d'utilisation de la place, les facteurs qui influent sur cette utilisation ainsi que les besoins et les aspirations des usagers. Le formulaire est rempli par les usagers pour permettre de discerner les avis divergents ou convergents sur la qualité d'espace public précis au sein d'une population hétérogène et d'élaborer un questionnaire livré aux usagers, ce formulaire de questions est constitué d'un nombre de questions posées suivant l'analyse conceptuelle, ces questions sont de formes différentes des questions fermées uniques, fermées échelles ou à choix multiple à une seule ou plusieurs réponses permises, ainsi des questions ouvertes à réponses courtes a été posé dont le but d'approfondir le présent sujet.

IV.1.4.B. Contenu du formulaire de questions :

Le contenu du formulaire de question a été administré aux interviewés des quatre places publiques dans la ville de Béchar, ces places engendrent les différents niveaux d'instruction de la population interviewée, à cet effet, le formulaire de questions sera utilisé en langue arabe.

IV.1.4.C. Préparation et mise en forme de formulaire de questions (le codage) :

Dès que les données du formulaire de questions ont été mises en forme, il est utile de proposer un codage (la catégorisation et la numérotation des données recueillies), dont l'objectif est de formaliser des données quantitatives et qualitatives afin d'analyser et d'interpréter ces données. Dans un contexte de saisir le degré de satisfaction des individus interviewé, on a établi une échelle qui varie de 1 à 5 pour les questions fermées uniques, dont 1 correspond à pas du tout d'accord, 2 correspond à plutôt pas d'accord, 3 correspond à d'accord, 4 correspond à plutôt d'accord, 5 correspond à tout à fait d'accord.

IV.1.4.D. L'échantillon sélectionné :

On destinera le formulaire de question à tous citoyen-usager sur les espaces publics. La sélection de la population questionnée sera suivant un échantillonnage aléatoire, selon GRANÉ (2001) : « *les critères de sélection clés des personnes interrogées sont l'hétérogénéité et la diversité d'usagers* ». Cette diversité est relatif aux personne qui fréquentent ces espaces, ces personnes ne sont pas fixes, ne sont pas permanents, et ils ne sont pas limités, afin d'approfondir la connaissance du changement de pratique d'un public face aux changements de paramètres climatiques.

IV.1.4.E. Taille de l'échantillon sélectionné :

Avant le commencement de la collecte des données, un nombre de formulaires de questions limité sera distribué pour vérifier sa faisabilité. Pour évaluer la qualité des espaces publics, on a sélectionné la taille de l'échantillon à 230 individus, ce nombre sera réparti sur les places et placettes de la ville de Béchar. Le formulaire de question était distribué aux quatre places selon le nombre des usagers qui fréquentent ces espaces :

- La place de la République 80 échantillons ;
- La place 1^{er} Novembre 60 échantillons ;
- La place des martyrs 50 échantillons ;
- La placette Hassi Beïda 40 échantillons.

IV.1.4.F. Exemple du formulaire de questions :

Ce questionnaire est établi dans le cadre de la préparation d'un mémoire de magistère intitulé : la qualité des espaces publics 'places et placettes de la ville de Béchar'. Ce questionnaire contient des questions sur les différentes places de la ville de Béchar.

Nous rappelons que :

Ce questionnaire ne sera utilisé que pour la préparation de notre mémoire, la participation dans ce travail dépend de votre aide.

Cochez la case, correspondant à la bonne réponse de façon rapide, le plus naturellement et de la manière la plus conforme pour vous.

Votre identité sera anonyme.

Merci infiniment.

1. Sexe : - Masculin - féminin
2. Age : - entre 12 et 20ans - entre 21 et 30ans - entre 31 et 40ans
- entre 41 et 50ans - plus de 50ans
3. Résident - Passager
4. Depuis quand vivez-vous à Béchar ?
- Moins de 5ans - Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 ans et 15ans - Entre 15 et 20 ans - plus de 20ans
5. Vous habitez :
- proche de cette place - loin de cette place
6. L'utilisez-vous ? Seul ou accompagné

7. La qualité formelle :

-Les formes confèrent à la ville un caractère :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Monotone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Varié
Vide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chargé
Chaotique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ordonné
Inaccessible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Accessible
Incommode	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commode
Fermé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvert
Repoussant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attractif

8. Trouvez-vous la place :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Petite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Grande
Étroite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Large
Laide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Belle

9. Cette place prend une situation stratégique dans le tissu urbain

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

10. Le sol (revêtement) est-il :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Incommode	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pratique
Laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Beau
Impraticable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Praticable

11. Le mobilier urbain est-il :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Insuffisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suffisant
Inconfortable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Confortable
Mal situé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien situé
Laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Beau
Pas attractif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Attractif

12. Comment l'utiliser vous ?

-Debout -Assis sur un banc -ou autre

13. Le mobilier d'éclairage artificiel est suffisant pour utiliser cette place dans la nuit ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

14. Est-ce qu'il existe des aménagements pour les personnes à mobilités réduites ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

15. Est-ce qu'il y'a une organisation entre des éléments de la place ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

16. Est-ce qu'il existe la symbolique et la couleur des matériaux ?

17. La qualité fonctionnelle :

-Les fonctions de la place sont :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Uniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Multiples
Indéfinies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Explicites
N'orientent pas les usages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Orientent les usages

18. Les activités de la place sont :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Désagréables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréables
Peu nombreuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombreuses
Imposées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suggérées
Inadaptées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adaptées

19. Quelle est votre activité sur cette place :

Rencontre :

S'Asseoir :

Circulation et passage :

Information :

Chapitre IV | Etat de l'art et positionnement épistémologique

Commerce :

Loisir et jeu :

Espace évènement et manifestation :

Le repos :

L'attente :

La distraction :

20. Aménagement adapté à sa vocation

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

21. J'utilise cette place parce qu'elle est proche de mon logement

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

22. Le bâti alentour de la place participe à l'animer

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

23. La qualité d'usage :

Rythmicité d'utilisation :

Journalièrement
 Hebdomadaire
 Mensuellement
 Occasionnelle

Période d'utilisation :

Le matin
 Le midi
 Après midi
 Le soir
 La nuit

Durée d'utilisation :

<5mint
 5m à 15 mint
 15m à 30 m
 30 mint a 1 h
 > 1h

24. Les usages confèrent à la place un caractère :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Calme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Animé
Déplaisant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Convivial
Désagréable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréable

Chapitre IV | Etat de l'art et positionnement épistémologique

Intime	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Public
Ennuyeux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intéressant
Morne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Festif

25. L'interaction sociale est elle ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Faible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Intense
Aléatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prévue
Désagréable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agréable
Inexistante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Existante

26. Quel est votre degré de satisfaction envers cette place ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

27. Dans quelle saison fréquentez-vous cet espace public :

	Le matin	Le midi	Après midi	Le soir	La nuit
Autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hiver	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Printemps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Eté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

28. La qualité des ambiances :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Chaos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Harmonie
Monotone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diversifié
Inquiétante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sécurisante
Indistinct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Repéré
Agité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tranquille

29. La qualité environnementale :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Malaise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien être

Chapitre IV | Etat de l'art et positionnement épistémologique

Sale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Propre
Dégradé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entretenu

30. La végétation est-elle :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
Insuffisante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suffisante
Laide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Belle
Inutile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nécessaire
Mal située	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien Située

31. Existe-t-il des aménagements contre :

-Le soleil :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

-Le vent :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

-La pluie :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

32. Existe-t-il la collecte des eaux pluviales et de surface :

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

33. Existe-t-il des éléments d'eau ?

Pas du tout d'accord	1	2	3	4	5	Tout à fait d'accord
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

34. Quelles sont les éléments que vous gênent dans la place :

La chaleur excessive	Le bruit	Le manque d'espace vert
Manque de propreté	L'insécurité	Le manque de mobilier

Autres :

.....

IV.1.5. Préparation du schéma de l'entrevue :

Le schéma d'entrevue est un instrument de collecte de données construit en vue d'interroger en profondeur une personne ou un petit groupe. Il est souvent nécessaire dans notre recherche, cette technique de recherche permet d'éclaircir la relation entre les maîtres d'ouvrage et les autres acteurs, ainsi elle permet de comprendre les obstacles de conception et d'aménagement des places publiques.

IV.1.5.A. L'Utilisation de schéma d'entrevue et la sélection des personnes interviewées :

Un schéma d'entrevue a été utilisé dans le but de collecter des données plus concrètes. Ce procédé intermédiaire semble être le plus adéquat, « ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises » (QUIVY et V. CAMPENHOUDT, 2011). Le schéma d'entrevue a été utilisé auprès des architectes qui ont déjà une expérience dans la conception des places et placettes et auprès de quelques maîtres d'ouvrages dans des différents établissements étatiques.

Le schéma d'entrevue offre d'avantage plus d'informations précises, Cette technique permet d'affiner les phénomènes étudiés et de mieux les comprendre. Le schéma d'entrevue a été mené avec les professionnels de l'espace public auprès des directions étatiques comme la DUAC de Béchar, l'APC.

IV.1.6. L'analyse typo-morphologique, comprendre le contexte des espaces publics : Elle est une méthode d'analyse apparue dans les années soixante et dont la théorie la plus construite a été formulée par S. Muratori, A (1959). Rossi (1966), C. Aymonino (1966), G. Caniggia, (1963). Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale et la connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices la composant et leur distribution dans la trame viaire. Cela constitue à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie. Elle aborde donc la question du cadre de vie des habitants, mais aussi celle des potentiels d'évolution du territoire, selon G. FUSCO (2012) :

- **La morphologie :** étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies).
- **La typologie :** c'est l'analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification selon

plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique).

- **Le type** : Il est la catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales, permettant de distinguer la détermination de types se réalise par la recherche d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine. Selon (PANNERAI.P et al, 2002) le type est un objet abstrait, construit par l'analyse qui rassemble les essentielles propriétés d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie.

IV.1.6.A. Les objectifs de l'analyse typo-morphologique : elle a pour objectifs suivant :

- faire une évaluation critique de la forme des tissus et des organismes urbains.
- identifier des permanences structurales associées à l'identité culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du bâti et des paysages.
- définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti et d'encadrement des projets d'intervention.

IV.1.6.B. Principe d'analyse : La démarche typo-morphologique se base sur les deux niveaux. L'importance de l'analyse est « le rapport dialectique et non causal entre la typologie des édifices et la forme urbaine » (C .AYMONINO, 1977). Elle se fonde sur une analyse des « éléments de la structure urbaine » et des « processus de croissance ». C'est évidemment l'adéquation typo/morpho.

IV.1.6.C. Eléments de lecture de la forme urbaine : Ces éléments permettent de lire la forme urbaine selon des échelles :

IV.1.6.C.1. Echelles de lecture : Les faits urbains en plusieurs échelles de considération qui sont relativement autonomes les unes des autres mais qui s'organisent selon une logique combinatoire formant l'organisme urbain (MALFROY, 1987), et qui sont comme suit :

- a. l'édifice ;
- b. le tissu ou le quartier ;
- c. la ville ;
- d. la région, ou le territoire.

IV.1.6.C.2. Eléments de lecture : Selon (K. HASSOUN, 2009) les éléments d'analyse sont :

- Le site, • La voirie, • Le parcellaire, • Le bâti, • Les espaces libres).

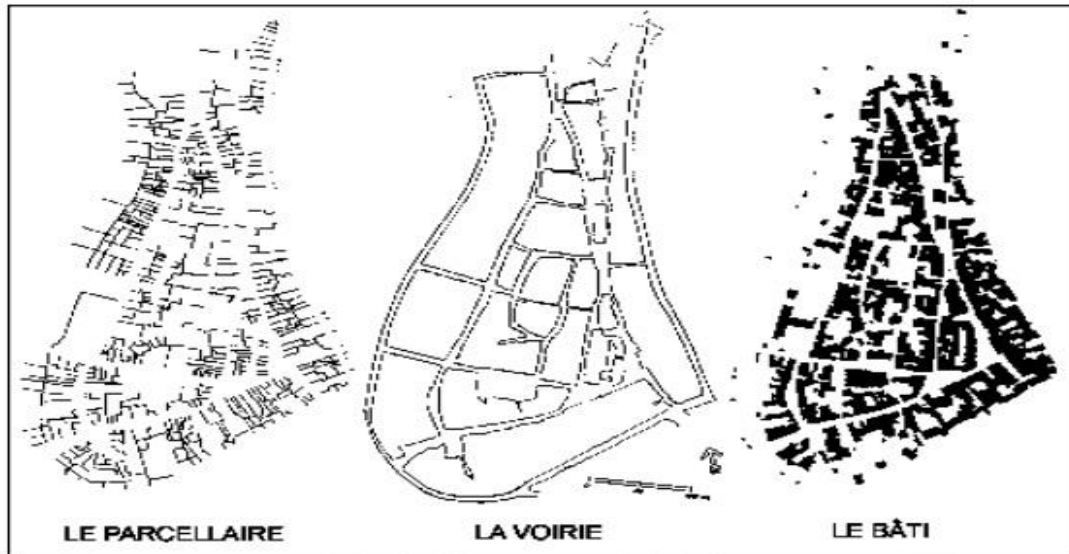


Fig. n° 04 : Les composantes urbaines étudiées en typo-morphologie.
Source : K. Hassoun, 2009.

- **Le parcellaire** : se base sur l'étude des :
 - Relations topologiques et géométriques entre les parcellaires et les trames.
 - Relations topologiques et géométriques entre les parcellaires et la voirie.
 - Relations dimensionnelles entre la parcellaire et la voirie.
- **La voirie** : se fonde sur :
 - Les relations topologiques entre les voies et les trames et entre les voies et les reliefs.
 - Les relations géométriques entre les directions des voies et entre les trames viaires et le site.
- **Le bâti** : l'étude des :
 - Relations topologiques entre les éléments bâtis et la trame bâti ;
 - Relations géométriques entre les éléments bâtis ;
 - Relations dimensionnelles entre les éléments bâtis.
- **L'espace libre** : ils sont constitués par le vide urbain public (rue, places, placettes...). Selon (P. PANERAI et al, 2002), l'analyse de l'espace public peut s'effectuer à plusieurs échelles :
 - Comme un système global qui constitue l'armature de la forme urbaine.
 - Comme un système local qui organise le tissu.
 - Comme un espace spécifique susceptible d'être apprécié pour lui-même.Elle se base sur l'étude du :
 - Rapport au site (rapport topologique et géométrique) ;

- Rapport au parcellaire (rapport topologique et géométrique) ;
- Rapport à la voirie (positionnement, obéissance' désobéissance...);
- Relations topologiques entre les espaces libres eux-mêmes (la continuité et la discontinuité) ;
- Relations géométriques entre les espaces libres et la trame viaire (obéissance, désobéissance) ;
- Relations dimensionnelles entre les espaces libres eux-mêmes (comparaison dimensionnelles) ;
- Rapport entre le vide et le plein.

IV.1.6.D. Les critères d'analyse : l'analyse peut être décrite et lue selon les trois critères suivants :

VII.5.1. Les critères topologiques : Ils concernent les caractéristiques et les dispositions internes des éléments ainsi que la position des uns par rapport aux autres (éloignement, accollement, superposition, inclusion...);

VII.5.2. les critères géométriques : il s'agit d'une description des figures géométriques (régulières, irrégulières, résiduelles, non résiduelles), et leurs proportions les uns par rapport aux autres ;

VII.5.3. les critères dimensionnels : il s'agit des dimensions des espaces et leurs proportions les uns par rapport aux autres.

IV.1.6.E. Les écoles de la typo-morphologique : La typo-morphologie est fondé par plusieurs écoles

IV.1.6.E.1. L'école italienne : La typo-morphologie est une méthode d'analyse née suite à l'apparition de l'école italienne, Cette école est venue élaborer une méthode critique d'analyse physique et spatiale des éléments de la ville et leur évolution dans le temps pour faire face à leur complexité. Saverio Muratori est considéré comme le père de la typo-morphologie qui porte sur la forme de la ville. Selon lui, l'analyse typologique fonde l'analyse urbaine dont le type représente l'essence de sa forme. Sa pensée influencera beaucoup tels Aldo Rossi, Carlo Aymonino, Vittorio Gregotti et G. Caniggia. Ses idées seront développées à travers ses étudiants (A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia).

IV.1.6.E.2. Selon Aldo Rossi :

- Le cadre bâti révèle la société.
- La forme urbaine résulte de l'histoire et de la mémoire de ses habitants.

- Chaque lieu est spécifique «l'identité du lieu».

IV.1.6.E.3. Selon Gianfranco Caniggia :

- Chaque objet construit doit être analysé dans son cadre de référence.
- La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets.
- La forme urbaine s'appréhende via une analyse de la mutation des types à travers le temps.

IV.1.6.E.4. L'école française de Versailles :

C'est un groupe de recherche de l'École d'architecture de Versailles dont les principaux acteurs sont l'architecte Jean Castex, l'architecte-urbaniste Philippe Panerai et le sociologue Jean-Charles Depaule. Ces auteurs furent les premiers à introduire la méthode typo morphologique en France. Des concepts ont été tirés de l'école italienne pour simplifier les données de l'école muratorienne et établir une démarche d'analyse qui s'intéressera aux éléments suivants :

- Les typologies des éléments ; -L'articulation de l'espace urbain ;
- La croissance urbaine ; -Le repérage et la lisibilité au sein de l'espace urbain.

IV.1.7. La prise en compte du climat (les facteurs externes) :

Vivre dans un environnement sain est le souci de chaque individu, cette préoccupation est essentielle dans le développement durable, chaque environnement se caractérise par ses propres données physiques et climatiques, cette réflexion permet de viser ces aspects écologiques dont le terme est de préserver et d'améliorer ses sources et ses énergies naturelles dans un ordre qualitatif.

Parmi les logiciels qui traitent les données climatiques, le végétal et le milieu urbain, le logiciel Envi-met 3.1, propose une simulation qui traite les données climatiques et aide à obtenir le type de végétale. Penser à la qualité environnementale dans un ordre qualitatif par une amélioration de l'atmosphère pour une appropriation des usagers.

Les avantages d'Envi-met 3.1 :

- Envi met est un logiciel simple et souple ;
- Il permet de traiter les données microclimatiques ;
- Il aide à la compréhension de la relation entre les constructions, les espaces libres et la végétation.

• Les inconvénients :

- Il ne traite que les données climatiques au niveau d'échelle ilot ou quartier ;

- Il n'étudie pas les données à l'intérieur du bâtiment ;
- Il ne traite pas les données de consommation d'énergie.

Envi met propose une modélisation 3D du microclimat urbain permettant de simuler les interactions, les surfaces, les végétaux et les données climatiques. Ce logiciel a été déjà utilisé dans des études précédentes : l'étude de A. Manneh, H. Taleb (2017), l'étude de S. Sahnoune and N. Benhassine (2017)¹⁵.

IV.1.7.1. La description de logiciel ENVI-met (Environmental Meteorology) :

ENVI-met 3.1 a été développé au sein du Groupe de Recherche en climatologie (GRC) au département de géographie de l'université de Bochum en Allemagne par MICHAEL BRUSE (2004). Ce modèle simule les interactions entre les différentes surfaces urbaines, la végétation et l'atmosphère. Il permet ainsi d'analyser l'impact sur le microclimat de modifications de l'environnement urbain à petite échelle (arbres, cours intérieures végétalisées, etc.). ENVI-met est un modèle 3D qui s'appuie sur une grille géométrique. La résolution horizontale est entre 0,5m et 5m pour une maille. Au total, la grille entière (le maillage) peut avoir une dimension de 250x250x25 mailles pour les ordinateurs récents. Cela permet de couvrir une zone de 100m x100m jusqu'à 1km x 1km. ENVI-met n'est donc pas conçu pour modéliser le climat d'une ville entière mais seulement d'un quartier. Un outil de visualisation (LEONARDO, 2006) permet ensuite de visualiser les résultats de la modélisation, en 2d comme en 3d (BRUSE, 2004). Le modèle de simulation numérique du climat urbain est utilisé pour répondre à nos préoccupations.

Envi met permet de saisir l'influence des données climatiques et leurs relations avec les données spatiales, de la végétation et de l'air de l'environnement, SPANGENBERG (2004), l'Envi met est basé sur l'interaction d'une structure composée de :

- l'atmosphère avec la vitesse du vent, la température, l'humidité etc ;
 - le sol se définissant par sa température et son humidité ;
 - la surface comprenant les flux des surfaces horizontales et verticales ;
 - la végétation avec la température des feuillages, les échanges de chaleur sensible.
- ENVI-met permet d'analyser l'interaction et les impacts entre Surface-Végétation-Atmosphère. Pour réaliser cette simulation, il faut passer par ces paramètres :

¹⁵https://avestia.com/CSEE2017_Proceedings/files/paper/ICESDP/ICESDP_180.pdf;
<http://www.ijesd.org/vol8/932-T0014.pdf>

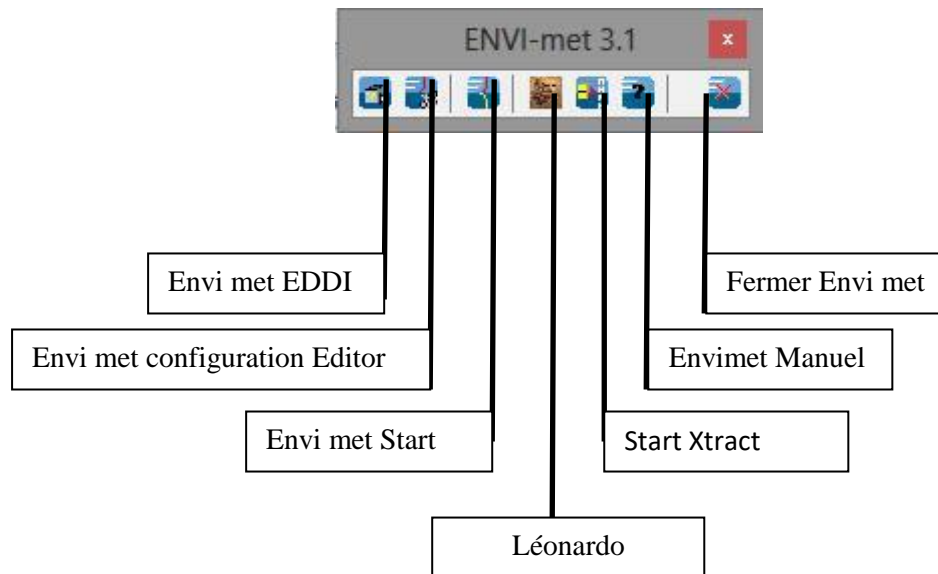


Fig. n° 05 : une vue générale d'envi met 3.1
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Envi met 3.1 se compose de :

- Envi met EDDI permet de la configuration du contexte biophysique, il s'agit d'établir un plan sur la base des données d'entrée, l'orientation, le positionnement de cadre bâti avec toutes ses dimensions et la végétation,
- Envi met configuration Editor c'est l'intégration des données climatiques, qui permet de saisir les valeurs de la météorologie (température, humidité et vent), ensuite
- Envi met Start pour le calcul de simulation numérique, qui construite à base d'analyse des données d'entrée ;
- Leonardo pour but de représenter les données de sortie qui permet de produire une représentation globale dans le cas d'étude, afin de déterminer, comprendre et évaluer les différents paramètres de l'environnement (bâtiments, données climatiques et végétation).

IV.2. la méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (la méthode QUEP) :

Le développement durable est dans tous les discours. Il associe les trois dimensions - environnementale, sociale et économique. La mise en œuvre du développement durable (DD) dans les villes met en question la qualité de l'espace public, ce constat nécessite la recherche d'un outil d'aide à la décision pour l'évaluation de la qualité des espaces publics. La place publique et de son contenu apparaît comme un système, ce régime pousse à l'approche holistique, cette approche nous a guidé vers

une série de critères et d'indicateurs d'évaluation de la qualité de l'espace public, selon BOULANGER (2004) : « *en nous basant sur la méthode d'attribution des scores, qui est la répartition d'une somme de points sur l'ensemble des critères ou des indicateurs en utilisant un arbre de pondération* ».

L'évaluation multicritères de la Qualité des Espaces Publics (méthode QUEP) constitue sur une série de critères et d'indicateurs. Le terme indicateur vient du latin « *indicare* » signifiant pointer, découvrir, ou estimer (VAN BELLEN, 2002). Selon MABY (2002), il renvoie à une action simple pratiquée de tout temps « *pointer avec son index* » un phénomène ou une situation pour l'isoler, le concept espace public est la source de construction des indicateurs.

Selon BOULANGER (2004), Les différentes étapes de la construction d'indicateurs identifiés par Lazarsfeld sont schématisées dans cette figure.

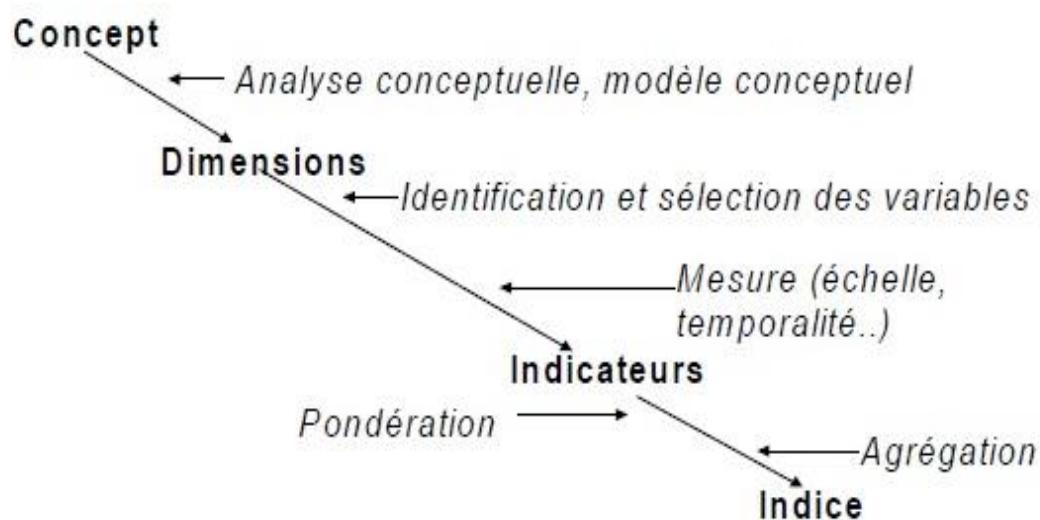


Fig. n° 06 : la schématisation de la construction d'indicateurs de Boulanger, selon Lazarsfeld.
Source : BOULANGER, (2004)

Selon toujours Boulanger (2004), les étapes de la construction d'un arbre à partir du concept jusqu'aux indicateurs sont :

- **Du concept aux dimensions** : La première étape consiste à identifier les différentes dimensions qui constituent le concept ;

- **Des dimensions aux indicateurs :** Les différentes dimensions sont ensuite décomposées en variables dont certaines seront retenues au titre d'indicateur ;
- **Des indicateurs aux mesures :** cette étape est consacré aux indicateurs, elle s'intéresse à tous les paramètres qui définit ces indicateurs, tel que les unités ;
- **Des mesures à l'indice :** La dernière opération, consiste à agréger les différents indicateurs en indices synthétiques.

IV.2.1. La démarche de la méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (QUEP) :

Selon CLARINET (2002), l'aide à la décision peut être définie comme la prise en compte de l'expérience, des données et des connaissances spécifiques d'un problème, l'analyse et l'intégration de cette information pour produire un résultat pouvant aider les décideurs. Ces outils ont pour but d'aider au diagnostic, à la prescription, à la conception et à l'évaluation de différentes échelles. L'analyse multicritères d'aide à la décision semble donc l'outil le mieux adapté pour prendre en considération l'ensemble de ces critères (S.Béranger, F. Blanchard, A. Archambault, D. Allier, 2006),

La méthode QUEP vise à évaluer la qualité des espaces publics, selon L. HADJI (2013), la mise en œuvre de la méthode d'analyse multicritères (QUEP) suit cinq (05) étapes :

- L'ancrage de la méthode dans un référentiel d'objectifs dont découle une grille de critères ;
- Le choix d'indicateurs statistiques permettant de quantifier ces critères ;
- L'attribution d'une valeur (note) pour chaque indicateur ;
- L'agrégation pondérée de cette base d'information multidimensionnelle quantitative ;
- Le choix d'une méthode de représentation des résultats.

L'élaboration de tableau de bord permet le regroupement des indicateurs, qui sont liés au concept la qualité des espaces publics, Selon L. HADJI (2013) : « nous présentons la méthode des 10 critères et des 04 indicateurs par critère », une fois le tableau de bord des multicritères de la qualité des espaces publics est prêt, il est utile d'évaluer la qualité des places et placettes de la ville de Béchar, selon L. HADJI (2013), L'évaluation se fait en trois temps : la pondération, la notation et l'agrégation.

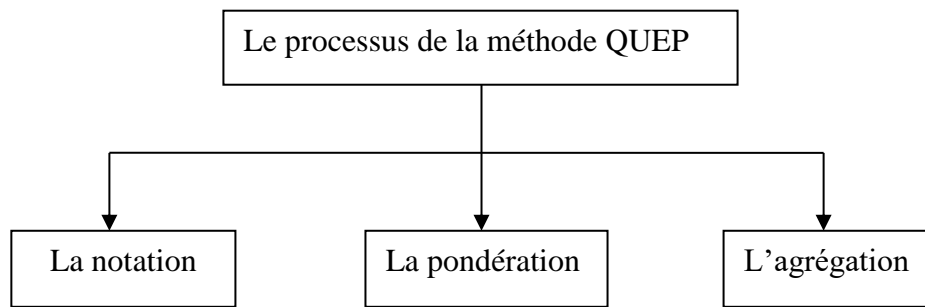


Fig. n° 07 : Le processus de la méthode QUEP.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

En premier lieu, la pondération qui se fait comme indique L. HADJI (2013) :

- La pondération des critères se fait selon les avis des professionnels de l'urbain (concepteurs, décideurs et gestionnaires) par des questionnaires.
- La pondération des indicateurs se fait selon les avis des experts. La somme des scores des critères pondérés et la somme des scores des indicateurs pondérés relatifs à chaque critère doivent être égales à 10. Le score cumulé de l'indicateur.

En second lieu, la notation qui se base sur une échelle de notation, selon L. HADJI (2013) : « *En positionnant le projet vis-à-vis d'un barème (échelle de notation) compris entre 1 et 3, choisi en fonction du contexte d'action ou d'évaluation. Sachant que la note 1 désigne la faible performance, 2 le seuil de performance et 3 le niveau très performant* ».

En dernier lieu, l'agrégation, cette phase est importante dans l'évaluation des multicritères, elle vise de grouper les indicateurs de façon à avoir des indices, selon P-M. BOULANGER (2004) : « *L'agrégation est l'opération qui consiste à condenser l'information contenue dans chacun des critères en une seule information* », Les méthodes suivantes sont préconisées pour permettre de calculer les valeurs des indices et d'aider à la décision des multicritères afin de résoudre le problème :

- La Méthode WSM (Weight Sum Method) : est le modèle la plus simple des sommes pondérées, selon A. BOUCHEKIF (2015) : « *Également appelée la somme pondérée, cette méthode est la plus simple des méthodes multicritère. C'est aussi la méthode la plus utilisée dans la vie quotidienne* », On utilise une échelle de médiocre à l'excellent, selon N. LEHOUX et P. VALLEE (2004) : « *On utilise ici une échelle de 0 à 6 (excellent=6, très bon=5, bon=4, moyen=3, passable=2, pas bon=1, médiocre=0.*

Par exemple :

Action 1: 1 5 4 4 4 La somme est 18

Action 2: 4 3 4 3 3 La somme est 17

Selon la somme des évaluations des critères, l'action 1 serait la meilleure, pourtant elle est loin de satisfaire le critère 1 ».

- La Méthode WPM (Weight Product Method) : Cette méthode évite fortement les défauts de la somme pondérée, elle consiste sur la multiplication de ratios et elle base sur deux conditions, les critères doivent être quantitatifs et chaque critère peut avoir sa propre échelle, selon A. BOUCHEKIF (2015) : « *Les critères (qui doivent être quantitatifs) peuvent avoir des gammes de valeurs sur des échelles différentes les unes des autres. Chaque critère à sa propre échelle qui lui est adaptée. Ainsi, on conserve une certaine homogénéité de la prise en compte de tous les critères* », selon LEHOUX et P. VALLEE (2004) « *Voici par exemple 3 actions potentielles et 3 critères*

Action 1: 1 5 4 4 4 $e1 = (1/5) * (5/8) * (4/8) * (4/7) * (4/7) = 0,0204$

Action 2: 4 3 4 3 3 $e2 = (4/5) * (3/8) * (4/8) * (3/7) * (3/7) = 0,0276$

Avec cette méthode, l'action 2 serait ici la meilleure ».

- La Méthode AHP (Analytic Hierarchy Process) : cette méthode est introduite par Thomas L. Saaty en 1971, Il est important de noter qu'elle est un outil efficace pour traiter des décisions complexes et en réduisant les décisions complexes à une série de comparaisons par paires, puis synthétisant les résultats, l'AHP permet de saisir les aspects subjectifs et objectifs d'une décision.

Selon LEHOUX et P. VALLEE (2004), elle permet de :

- Décomposer le problème complexe ;
- une structure hiérarchique (niveaux) ;
- Effectuer les combinaisons binaires ;
- Déterminer les priorités ;
- Synthétiser les priorités ;
- Cohérence des jugements.

- La Méthode ELECTRE (Elimination Et Choix Traduisant la Réalité) : Elle est une famille de méthodes d'analyse multicritères développée en Europe. La méthode ELECTRE I a été élaborée par Bernard Roy en 1968, avec l'aide de P. BERTIER. Il a ensuite développé la méthode ELECTRE II (B. ROY, P. BERTIER 1971), Cette méthode repose sur le principe de CONDORAT (1785) : « *Une action en surclasse une autre si elle est au moins aussi bonne que l'autre relativement à une majorité de critères, sans être nettement plus mauvaise que cette autre relativement aux autres critères* », elle pourrait être considérée comme une philosophie d'une aide à la décision.
- La Méthode TOPSIS (Technique for Order Preference by Similarity to Ideal Solution) : Elle a été élaborée par Yoon et Hwang en 1981, TOPSIS a une grande précision dans l'identification de classement par rapport aux d'autres méthodes, selon SINGH et BENYOUCEF (2011) : « *Pour l'application de la méthode TOPSIS classique, les poids des critères sont connus avec précision* ». Cette méthode est très appropriée pour avoir les décisions, selon WANG ET LEE (2007) : « *la solution choisie par TOPSIS doit avoir la distance la plus courte de la solution idéale et la distance la plus long de la pire solution* ».

L. HADJI (2013) indique deux niveaux d'agrégation :

-1^{er} niveau d'agrégation avec la Weight Sum Method (WSM), nous allons agréger la valeur des indicateurs synthétiques (VI.Sx) relative à chaque critère. Celle-ci sera définie simplement comme la somme des valeurs pondérées des indicateurs de chaque critère.

Valeur des indicateurs synthétiques (VI.Sx) = la somme des valeurs pondérées des indicateurs de chaque critère.

-2^{ème} niveau d'agrégation : Nous allons procéder par combinaison de deux ou trois indicateurs synthétiques, de façon à avoir un indice pour deux ou trois indicateurs synthétiques.

Critères	Score des critères SC _x (Pondération par les usagers-habitants et les professionnels de l'urbain) $\sum SC_x = 10$	Indicateurs (nombre n)	Score des indicateurs S _{indx.n} (Pondération par les experts-évaluateurs) $\sum S_{indx.n} / \text{critère} = 10$	Score cumulé de l'indicateur $SC_{x,n} = S_{indx.n} \times SC_x$	Note obtenue pour l'indicateur $1 \leq N_{x,n} \leq 3$	Valeur pondérée de l'indicateur $V_{x,n} = N_{x,n} \times SC_{x,n}$	1 ^{er} niveau d'agrégation Valeur des indicateurs synthétiques	2 ^e niveau d'agrégation Valeur des indices
Critère 1	SC ₁	Ind _{1,1}	S _{ind1.1}	SC _{1,1}	N _{1,1}	V _{1,1}	$VI.S_1 = \sum_{i=1}^n V_{1,n}$ $= \sum_{i=1}^n (SC_{1,n} \times N_{1,n})$	VI _{1'} $= \frac{1}{n'} \sum_{i=1}^x VI.S_x$
			
		Ind _{1,n}	S _{ind1.n}	SC _{1,n}	N _{1,n}	V _{1,n}		
Critère 2	SC ₂	Ind _{2,1}	S _{ind2.1}	SC _{2,1}	N _{2,1}	V _{2,1}	$VI.S_2 = \sum_{i=1}^n V_{2,n}$ $= \sum_{i=1}^n (SC_{2,n} \times N_{2,n})$	
			
		Ind _{2,n}	S _{ind2.n}	SC _{2,n}	N _{2,n}	V _{2,n}		
...		
Critère x	SC _x	Ind _{x,1}	S _{indx.1}	SC _{x,1}	N _{x,1}	V _{x,1}	$VI.S_X = \sum_{i=1}^n V_{X,n}$ $= \sum_{i=1}^n (SC_{X,n} \times N_{X,n})$	$= \frac{1}{n'} \sum_{i=1}^x VI.S_x$
			
		Ind _{x,n}	S _{indx.n}	SC _{x,n}	N _{x,n}	V _{x,n}		

Fig. n° 08 : Le tableau d'évaluation de la qualité des espaces publics.
Source : Lydia Hadji (2013).

CONCLUSION

La première étape de ce chapitre a consisté en une recherche bibliographique sur la base des études similaires ayant travaillé sur la qualité des espaces publics. Celle-ci a ainsi servi à développer le thème de la qualité des espaces publics sous divers angles, mais elle a également permis de définir une méthodologie et de réunir des informations relatives au cas pratique, Plusieurs techniques ont été utilisées pour répondre aux objectifs et questions de recherche, cette diversité des techniques utilisées dans cette étude a pour but de les représenter au mieux. Celles-ci sont principalement d'ordre qualitatif et se superposent les unes aux autres pour récolter les données nécessaires. Pour cela, il faudrait que l'on soit conscient de tous phénomènes qui s'y déroulent, les besoins à satisfaire, et les démarches à prendre.

Ces techniques sont l'observation, le questionnaire et le schéma d'entrevue et l'utilisation de la simulation d'Envi-met 3.1, La première technique est l'observation dont l'instrument utilisé est la grille d'observation, cette technique nous permet de révéler les modes, les pratiques et le comportement des usagers. Une grille a été établie pour la prise de notes concernant les activités, les usages, l'accessibilité et le mobilier urbain, et qui a été faite en différentes saisons et pendant toute la journée afin de vérifier l'influence des changements climatiques sur les places et placettes. La deuxième technique exploitée est le questionnaire, dont l'instrument utilisé est le formulaire de questions, qui permet d'évaluer les dimensions de la qualité des espaces publics. La troisième technique utilisée est l'entrevue de recherche, cette dernière permet de prendre en considération le point de vue des acteurs et de comprendre le lien entre eux, et finalement la simulation avec envi met qui permet de saisir l'influence des données climatiques sur l'aménagement et l'appropriation des espaces publics. La méthode de la qualité des espaces publics (la méthode QUEP) consiste à évaluer ces espaces dans un contexte qualitatif, le choix de cette méthode se fait notamment en fonction de processus et des objectifs, la démarche est basée sur l'analyse conceptuelle de la qualité des espaces publics par les critères, les indicateurs et les indices, qui se passe par la collecte, l'évaluation et l'analyse des données, suivant une chaîne des étapes : la pondération, la notation et l'agrégation.

Chapitre V :

Présentation de la ville de Béchar et ses places et placettes

Béchar, Il était une fois la place de la République...

M. Ahmed, *La voix de l'Oranie*, 2007

INTRODUCTION :

Lorsque l'on évoque le Sud-ouest Algérien, il est indubitablement fait allusion à Béchar, capitale de la Saoura, l'une des régions les plus attrayantes du Sud, située dans cette vallée façonnée par l'Oued qui en porte le nom, n'est pas uniquement synonyme de tourisme. Elle demeure encore fière, outre ses sites naturels et son patrimoine matériel et immatériel, de son histoire, dont nous allons conter un pan de trois de ses contrées les plus riches : Taghit, Kerzaz et les Ksour du Nord.

Béchar, anciennement appelée Colomb-Béchar, est une ville importante du Sahara algérien non loin de la frontière du Maroc. Historiquement, la ville vivait de l'industrie du charbon et de la mine. La ville bénéficie d'un climat désertique chaud et sec, avec des températures élevées la journée et très peu de pluies.

Ce chapitre est dédié à la présentation du cas d'étude, il est utile de commencer par la présentation de la ville de Béchar : sa situation, ses données physiques et climatiques, ensuite la présentation de ses places et placettes, dont l'objectif est de constituer une vue globale de cette ville afin de comprendre le milieu où s'insère ces espaces.

I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BECHAR :

Béchar est située au Sud-ouest algérien. Elle est considérée comme la plus grande wilaya du Sud-ouest. Elle correspond à une partie de l'ancien département de la Saoura dont elle était le chef-lieu, elle s'étend sur une superficie de 161400 Km². L'altitude maximum est de 773 m, l'altitude moyenne est de 747 m.

I.1. Situation et données physiques :

I.1.1. Situation :

Béchar se situe à 1461 m d'altitude, s'éloigne de 1 150 km au Sud-ouest de la capitale Alger, et 852 km de la wilaya de Tindouf et à environ 80 km à l'ouest de la frontière marocaine, La ville de Béchar s'étend sur 5 050 km² et compte 165 627 habitants (RGPH, 2008) pour une densité de 32,80 habitants par km². Elle est limitée par les wilayas suivantes :

- Naama et El Bayadh au Nord.
- Tindouf au Sud.
- Adrar à l'Est.
- Le Maroc à l'Ouest



Fig. n° 01 : la Situation géographique de la Wilaya de Béchar.
Source : <https://fr.wikipedia.org/>



Fig. n° 02 : la localisation de la wilaya de Béchar
Source : <http://www.andi.dz/PDF/monographies/Bechar.pdf>

I.1.2. Cadre administratif de la commune de Béchar :

La commune de Béchar occupe la partie Nord de la wilaya, occupant une superficie de 5.050 Km² soit 3.13% environ du territoire de la Wilaya.

Elle admet comme limites administratives :

- Au Nord –Est et à l’Est : la commune de Béni Ounif,
- Au Nord et Nord-Ouest : les communes de Moughel et de Lahmar.
- Au Sud : la commune de Taghit.
- A l’Ouest : la commune de Kenadsa.

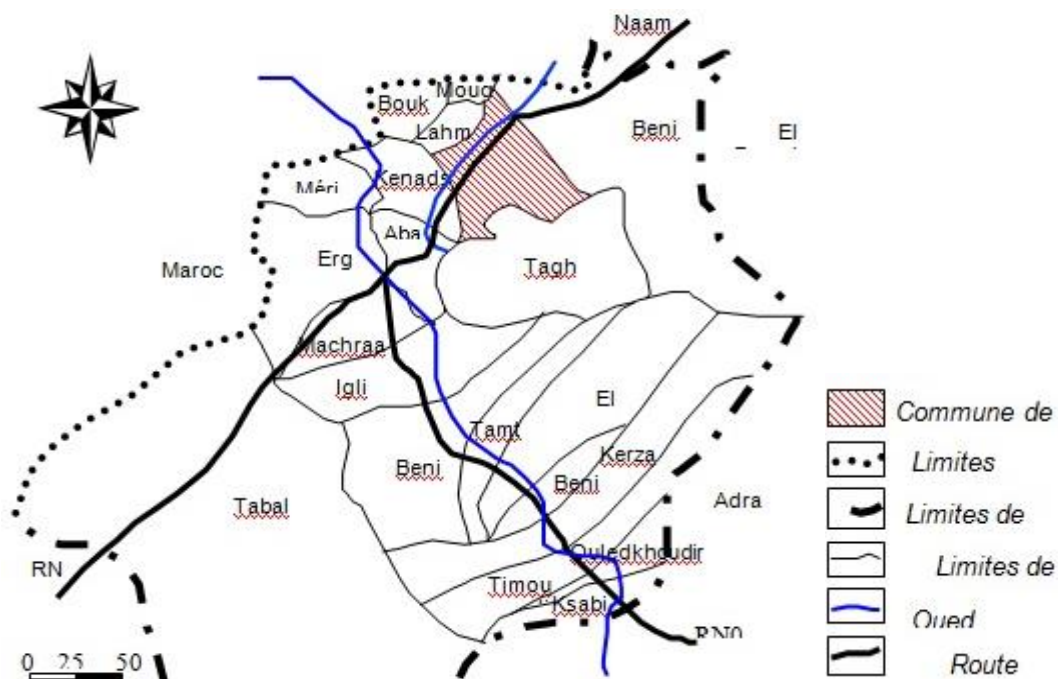


Fig. n° 03 : Cadre administratif de la commune de Béchar.
Source : PDAU Béchar, 2014.

I.1.3. Les reliefs et la géomorphologie du sol :

Béchar est située au pied du revers méridional de l'atlas saharien. Du point de vue géomorphologique, la commune de Béchar ne constitue pas une seule unité ; en revanche, il est aisé de distinguer principalement les unités géomorphologiques. Les éléments naturels qui forment le cadre géographique de Béchar sont :

- L'Oued de Béchar qui divise la commune en deux et qui est alimenté par les eaux d'écoulement du Djbel Grouz.
- Deux affleurements caractérisés par leurs crêtes abruptes (les deux barga) « EL GAADA » et « SIDI M'HAMED BEN BOUZIANE » et suivent jusqu'à Béchar la même direction.
- La chaîne montagneuse au Nord, composée de Djebel Horriet (1461 m d'altitude) et Djebel Antar (1960 m d'altitude).
- A l'Est à une distance de 1512 m, s'étendent les chaînes montagneuses primaires du Djebel Béchar, Djebel Oum El Graf et du Djebel Gettara.
- A l'Ouest, il n'y a aucun obstacle naturel, ou s'étendent sur des plates formes légèrement surélevées les grandes hamadas.
- Au Sud, ou affleure le soubassement primaire, l'espace s'ouvre en une légère dépression sans aucun obstacle naturel jusqu'à la plaine d'Aabdla.

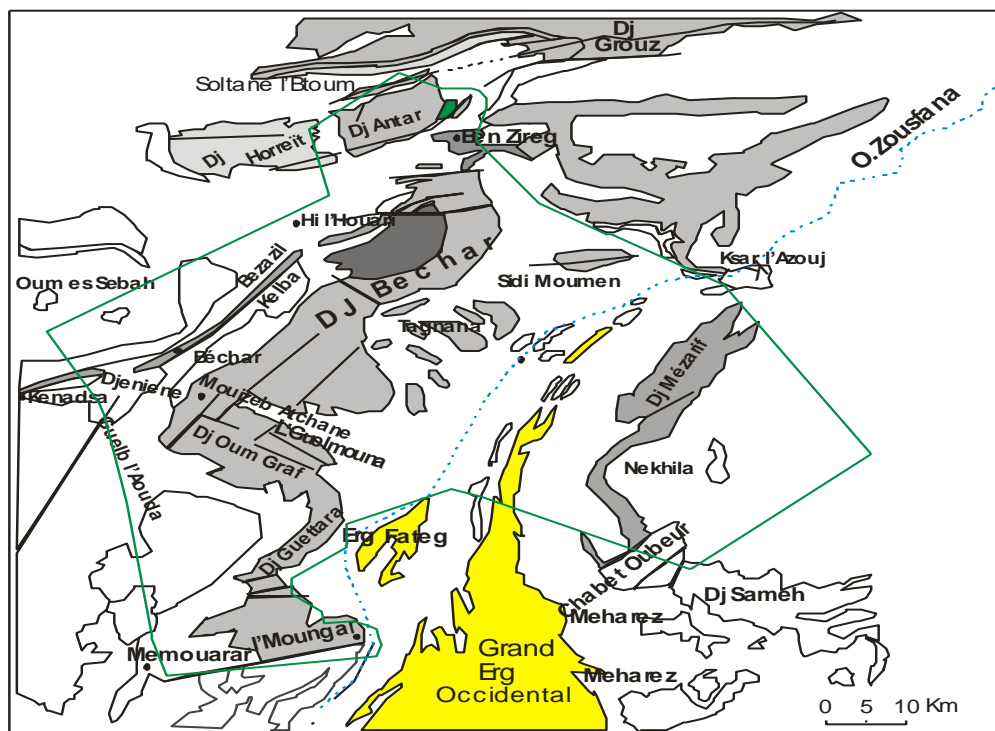


Fig. n° 04 : La géomorphologie et limites naturelles de la commune de Béchar.
Source : PDAU Béchar, 2014.

II. LES DONNEES CLIMATIQUES DE LA COMMUNE DE BECHAR :

Les précipitations sont peu abondantes et irrégulières, souvent brèves (averses), mais de forte intensité, occasionnant des violentes crues, les vents violents qui s'appellent « Sirocco », un été chaud et un hiver rigoureux, avec une large variation de température diurne et saisonnière (- 6° à 42° C). La période de chaleur commence pratiquement au premier Juin, pour se prolonger jusqu'au 15 Septembre, avec une température élevée du 15 Juillet au 15 Août. La partie Nord bénéficie d'un climat moins torride, que ceux du reste de la région. L'hiver est rigoureux ; les températures descendent au-dessous du 0°C. En général, les périodes humides correspondent à des saisons froides, tandis que la sécheresse règne pendant la saison chaude.

Les données climatiques de la zone d'étude sont obtenues à partir de la station météorologique de Béchar pour une période s'étalant de 1975 à 2005.

II.1. Les vents : Les vents sont divisés en deux types :

-Fréquences moins de 6% avec des directions, Nord- Ouest et Sud- Est. Ce type de vent a un caractère violent et une vitesse supérieure à 72km/h.

- Fréquence limitée entre 6% et 21% avec des directions, Ouest, Sud, Est, Nord- Est, Nord, Sud –Ouest. Ces vents ont le caractère peu violent et une vitesse limitée entre 10 et 72km/h. En été, les vents les plus fréquents sont ceux du Sud (sirocco).

La répartition fréquentielle des vents selon huit directions

Station de Béchar de la période de 1989-1998.

Directions	NORD	N-EST	EST	S-EST	SUD	S-OUEST	OUEST	N-OUEST
Fréquences(%)	10.15	9.44	9.93	5.56	8.92	10.61	7.95	4.56

Tab. n° 01 : La répartition fréquentielle des vents selon huit directions.

Source : Station météo de Béchar de la période 1989 à 2009.

II.2. Les précipitations : Les précipitations mensuelles sont très irrégulières. La plus grande partie de la pluie tombant dans la période humide entre Septembre et Avril avec un maximum de 12 mm aux mois d'Octobre et de Janvier pour la période 1989-1998, et un maximum de 21 mm au mois d'octobre pour la période 1999-2009. Le reste des mois constitue la période sèche ; entre les mois de Mai et Août, avec un minimum de 1 mm au mois de Juillet durant les deux périodes. La moyenne annuelle passe de 85mm pour la première période à 119 mm pour la seconde période.

Cependant, il faut signaler que des précipitations exceptionnelles peuvent être enregistrées dans la région comme celle du 10/10/2008, causées par des perturbations atmosphériques qui ont duré du Mercredi 08 au Vendredi 10 Octobre avec 99,3 mm à Béchar qui était à l'origine des inondations.

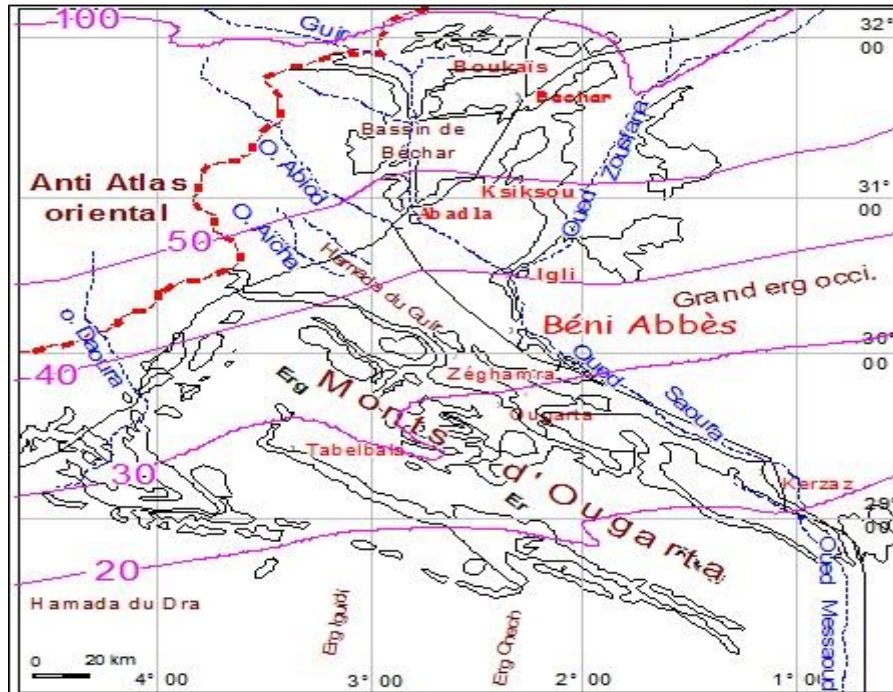


Fig. n° 06: Carte des précipitations du Sud-Ouest (Roche M., 1973)
Source : URBAT, 2014.

En général, les précipitations au niveau du territoire de la commune de Béchar décroissent du Nord représenté par la zone de reliefs où les valeurs sont supérieures à 100 mm, en passant par la ville de Béchar avec des valeurs comprises entre 100 mm et 50 mm et vers le Sud du territoire, les valeurs ont moins de 50 mm.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne par an
Moyenne en mm 1989-1998	12	7	8	11	4	2	1	1	7	12	10	10	85
Moyenne en mm 1999-2009	09	08	18	14	03	02	01	06	10	21	13	14	119

Tab. n° 02 : Les moyennes mensuelles et annuelles des précipitations
Source : Station météo de Béchar de la période 1989 à 2009

II.3. La température : La région de Béchar est caractérisée par les fortes températures. Les caractéristiques des zones désertiques sont très marquées dans la région avec une forte radiation en atmosphère sèche, avec les mois les plus froids compris en général

entre novembre et février, et les plus chauds entre Mai et Octobre. Des variations appréciables des températures journalières sont constatées entre le jour et la nuit.

Des minimas de température peuvent être enregistrés au mois de janvier : 3.9 °C pour la période 1989-1998 et 2.6 °C pour la période 1999-2009.

Des maximas de température peuvent être enregistrés au mois de juillet : 39.7 °C pour la période 1989-2009. Mais il faut aussi noter les minimas absolus qui peuvent aller jusqu' à – 4.8 °C et des maximas qui peuvent atteindre 44 °C.

Mois		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
T en °C période 1989- 1998	moyenne	10.1	13	16	19.7	23.5	29.8	33.2	32.6	27.9	21.4	14.9	11.1
	minima	3.9	6.8	9.7	13.7	17.5	23.4	26.6	26.3	21.9	13.5	9.1	5.0
	maxima	16.2	19.1	22.3	25.7	29.4	36.2	39.7	38.9	33.9	27.2	20.6	17.2
T en °C période 1999- 2009	moyenne	7.1	11.75	14.5	19.05	22.7	28.6	32.1	31.3	26.55	20.4	14.5	10.1
	minima	2.6	4.9	7.9	12.4	15.8	21.4	24.5	24.0	20.0	13.9	8.1	4.2
	maxima	11.6	18.6	21.1	25.7	29.6	35.8	39.7	38.6	33.1	26.9	20.9	16.0

Tab. n°03 : moyennes mensuelles des températures
Source : Station météo de Béchar de la période 1989 à 2009.

II.4. L'ensoleillement : L'Ensoleillement définit la durée journalière moyenne annuelle de la radiation solaire. Le maximum est atteint le 21 Juin une durée de 14h 04 mn ; le minimum qui n'est que de 09h 56mn se produit en hivers entre le 17 et le 26 Décembre.

II.5. L'évaporation : L'évaporation est très élevée en saison chaude avec un maximum de 60% à 75% généralement en juillet ou août. Elle suit considérablement l'écoulement superficiel et même souterrain.

L'évaporation atteint des valeurs considérables. Dans le cas théorique d'une nappe d'eau découverte, alimentée en permanence, la hauteur moyenne d'eau évaporée annuellement serait de 1,50 à 3 m³.

Année de l'observation	J	F	M	A	M	J	Je	A	S	O	N	D	Moyenne Annuelle m3
1925-1930	4.6	6.2	8.6	12.2	11.5	15.1	16.7	15.2	12.2	7.9	4.6	3.8	9.9
1989-1998	4.6	6.7	8.8	10.9	13	15.8	18.4	17.8	13.1	8.7	5.17	4.8	10.7

Tab. n° 04 : Les moyennes mensuelles de l'évaporation
Source : Station météo de Béchar de la période 1989 à 2009.

II.6. La luminosité et insolation : Le périmètre d'étude présente un ensoleillement appréciable avec 3000 à 3500 heures par an (9.6 h/j). En saison sèche, le ciel est clair et lumineux tant que le vent ne le trouble pas. Au cours de la saison des pluies, il prend un aspect plombé et les nuages peuvent former une nappe continue d'autant plus impressionnante que les horizons sont vastes.

II.7. L'humidité de l'air : Le degré hygrométrique de l'air (humidité relative) oscille de 20 % à 30 % en été et 50 % ou 60 % en janvier. L'humidité relative est généralement minimale vers 15 heures et maximale vers 6 heures, au lever du soleil.

L'analyse climatique de Béchar caractérise le climat de cette ville par :

- Des températures moyennes assez élevées, varient généralement d'une dizaine de degrés pendant la même journée, atteint son maximum en juillet (33.5°C) et son minimum en mois de janvier (9,7°C).
- Une pluviosité annuelle irrégulière et très faible.
- La période comprise entre le mois de Mars et celui de juin est caractérisée par une intensité de vent de sable. Ce dernier souffle dans les quatre directions suivantes : Sud-ouest et Nord en hiver /Nord-est et Sud en été.
- L'augmentation des températures et diminution de précipitations par rapport aux périodes précédentes.

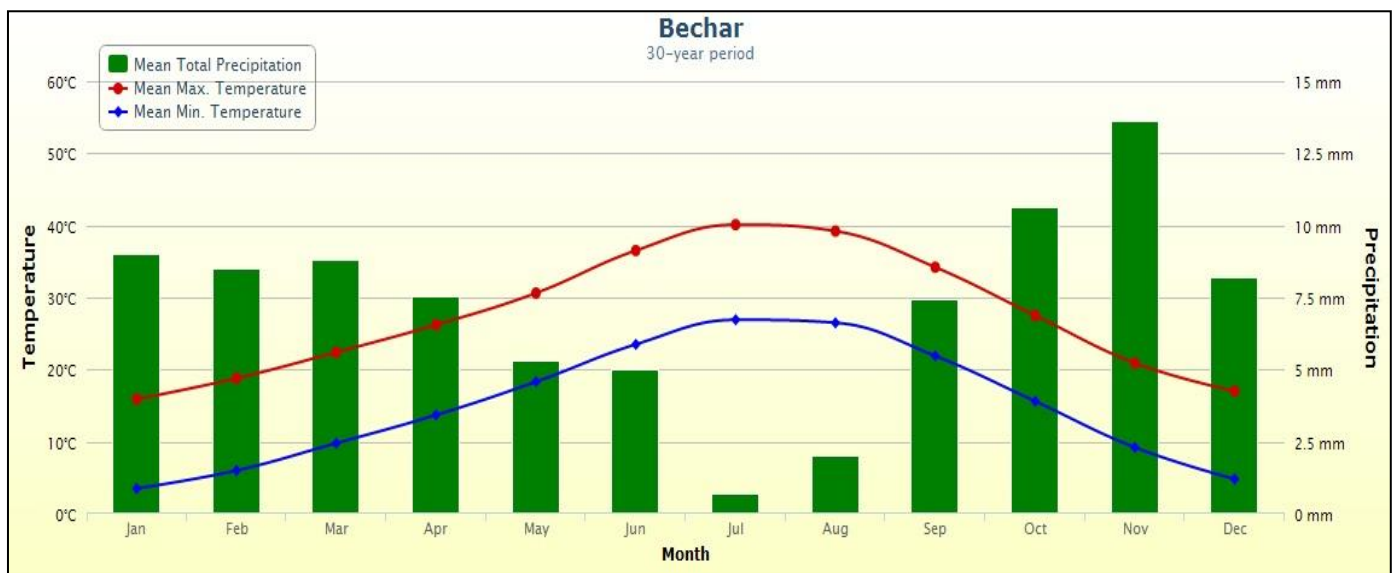


Fig. n° 07: Climatologie pour la période de 30 ans 1976-2005.
Source : <http://worldweather.wmo.int/en/city.html?cityId=1435>

Pendant 30 ans, les données climatologiques indiquent que le mois de juillet est le plus chaud.

III. LES DONNEES SOCIALES DE LA VILLE DE BECHAR :

Après l'indépendance, la commune de Béchar a connu un accroissement très important surtout au niveau du chef-lieu qui a maintenu une croissance ou le taux de avait atteint 7.5% en 1966 selon le PUD (1986).

Ce qui peut être expliqué par plusieurs facteurs :

-L'exode rural : Le mouvement migratoire est un processus difficile à maîtriser, il entraîne des bouleversements dans le mode de vie des habitants et un déséquilibre entre le chef-lieu de la wilaya et les autres communes,

-Le retour des émigrés algériens : après l'indépendance, un grand nombre font leur retour vers la ville natale, ce retour influe sur l'évolution de la population.

-Le départ retardé de la population européenne.

-Mouvement naturel de la population : Ces phénomènes naturels sont la natalité et la mortalité.

Béchar a connu une évolution démographique dans la période (1977-2005) articulée autour de plusieurs paramètres principaux en plus des taux de natalité et de mortalité, il y a l'apport du mouvement migratoire.

A propos de la dernière période entre 1998 et 2005, une augmentation du taux d'accroissement à 2.34 %. Cette croissance est probablement due à l'évolution du parc logement après la réalisation de plusieurs programmes d'habitat telles que la ZHUN et la zone bleue... etc.

Pôle/Localité	Population	Taux de concentration
centre-ville	56608	36,20
Ouakda	2705	1,73
Béchar Djedid	43582	27,87
Debdaba	52605	33,64
Total	155500	99,44
Ben Zireg	31	0,02
Hassi Mekki	281	0,18
Nif R'ha	78	0,05
Autres localités	63	0,04
Nomade	422	0,27
Total	875	0,56
Total	156375	100%

Tab. n° 05: Répartition de la population résidente communale.
Source : DPAT, 2005.

IV. L'ÉVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE BECHAR :

Avant l'occupation française, le petit ksar de Béchar ne se différençait en rien des autres ksour de la région, la ville a évolué au fil de temps, comme suit :

IV.1. La période de 1903 – 1936 : La période qui a connu l'installation des colons français dans la région de Béchar en 1903, la première implantation française est la construction d'une caserne militaire la redoute et ensuite l'implantation française de chemin de fer entre (1903 -1917).

Par la suite la création de deux parcours reliant le Ksar à la redoute dans le lieu-dit place des chameaux (rahbat edjamal) qui sont parallèles, de conformation linéaire suivant l'oued.

Vers 1917, la ville semble prendre de l'extension avec la construction d'un quartier central au nord du Ksar qui a été réservé pour les habitants français, entre les deux parcours ci-dessus (Poincaré et revoil) au Nord du Ksar délimitant ainsi la place tanezrouft. Ensuite, la ville prend l'extension vers l'Ouest avec la construction d'un quartier dit chaaba et au nord-est Debdaba, assiste alors à la première délimitation de la place des chameaux du côté Nord – Est.

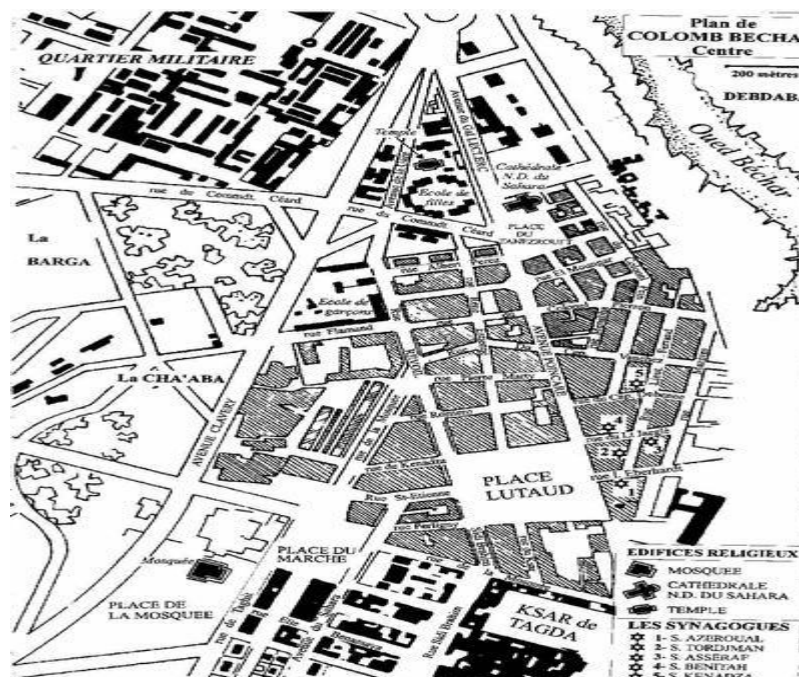


Fig. n° 08 : Plan de Colomb Béchar centre.
Source : Assemblée populaire communale, 2010.

Ainsi que la construction de deux autres camps militaires, l'un au Nord-ouest du ksar à proximité du parcours transsaharien, l'autre au Sud de la place des chameaux : Bordj Citroën, en la délimitant de ce côté.

Ces quartiers se sont développés avec l'arrivée de nouveaux émigrés attirés par les travaux de la transsaharienne et l'activité minière.

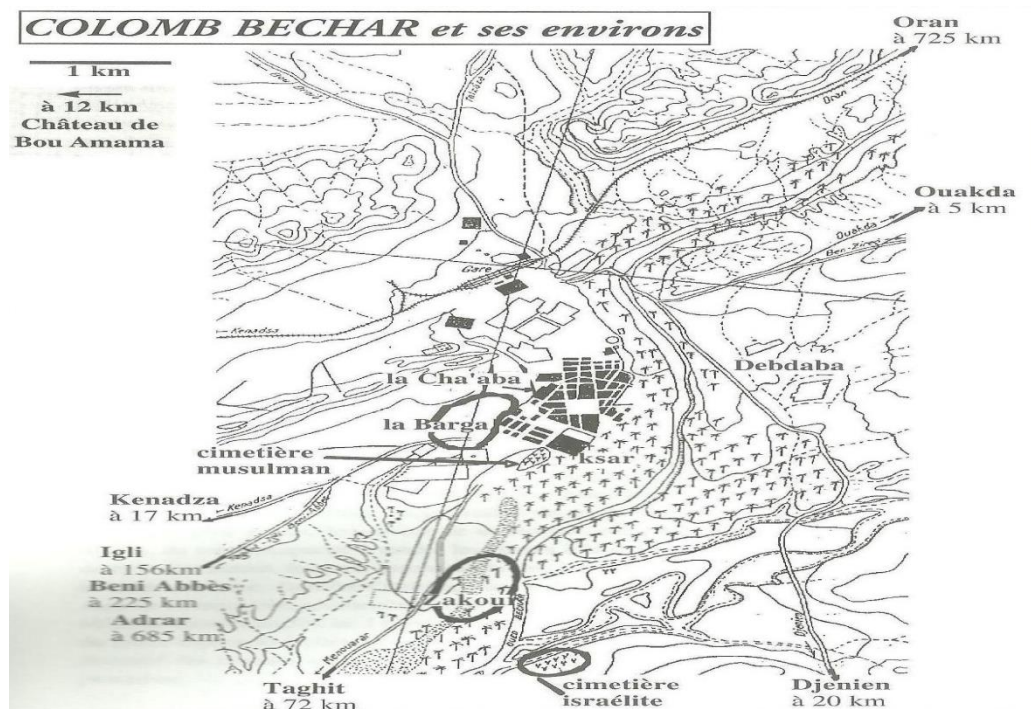


Fig. n° 09 : Colomb Béchar en 1933.
Source: www.moreshet-morocco.com

IV.2. La période de 1936-1958 : Dans cette période, y a eu l'extension de la redoute militaire côté Nord-ouest et la construction du quartier de la gare, la construction du quartier arabe Debdaba, sur la rive droite de l'Oued, qui fut ordonné par rapport à la place de la mosquée et dont le tracé est en damier. Ce quartier est relié à la frange gauche par le biais de deux points dotés de digues pour stagner l'eau de l'Oued.

En 1958, la ville a vu naître un nouveau quartier résidentiel à la Barga des immeubles de type HLM (Habitation à loyer modéré), occupant un triangle dicté par les lignes de crêtes (barga) et le parcours menant à Kenadza.

Après la découverte des mines du charbon, au Sud de Béchar environ 10 Km, il y a eu la construction d'un quartier des ouvriers appelé bidon 2. Ce qui a favorisé l'implantation d'une centrale électrique à mi-chemin entre Béchar ville et bidon 2.

IV.3. La période après l'indépendance 1962-2005 : Après l'indépendance, la population de Béchar continue à s'accroître. On note d'importants investissements dans les équipements publics surtout scolaires et sanitaires, dans les grandes infrastructures et les réseaux. Une extension discontinue le long de la RN6, dans cette période, ce qui est attirant, c'est l'Ouest de Debdaba où se développent des habitations précaires. Le

précaire s'est transformé en dur, ce qui nous pousse à dire précisément que les améliorations ont progressivement été apportées à ces constructions.

Cependant, il y a eu la construction de nouveaux parcs de logements : le quartier de ksar (l'extension du vieux ksar) et le quartier Ennour (quartier huit) à partir de la fin des années soixante. Actuellement la ville de Béchar connaît une extension rapide et incontrôlée, caractérisée essentiellement par la pratique exagérée du zoning.

IV.4. La description de ksar de la ville de Béchar : Au début de XX siècle, quand les français sont arrivés à Béchar, il y avait le Ksar de Béchar appelé Tagda. Caractérisé par un habitat très compact est isolé, il était impénétrable et entouré par des murs bâtis entièrement en toub¹⁶ ainsi troncs et feuilles de palmiers.

La société du Ksar formait une collectivité renfermée et bien défendue. Elle était constituée par des familles très liées entre elles. Un rigoureux contrôle était exercé sur les habitants, les murs de clôture protégeaient de l'extérieur et permettaient, à partir des portes, de surveiller quotidiennement la sortie et l'entrée des personnes.

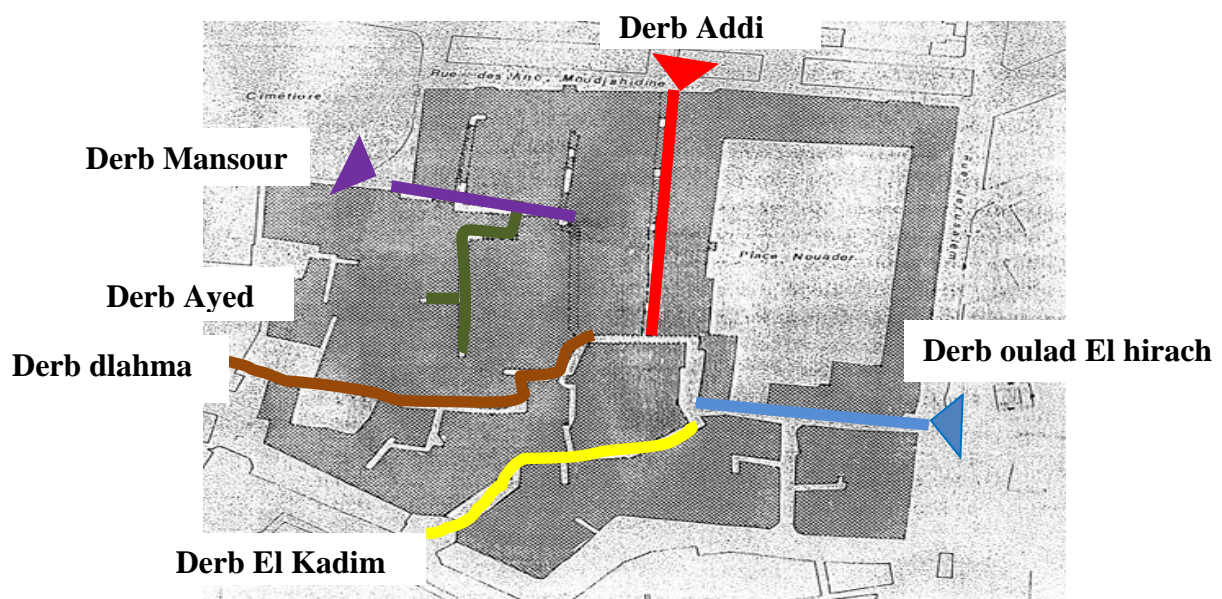


Fig. n° 10 : Les deroubs du Ksar du Béchar.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

La porte orientale introduisait dans une placette qui amenait à la mosquée, un espace non bâti contraste avec le volume serré des constructions et les ruelles étroites : c'est la place Nouader, lieu de stockage des céréales.

Les dimensions et les proportions de cette place montrent son importance dans l'organisation du Ksar, cette placette à une superficie rectangulaire de 6700 m².

¹⁶ Toub : c'est-à-dire en brique d'argile mélangée à la paille et à la terre, séchée au soleil.

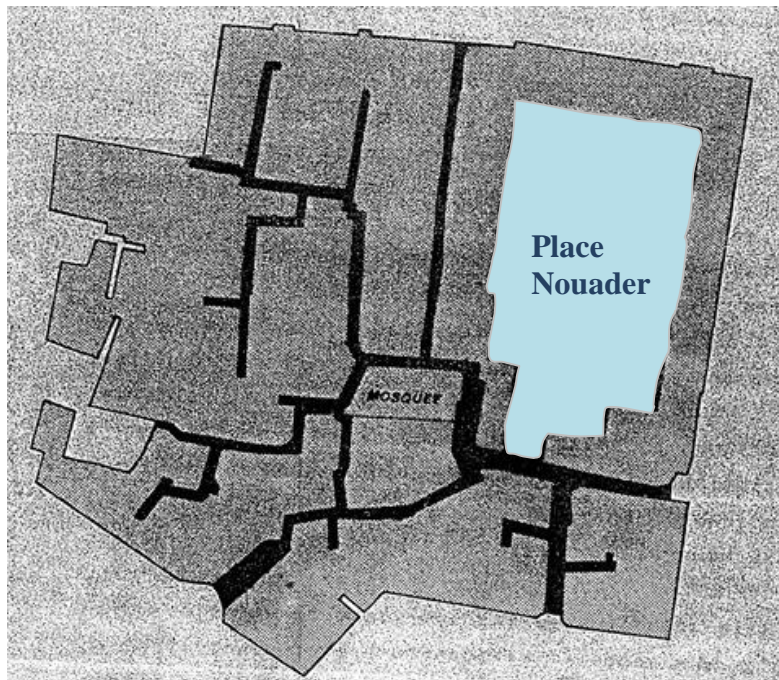


Fig. n° 11: la localisation de la place Nouader.
Source : la chercheuse, 2016.

Actuellement, le vieux Ksar de Béchar a presque perdu ses caractéristiques originales : plusieurs habitations ont été reconstruites en dur, même la place a perdu sa fonctionnalité.

V. LES POLES CONSTITUTIFS DE LA VILLE DE BECHAR :

La structure urbaine de la ville de Béchar est composée par cinq 05 principaux pôles, elle s'étend de Ouakda jusqu'à Béchar Djedid par une forme linéaire, avec une distance presque 17 km.

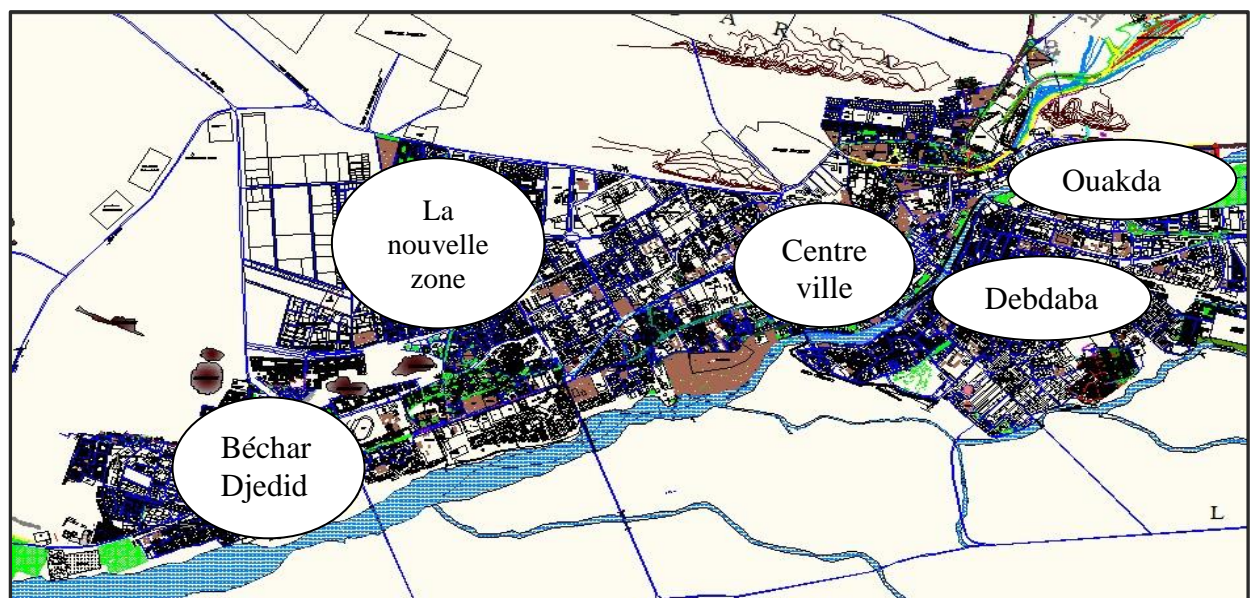


Fig. n° 12: les pôles urbains de la ville de Béchar.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Les pôles urbains de la ville de Béchar sont répartis comme suit :

- Le centre-ville : Ce pôle est situé sur la rive droite de l'Oued de Béchar, il est constitué par le noyau historique (Le ksar de Béchar) et l'extension des français par le village européen.
- Debdaba : situé sur la rive droite de l'Oued, elle a connu une expansion très large due à la sédentarisation des nomades. Elle présente des parcelles issues de celles des anciens jardins vivriers de Béchar.
- Béchar Djedid : Situé le long de la route nationale n° 06, Béchar Djedid, qui veut dire le « nouveau Béchar », était surnommé « Bidon II », La petite agglomération va connaître rapidement un essor important lié à la découverte et à l'exploitation de plusieurs mines de charbon.
- Ouakda : Situé à 6 km au Nord de Béchar, délimité par la RN06 et la rive gauche de l'Oued, c'est un village agricole qui se développe autour d'un vieux Ksar.
- La nouvelle zone : Ce nouveau pôle a été créé pour desservir les besoins de la ville en matière de surface, et éviter le développement linéaire ainsi que minimiser la pression sur l'ex RN06, cette zone a également intégré Béchar Djedid et la zone industrielle au tissu urbain.

VI. L'ÉVOLUTION DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR :

Malgré l'évolution spatiale de la ville de Béchar dans une période relativement brève, ses espaces publics restent le parent pauvre des conceptions adaptées aux villes sahariennes. *«La colonisation a marqué sa présence par son modèle de vie moderne importé, et qui a généré des espaces publics modernes d'origines occidentales : places, jardins publics, boulevards, salles vouées à diverses activités, destinés à la population européenne, venue peupler les villes colonisées. Ces espaces apparemment de moindre importance pour la population autochtone dans cette période, acquièrent toute attention et préoccupation des autorités dès l'indépendance, qui fut un événement célèbre dans ces espaces. »* (D. CHERFAOUI, 2010)

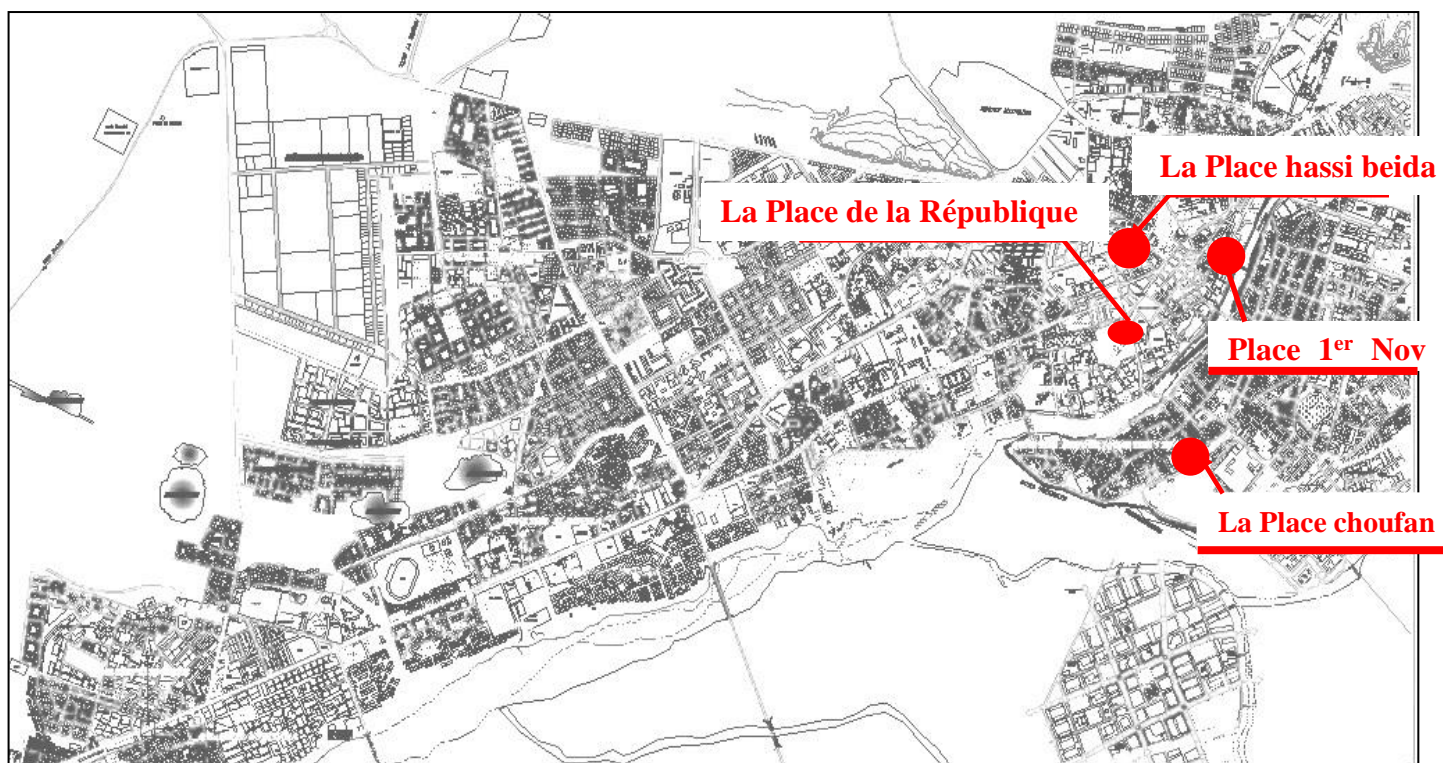








Fig. n° 13: Les places et placettes de la ville de Béchar avant l'indépendance.
Source : établi la chercheuse, 2016.

Chapitre V | Présentation de la ville de Béchar et ses places et placettes

Les places et placettes	Date de réalisation	Présentation	Etat actuel
Placette Nouader	Avant 1903	Avant, elle présente un lieu de stockage et distribution des céréales, une place ou se rencontre les citoyens. Aujourd'hui elle devient un lieu délaissé. Actuellement la place joue le rôle de stade pour enfants.	
Place de la république	1917	Avant, elle était un espace libre utilisé comme lieu de repos des caravanes et d'échange commercial. Elle était un endroit de commerce transsaharien. Après, la place abrita le Souk Elaâm appelé place du marché. A partir de juillet 1962, la Place de la République devient une place aménagée et ornementée en son milieu par un jet d'eau	
Place 1 ^{er} Novembre	1955	Une place passe par des nominations mais garde toujours sa vocation et son entourage d'usage administratif.	

Les places et placettes	Date de réalisation	Présentation	Etat actuel
Placette Hassi Beïda	Avant l'indépendance	Malgré l'importance de la placette Hassi Beïda dans l'histoire, elle devient une placette qui abrite quelques manifestations annuelles et un rôle de passage quotidien.	
Place Choufan	1948	Construction d'une mosquée après l'indépendance.	
Place des martyres	Avant l'indépendance	Une place qui était un jardin et a évolué avec le temps. Aujourd'hui, elle se présente comme une place qui joue un rôle très important.	

Tab. n° 06 : Présentation des places et placettes.
Source : établi par chercheuse, 2016

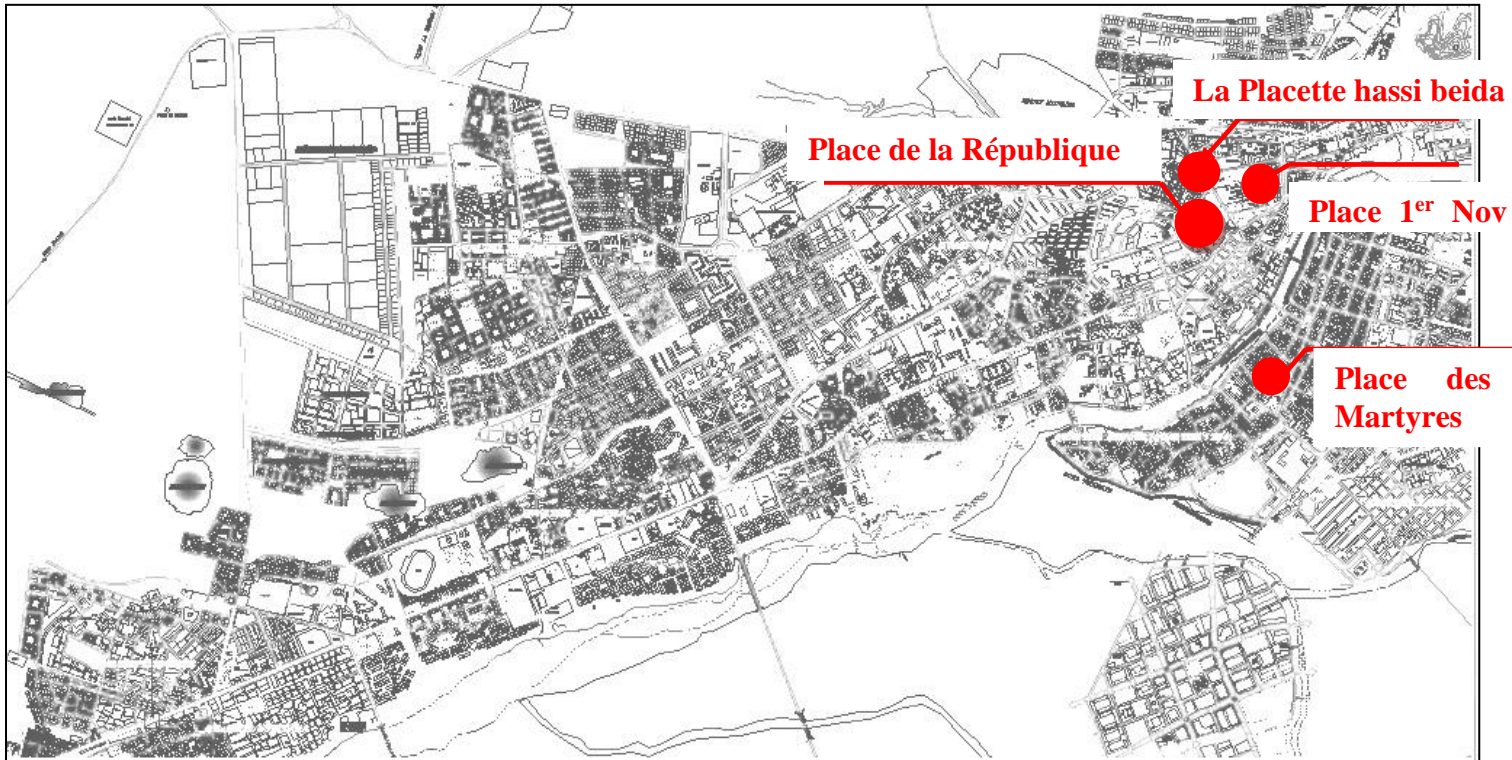


Fig. n° 14: Les places et placettes de la ville de Béchar après l'indépendance.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

VI.1. PRESENTATION DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR :

VI.1.1. La place de la République : Une place très vivante à l'échelle de la ville. Vu son historique, la place joue un rôle de point repère dans la ville. Un lieu par excellence où se déroulent les relations sociales entre les usagers ainsi que les échanges commerciaux. La place de la République a fait l'objet de plusieurs aménagements, comme elle a connu plusieurs appellations. Maintenant elle s'appelle place de la République.



Photo. n° 01 : Une vue globale de la place de la république. Photo. n°02 : la place de la république.
Source : www.icibechar.com



Source : la chercheuse, 2016.

VI.1.2. La place 1^{er} Novembre : La place présente à la fois un caractère fermé (côtés Nord, Sud et Ouest), elle se situe au niveau du boulevard colonel Lotfi et occupe une situation stratégique dans la ville, avec une ouverture sur la grande rue (le bâtiment de la mosquée Malek ben Elhowayerth, la poste et la mairie jouent toutefois le rôle de limites spéciales de la place.



Photo. n° 03 : Une vue globale la place 1er novembre.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 04 : la place 1^{er} novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

VI.1.3. La placette Hassi Beïda : Cette placette est située dans un ensemble d'administrations et de sécurité tels que le centre de police, la justice et l'hôpital militaire. Elle se présente comme un lieu festif et de loisirs, son utilisation est occasionnelle.



Photo. n° 05 : Une vue globale Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 06 : la placette Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.

VI.1.4. La place des martyrs : Elle se présente comme un espace marquant au niveau du tissu urbain, une place d'échanges et de communication surtout de par sa situation.



Photo. n° 07 : La place des martyrs, Debdaba.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 08 : Jet d'eau de la place des martyrs
Source : la chercheuse, 2016.

VI.2. La situation de chaque place et placette dans la ville de Béchar:

VI.2.1. Situation de la place de la république : Elle se situe en plein centre de la ville, la place fut entourée d'arcades ombragées et un nombre très important d'équipements qui ont un poids dans la vie des gens telle que la Banque de Développement Local, la direction Air Algérie, les locaux commerciaux.



Fig. n° 15 : La situation de la place de la République dans la ville de Béchar.
Source : wikimapia, 2016.

VI.2.2. Situation de la place 1er novembre : Elle se situe dans la partie Nord-est de la ville, elle est clôturée par un nombre très important d'équipements administratifs qui ont un poids dans la ville.

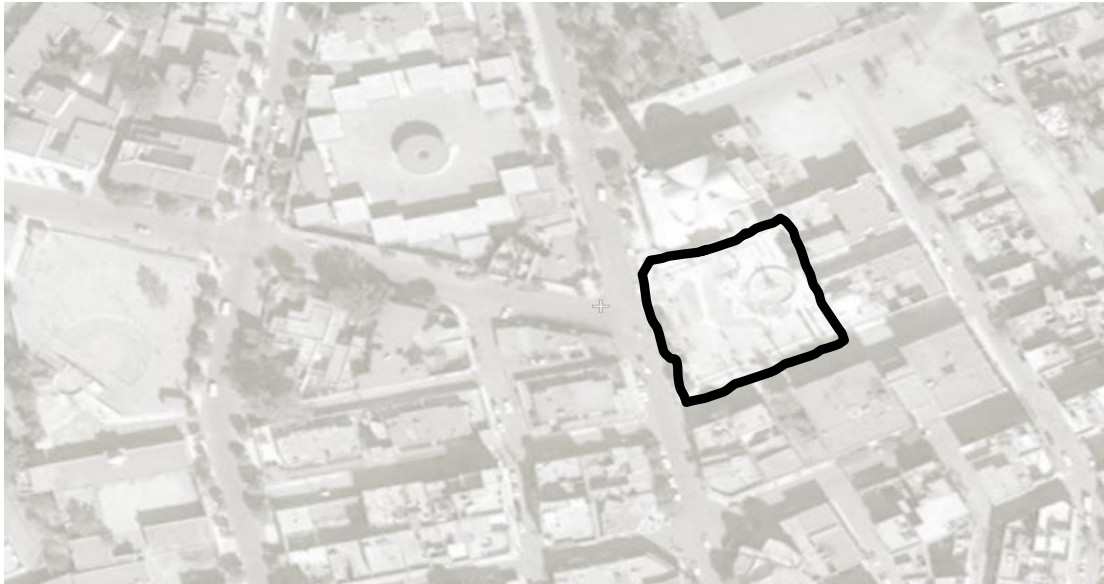


Fig. n° 16: La Situation de la place 1er novembre dans la ville de Béchar.
Source : wikimapia, 2016.

VI.2.3. Situation de la placette Hassi Beïda : Elle se situe au Nord de la ville, elle est proche de la place de la république, elle est dans un endroit calme, elle est à proximité de deux écoles et des administrations de sécurité.

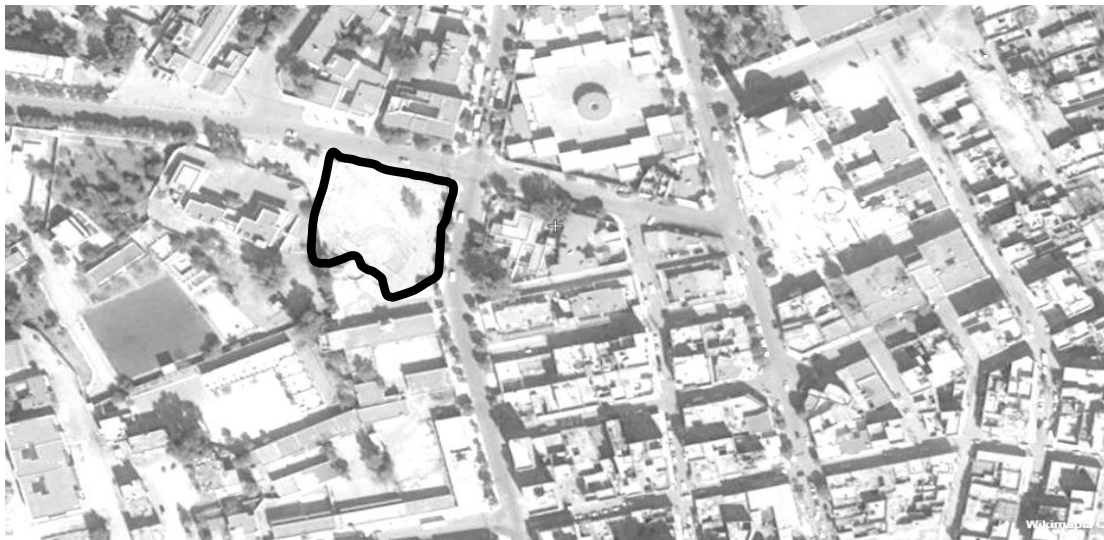


Fig. n° 17 : La Situation de la placette Hassi Beïda dans la ville de Béchar.
Source : wikimapia, 2016.

VI.2.4. La place des martyrs : Elle se situe dans un quartier populaire, à côté d'une mosquée et d'un marché, elle joue un rôle très important dans le quartier, ainsi qu'au niveau de la ville.



Fig. n° 18: La Situation de la place des martyres dans la ville de Béchar.
Source : wikimapia, 2016.

VI.3. Historique des places et placettes de la ville de Béchar:

VI.3.1. Place de la République : En 1914, Raymond Chauvet rapporte dans son écrit sur la ville, l'archiduc Ferdinand en visite à Colomb Béchar a admiré l'immense place appelée «Place des chameaux». Le lieu fut entouré d'arcades ombragées et tout le monde s'y rencontrait, avec ciel ouvert où le négoce était florissant. La place des chameaux fut baptisée plus tard place Luteaud.



Fig. n° 19 : Place des chameaux ou se trouve l'échange commerciale en 1912.
Source : <http://saoura.over.blog.com/article-5598501.html>



Fig. n° 20 : la place des chameaux en novembre 1919. Une place pour les caravanes.

Source : <http://www.vitamedz.org/>

Durant plus d'un demi-siècle, la vie becharienne fut rythmée par les manifestations civiles et militaires, qui se déroulaient sur la place des chameaux. Ce lieu était un point de caravane, elle avait vu partir les grandes expéditions transsahariennes.



Fig. n°21 : les manifestations de la place des chameaux.

Source : <http://saoura.over-blog.com>



Fig. n° 22 : vue aérienne de la place des chameaux.



Fig. n° 23: La place des chameaux à 1916.

Source : <http://saoura.over-blog.com>

A partir de 1950, la place abrita plusieurs manifestations commerciales qu'on appelait à l'époque Souk aâm. Le célèbre cirque Amar y dressa aussi ses chapiteaux à plusieurs occasions.



Fig. n° 24 : le marché de la place des chameaux..

Source : http://nospremieresannees.fr/d1progsite/rub1-Rubis/texte_rubis.html

A partir de juillet 1962, la place abandonna toutes ses appellations pour devenir Place de la République. Au début des années 70, l'endroit devient un espace vert agréablement aménagé et orné en son milieu par un jet d'eau lumineux ce qui fit la fierté des bécharis.

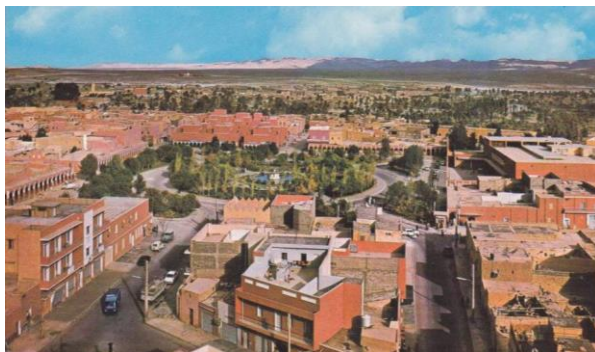


Fig. n° 25 : L'aménagement de La place de la république 1970/1980.

Source : <http://saoura.over-blog.com>

Nouvelle place des chameaux : la place a été complètement reconstruite ; cependant, certaines maisons ont gardé le même style ancien et sont toujours occupées par les mêmes familles.



Fig. n° 26 : une vue générale de la place de la république en 1990.

Source : <http://saoura.over-blog.com>



Photo. n° 09 : L'aménagement actuel de la place de la République.

Source : La chercheuse 2016.

VI.3.2. La place 1^{er} Novembre : Au cœur de la ville dite « européenne », la Place du Tanezrouft¹⁷ plus tard la place du 1^{er} Novembre. L'avenue Poincaré relie la Place Lutaud (ou Place des chameaux) à la Place du Tanezrouft (Place 1^{er} Novembre), constituait à la fois le pôle d'attraction, le vrai centre de la vie bécharienne, sur le plan commercial, avec ses nombreuses boutiques, ses hôtels, etc., et aussi le principal lieu de promenade.

La rue «Raymond Poincaré» en référence à l'instituteur qui a occupé le poste de président de la république française entre 1913 et 1920. Actuellement nommé rue du colonel Lotfi.

¹⁷Le *Tanezrouft* : signifie le désert, en tamazight est une région désertique.



fig. n° 27 : La rue Raymond Poincaré actuellement boulevard colonel Lotfi.
Source : APC de Béchar, 2014.

La place a connu plusieurs modifications au cours des périodes différentes :

-La naissance de la place Tanezrouft était en 1912, elle a été marquée par une chapelle qui nommée «Notre dame du Sahara» à proximité de l'Oued de Béchar.

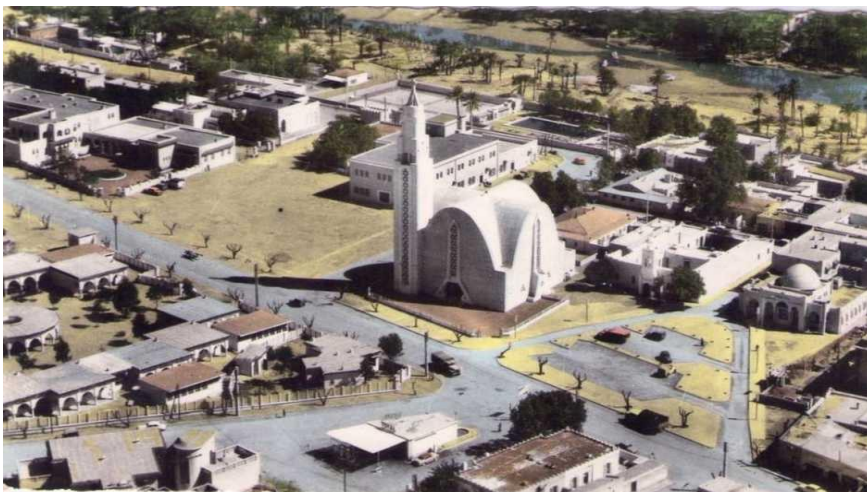


Fig. n° 28 : la situation de la place Tanezrouft avec une vue générale de l'endroit.
Source : APC BECHAR, 2014.

-Entre 1940 et 1945 et en plus de la chapelle, le lieu a été marqué par la construction de la mairie, Air France et la poste. Avec l'implantation de ces administrations, ce lieu prendra la vocation administrative, et se caractérisera par la domination des colons à cet endroit.



Fig. n° 29 : les administrations alentour de la place Tanezrouft (la mairie, Air France, la poste)
Source : APC BECHAR, 2014

-Entre 1946 et 1949, la place de 1^{er} novembre connaît une extension et prendra sa forme définitive, avec une modification de la chapelle et la construction d'une maison de passage pour les gens qui venaient de loin se confesser à la chapelle.



Fig. n° 30 : vue de la place Tanezrouft. Fig. n° 31 : la chapelle de la place Tanezrouft.
Source : <http://diarrassaada.alger.free.fr/k-Eglises/eglises-alger.html>

- En 1955, l'église a vu le jour par un concours international, elle est implantée juste à côté de la chapelle. L'église venait de donner l'image définitive de la place baptisée sous le nom de «Tanezrouft».

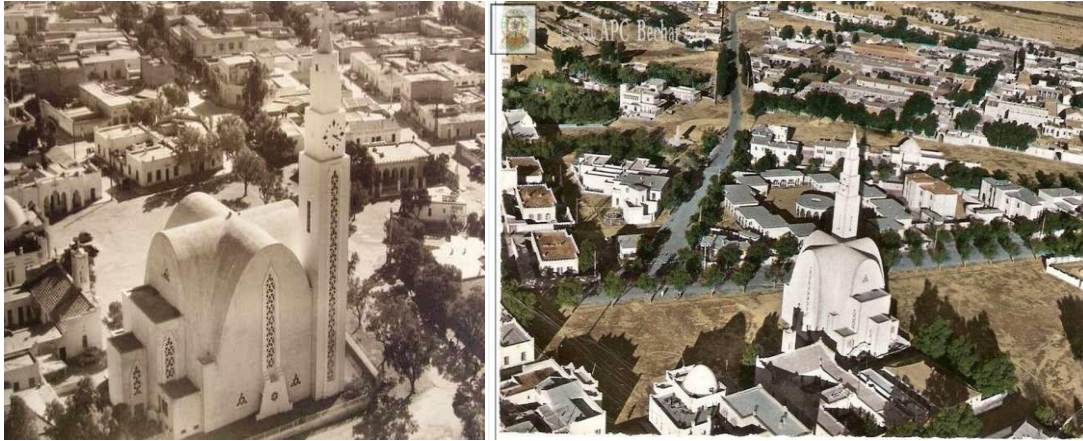


Fig. n° 32 : L'église de la place tanezrouft. Fig. n° 33: Vue générale de L'église de la place tanezrouft
Source : <http://aitipaese.canalblog.com/>

Après l'indépendance, l'événement le plus marquant était la transformation de l'église en mosquée Malek ben Elhowayerth et le réaménagement de la place de 1^{er} Novembre.



photo. n° 10 : Mosquée Malek ben Elhowayerth.
Source: La chercheuse, 2016.

VI.3.3. La placette Hassi Beïda : Elle était créée avant l'indépendance, et était nommée la place du général Leclerc¹⁸, puis elle prendra le nom de la place de préfecture. Actuellement, elle est nommée la placette Hassi Beïda suite à la guerre des sables entre l'Algérie et le Maroc qui éclata dans la région algérienne de Hassi-Beïda¹⁹, cette nomination prend le nom de cette région.

¹⁸ Le général Leclerc est mort, lors d'une mission d'inspection militaire, le 28 novembre 1947 dans un accident d'avion près de Colomb-Béchar.

¹⁹Hassi Beïda est une localité de la commune de Tabelbala, dans la wilaya de Béchar en Algérie, située à la frontière entre l'Algérie et le Maroc.

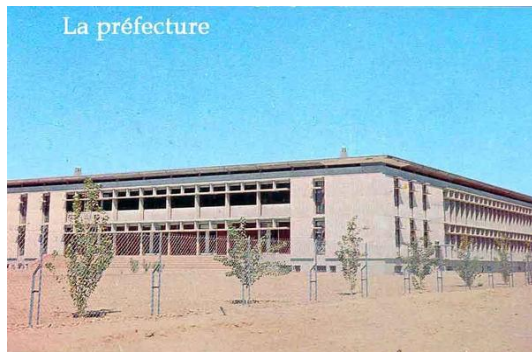


Fig. n° 34: la préfecture 1959-1960
Source: <http://saoura.over-blog.com/>



Fig. n° 35 : la façade la préfecture 1959-1960
Source : <https://www.unige.ch/>



Photo. n° 11 : La placette Hassi Beïda.
Source : La chercheuse, 2016.

VI.3.4. La place des Martyrs : La situation de cette place influe sur son importance dans le tissu urbain de la ville de Béchar. En premier lieu, elle se présente comme un parcellaire issu des anciens jardins de Debdaba. Plus tard à l'époque coloniale, elle se transforme en une placette, la réglementation du foncier et l'organisation des ilots permet de lui redonner l'image d'une place. Après l'indépendance, elle prend le nom de la place des Martyrs.



Photo. n° 12: La place des martyrs.
Source: La chercheuse, 2016.

CONCLUSION

Ce chapitre permet de découvrir la ville de Béchar, il est intéressé par ces données géographiques, sociales et climatiques, Ainsi, l'évolution historique des relations entre Béchar et son Oued est marquée par de nombreux épisodes qui sont liés aux différentes phases de son histoire, qui consiste à comprendre pourquoi et comment la ville de Béchar s'est développée de manière linéaire le long de l'Oued, celle de son origine – met en évidence le rapport étroit entre les débuts de la ville Saharienne et la présence de l'eau. Car c'est, non seulement, pour profiter d'une source d'eau pour vivre dans un milieu caractérisé par une température élevée mais aussi pour permettre la continuité de l'existence de ces villes sahariennes.

Le commerce transsaharien joue un rôle très important pour l'existence et le développement de la ville de Béchar. Ses places et placettes sont dans son centre de gravité. Elles sont les lieux de ce commerce et de partage. Elles permettent de configurer la continuité de la ville Saharienne. Ce chapitre montre le cas d'étude : les places et placettes de la ville de Béchar, dans un objectif de comprendre l'évolution de ces places et placettes, et de saisir les facteurs externes qui influent sur ces espace dans un ordre qualitatif.

Chapitre VI : Démonstration de la relation hypothétique

Chaque terrain est unique, chaque personne est unique, et son mode de vie est unique. La réponse que nous proposons est en conséquence particulière à chaque projet. Comme un tailleur, nous travaillons sur mesure.

DEFFERT-BAUD, 2015

INTRODUCTION

Cette recherche vise à évaluer la qualité des places et placettes de la ville de Béchar et de cerner le problème de dysfonctionnement de ces espaces afin de confirmer ou infirmer notre hypothèse de recherche.

Pour mener à bien cette étude, plusieurs méthodes ont été privilégiées pour traiter toutes les composantes de la qualité des espaces publics (formelle, fonctionnelle, environnementale, usages et ambiances), l'analyse s'est faite sur des volets. D'abord, toutes les places et placettes ont été étudiées par le biais de l'analyse typomorphologique dans le but d'esquisser un premier diagnostic de chaque place et placette et comprendre le tissu où s'insèrent ces espaces, afin de saisir la relation entre ces places et placettes et leur environnement attenant. En second lieu et afin de comprendre l'organisation interne, nous avons fait recours à l'évaluation qualitative de chaque place et placette à travers des investigations sur terrain en s'intéressant à la manière dont leurs usagers les perçoivent. Puis, la simulation « envi-met » a été utilisée pour comprendre l'influence du climat Saharien sur la qualité des espaces et enfin, la méthode QUEP, qui a permis d'identifier la qualité de chaque place et placette de la ville de Béchar, est abordée. A cet effet ce chapitre se compose de trois sections:

- La première section comprend l'analyse typomorphologique et l'évaluation qualitative de chaque place ;
- La deuxième section s'intéresse à la simulation Envi- met et l'interprétation des résultats du formulaire de questions ;
- Et enfin la troisième section met en évidence la méthode QUEP (Qualité Espace Public) qui a pour objectif d'évaluer ces espaces sur la base d'une série de critères et d'indicateurs.

I. ANALYSE TYPOMORPHOLOGIQUE DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR:

Avant d'entamer l'étude typomorphologique, il est judicieux de montrer l'importance de ces places et placettes dans la ville de Béchar, car elles présentent un poids dans le tissu urbain de la ville.

Elles sont caractérisées par une série des paramètres tels:

- Ces places et placettes ont assisté à différentes périodes historiques ;

- Elles sont caractérisées par une diversité des formes et une multitude de dimensions ;
- Chaque place possède son propre aménagement ;
- L'influence du mobilier urbain sur l'appropriation des places et placettes ;
- La variété des activités qui s'y déroulent dans chaque place ;
- L'impact des façades attenantes des places sur la fréquentation et l'appropriation de ces places ;
- Comprendre ces places et ces placettes nécessite la prise en considération du contexte dans lequel elles s'inscrivent.

Dans cette perspective et dans un premier temps, cela nécessite une analyse typomorphologique.

I.1. Dimensions et configurations géométriques :

La place de la République :

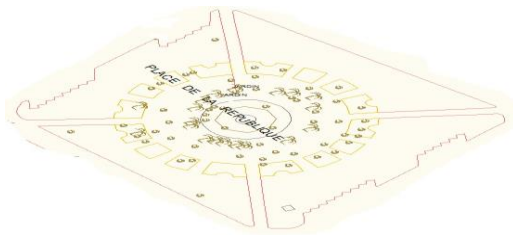


Fig. n° 01: la place de la République.
Source : La chercheuse, 2016.

La place de la République est caractérisée par une forme géométrique régulière, elle est encadrée par des arcades déterminant une place de forme presque rectangulaire. Limitée par des voies de tous les côtés, la place de la République a une surface de 10980.41 m².

La place 1^{er} novembre :

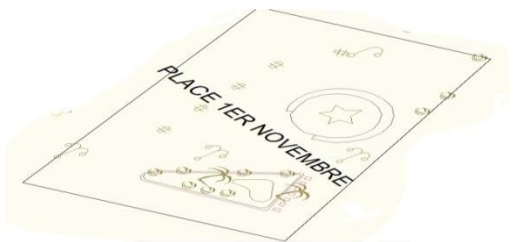


Fig. n° 02 : la place 1^{er} novembre .
Source : La chercheuse, 2016.

La place 1^{er} novembre est caractérisée par une forme géométrique rectangulaire, elle est entourée par des bâtiments à usage administratif déterminant leur forme. La place 1^{er} novembre a une surface de 2178.25 m².

La placette Hassi Beïda

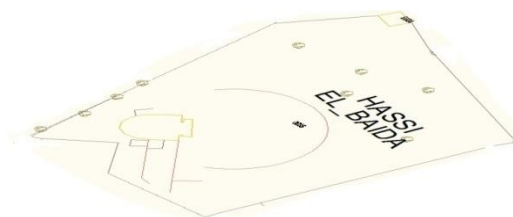


Fig. n° 03: La placette Hassi Beïda .
Source : La chercheuse, 2016.

La placette Hassi Beïda est entourée par des bâtiments à usages éducatifs et administratifs, elle est entourée par des voies mécaniques de trois côtés et un seul côté par une administration. La placette Hassi Beïda a une surface de 2649.11 m².

La place des Martyrs :

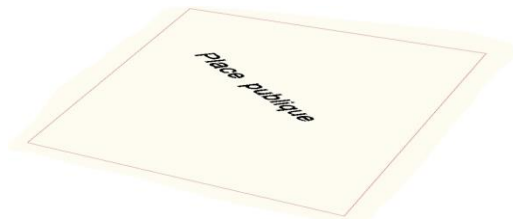


Fig. n° 04 : la place des Martyrs.
Source : La chercheuse, 2016.

La place des Martyrs occupe un îlot isolé formant une entité indépendante, elle prend une forme géométrique régulière bien définie et elle est entourée par des voies de circulation. La place des Martyrs possède une forme rectangulaire avec une surface de 1350.15m².

I.2. La volumétrie des places publiques : Plusieurs paramètres déterminent la forme et la taille de la place, on distingue des places en longueur et des places en profondeur selon la position de l'édifice le plus important.

Selon SITTE. C (1889), on distingue :

- Les dimensions d'une place moyenne sont : 140m de longueur et 60m de largeur ;
- Les dimensions minimales de la place doivent être égales à la hauteur du bâtiment principal;
- Les dimensions maximales ne doivent pas excéder deux fois la hauteur du bâtiment principal.

I.2.1. La volumétrie de la place de la République :

La place de la République se trouve en plein centre de la ville de Béchar, une place bordée de ses quatre côtés par des voies mécaniques constituant une place totalement ouverte, elle est entourée complètement par des bâtiments publics et des bâtiments d'usage administratif et de service. La hauteur maximale du bâtiment le plus haut arrive à 16m (R+3), la place a 115 m de longueur et sa largeur dépasse les 100m. Donc, selon C. SITTE (1889), on constate que la place de la République est une place ayant une longueur moyenne par rapport à la hauteur du bâtiment principal. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de 12H (Hm=9m, la longueur =115m)²⁰.

²⁰Selon A.F.TADJARI, (1999) : « Les dimensions de la place se mesurent par le rapport dimensionnel entre la moyenne de la longueur et la largeur de l'espace de la place et la hauteur d'un homme de taille normal $\approx 1,65.40m$ ».

Selon C. SITTE (1889), ses travaux nous indiquent que les dimensions moyennes des grandes places dans les villes anciennes sont (140 m) de long et (60 m) de large, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois cette hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme.

I.2.2. La volumétrie de place 1^{er} novembre :

La place 1^{er} novembre est de forme rectangulaire. Elle s'organise autour d'une mosquée qui fait face à l'avenue colonel Lotfi, et offre ainsi une perspective monumentale sur sa façade. La place est fermée de trois côtés et reste partiellement ouverte du côté nord-ouest de la rue Colonel Lotfi. Cette place a bénéficié d'un réaménagement en 2015, elle rassemble le style colonial et le style moderne. La hauteur maximale du bâtiment le plus haut arrive à 12m (R+2), c'est celle de la mairie, la place a 60 m de longueur et sa largeur dépasse les 40m. Donc selon C. SITTE (1889) on constate que la place du 1^{er} novembre est une place petite. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de $7.5H$ ($H_m=8m$, la longueur =60m).

I.2.3. La volumétrie de la placette Hassi Beïda :

La place est ouverte de trois côtés par des voies mécaniques et reste partiellement fermée du côté ouest. C'est une place au centre-ville dédiée uniquement aux piétons et aux événements festifs. Les accès à la place sont mal définis, puisqu'aucun d'entre eux n'annonce un événement ou marque l'entrée à la place. La place est clôturée suite à sa localisation à proximité des administrations de sûreté, l'ancienne justice et les établissements éducatifs (école, collège d'enseignement moyen). Elle repose sur une surface de 2649.11 m². La hauteur du bâtiment le plus haut dans la place atteint 10 m, la place à 60 m de longueur et sa largeur dépasse les 40m. Donc selon SITTE.C (1980), on constate que la placette Hassi Beïda est une petite placette. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de $10H$ ($H_m=6m$, la longueur =60m).

I.2.4. La volumétrie de la place des Martyrs :

Une place totalement ouverte, elle est bordée des voies mécaniques des quatre côtés, elle est entourée complètement par des habitations, elle constitue une entité indépendante, la hauteur du bâtiment le plus haut dans la place atteint 14 m de longueur et sa largeur dépasse les 45 m. Donc selon SITTE.C (1980), on constate que la place Martyrs est une place petite en longueur, la place a 60 m de longueur et sa largeur dépasse les 45 m. Le rapport entre la hauteur moyenne de la façade et la longueur de la place est de $12 H$ ($H_m=5 m$, la longueur = 60m).

- **L'analyse architecturale du bâti** : Le gabarit est constant sur tout le pourtour de la place, à l'exception du côté des administrations de service (les banques), dont la hauteur de ces bâtiments est légèrement plus grande que la largeur des voies afin de créer une unité de l'ensemble et privilégier la place qui reste l'espace le plus important.

En plus de sa hauteur plus importante que les autres niveaux, le rez-de-chaussée se caractérise par la présence d'une galerie d'arcades, constituant un passage ouvert et couvert. Le portique de la place se compose d'arcades avec une ouverture de 2m pour une épaisseur de poteau de 30cm.

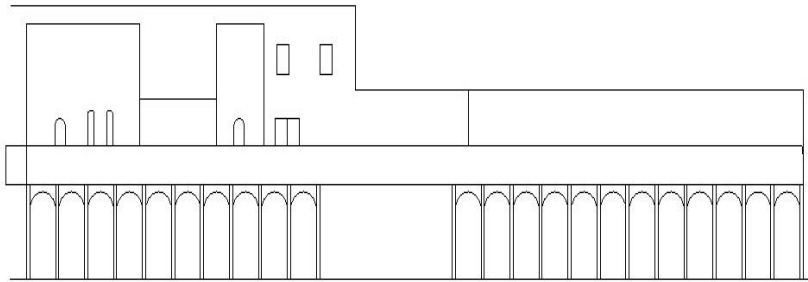


Fig. n° 06: la façade sud de la place de la République.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

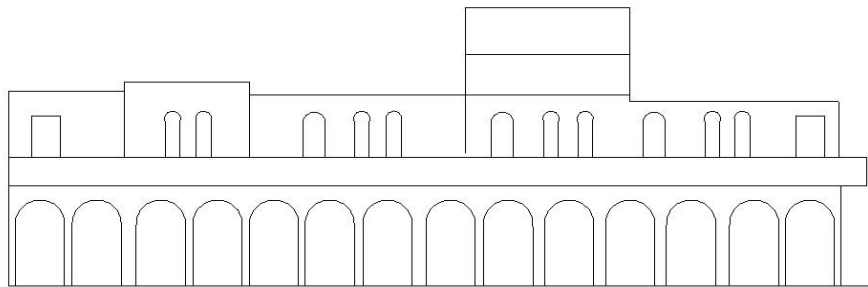


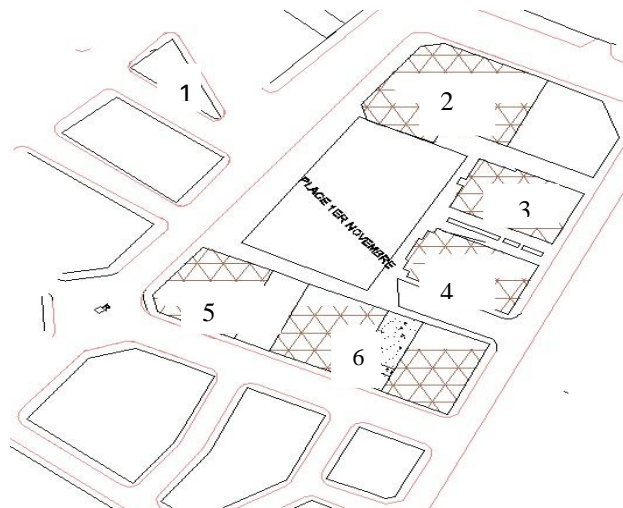
Fig. n° 07: la façade Ouest de la place de la République.
Source : établie par la chercheuse, 2016

I.3.2.b. Le rapport de la place 1^{er} Novembre au bâti:

- Variante topologique (positionnement) : le bâti dans les trois côtés de la place est en position d'accolement avec la place, par contre le bâti qui se situe à l'ouest, est en position d'éloignement par rapport au bâti grâce au boulevard colonel Lotfi qui les sépare.

- Variante géométrique (rapport de figure) : la place possède une forme presque régulière, cette forme est équilibrée par les masses bâties qui l'entourent, par contre le bâti qui la borde possède des formes résiduelles.

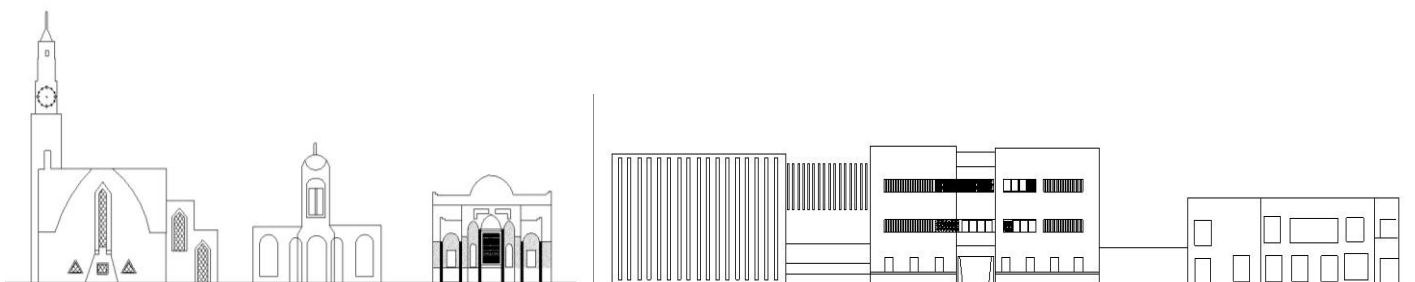
- Variante dimensionnelle : La variété des formes du bâti aux alentours de la place 1^{er} Novembre résulte d'une variété de dimensions.



- 1- La station d'essence
- 2- La mosquée
- 3- Annexe APC
- 4- La poste
- 5- La direction de la police
- 6- APC centrale

Fig. n° 08 : la répartition du bâti autour de la place 1^{er} novembre.
Source : PDAU de Béchar, 2014)

-L'analyse architecturale du bâti : Le profil de la place laisse apparaître des hauteurs de bâti très importantes par rapport à la place. Ceci produit un effet d'importance à la place, ces façades des bâtiments aux alentours de la place portent l'histoire d'une société. La façade de la mosquée et la poste qui délimitent la place du 1^{er} novembre est, quant à elle, une façade aveugle sur toute sa hauteur hormis les quelques ouvertures sur le niveau supérieur pour éclairage. La façade de la poste est constituée d'éléments architecturaux tels que la coupole et les arcades.



Façade Nord

Façade Est

Façade Sud

Fig. n° 09 : les façades de la place 1^{er} Novembre de la ville de Béchar.

Source : établi par la chercheuse, 2016

Le rythme de la façade **de la mairie centrale de la ville de Béchar** est constitué par la succession et la répétition des ouvertures, aussi bien verticalement que horizontalement.

I.3.2.c. Le rapport de la placette Hassi beïda au bâti:

- Variante topologique (positionnement) : le bâti dans les trois côtés de la placette est en position d'éloignement avec la placette grâce aux voies mécaniques qui les séparent. Par contre le bâti qui se situe à l'ouest est en position d'accolement.

- Variante géométrique (rapport de figure): Plus les directions des bâtiments sont similaires, plus ces bâtiments seront perçus comme un ensemble homogène, la placette

possède une forme qui se rapproche de la régulière, cette forme est équilibrée par les masses bâties qui l'entourent.

- Variante dimensionnelle : Une homogénéité entre les dimensions de la placette à celle du bâti alentour.

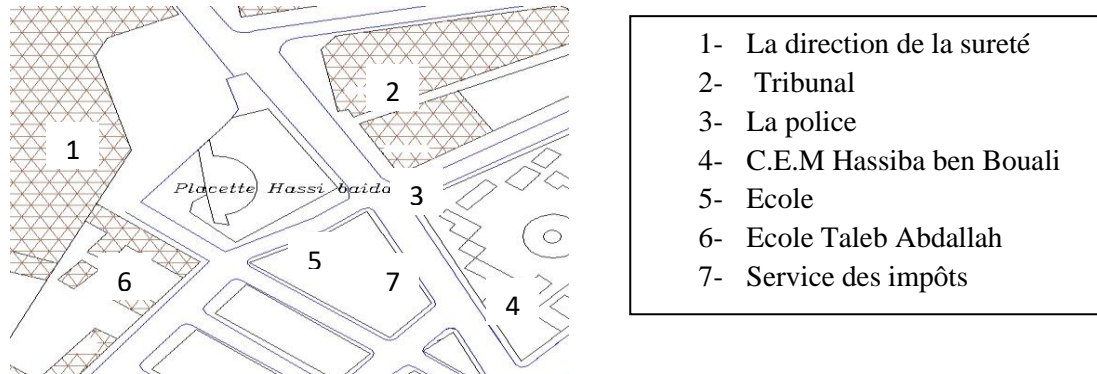


Fig. n° 10 : la répartition du bâti autour de la placette Hassi Beïda.
Source : PDAU de la ville de Béchar, 2014).

-L'analyse architecturale du bâti : Cette placette est entourée de ses 4 côtés par une clôture qui permet de la déconnecter et la mettre en valeur avec son environnement, ce qui donne un éloignement avec les bâtiments aux alentours de cette placette, ces bâtiments sont de caractère de sécurité et éducatifs.

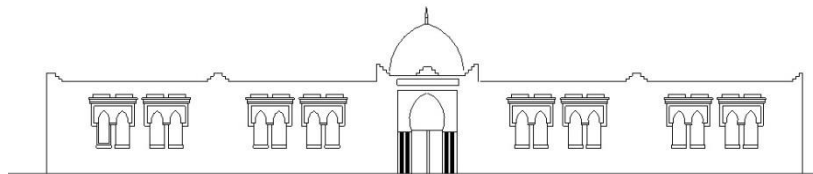


Fig. n° 11 : Façade Nord Est de la placette de l'école Taleb Abdallah.
Source : établi par la chercheuse, 2016

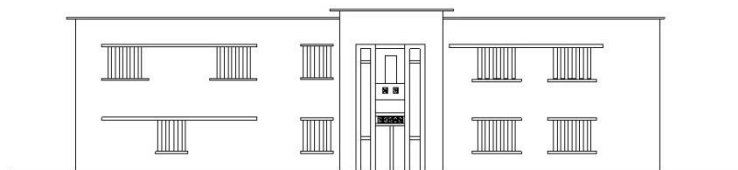


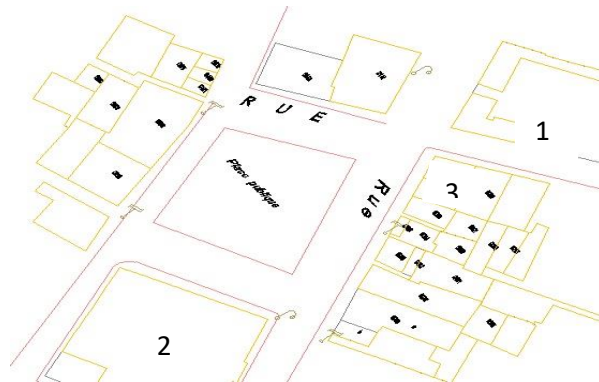
Fig. n° 12: la façade Nord de la placette, la direction de la police.
Source : établi par la chercheuse, 2016

I.3.2.d. Le rapport de la place des martyrs au bâti:

-Variante topologique (position): la place est inscrite dans un tissu planaire (Debdaba), une continuité des constructions en tous sens est très claire, la place prend un lieu central dans un tissu résidentiel d'habitations individuelles constituant ainsi une entité autonome.

-Variante géométrique (rapport de figure) : elle possède une forme géométrique bien définie ainsi que le bâti qui l'entoure. Elle possède une forme positive (régulière et bien définie).

-Variante dimensionnelle : le bâti alentour est présenté comme un bâti très dense représentant les caractéristiques d'un tissu urbain traditionnel dans lequel la place s'insère.



- 1- Un marché non couvert
- 2- La mosquée
- 3- La banque

Fig. n° 13 : la répartition du bâti autour de la place des martyrs.
Source : le PDAU de Béchar, 2014)

-L'analyse architecturale du bâti : Le bâti se caractérise par son gabarit qui dessine un profil rectangulaire de chaque façade. La hauteur des bâtiments est légèrement supérieure à la largeur des voies, ainsi la présence d'arbres le long de la voie atténue cette impression d'élancement du bâti et recadre le plan visuel à l'échelle du piéton.

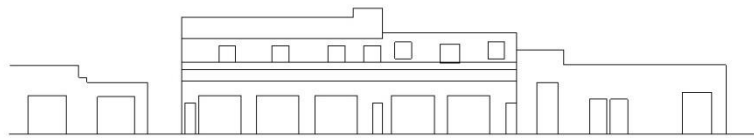


Fig. n° 14: Façade Nord de la place des martyrs.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

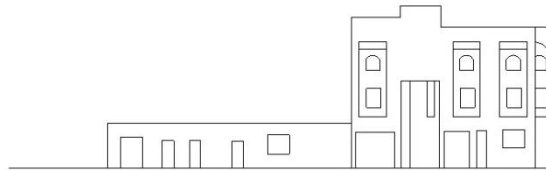


Fig. n° 15: Façade Ouest de la place des martyrs.
Source : établi par la chercheuse, 2016.



Fig. n° 16: Façade EST de la place des martyrs.
Source : établi par la chercheuse, 2016

I.4. Rapport des places publiques à la voirie :

I.4.1. Rapport de la place de la république à la voirie :

-Variante topologique (positionnement): une place totalement ouverte, elle a une position de liaison entre les rues adjacentes. La place est accolée aux rues sur ses quatre côtés, ce qui lui donne une bonne accessibilité

-Variante géométrique :la place de la république obéit à la trame viaire dans laquelle elle s'insère, sa forme est le résultat du croisement des rues qui la bordent.

-Variante dimensionnelle :les dimensions de la place sont assez grandes autant que celles des rues qui sont en relation avec elle, la place domine le site avec ses dimensions importantes.

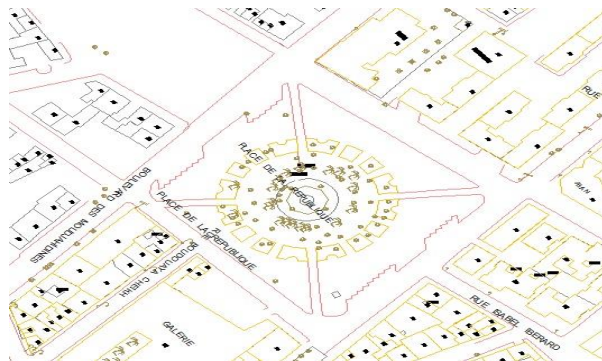


Fig. n° 17 : réseau viaire qui aborde la place de la république. (Deux importantes rues : rue Almourahidine ; rue boudaya elcheikh)
Source : PDAU Béchar, 2014.

I.4.2. Rapport de la place 1^{er} Novembre à la voirie :

-Variante topologique (positionnement) : elle est en position d'éloignement, la place n'est pas directement accolée aux rues. Elle est liée au nord avec le boulevard colonel Lotfi.

-Variante géométrique (rapport de figure) : la place 1^{er} novembre obéit à la trame viaire dans laquelle elle s'insère.

-Variante dimensionnelle : Les dimensions de la place sont des dimensions moyennes et qui sont proportionnelles à celles du boulevard.



Fig. n° 18 : Réseau viaire qui aborde la place de 1^{er} Novembre. (Rue Colonel Lotfi, rue Touhami et rue Zaouidiab)
Source : PDAU Béchar, 2014.

I.4.3. Rapport de la placette Hassi Beïda à la voirie :

- Variante topologique (positionnement) : La placette est accolée à la rue sur trois côtés, sa clôture influe sur son accessibilité.
- Variante géométrique (rapport de figure) : La placette est un résultat de la convergence des rues qui la bordent dont elle prend sa forme, elle obéit à la trame viaire dans la quelle s'insère.
- Variante dimensionnelle : La placette impose sa forme et ses dimensions dans le site, les dimensions de la place sont importantes par rapport à celles des rues.

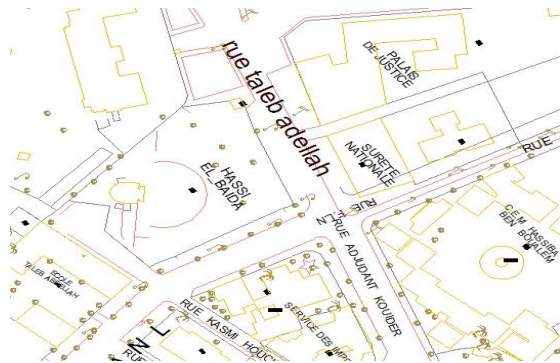


Fig. n° 19 : réseau viaire qui aborde la placette Hassi beïda . (Rue Taleb abdellah, rue FLN, Rue adjudant Kouider)
Source : PDAU Béchar, 2014.

I.4.4. Rapport de la place des Martyrs à la voirie :

- Variante topologique (position) : La place des Martyrs est totalement obéissante et accolée aux rues qui l'entourent sur les quatre côtés, donc elle bénéficie d'une très bonne accessibilité.
- Variante géométrique (rapport de figure) : La place des Martyrs est totalement obéissante aux rues qui l'entourent, elle obéit à la trame viaire dans laquelle elle s'insère, sa forme est un résultat du croisement des rue qui la bordent.
- Variante dimensionnelle : C'est une place qui ne domine pas le site par ses dimensions.



Fig. n° 20 : réseau viaire qui aborde la place des martyrs. (Rue Emir et rue Benboualem)
Source : PDAU Béchar, 2014.

I.5. Rapport des places publiques au parcellaire :**I.5.1. Rapport de la place de la république au parcellaire :**

-Variante topologique (positionnement) : La parcelle qu'occupe cette place est le résultat de la convergence de quatre voies mécaniques, la régularité de la place est vue comme à sa trace de trame.

-Variante géométrique : La place obéit à la répartition parcellaire et ainsi à la trame viaire.

-Variante dimensionnelle : Elle occupe tout un îlot, elle a des dimensions plus grandes que celle des parcelles dans les trois cités environnantes.

I.5.2. Rapport de la place 1^{er} Novembre au parcellaire :

-Variante topologique (positionnement) : Un parcellaire régulier, obéit aux lignes de contours du site.

-Variante géométrique : La place ne prend pas la forme du parcellaire dans lequel elle s'insère.

-Variante dimensionnelle : Elle a des dimensions un peu petites par rapport à celles des équipements environnants.

I.5.3. Rapport de la placette Hassi Beïda au parcellaire :

-Variante topologique (positionnement) : Elle occupe une position dans un tissu anarchique, ce tissu se caractérise par différentes formes de parcelles.

-Variante géométrique : La placette n'obéit pas au parcellaire, tandis qu'elle obéit aux rues.

- Variante dimensionnelle : Elle a des dimensions moyennes par rapport à celles des équipements environnants.

I.5.4. Rapport de la place des Martyrs au parcellaire :

-Variante topologique (positionnement) : La place occupe une parcelle proche de la régulière, elle se caractérise par un parcellaire planifié, très régulier, obéit aux lignes de contours du site; elle occupe une position dans un tissu populaire, ce tissu se caractérise par un parcellaire dense, anarchique et mal réparti.

-Variante géométrique : La place obéit à la répartition parcellaire et à la trame viaire.

-Variante dimensionnelle : Elle a des dimensions moyennes par rapport à celles des équipements environnants.

II. ÉVALUATION QUALITATIVE DES PLACES PUBLIQUES DE LA VILLE DE BECHAR :

Appréhender les places et placettes de la ville de Béchar, c’est comprendre leur organisation interne, ces places et placettes vont être évaluées de manière qualitative (organisation spatiale de l’espace public, gestion de la circulation, mobilier urbain, matériaux, végétation, etc.) et s’intéresser à la manière dont leurs usagers les perçoivent et en font usage, grâce à des analyses spatiales et des observations. Chaque place et placette est traitée comme suit :

II.1. L’évaluation qualitative de la place de la République :

II.1.1. Etude d’accessibilité de la place de la République : La place devenait un point de passage obligé entre le nouveau quartier et le Ksar de Béchar, place des chameaux.

À l’issue de la succession de l’évolution urbaine, la place de la République se trouve actuellement à l’interface de plusieurs quartiers dans un secteur central de la ville de Béchar.

La place de la république est constituée de plusieurs accès, cette ouverture en plein centre-ville permet d’assurer à ses usagers une grande facilité dans leurs mouvements. Pendant longtemps, la place a joué le rôle d’un noyau vers lequel convergent les voies de circulation.

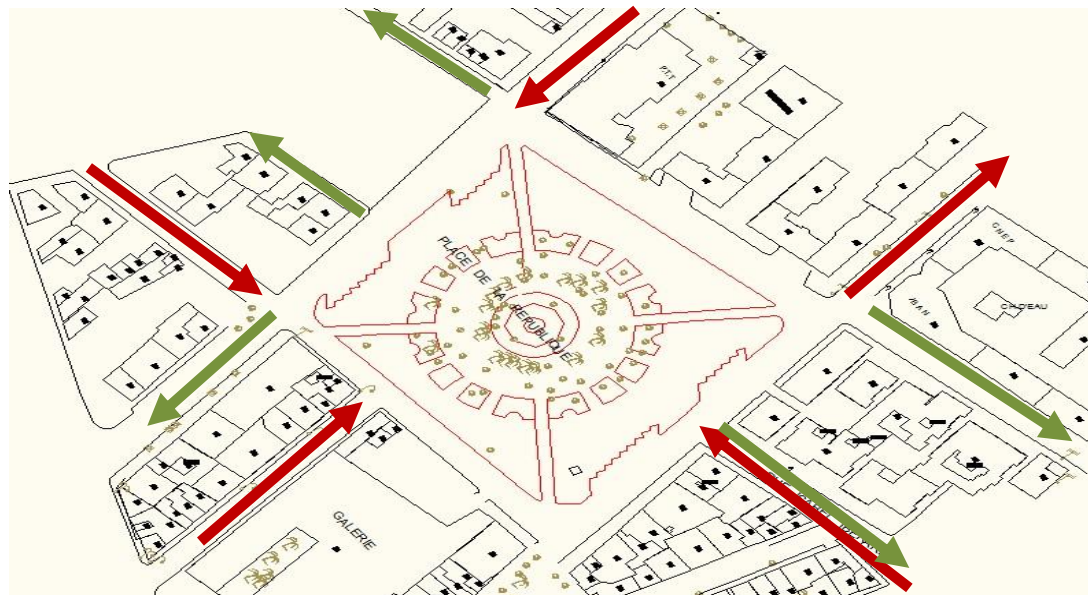


Fig.n° 21: les accès de la place de la République..
Source : établi par la chercheuse, 2016.

On remarque qu’il a quatre (04) voies mécaniques convergeant vers la place et six (06) voies qui guident au dehors de la place pour assurer une meilleure fluidité.

A l'échelle de la place de la République se dessine un espace géométrique régulier, dont le végétal est au milieu de la place, et à ce niveau, la place se divise en plusieurs sous - espaces observables à la différenciation des revêtements de sol.



photo .n° 01: le découpage de sol par le revêtement de sol de la place de la République.
Source : la chercheuse, 2016.

II.1.2. Le revêtement de sol de la place de la république: Différents revêtements de sol habillent la place de la République, renforçant cette idée de division spatiale.



Photo. n° 02: différentes forme et couleurs de revêtement de sol.
Source : la chercheuse, 2016.

II.1.3. Le mobilier urbain de la place de la république : Le mobilier urbain de cette place s'inscrit dans une lignée d'aménagement simple, à l'image de sa structure.



Photo. n° 03 : le mal emplacement des bancs laisse l'homme assis sous l'ombrage de l'arbre.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 04 : L'insuffisance des bancs.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 05 : des poubelles de grande capacité sont disposées sur l'ensemble de la place de la république pour en assurer la propreté.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 06 : Des lampadaires ont été posés pour plus de sécurité. Mais il y a un manque d'entretien.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 07 : Suite à des demandes de parents, des équipements de jeux ont été installés durant la période des vacances.
Source : la chercheuse, 18 avril 2015

II.1.4. La végétation de la place de la république: Elle est construite sur un modèle géométrique, la disposition des palmiers s'accorde à la forme du jet d'eau au milieu de la place alors que la disposition des petits arbres est un peu irrégulière. Compte tenu de l'espace minéral, elle est définie comme un caractère vivant, la végétation et le jet d'eau apportent à la place une dimension changeante selon les saisons et les conditions.



Photo. n° 08: les palmiers et le jet d'eau dans la place de la République.

Source : la chercheuse, 2016



Fig. n° 22 : la disposition des palmiers et du jet d'eau dans la place de la République.

Source : Wikimapia, 2016

II.1.5. L'éclairage de la place de la république : Les responsables du projet ont accordé un soin tout particulier à l'éclairage. Afin d'animer le paysage nocturne et nourrir un sentiment sécurisant, néanmoins, malgré cette intensité lumineuse, les lampadaires ont besoin d'entretien, l'éclairage contribuant à la qualité du paysage nocturne de la place.

II.1.6. La relation entre la place et le bâti : Les bâtiments qui entourent la place la délimitent et la définissent, le traitement architectural ainsi que celui de la place, se mettent mutuellement en valeur. La relation entre ces bâtiments et la place est marquée par la présence de la galerie d'arcades qui constitue un élément intercalaire entre eux. Il s'agit d'un promenoir couvert qui offre un passage abrité à l'usage public. Les arcades ont une double fonction décorative et elles constituent un espace de circulation couvert.

II.1.7. Dimension fonctionnelle de la place de la République :

Malgré sa situation relativement centrale dans la ville de Béchar, la place de la République joue un rôle très important au niveau de la ville et au niveau du quartier, auquel les habitants doivent pouvoir s'identifier. Sa configuration spatiale et son aménagement font d'elle, un espace multifonctionnel, présentant une importante valeur d'usage.

Dans cette perspective, la place de la République pourrait aussi bien se définir comme un espace de passage, un espace de séjour, de repos, et de rencontre.

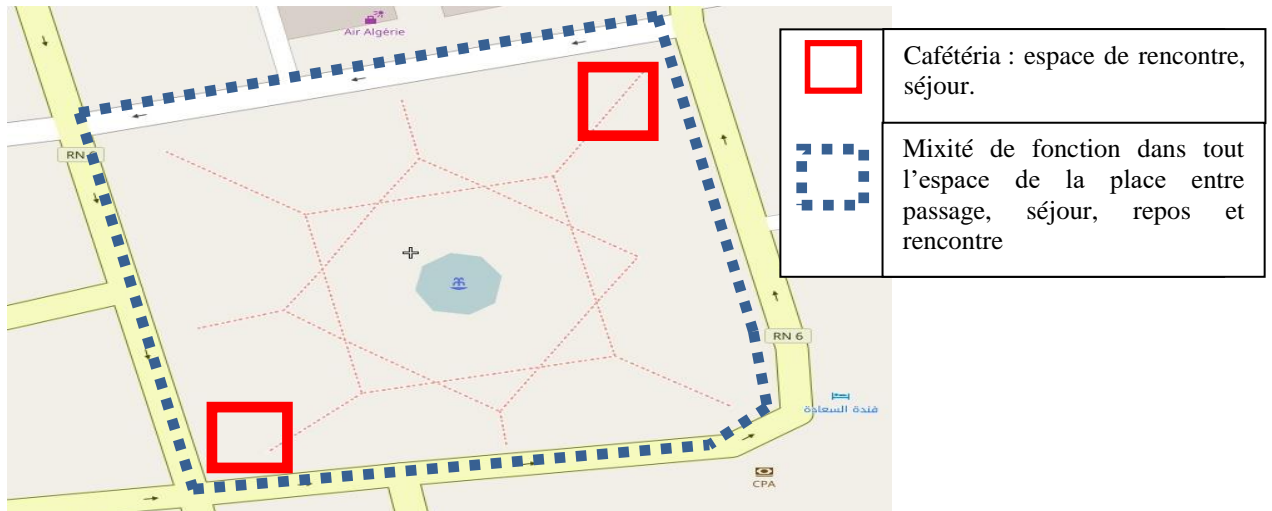


Fig. n° 23: Les fonctions de la place de la République, entre passage séjour et rencontre.
Source : établi par la chercheuse / fond de la carte : Wikimapia, 2016.

L'installation de deux cafétérias permet un séjour plus ou moins durable. La fonction du passage de la place de la République assure la connexion des différents côtés de la place, l'emploi de ce passage découle du gain de temps.



Photo. n° 09 : la place de la République est également le lieu de manifestation pour des différents événements.
Source : la chercheuse, 2015

Grâce à la diversité de ses fonctions et ses activités, la place de la république a été marquée comme un espace ouvert et accessible, pouvant répondre à des attentes différentes.



Passage

Rencontre Repos (une nuit du mois sacré de Ramadhan (2016)

Photo. n° 10 : les activités des usagers dans la place de la république.
Source : la chercheuse, 2016.

II.1.8. Évaluation de la dimension des usages et des ambiances de la République:

S'intéresser à la fréquentation, l'appropriation et aux usages de la place de la République, demande une observation répétée qui permet la détermination des divers usages existant dans cette place.

La forte valeur d'usage est à l'origine de plusieurs facteurs associée à la place de la République ; sa situation, son histoire et son aménagement. Bien que fluctuante au cours de la journée (le midi et l'après-midi), de la semaine et de l'année (la place est presque vide en été, ce vide est dû à la haute température et au manque de mobilier).



Photo. n° 11: la place de la République est vide à midi en été.

Source : la chercheuse, 13.07.2016.

Cette place accueille simultanément ou successivement une série d'usagers aux profils différents qui conduit à une forme de mixité. En fonction du moment de la journée et de la semaine :

-Les enfants de 12 à 20 ans: fréquentent la place de la République en raison de rencontre, détente et de passage. Leur appropriation n'est que peu durable.



Passage avec le vélo



Détente



Rencontre

Photo. n° 12 : les activités des enfants dans la place de la République.

Source : la chercheuse, 2016.

-Les personnes actives : Ce type de personnes est souvent associé à de simples passants, ces derniers ne font que traverser la place de la république de manière furtive et accélérée afin d'atteindre un objectif. D'autre part, la situation de la place à proximité des services administratifs (la banque, bureau air Algérie) et de commerces (la galerie

centrale) rend la place comme un espace de passage ou de pause, surtout le temps de la sortie du travail marqué par de forts passages.

-Les jeunes : La place de la République présente un lieu de rencontre et de détente pour les jeunes du quartier et de la ville. De manière plus ou moins durable, ceux-ci restent assis sur les bancs ou debout, ou bien se rencontrent à la cafétéria de la place.



Photo n° 13 : les activités des jeunes dans la place de la République.

Source : la chercheuse, 2016.



Photo n° 14 : le passage des hommes âgés dans la place de la République.

Source : la chercheuse, 2016.

-Les hommes âgés : Cette catégorie s'approprie la place en raison de leurs fréquents passages, ils préfèrent la rencontre ou la flânerie sous les arcades aux alentours de la place.

Différents facteurs peuvent participer à ce phénomène. Le mobilier urbain ne présente pas une ergonomie adaptée à leurs besoins.

Cependant, les femmes sont plus rares. Leur présence dans la place est davantage de courte durée et se résume plutôt à un simple passage. Ce phénomène est dû à la tradition et la culture de la ville Saharienne.

La fréquentation nocturne de la place de la République se déroule dans la période d'été et elle se présente comme une source de nuisances en hiver et durant les saisons de transition (printemps et l'automne)



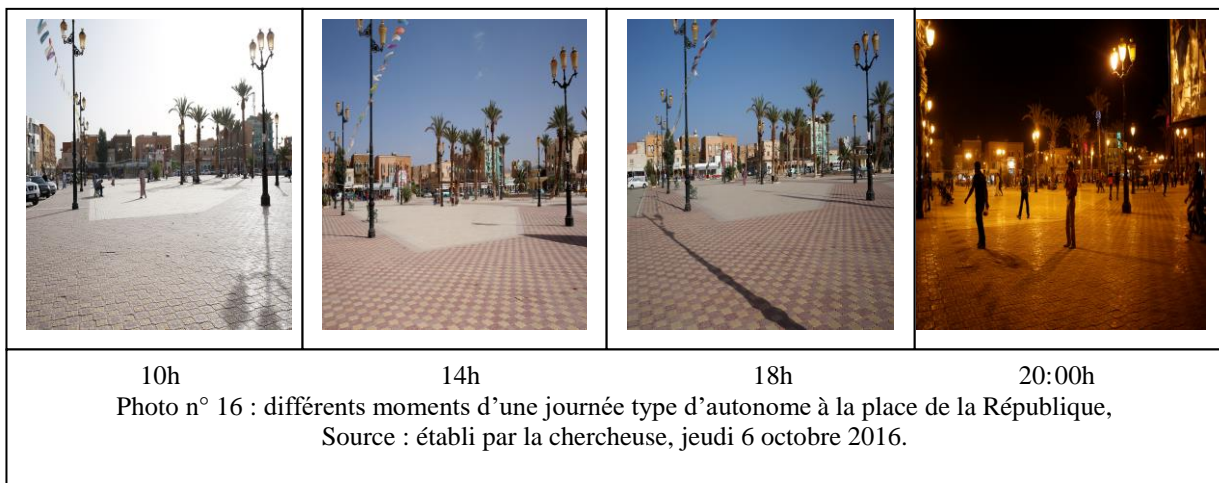
Photo n° 15 : la fréquentation nocturne (ramadhan 2016) dans la place de la République.

Source : la chercheuse, juillet 2016.

La place de la République se caractérise par une convivialité. Parler de l'atmosphère de cette place signifie citer différents éléments spécifiques marquants de cet espace.

II.1.9. La fréquentation de la place de la République : La place de la République est un espace fréquenté tout au long de la journée, facteur de réussite d'un espace public grâce à un certain nombre de commerces de proximité ainsi que des services administratifs telles que les deux banques, la galerie et les deux cafétérias. Tous ces bâtiments de proximité influent sur cette fréquentation, et cela résulte d'une fréquentation continue tout au long de la journée.

Une particularité de la place de la République par rapport aux autres places de la ville de Béchar étudiées, est son importante fréquentation nocturne. Grace au récent aménagement qui a permis à la place de tirer profit d'une fréquentation prolongée, surtout en saison d'été et pendant les périodes des vacances. Bien évidemment, la fréquentation de la place augmente au cours du week-end et pendant l'année, correspondant au pic des événements religieux et aux fêtes nationales où la fréquentation augmente également.



II.2. L'évaluation qualitative de la place 1^{er} novembre :

II.2.1. Etude d'accessibilité : La place du 1^{er} novembre est fermée de trois côtés et reste partiellement ouverte du côté nord-ouest. Le principal accès se fait du côté de la voie mécanique, plus que par la rue du Colonel Lotfi, il s'agit de cheminements piétons qui mènent à la place, conçus avec l'idée de créer un espace intime en tant que place du quartier.

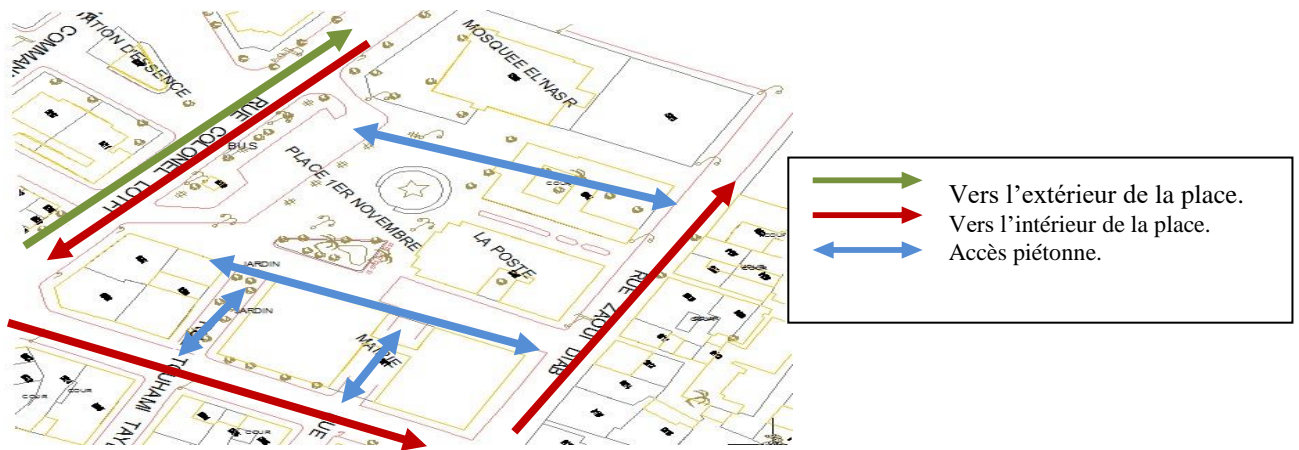


Fig.n° 24: les accès de la place du 1^{er} novembre.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

On remarque qu'il y a un déséquilibre du nombre entre les voies qui mènent vers l'intérieur de la place du 1^{er} Novembre et celles qui guident vers l'Extérieur de la place, cette état influe sur la fluidité surtout quant à la rue Colonel Lotfi.

La fermeture des places est assurée par les parois de l'ensemble des bâtiments qui témoigne de l'histoire urbaine et culturelle de la ville de Béchar, aujourd'hui, cet équipement présente un atout pour sa mise en valeur urbaine.



Photo. n° 17 : la fermeture de la place par les bâtiments alentour.
Source : la chercheuse, 2016.

II.2.2. Le revêtement de sol de la place 1^{er} Novembre : Le sol est traité de manières différentes selon les couleurs et les formes du pavé, avec une certaine surbaisse du terrain au centre de la place où se trouve un monument.



Photo. n° 18 : les différents pavés existant à la place de 1^{er} novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

II.2.3. Le mobilier urbain dans la place 1^{er} Novembre : A l'échelle de la place 1^{er} novembre et au milieu se trouve un monument et une muraille pour la mémoire de 1^{er} novembre 1954.



Photo. n° 19 : le monument au milieu et la muraille à côté de la mosquée de la place de 1^{er} novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

Du point de vue du mobilier urbain, seuls des luminaires et quelques chaises habillent la place. Ces chaises ont pour vocation l'attente des usagers pour les papiers administratifs de l'assemblée populaire communale « APC » ou de la poste.



Photo. n° 20 : L'emplacement de la poubelle dans la place 1^{er} Novembre.
Source : la chercheuse, 2016.



Photo. n° 21 : L'emplacement des chaises dans la place 1^{er} Novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

II.2.4. La végétation de la place 1^{er} Novembre : La présence des arbres se trouvant soit à l'intérieur de la place, soit sur les trottoirs. Nous distinguons quelques arbres et des palmiers qui sont protégés par des bacs en béton.



Photo. n° 22 : la disposition des arbres et des palmiers dans la place 1^{er} novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

II.2.5. L'éclairage dans la place 1^{er} Novembre : Le récent aménagement de la place 1^{er} novembre accorde un soin tout particulier à l'éclairage afin d'animer le paysage nocturne et nourrir un sentiment sécurisant.



Photo. n° 23 : l'emplacement des candélabres dans la place 1^{er} Novembre.
Source : la chercheuse, 2016.

II.2.6. La relation entre la place 1^{er} Novembre et le bâti alentours :

Les bâtiments qui entourent la place font l'objet de délimitation de la place 1^{er} novembre. Ce qui caractérise la place 1^{er} novembre, ce sont les bâtiments qui la bordent et les activités qui s'y déroulent : la mosquée, les administrations. La forte présence d'activités sur la place est matérialisée par les administrations.

Il est utile de mentionner que des travaux de réaménagement ont été faits tout récemment afin d'embellir cette place mais aussi pour offrir un espace de rencontre et de repos pour les gens qui la fréquentent.

II.2.7. Dimension fonctionnelle de la place 1^{er} Novembre :

Défini par une position en terminaison d'îlot, la place 1^{er} Novembre se dessine comme un élément participant à l'image de ce dernier. La place a pour vocation un espace de pause pendant la procédure des extraits des papiers administratifs. La place est envisagée comme une zone tampon. Dans cette perspective, la place 1^{er} Novembre pourrait se définir comme un espace de passage, un espace de rencontre, bien que sa fonction privilégiée soit celle de pause. Une certaine ambiguïté demeure quant à sa fonction et à son identité d'espace de proximité.

Les fonctions administratives : Plusieurs services publics sont regroupés autour de la place: la mairie annexée, la poste et la mosquée, ainsi que la direction de la sécurité.

Une fonction patrimoniale et symbolique : La fonction symbolique de la place va au-delà de son patrimoine architectural et renvoie à l'histoire de la colonisation française. Les autorités politiques locales ont voulu rebaptiser la place au nom du 1^{er} novembre avec une appropriation symbolique marquée par l'installation d'une statue.

II.2.8. Évaluation de la dimension des usages et des ambiances :

La population qui fréquente la place 1^{er} Novembre est de manière générale diversifiée. En effet, ce sont des personnes de tous âges qui s'y croisent, qui se

rencontrent et qui animent la place. Leur présence dans la place est liée aux équipements administratifs alentours de la place et se résume plutôt à une simple pause.

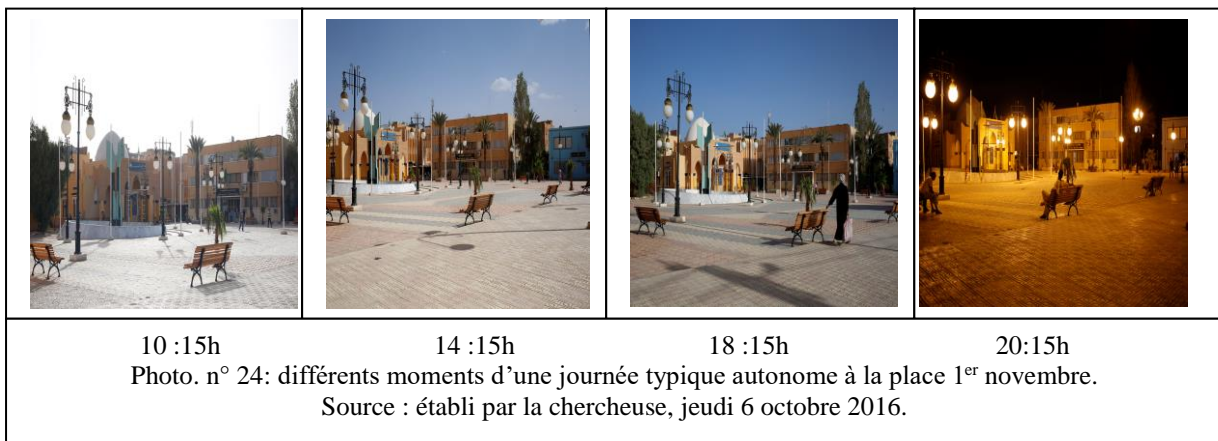
Il est possible de distinguer deux catégories d'usagers :

- Les habitués de la place qui sont proches, pour eux il s'agit d'une place de quartier.
- Les usagers occasionnels qui s'approprient la place dans un but particulier, ils se rendent sur la place pour les équipements se trouvant aux alentours (la mosquée, l'APC, la poste).

La place 1^{er} novembre se caractérise par moins de convivialité. Elle est plus liée à l'appropriation des équipements approximatifs.

II.2.9. La fréquentation de la place 1^{er} Novembre : La place 1^{er} novembre étant entourée par des de bâtiments à usage administratif, le mouvement des personnes sur la place peut varier selon l'utilisation de ces administrations, cette dernière influe sur la fréquentation des usagers occasionnels. En effet, l'absence de terrasse de café et de diversité commerciale, n'attire pas les usagers pour fréquenter la place quotidiennement.

Il apparait que le pic de fréquentation de la place 1^{er} novembre se situe aux alentours de 10h pendant les heures de travail et 20 30h le temps de rencontre pour les usagers du quartier.



II.3. L'évaluation qualitative de la placette Hassi Beïda:

II.3.1. Etude d'accessibilité : C'est une placette dédiée plus au passage piéton. Les accès à la placette sont mal définis, puisqu'aucun d'entre eux n'annonce un événement ou marque l'entrée de la placette. Le principal accès se fait du côté sud-ouest. Un autre accès marque la place de son côté Nord.



Photo. n°28 : quelques lampadaires se trouvent sur la place.
Source : la chercheuse, 2016.

II.3.3. Traitement du sol de la placette Hassi Beïda : Le sol est traité de manière uniforme au niveau de la placette avec une seule gamme du carrelage. La déclivité du terrain fait que le centre de la placette Hassi Beïda est sur baissé par rapport au reste de la place.



Photo. n°29 : le pavé de la placette Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.

II.3.4. L'éclairage dans la placette Hassi Beïda : Les candélabres assurent un éclairage strictement fonctionnel sur la placette, sans aucun souci de mise en valeur d'éléments architecturaux ou de création d'ambiances. Nous remarquons toutefois, la présence de luminaires disposés sur les façades afin d'assurer la sécurité.



Photo. n°30 : le nombre très insuffisant des candélabres dans la placette Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.

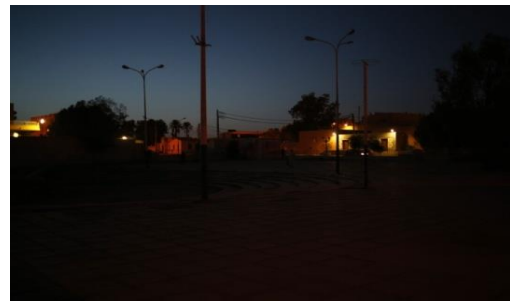


Photo. n°31 : le mauvais entretien des candélabres influe sur l'éclairage nocturne la placette Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.

II.3.5. La végétation de la placette Hassi Beïda : La placette est entourée par des arbres ainsi de la présence de quelques-uns à l'intérieur de la placette, ils sont en état de dégradation pour cause de manque d'entretien.



Photo. n° 32: l'état de la végétation dans la placette Hassi Beïda.

Source : la chercheuse, 2016.

II.3.6. La relation entre la placette Hassi Beïda et le bâti : La placette est mal connectée avec son environnement ; elle est clôturée de ses trois côtés, ce qui influence négativement sur son appropriation.

II.3.7. La dimension fonctionnelle de la placette Hassi Beïda:

En raison du comportement marginal de certains, la placette est presque abandonnée, elle est un lieu de passage entre ses deux accès et l'emploi de ce passage découle du gain de temps. Elle accueille des manifestations occasionnelles.



Fig. n° 26: les deux accès de la placette Hassi Beïda ainsi que le parcours entre eux.

Source : établir la chercheuse, 2016.

Les accès sont étroits et ne permettent pas une connexion avec son environnement.

II.3.8. La dimension des usages et des ambiances de la placette Hassi Beïda:

Cette placette accueille une série d'utilisateurs aux profils différents, ce qui conduit à une forme de mixité. En cela, les formes d'appropriation sont visibles dans ce lieu, entre le passage et un lieu festif. La catégorie d'usage entre 6- 12 ans fréquente la place à cause de la présence de deux écoles à côté de la place.



Photo. n°33 : l'école à côté de la placette Hassi Beïda.
Source : la chercheuse, 2016.

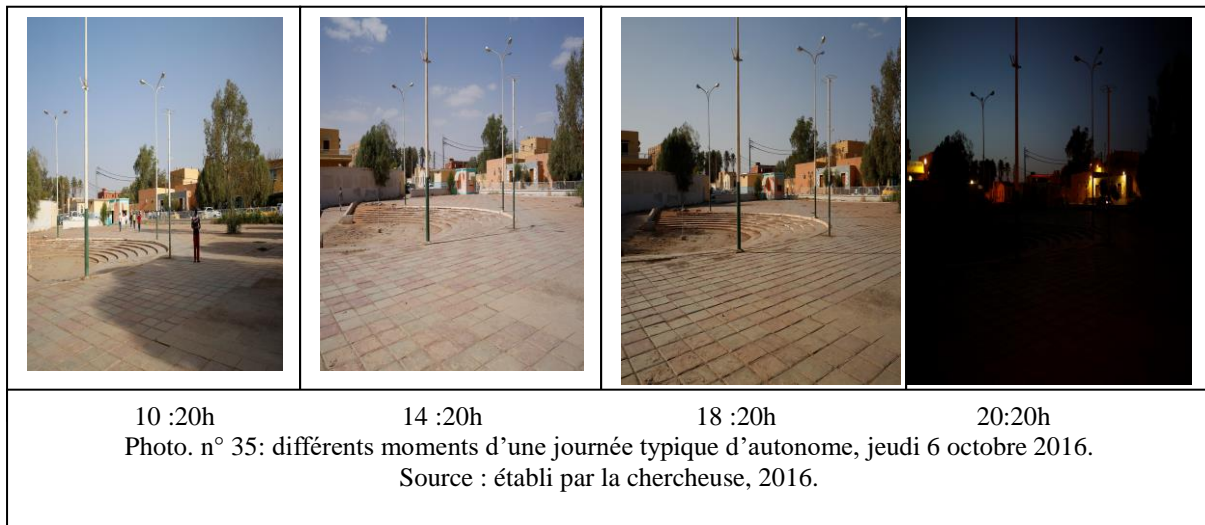
Afin d'améliorer l'intensité d'usage dans la place, une cafétéria a été créée dans la placette, mais malheureusement elle n'a pas réussi à favoriser la fréquentation de la place.



Photo. n° 34 : l'emplacement de la cafétéria dans la placette Hassi Beïda .
Source : la chercheuse, 2016.

La placette Hassi Beïda se caractérise par l'absence de convivialité. Elle est de plus un lieu de passage.

II.3.9. La fréquentation de la placette Hassi Beïda : L'espace public de la placette Hassi Beïda est uniquement piéton, la place propose moins d'occasions de fréquentation. Le principal point d'arrêt est situé au centre de la place où se trouve la cafétéria qui est en état d'abandon, comme montré par les photographies prises à différents moments d'une journée typique d'autonome.



II.4.3. Traitement du sol de la place des martyrs : Le sol est traité avec du pavé uniforme de deux couleurs sur toute la surface de la place et sous forme de rectangle et carrée avec une inclinaison afin de créer une unité dans la place.



Photo .n° 37 : Le pavé de la place des Martyrs.
Source : la chercheuse, 2016.

II.4.4. L'éclairage de la place des Martyrs : Des candélabres aux formes unies sont coordonnés avec les matériaux et les styles des bancs. Il ya un manque marquant de candélabres au niveau de la place des Martyrs.

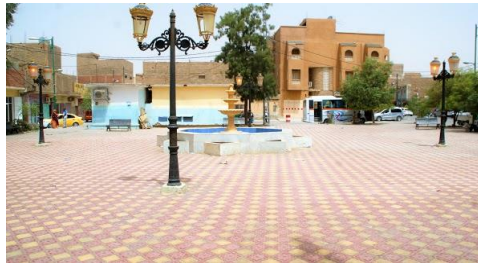


Photo. n° 38: Les candélabres en état dégradé de la place des Martyrs.
Source : la chercheuse, 2016.

II.4.5. La végétation de la place des Martyrs : Par rapport aux autres places de la ville de Béchar, la place des Martyrs se caractérise par un nombre marquant d'arbres qui sont protégés par des bacs et qui sont mal entretenus.



Photo. n° 39 : le mauvais entretien des arbres dans la place des Martyrs.
Source : La chercheuse, 2016.

II.4.6. La relation de la place des Martyrs avec le bâti alentours : Les bâtiments qui bordent la place sont essentiellement à usage d'habitation avec une certaine mixité de fonctions, de services administratifs et sont également abrités par les bâtiments entourant la place.

II.4.7. La dimension fonctionnelle de la place des Martyrs :

Plusieurs d'activités se trouvent au rez-de-chaussée des bâtiments influent sur la fréquentation de la place. Les bâtiments qui se trouvent aux alentours abritent de façon générale des commerces rez-de-chaussée, La fonction dominante est celle des services

qui se distingue et qui se décline en plusieurs types : La banque, la mosquée, les commerces et les restaurants.

Au niveau de la place des Martyrs, les usagers se rencontrent, pour flâner, pour le passage, ou encore pour se reposer.

II.4.8. La dimension des usages et des ambiances de la place des Martyrs:

C'est surtout la présence de la mosquée et le marché qui montrent une ambiance très particulière, la place représente l'activité et la vie du quartier quotidienne.

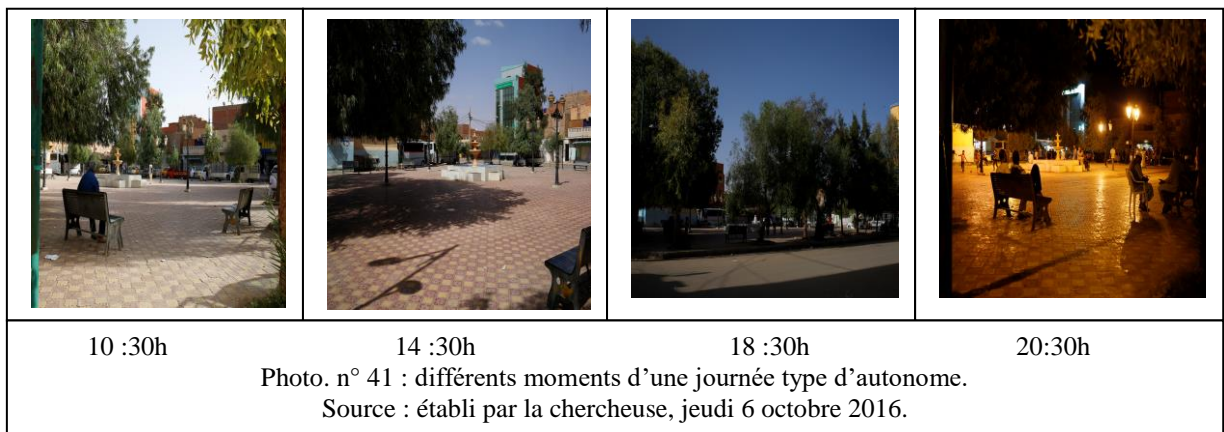


Photo. n° 40 : le passage des enfants par la place des Martyrs pour aller à la mosquée.
Source : La chercheuse, 2016.

Globalement, les usages de la place sont multiples : déplacements, flânerie au sein de la place, commerce, services administratifs.

Les activités présentes participent à la dynamique de la place et à son ambiance grâce principalement au marché quotidien de plein air. Une part non négligeable des personnes apprécie particulièrement la fréquentation de la place, signe de la capacité de l'espace public à nourrir des relations sociales entre les habitants du quartier,

II.4.9. La fréquentation de la place des martyrs : Nous pouvons constater que la place évolue au cours de la journée suivant la fréquentation du marché et de la mosquée. Durant l'activité du marché, les usages sont intenses et multiples sur l'ensemble de l'espace de la place. Les personnes circulent dans tout l'espace public. Les flux gardent une certaine intensité selon les heures de la prière au niveau de la mosquée. Vers 20h la place se présente comme un lieu de divertissement entre les habitants surtout pendant la saison estivale.



II.5. Degré de propreté des quatre places de la ville de Béchar:

Malgré la présence de poubelles de grande capacité, d'importantes quantités de déchets jonchent le sol, papiers, mégots en sont quelques exemples, sauf à la place 1^{er} Novembre qui est propre puisqu'elle a subi dernièrement un aménagement et aussi parce qu'elle est fréquentée occasionnellement.



La place de la République

La placette Hassi Beïda

La place des Martyrs

Photo. n° 42 : le degré de propreté de chaque place.
Source : la chercheuse, 2016.

II.6. Parking ou lieu de stationnement des véhicules : les trois places manquent de lieu de stationnement sauf à la place de la République, où les lieux de stationnement sont insuffisants pour tous les usagers qui y ont un véhicule.



Photo. n° 43 : le lieu de stationnement de la place de la République.
Source : la chercheuse, 2016

III.LA PRISE EN COMPTE DE CLIMAT PAR L'APPLICATION DE PROGRAMME ENVI-MET 3.1 :

III.1. PRESENTATION DE PROGRAMME ENVI-MET 3.1 :

ENVI-met 3.1 est un programme basé sur différents projets de recherche scientifique. Selon BRUSE (2002) : « ENVI-met est un modèle tridimensionnel en trois dimensions, modèle de microclimat conçu pour simuler les interactions surface-plante-air en milieu urbain, avec une résolution typique de 0,5 à 10 m dans l'espace et 10 sec dans le temps. Domaines d'application typiques sont la climatologie urbaine, Architecture, Conception du bâtiment ou de la planification environnementale, pour ne nommer que quelques-uns. ». selon S. Bouketta et Y. Bouchahm (2012) : « Le logiciel envi-met 3.1 nous a permis d'effectuer une simulation numérique et de vérifier les résultats obtenus par la campagne de mesures en tenant compte de différents scénarios ». Les résultats de simulation sont discutés dans le présent chapitre.

III.2. LA SIMULATION DES PLACES ET PLACETTES DE LA VILLE DE BECHAR :

ENVI-met 3.1 propose un outil d'analyse de nombreux paramètres liés au milieu urbain, l'objectif principal de cette simulation est d'analyser et d'évaluer l'impact thermique sur l'appropriation des usagers.

Afin d'évaluer les places et placettes de la ville de Béchar, les simulations ont eu lieu pendant 12 heures (de 8,00h à 20,00h) en été (le 13 Juillet 2016), comme journée extrême de l'été. Ce choix explique la relation entre l'inappropriation de ces espaces publics de la ville de Béchar pendant l'été, Les résultats ont été enregistrés à 2 m de hauteur sur toutes les places et placettes afin de représenter non seulement un point de vue du confort de l'être humains mais aussi l'influence de la végétation sur ces espaces, Ce logiciel permet d'examiner plusieurs paramètres de climat (la direction du vent, la température de l'air, l'humidité et la végétation).

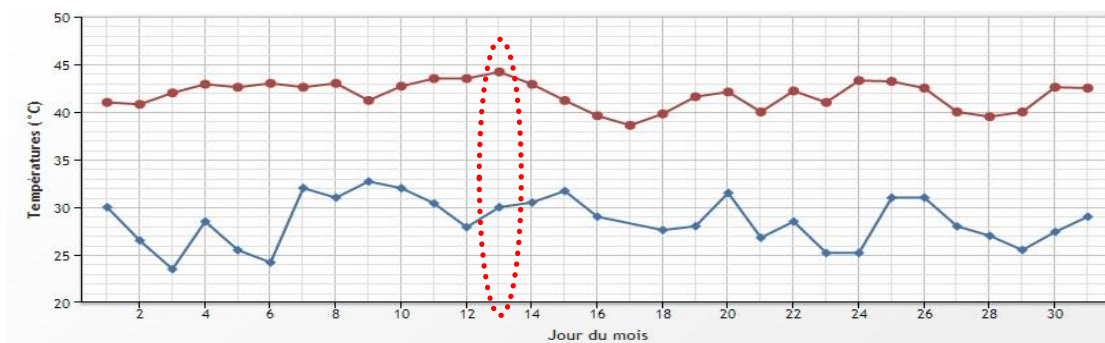


Fig. n° 28: Température max et min en juillet 2016 à Béchar.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

III.3. DEROULEMENT DE LA SIMULATION ENVI-MET 3.1:

La simulation a été effectuée à l’aide du logiciel ENVI-met 3.1. Elle couvre la même période estivale choisie pour l’investigation dans les quatre cas de places et placettes de la ville de Béchar. Les dimensions et les hauteurs des constructions, ainsi que la végétation ont été reportées afin de pouvoir reproduire la réalité du terrain.

Toutefois, afin d’étendre l’étude du confort thermique et d’obtenir une plus grande variété dans les conditions microclimatiques, des mesures ont également été effectuées sur différentes périodes (le matin, l’après-midi et le soir).

Les mesures des variations microclimatiques des paramètres de la température de l’air (°C), l’humidité relative (%) et la vitesse du vent (m/s) ont été effectuées à l’aide des données de la météo de la ville de Béchar afin de voir l’effet des hauteurs des bâtiments alentours et la végétation de chaque place.

Ce tableau montre le détail des paramètres du climat de la ville de Béchar et son influence sur chaque place :

<p>Les coordonnées géographiques de Béchar, Algérie. Latitude : 31°37'00" Nord. Longitude : 2°13'00" Ouest. L’altitude par rapport au niveau de la mer : 780 m. Climat : chaud et sec en été</p>			
<p>Période de simulation</p>		<p>Été</p>	
<p>Journée de simulation</p>		<p>13/07/2016</p>	
<p>Durée de simulation</p>		<p>12h</p>	
<p>Hauteur de la coupe[z]</p>		<p>2m</p>	
Heure	Température	Humidité	Vent
08h	30.0 °C	26%	11 km/h
11h	38.0 °C	17%	7 km/h
13h	42.0 °C	16%	11 km/h
16h	43.4 °C	14%	13 km/h
19h	42.0 °C	13%	0 km/h

Tab.n° 01 : Déroulement et détail des données de la simulation.

Source : Laboratoire d’énergie dans des régions arides (ENERGARID), université de Béchar. 2016.

III.4. LA LECTURE DES RESULTATS: Les résultats indiquent que la couleur foncée exprime le taux le plus élevé et que ces endroits ont enregistré des valeurs supérieures et importantes (que ce soit de la température de l’air, de l’humidité relative ou encore de la vitesse de vent).

De ce fait, les couleurs viennent attester les résultats pour l’investigation de chaque place.

III.4.1. La température : La température de l’air présente un important paramètre sur la qualité des espaces publics, la lecture des températures de quatre places de la ville de

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Béchar a été faite par le programme ENVI-MET3.1 et qui a pour but d'expliquer à chaque heure choisie l'état de la température ainsi que l'influence de la végétation sur chaque place, également la disposition des bâtiments alentours de chaque place.

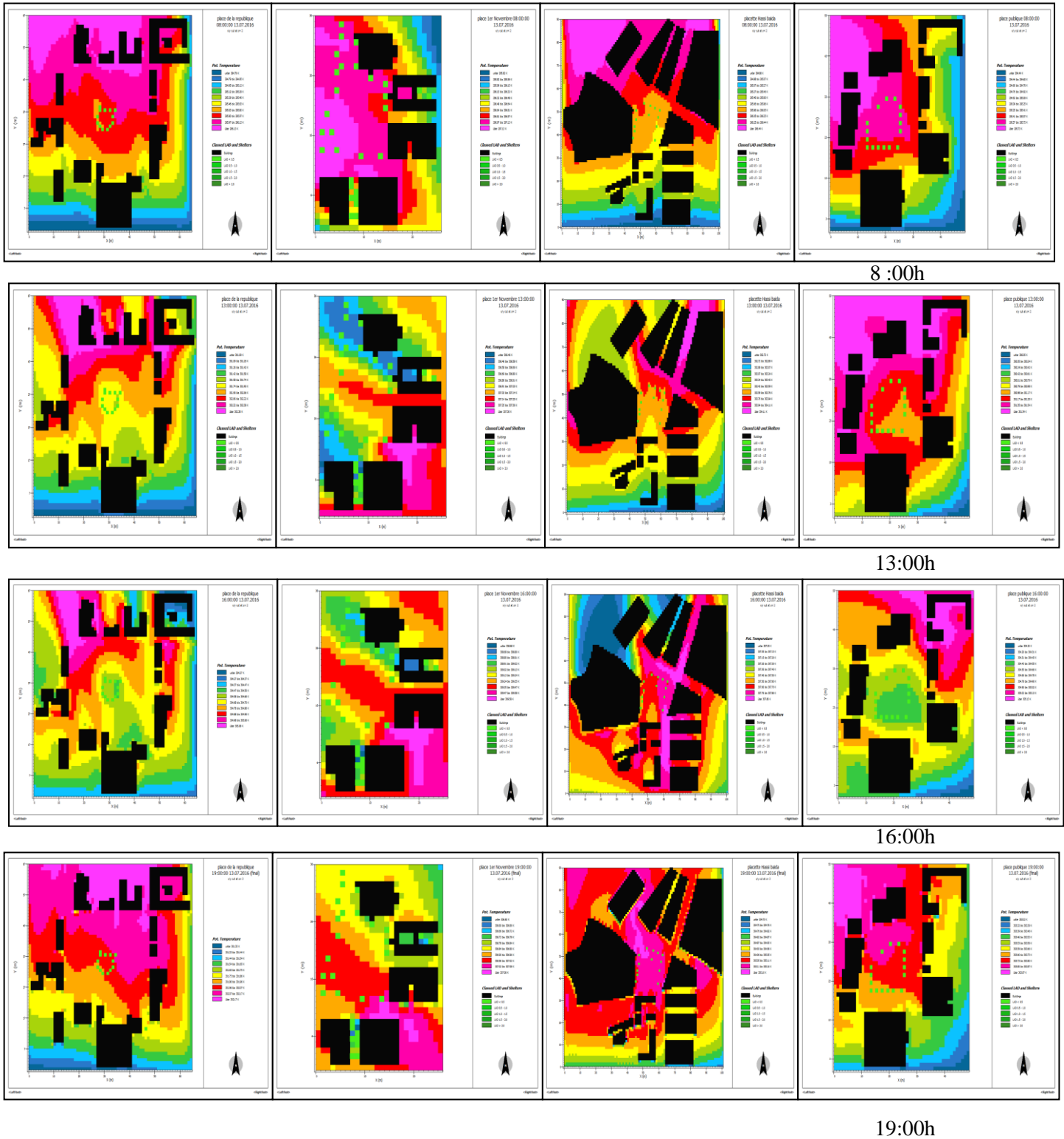


Fig. n° 29 : la température de l'air dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h) au niveau des quatre places, Source : établi par la chercheuse, 2016.

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Le couleur foncée illustre l'évolution de la température.

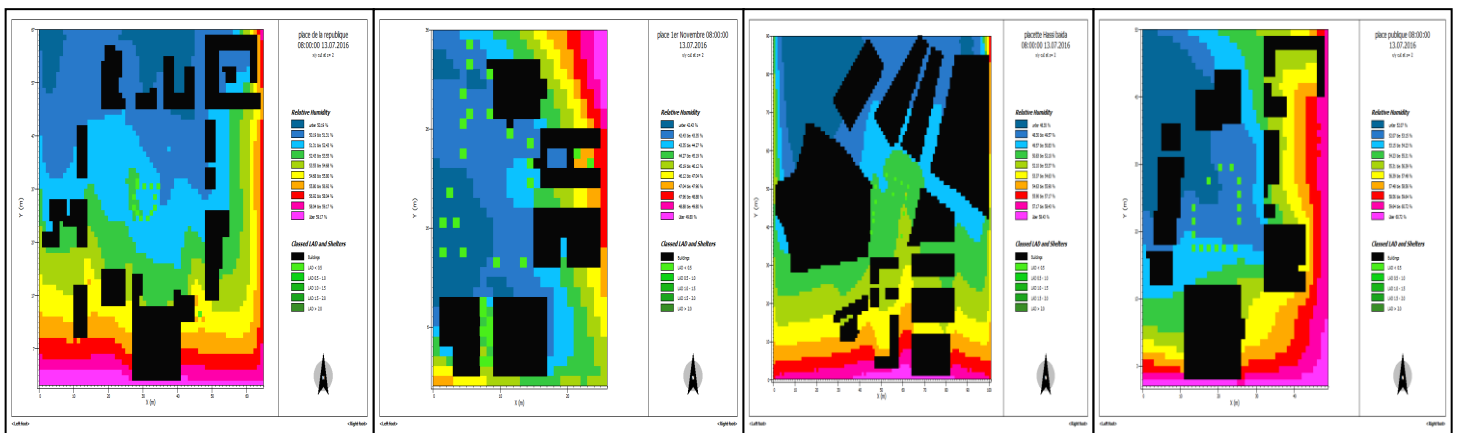
A 8h, la température augmente au niveau de toutes les places, les couleurs variées entre le rouge, l'orange et le rose foncé.

A 13h, les quatre places sont exposées au soleil mais deux places (la place de la République et la place 1^{er} Novembre) sont marquées par la couleur jaune qui signifie une diminution de la température.

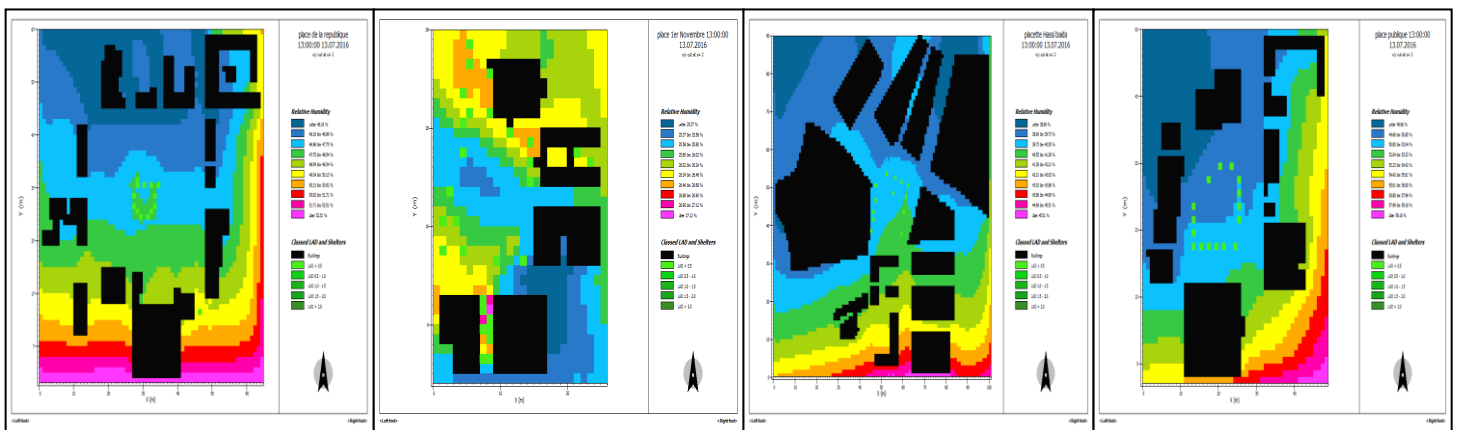
A 16h, on remarque l'apparition des couleurs verte et jaune dans les trois places (la République, le 1er Novembre et les Martyrs) qui signifie que la température a un peu diminué, surtout dans la place des Martyrs. Cette diminution est due principalement à la végétation car la placette Hassi Beïda souffre du manque de végétation.

A 19h, on observe une augmentation de la température qui se traduit par les couleurs rouge, orange et rose foncée et un peu de couleur verte à la place 1^{er} novembre car elle est couverte seulement de trois côtés, le 4^{ème} côté permettant un mouvement d'air.

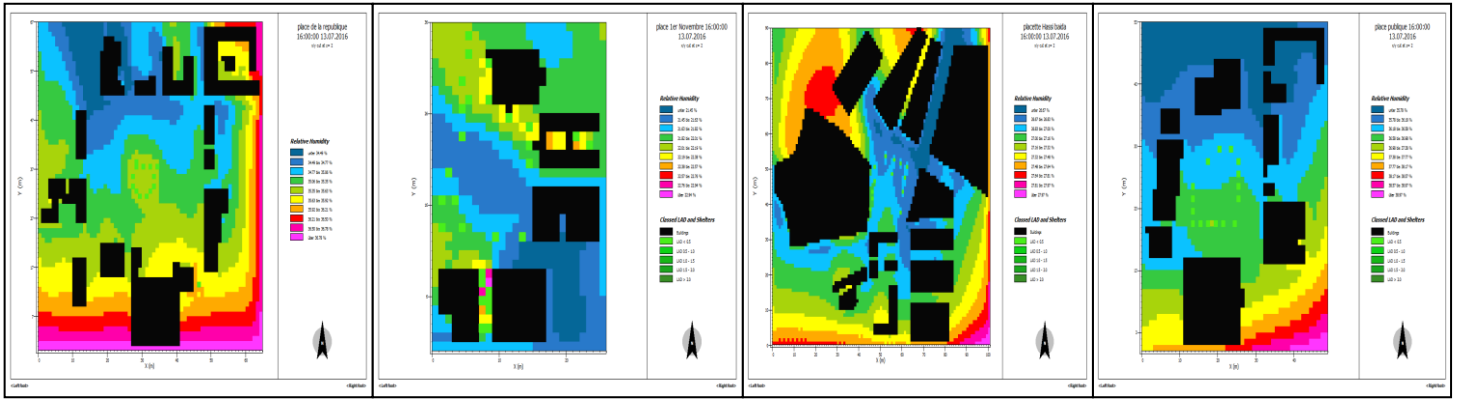
III.4.2. L'Humidité : L'évolution de la température de l'air permet d'estimer le confort thermique des usagers, on remarque une augmentation de la température de l'air pendant toute la journée, cet état influe sur l'humidité.



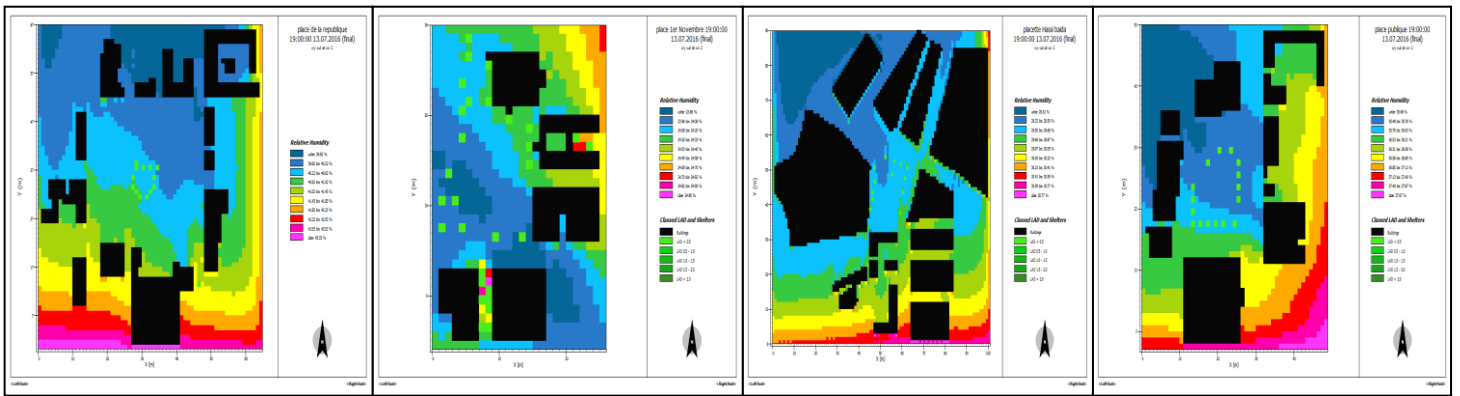
8 :00h



13 :00h



16 :00h

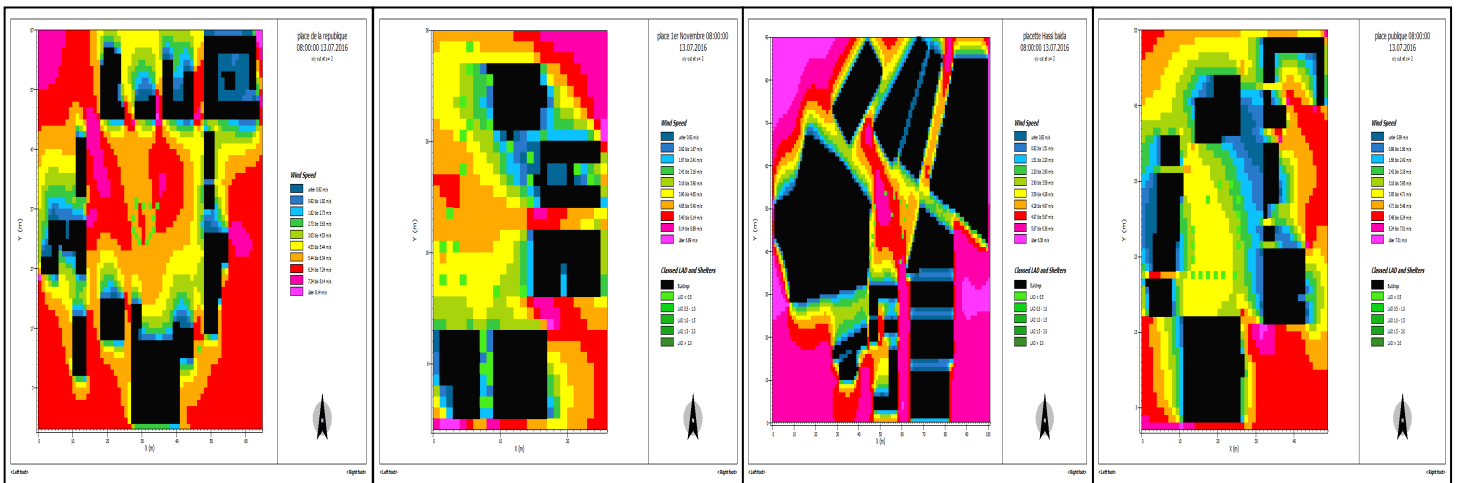


19 :00h

Fig. n 30 : l'humidité dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h) au niveau des quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

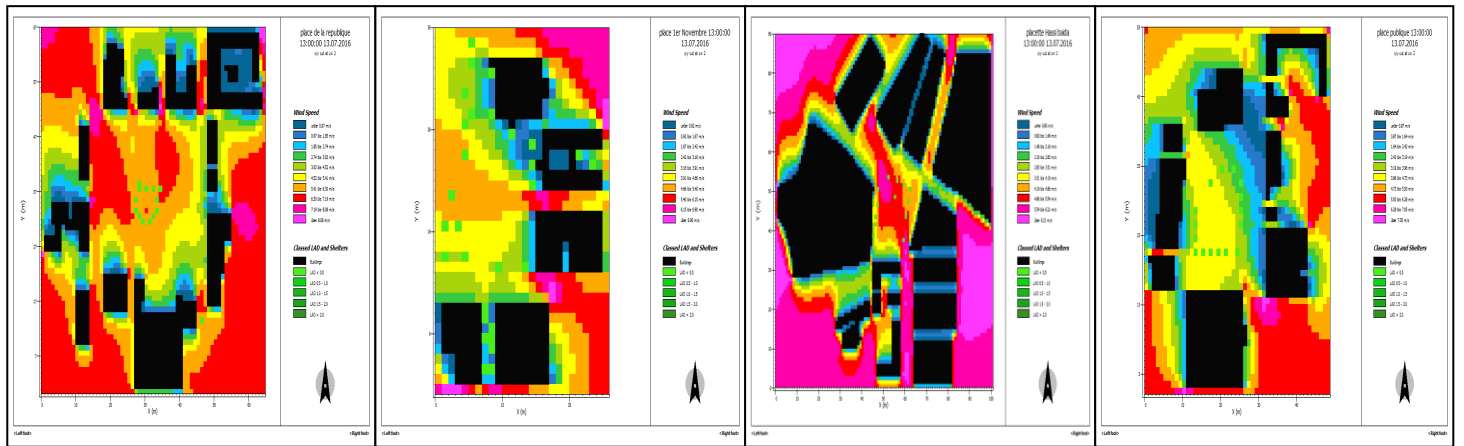
On remarque une humidité basse pour toutes les places pendant les quatre temps. À 19h, on remarque une augmentation de l'humidité au niveau de la place de la République et la place des Martyrs grâce à la présence de la végétation.

III.4.3. Le vent : le vent présente un important paramètre qui influe directement sur le confort des usagers

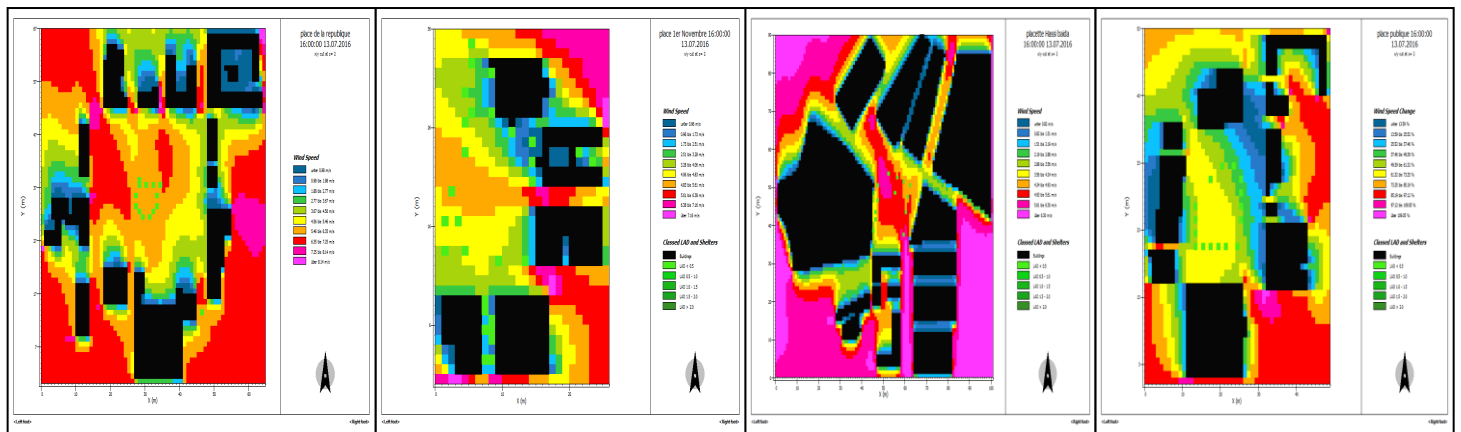


8 :00h

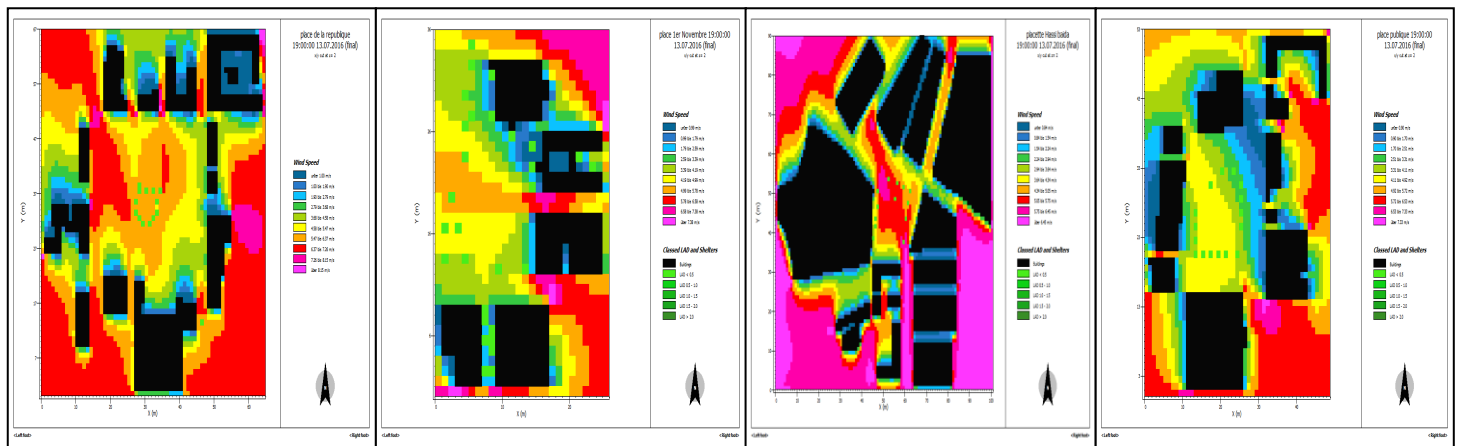
Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique



13 :00h



16 :00h



19 :00h

Fig. n° 31: L'écoulement de vent dans les quatre temps (8h, 12h, 16h, 19h) au niveau des quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Les quatre figures illustrent le parcours des vitesses du vent pendant les quatre temps. Les trois places enregistrent une vitesse importante du vent tandis que la place 1^{er} novembre enregistre une vitesse moyenne de vent reliée à l'effet de la végétation ainsi qu'à la disposition des bâtiments alentours.

IV. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS D'ENQUETE :

IV.1. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE :

IV.1.1. Les intensités de fréquentation par catégorie au cours de la journée :

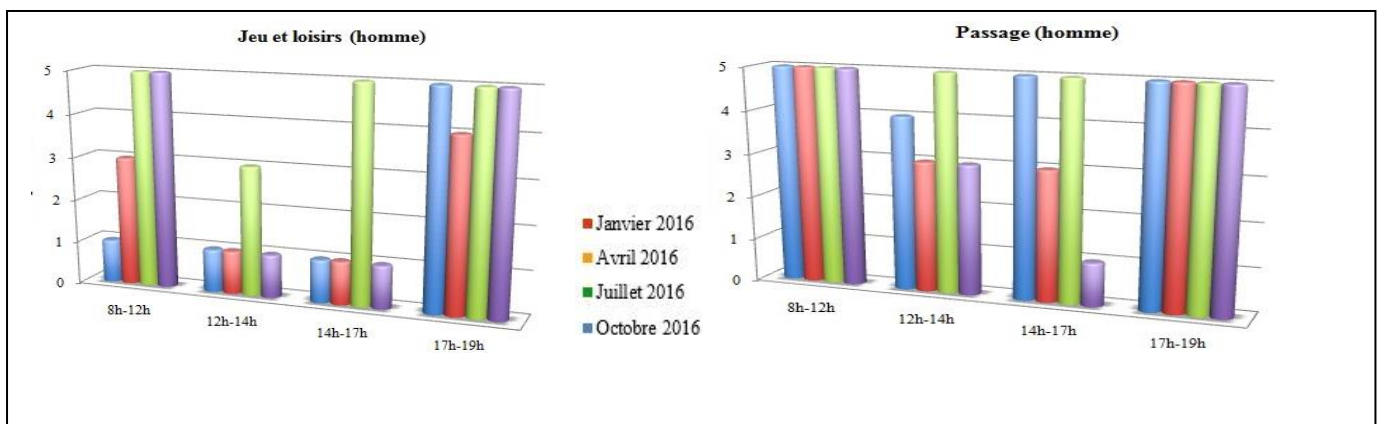
Notre observation du terrain ainsi que les résultats du questionnaire montrent une certaine fluctuation de la fréquentation de la place de la République au cours de la journée. Le matin, la place est assez calme, avec la présence d'une vingtaine de personnes dans la place, les services d'administration sont ouverts à partir de 8h du matin, les commerçants commencent à ouvrir leurs boutiques également dès l'ouverture de la galerie, ce qui influe sur l'animation de la place.

A midi, près de 40 personnes fréquentent la place, c'est l'heure du déjeuner, l'essentiel des personnes présentes profite pour traverser la place ou pour prendre un café dans la place.

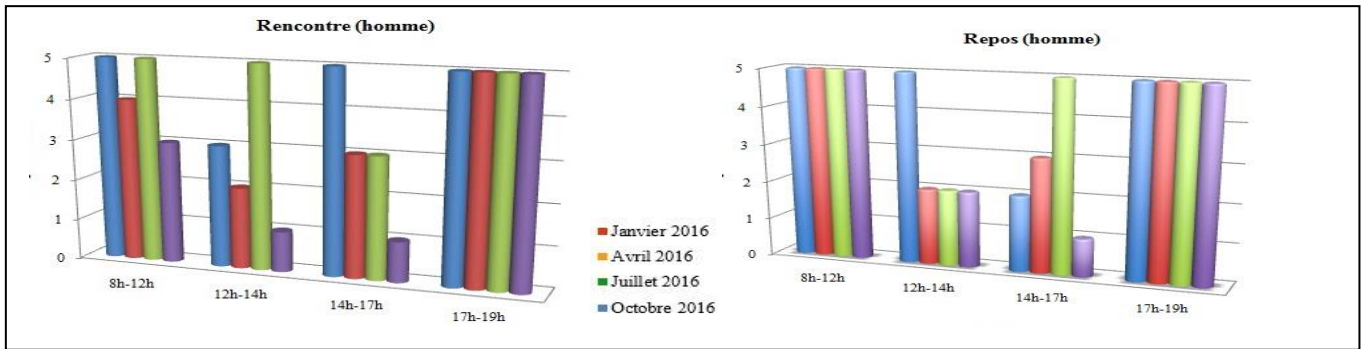
C'est à 18h que la place est la plus fréquentée avec un pic d'environ 80 personnes qui profitent de la fin de journée de travail pour se détendre sur les terrasses des cafés, faire des courses ou rentrer chez eux en passant par la place. Le soir, la fréquentation avoisine une centaine de personnes qui utilisent la place pour prendre un café ou simplement se rencontrer.

Une particularité de la place de la République est son importante fréquentation nocturne permettant à la place de tirer profit d'une fréquentation prolongée, surtout en saison d'été.

IV.1.1.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place de la république :

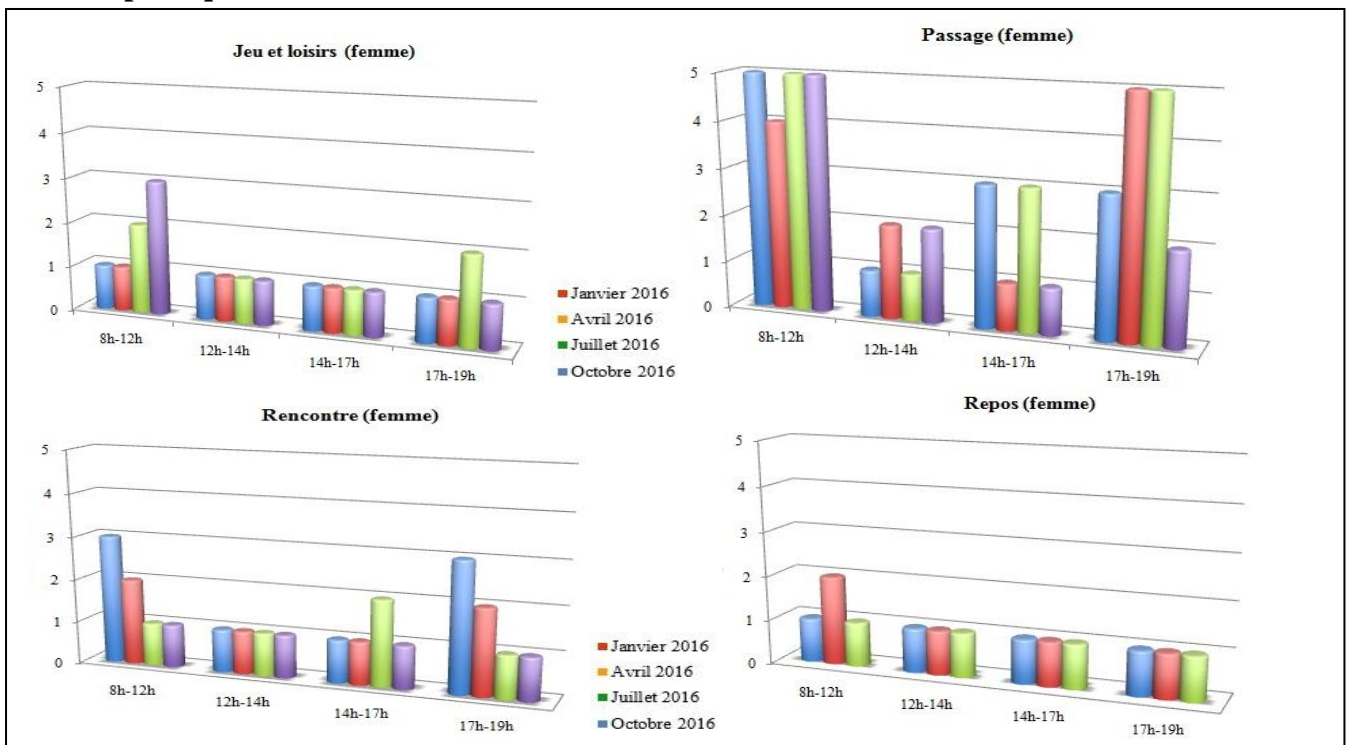


Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique



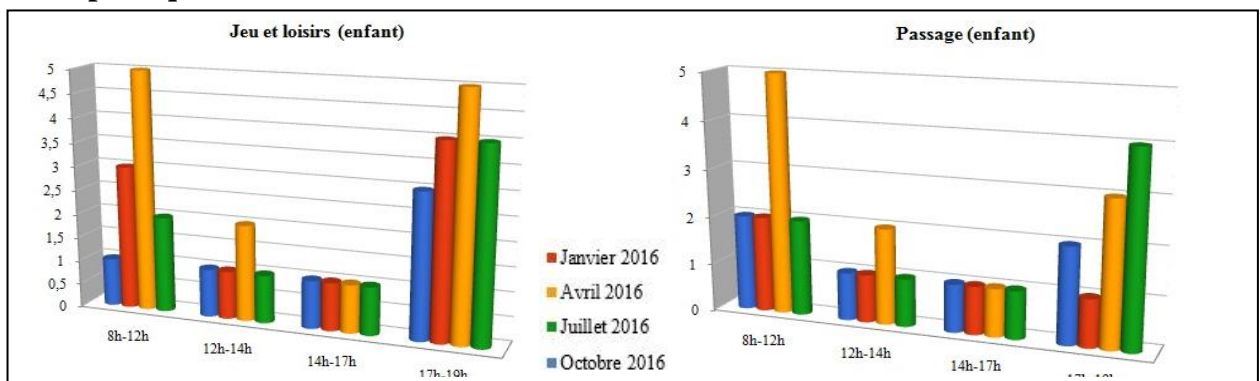
Graph n° 01 : intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

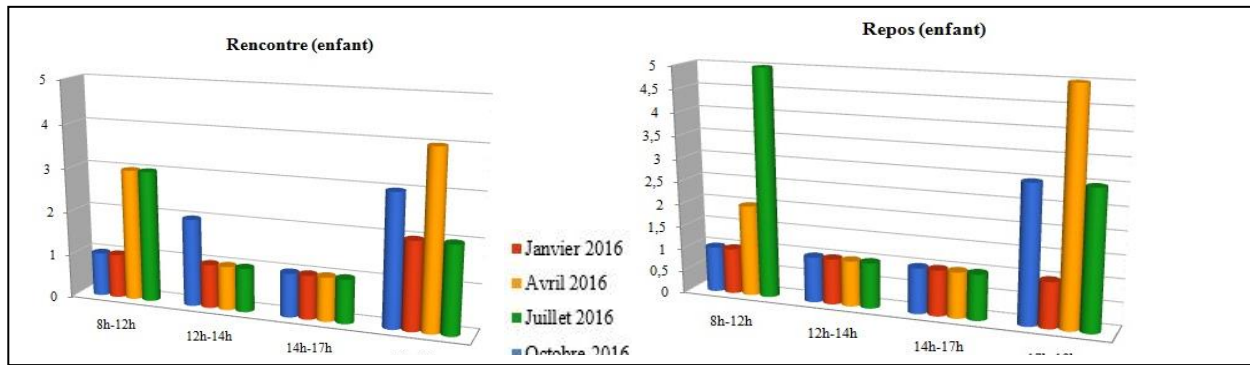
IV.1.1.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place de la république :



Graph n° 02: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.1.c. Intensité de fréquentation par Catégorie enfant dans la place de la république :





Graphes n° 03: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

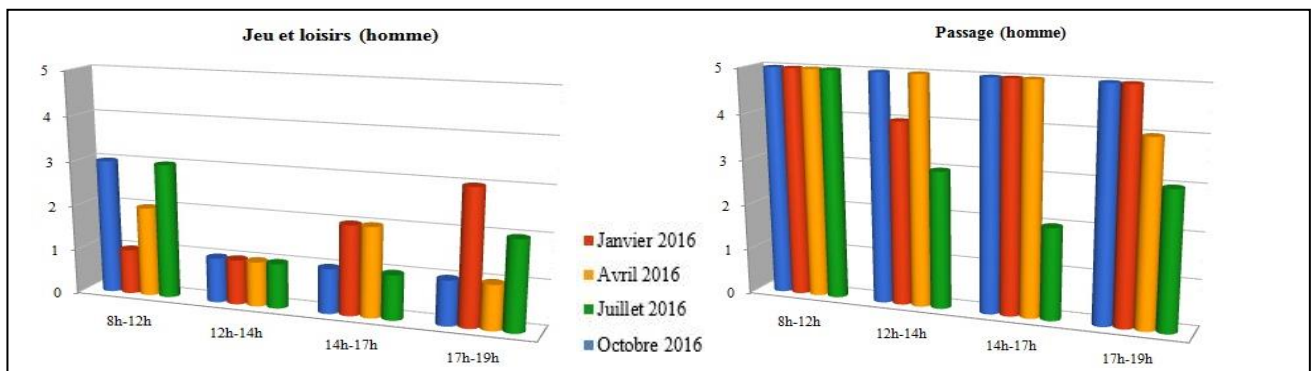
IV.1.2. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE 1^{er} NOVEMBRE:

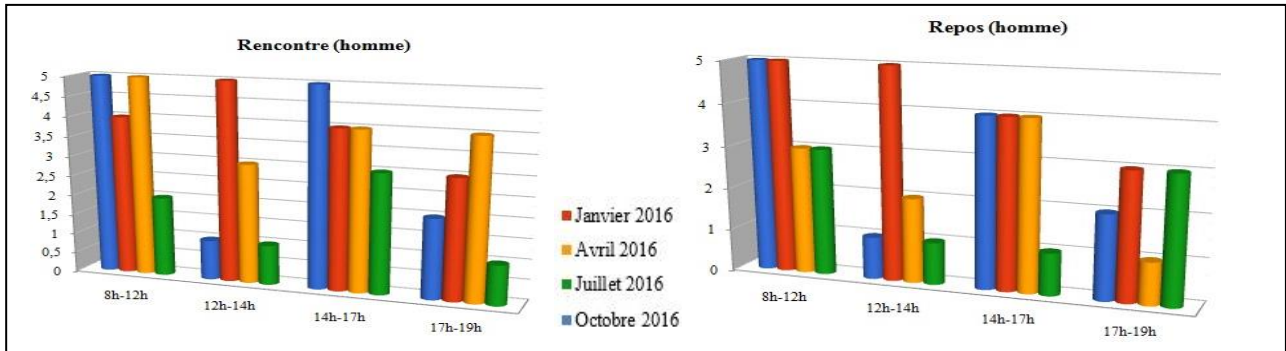
Les récents aménagements de l'espace public ont insufflé une nouvelle dynamique à la place, donnant surtout une meilleure attractivité à la place 1^{er} novembre, alors qu'avant, la place s'accaparait l'essentiel des flux des usagers qui visite les administrations alentours de la place.

Pendant la semaine, la fréquentation de la place du 1^{er} novembre est rythmée à la raison de service administratif, dont la poste et la mairie. Dès 8h, à l'ouverture de ces services, la place devient très fréquentée, avec une présence d'environ 30 personnes sur son espace public. Puis, le reste de la journée, la fréquentation de la place se maintient aux alentours de 10 personnes constatées à 18h, cette fréquentation liée aux promenades et rencontres des usagers.

Par contre, le soir vers 20h, la place se vide et n'est fréquentée que par une dizaine de personnes pour la prière à la mosquée. En effet, à la fermeture des activités commerciales et administratives, la place du 1^{er} novembre redevient un espace essentiellement résidentiel, la place est donc calme.

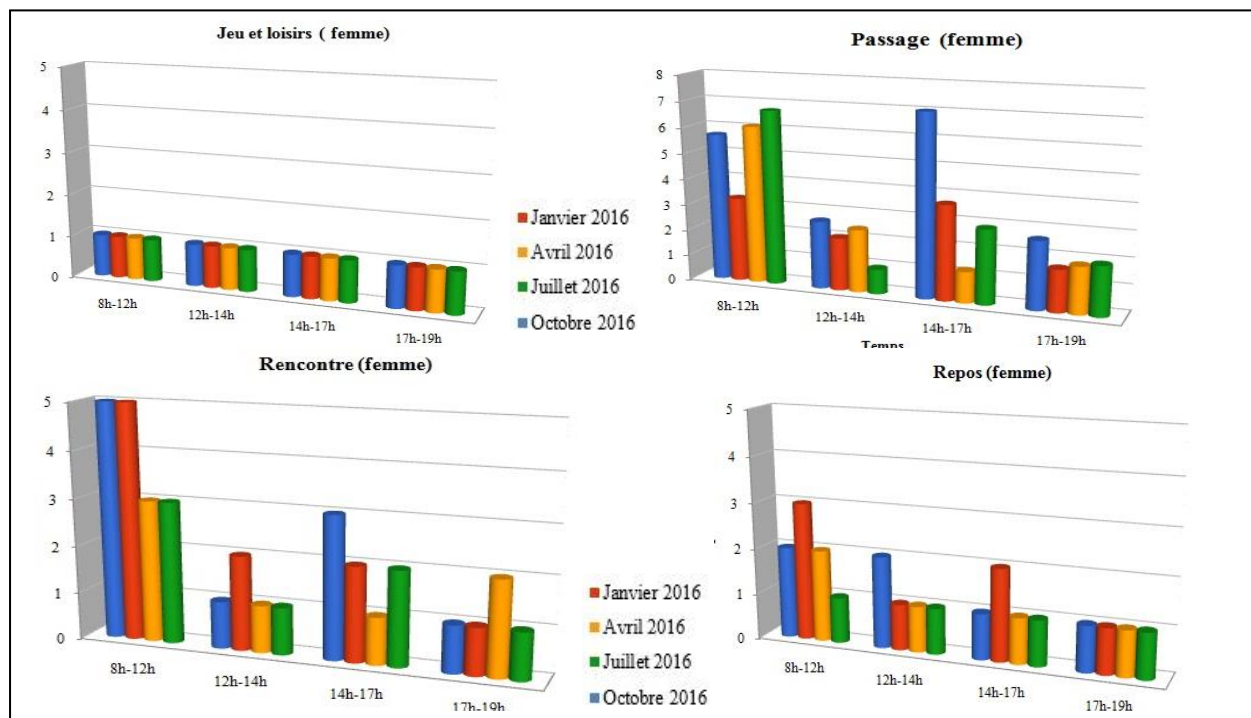
IV.1.2.a.Intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place du 1^{er} novembre:





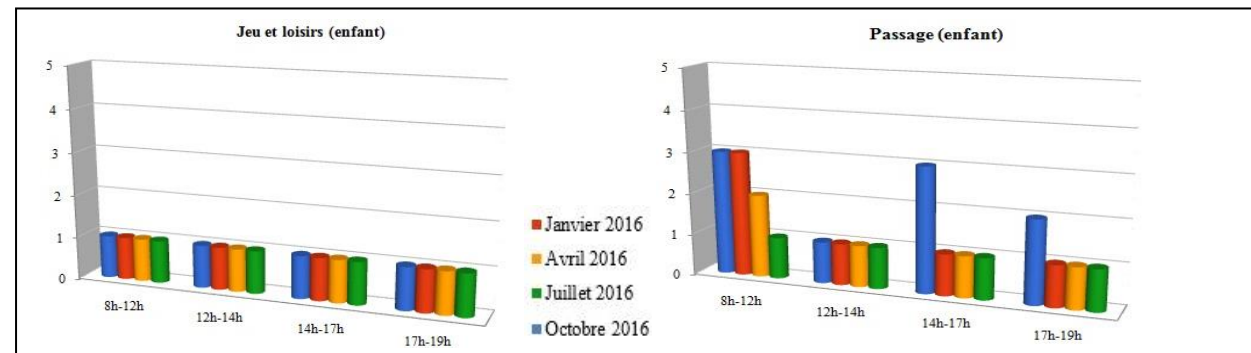
Graphe n° 04: intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place 1^{er} Novembre.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

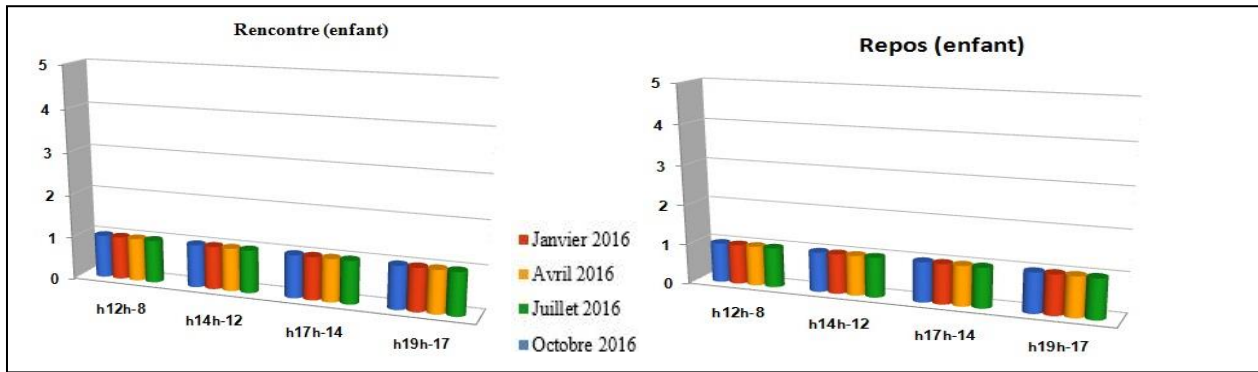
IV.1.2.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place du 1^{er} novembre:



Graphe n° 05 : intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place 1^{er} Novembre.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.2.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place du 1^{er} novembre:



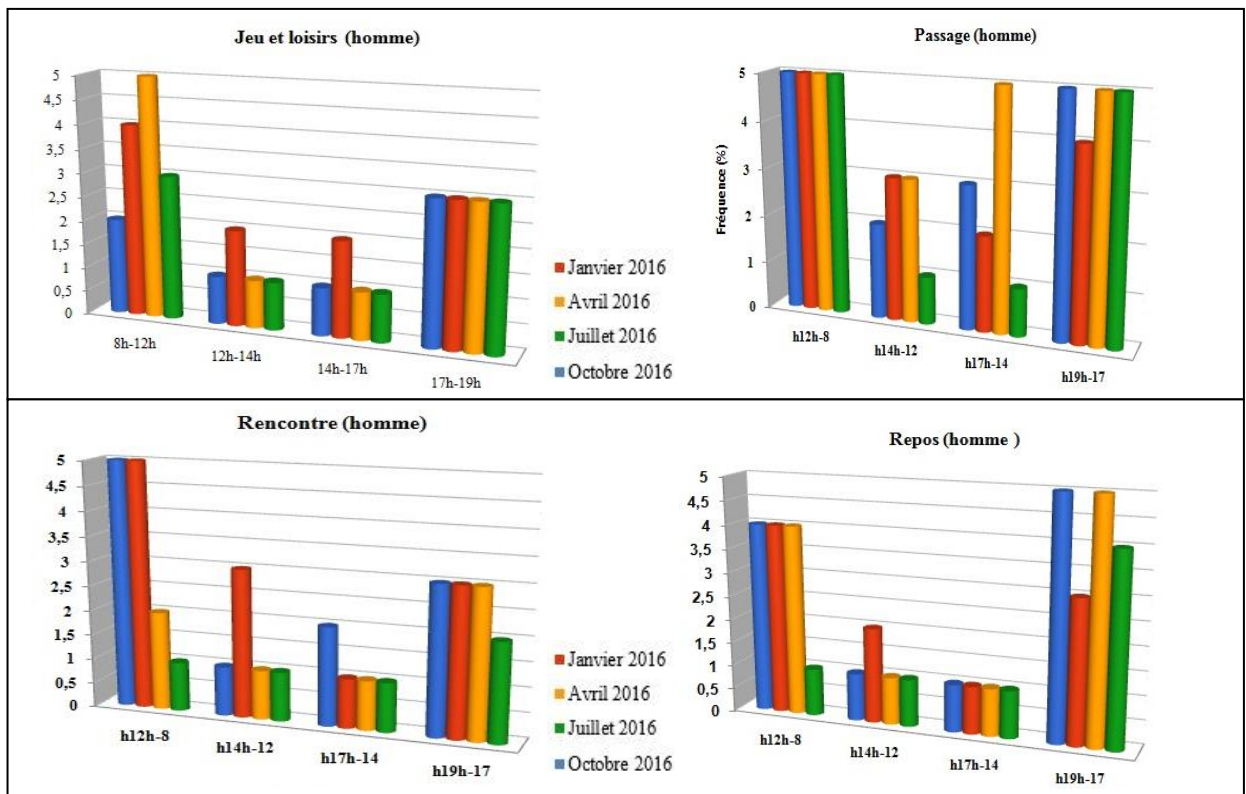


Graph 06: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place 1^{er} Novembre.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.3. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACETTE HASSI BEÏDA:

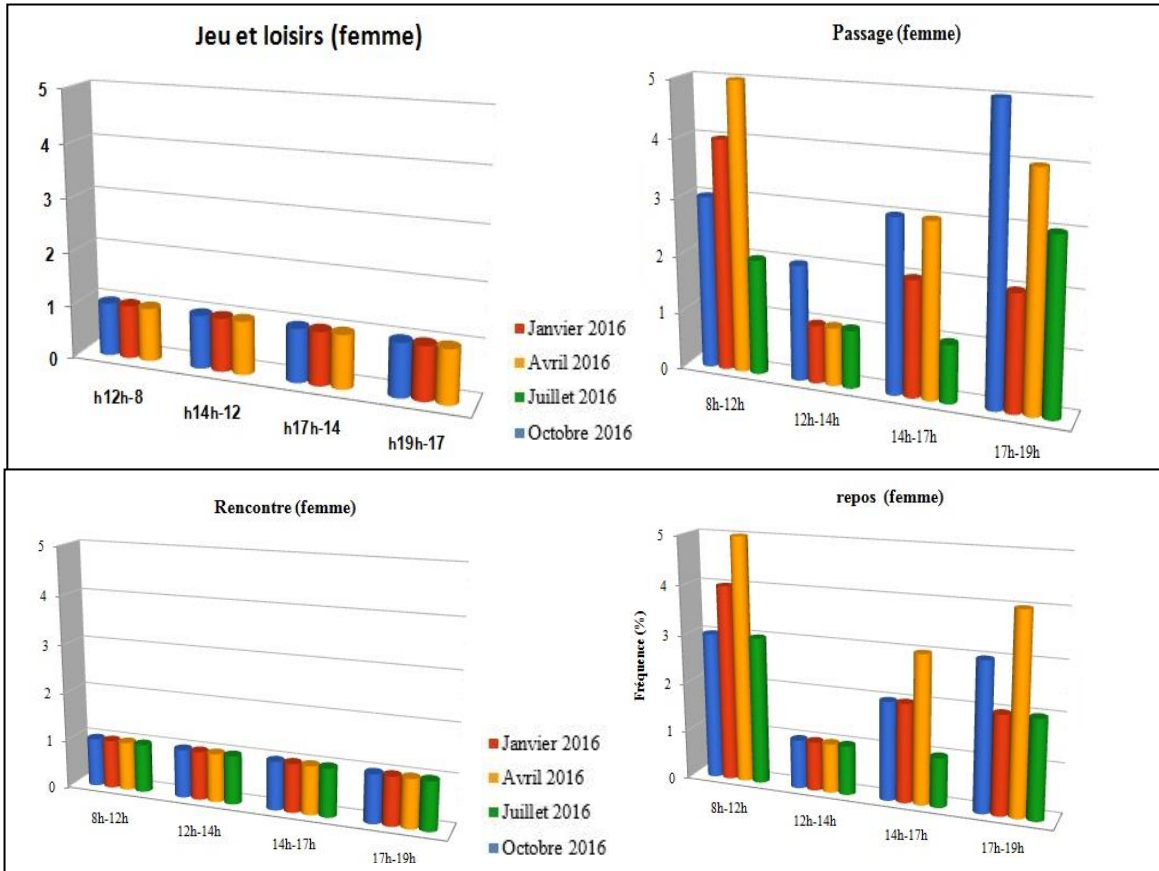
Les usagers de la placette Hassi Beïda déclarent qu'ils prennent la placette régulièrement comme un passage. En dépit de ses défauts et de son manque d'attractivité en matière d'aménagement et de fonction commerciale, la fréquence d'utilisation montrent que la placette Hassi Beïda joue un rôle négligeable en tant que placette publique, plusieurs paramètres influent sur cet état de la placette.

IV.1.3.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans de la placette Hassi Beïda :



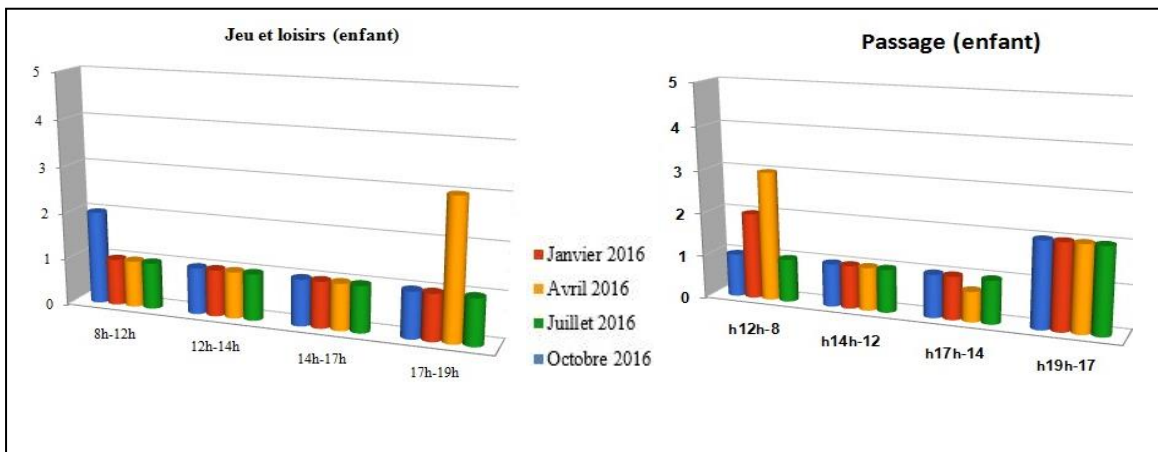
Graph 07 : intensité de fréquentation par catégorie homme dans la placette Hassi Beïda.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

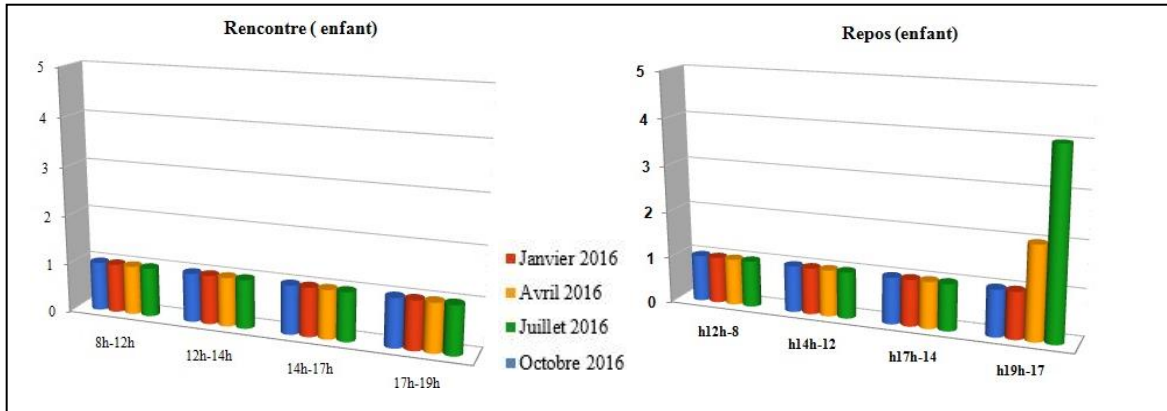
IV.1.3.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans de la placette Hassi Beïda :



Graphe n° 08: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la placette Hassi Beïda.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.3.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfant dans de la placette Hassi Beïda :



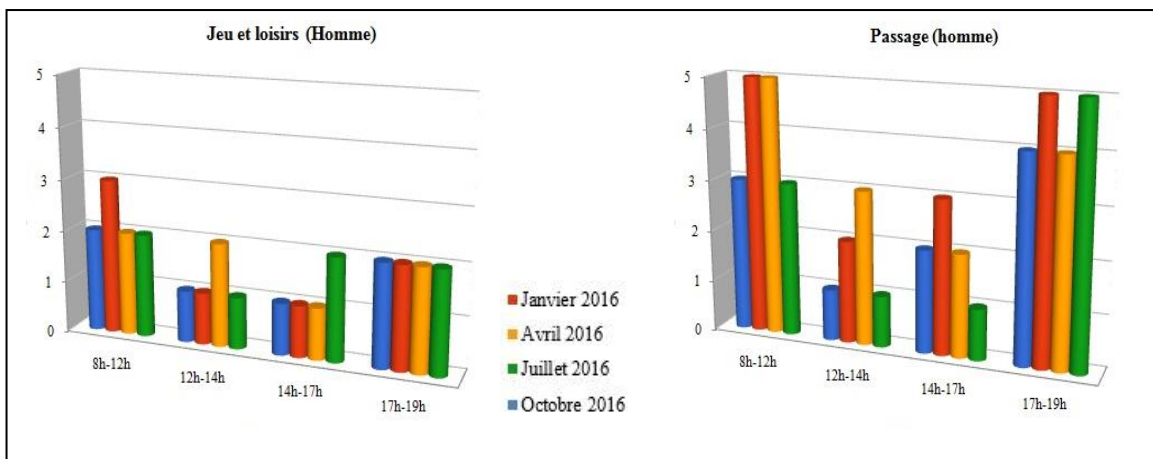


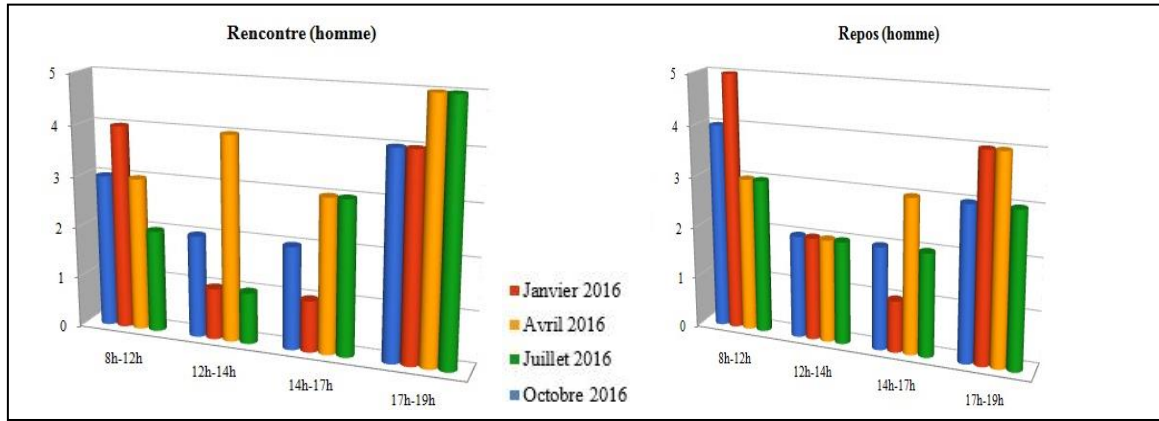
Graphes n° 09: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la placette Hassi Beïda.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.4. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA PLACE DES MARTYRS :

Il est utile de mentionner que la place des Martyrs est fréquentée selon les ouvertures du marché, les commerces alentours de la place ainsi que la mosquée qui jouent un rôle très important. Ces services influent sur la fréquentation de la place. L'aspect très commercial permanent assure l'équilibre d'intensité des usagers durant toute la journée. La présence de la mosquée donne un attrait religieux et culturel.

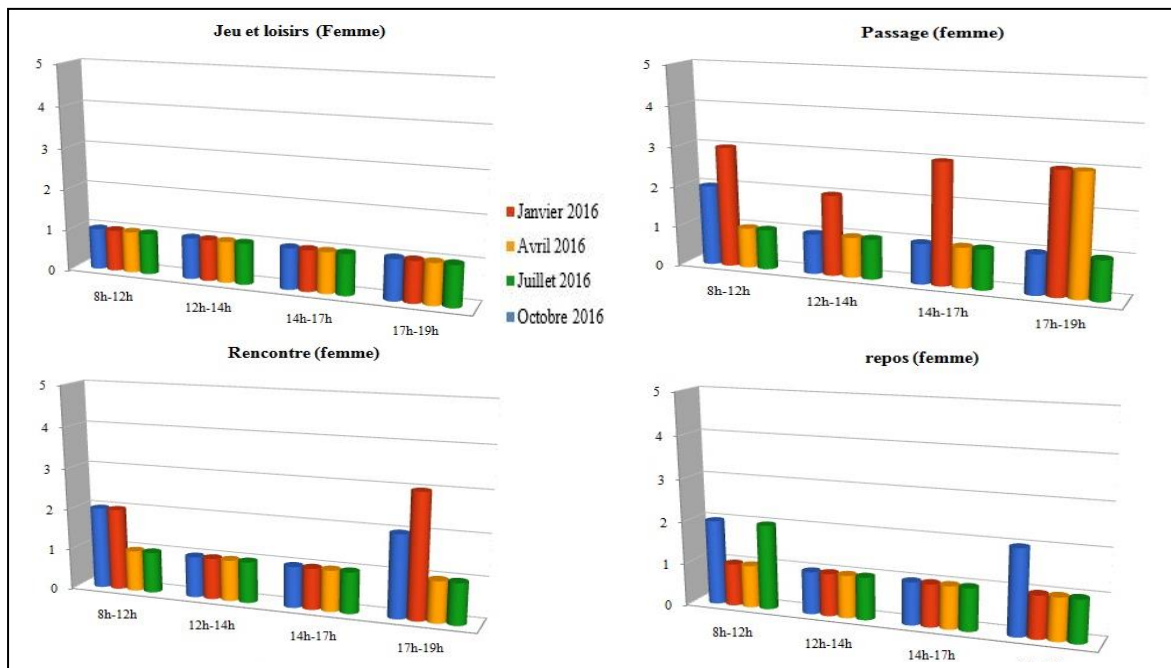
IV.1.4.a. Intensité de fréquentation par catégorie homme dans de la place des Martyrs :





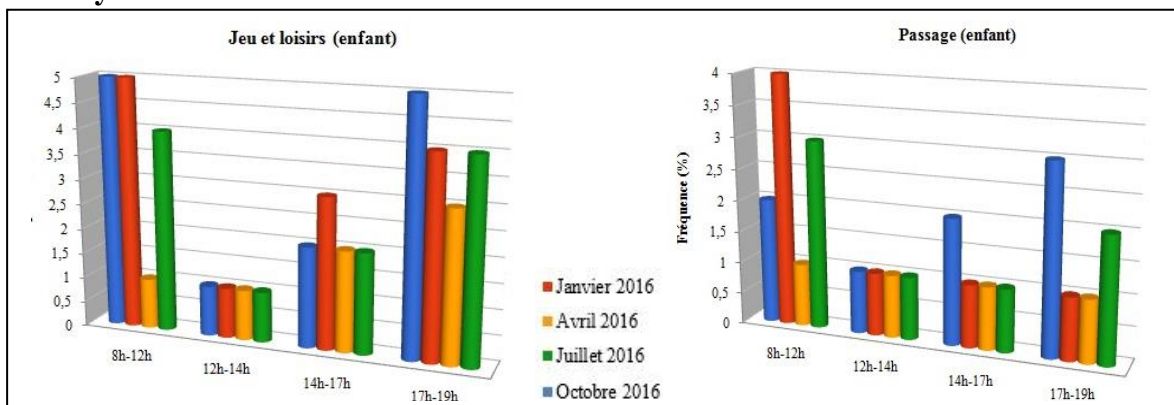
Graphes n° 10: intensité de fréquentation par catégorie homme dans la place des Martyrs.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

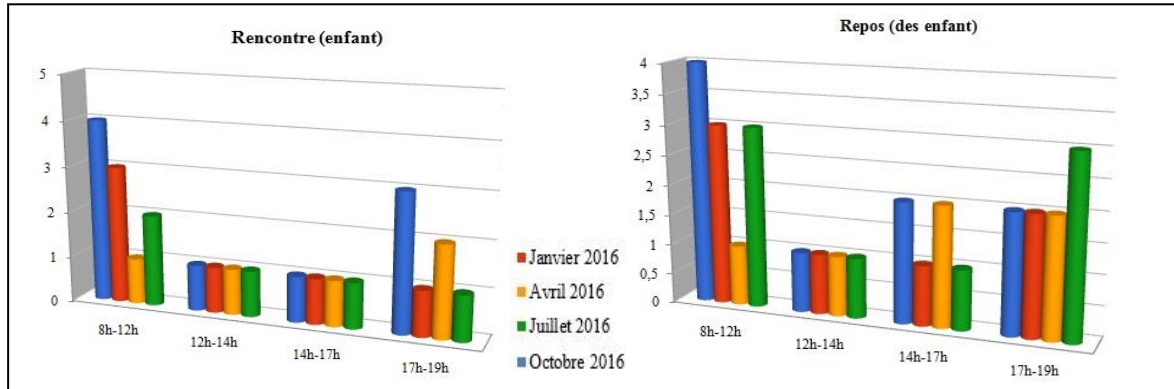
IV.1.4.b. Intensité de fréquentation par catégorie femme dans de la place des Martyrs :



Graphes. n° 11: intensité de fréquentation par catégorie femme dans la place des Martyrs
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.1.4.c. Intensité de fréquentation par catégorie enfants dans de la place des Martyrs :





Graph 12: intensité de fréquentation par catégorie enfant dans la place des Martyrs
Source : établi par la chercheuse, (2016).

La fréquentation de toutes les places varie selon les heures, les saisons, et les événements. Nous avons remarqué :

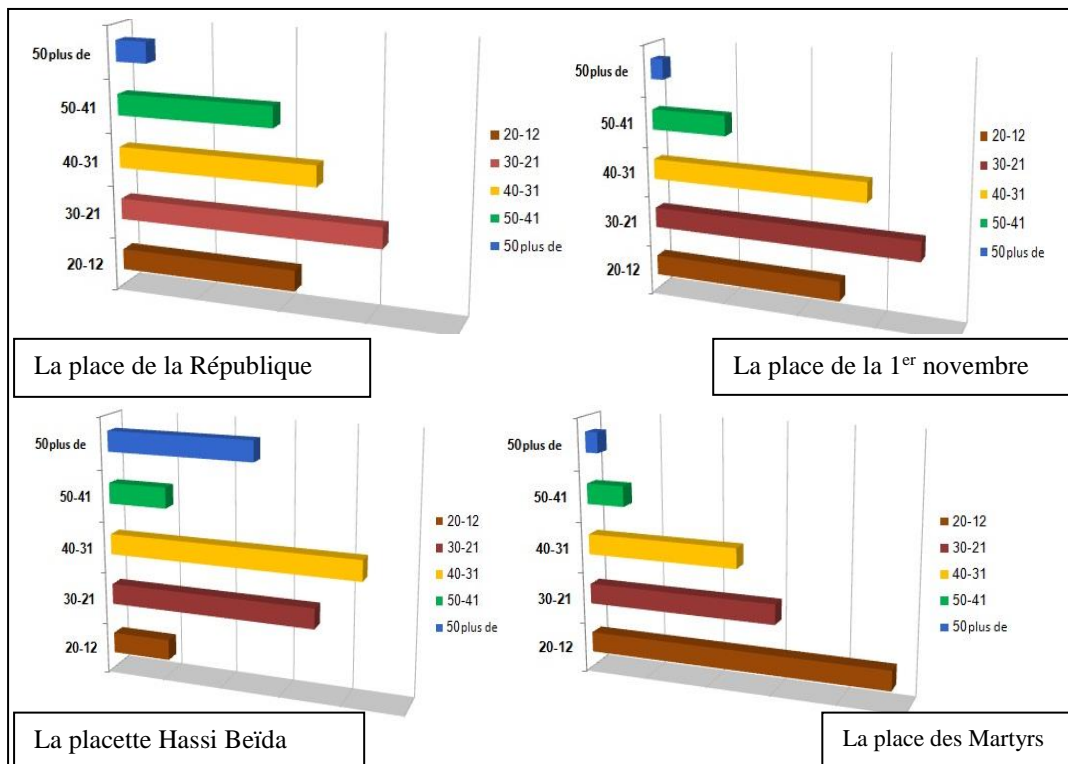
- Une faible intensité dans la saison froide (particulièrement tôt le matin et après 19h et chaude surtout de 11h du matin à 17h (afin d'éviter la chaleur excessive).
- L'absence de la fréquentation féminine sauf pour la circulation, ou dans les cas rare de surveillance de leurs enfants dans des places au niveau de quartier, telle que la place des Martyrs.
- Une faible fréquentation enfantine hormis les soirs pour le jeu ou les heures de la prière.
- Ce constat de fréquentation en semaine diffère de celle du week-end par un afflux de personnes supplémentaires.

IV.2. L'ANALYSE ET L'INTERPRETATION DES RESULTATS DU FORMULAIRE DE QUESTIONS :

IV.2.1. L'analyse uni-variée (l'analyse à plat) :

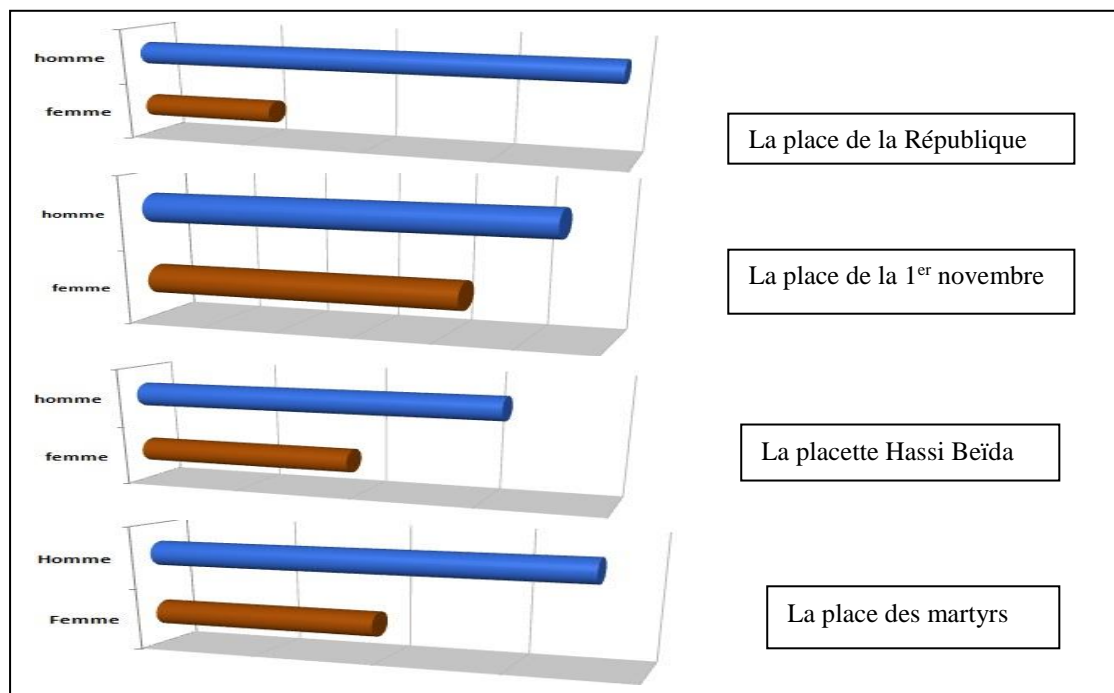
IV.2.1.a. La classe d'âge : La lecture de ces graphes montre que les personnes interviewées sont distribuées sur les différentes catégories d'âge. On remarque que la majorité des personnes qui fréquentent les places sont des jeunes et des enfants, et que la fréquentation des vieux est moins importante.

-**25,93%** sont des usagers qui ont entre 15 et 20ans, **30,78%** ont entre 21 et 30ans, **29,64%** ont entre 31et 40ans, **11,18%** ont entre 41 et 50ans, et **2,47%** seulement sont âgés de plus de 50ans.



Graphe n° 13: les classes d'âge qui fréquentent les places étudiées.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

IV.2.1.b. Utilisation des places et placettes de la ville de Béchar par sexe :



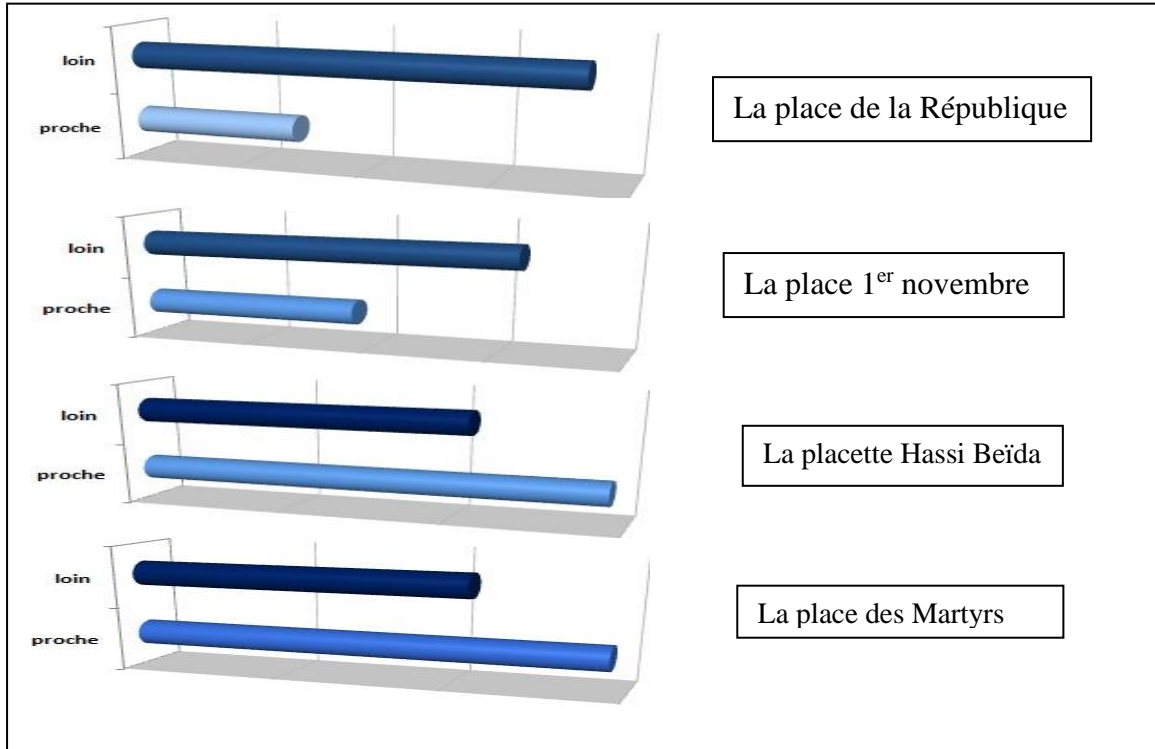
Graphe n° 14: l'utilisation par sexe dans les places étudiée.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

La lecture de ces graphes montre que :

81,5 % sont des hommes usagers qui fréquentent les places dans des périodes différentes, **18,5 %** sont des femmes qui fréquentent les quatre places pour le passage

et la surveillance de leurs enfants, et dans des cas rares à la place des Martyrs. Ce résultat explique la dominance de la présence d’hommes dans les espaces publics suite aux traditions de la ville de Béchar.

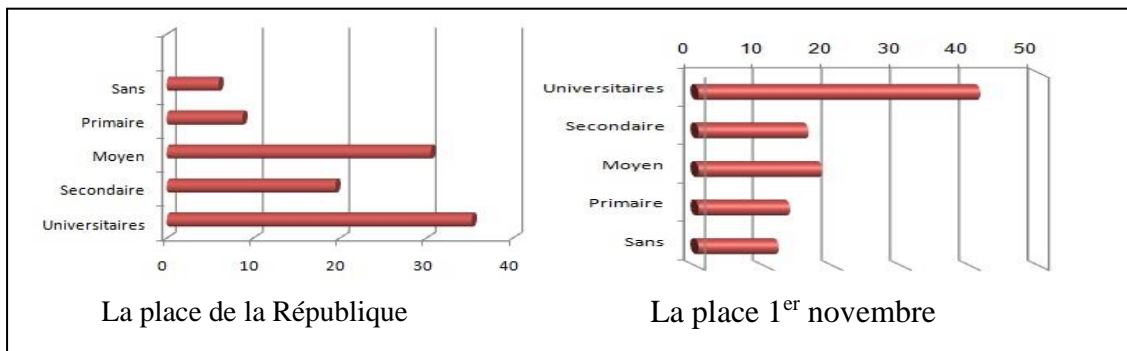
IV.2.1.c. Résidence des usagers par rapport à les places et placettes de la ville de Béchar:

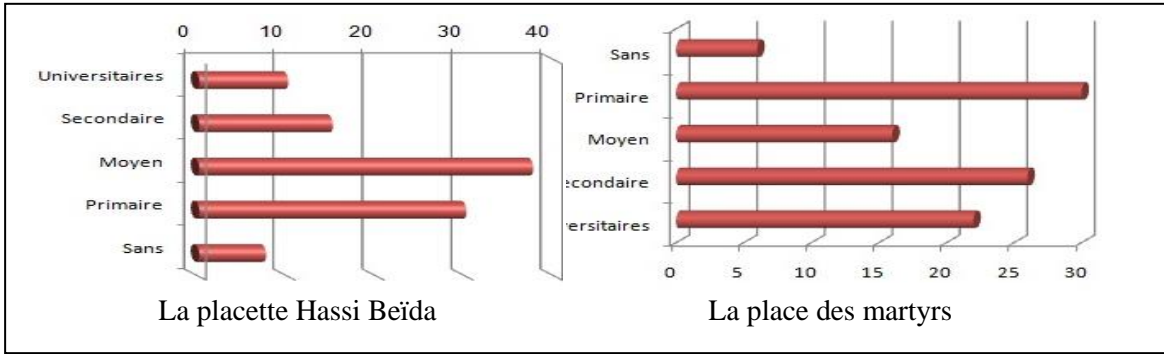


Graphes n° 15: Résidence des usagers par rapport aux places étudiées.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

La lecture de ces graphes montre qu’il y a un rapprochement entre les usagers qui habitent loin de la place et ceux qui sont proches de la place, l’analyse montre que **47,04 %** sont des usagers qui résident près des places étudiées, tandis que **52,96 %** sont des personnes qui habitent loin et qui sont obligés de se déplacer pour y arriver.

IV.2.1.d. Niveau d’instruction des usagers qui fréquentent les places et placettes de la ville de Béchar :



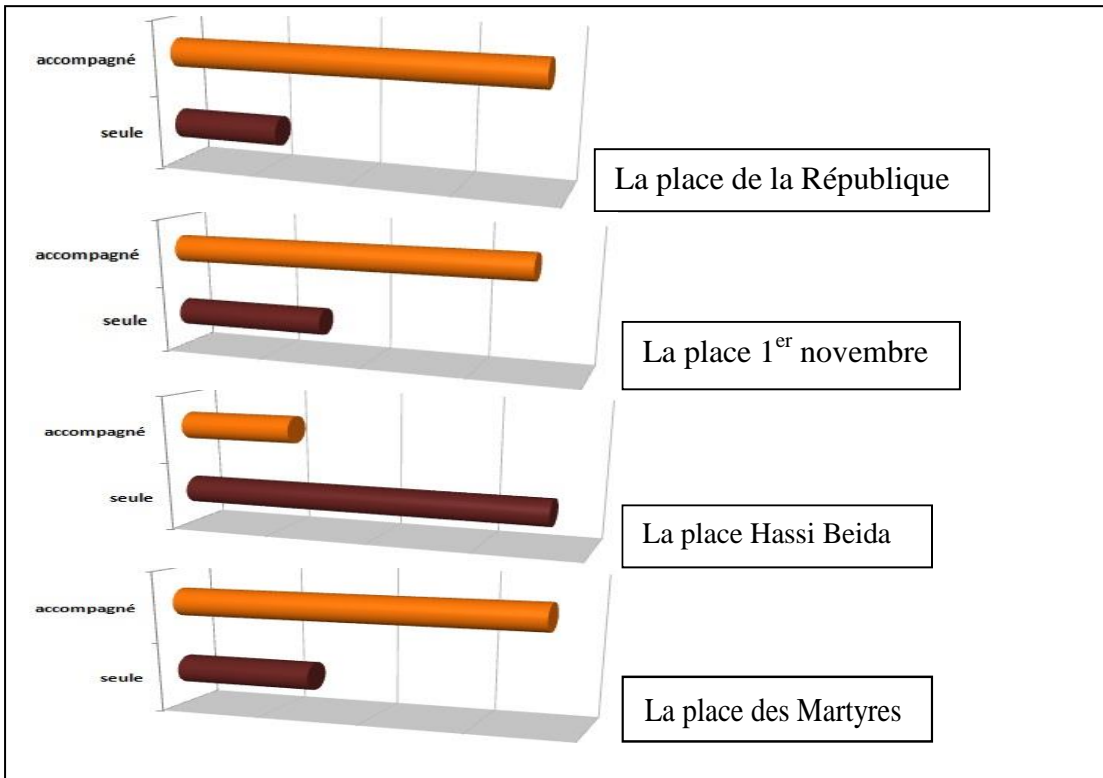


Graph 16: les niveaux d’instruction des usagers qui fréquentent les places étudiées.
 Source : établi par la chercheuse, (2016)

On constate que les usagers qui utilisent les places sont comme suit :

27,06% ont un niveau universitaire, **25,50%** ont un niveau moyen, **20,52%** sont des gens qui ont un niveau primaire, **19,10%** ont un niveau secondaire, tandis que **07,82%** sont des gens qui n’ont aucun niveau ; la plupart des usagers sont instruits.

IV.2.1.e. Utilisation des places étudiées par les usagers : Les graphes montrent que les places accueillent un nombre important d’usagers accompagnés (61,87%), et que 38,13% sont des usagers seuls, dont la placette Hassi Beïda qui enregistre un grand nombre de gens seuls car la placette a pour fonction principale le passage.

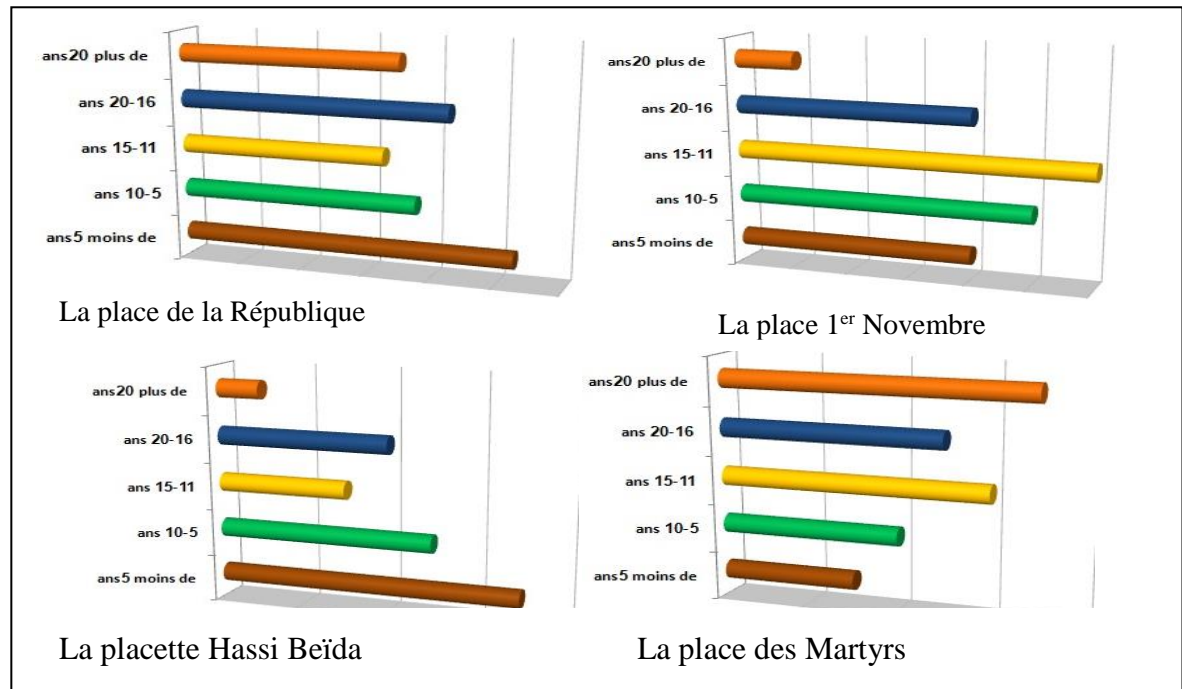


Graph 17: L’utilisation des places étudiées.
 Source : établi par la chercheuse, (2016)

IV.2.1.f. Durée d'installation des usagers à Béchar :

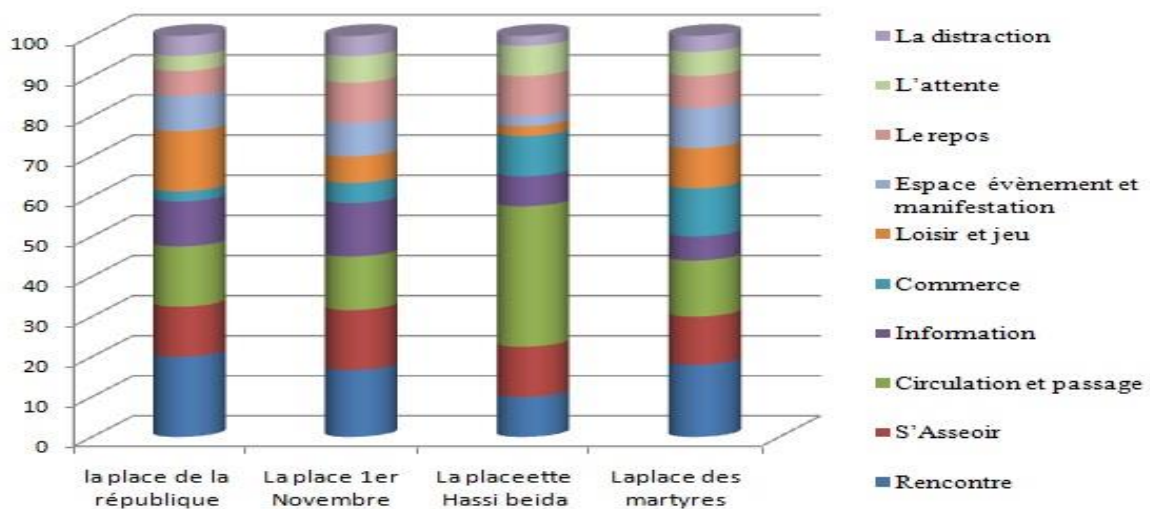
La lecture de ces graphes montre qu'il y a une population très variée qui fréquente les places, des gens s'y sont installés depuis des dizaines d'années et d'autres s'y sont installés récemment, alors :

23,31% des usagers habitant à Béchar ont moins de 5ans, 21,19% entre 5 et 10ans, 21,31% entre 11 et 15 ans, 20,31% entre 16 et 20ans, alors que 13,88% sont des résidents de plus de 20ans.



Graphe n° 18: la durée d'installation des usagers à Béchar.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

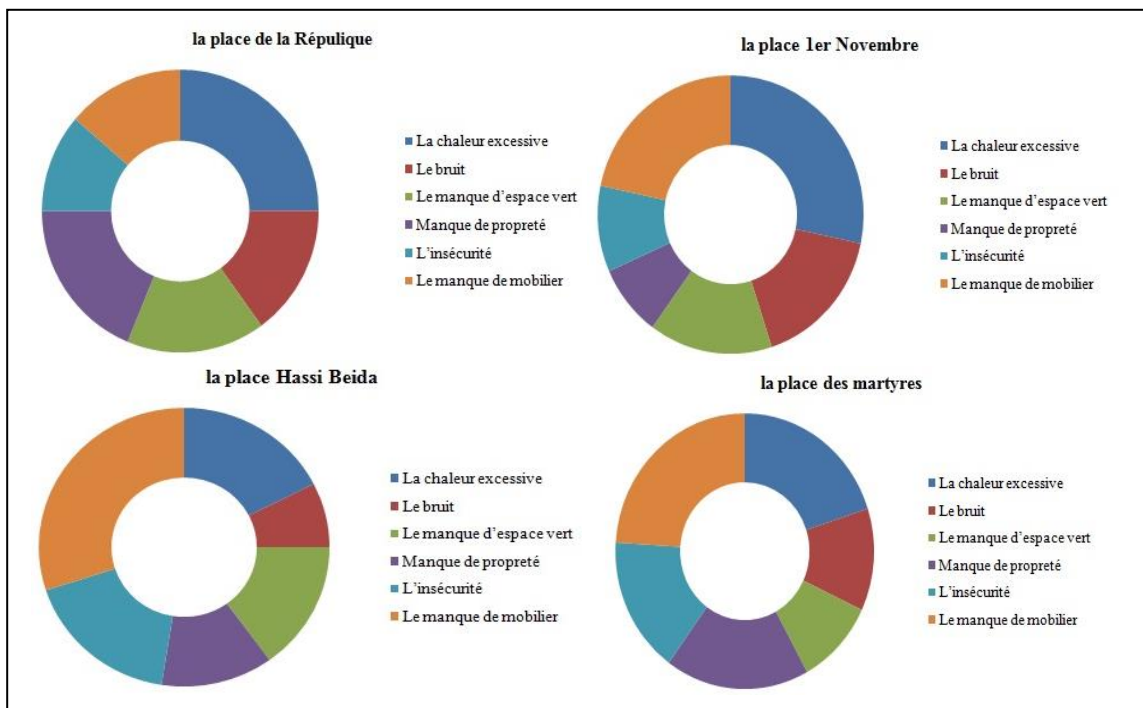
IV.2.1.g. Les activités des usagers dans les places et placettes de la ville de Béchar :



Graphe n° 19: Les activités des places de la ville de Béchar.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

La lecture de ces graphes montre qu’il y’a une diversité d’activités au niveau de chaque place, on remarque qu’il y’a une dominance de l’activité de rencontre dans les deux places (la place de la République et la place 1^{er} Novembre) par rapport aux autres activités qui ont des valeurs poches les unes des autres. Ce résultat démontre le rôle important joué par ces deux espaces dans la ville comme un repère. La placette Hassi Beïda se caractérise par l’activité de circulation et de passage. Cette dernière n’a aucun aménagement qui favorise des activités à son niveau. Les résultats des graphes obtenus de la place des martyrs sont relativement proches. Ils expliquent la diversité des acticités et la mixité des usagers.

IV.2.1.h. Les éléments qui gênent dans les places de la ville de Béchar :



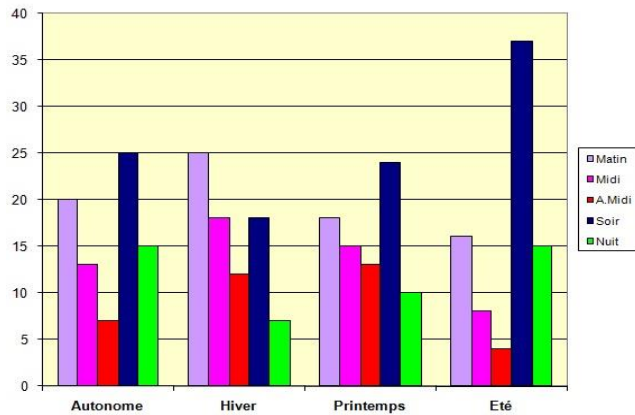
Graphes n° 20: les éléments qui gênent dans les places de la ville de Béchar.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

Il y’a plusieurs éléments qui gênent les individus et influencent l’intensité des fréquentations des usagers, on remarque que la chaleur excessive, le manque d’espace public et le manque de mobilier urbain restent les paramètres les plus gênants dans les quatre places selon l’avis des usagers.

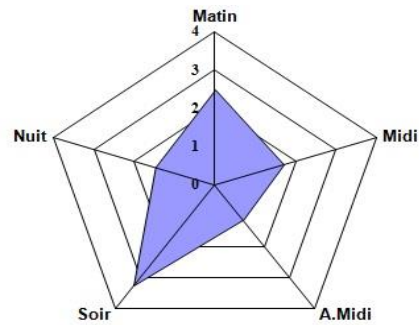
IV.3. La période d’utilisation des places et placettes de la ville de Béchar selon les saisons :

IV.3.1. La place de la république : La lecture de deux graphes indique la relation entre la période d’utilisation (Matin, midi, Après-midi, soir et nuit) selon les saisons (automne, Hiver, Printemps et été) On observe qu’il y’a un pic de fréquentation en l’été

le soir dans la place de la république, ainsi qu'une forte utilisation le soir tout le long de l'année à cause du climat et du manque d'espaces de repos. On registre aussi une fréquentation dans le matin, cela est dû à la situation de la place au centre-ville.

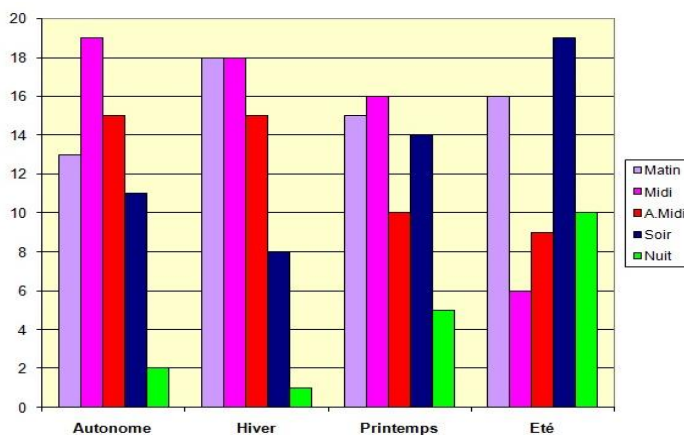


Graph. n° 21 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons dans la place de la république,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

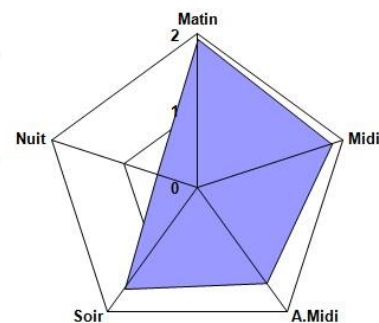


Graph. n° 22 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.3.2. La place de 1^{er} novembre : Les graphes montrent qu'il y'a une fréquentation forte dans les périodes (le matin, à midi, dans l'après-midi et le soir) et trop faible pendant la nuit parce que la place du 1^{er} Novembre est située à proximité des administrations et elle joue un rôle plus fonctionnel vis-à-vis des autres places de la ville. On enregistre une fréquentation relativement proche dans toutes les saisons et les périodes de la journée puisque la place est liée par les heures de travail des équipements alentours.

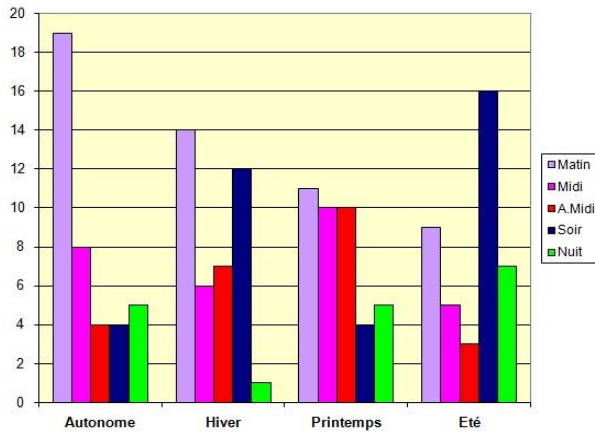


Graph. n° 23 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons dans la place de 1^{er}Novembre,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

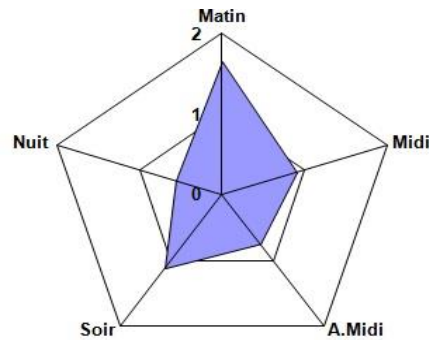


Graph. n° 24 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la place de 1^{er}Novembre,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.3.3. La placette de Hassi Beïda : La placette est presque abandonnée, la pauvreté du mobilier urbain, la végétation, et l'aménagement influent sur la faible fréquentation de la placette durant toute l'année. On enregistre un pic en automne le matin qui est dû à la rentrée scolaire car la placette est située à proximité de deux écoles, un collège d'enseignement moyen et un annexe de la justice, et la deuxième forte de fréquentation c'est en été le soir pour le repos et le loisir.

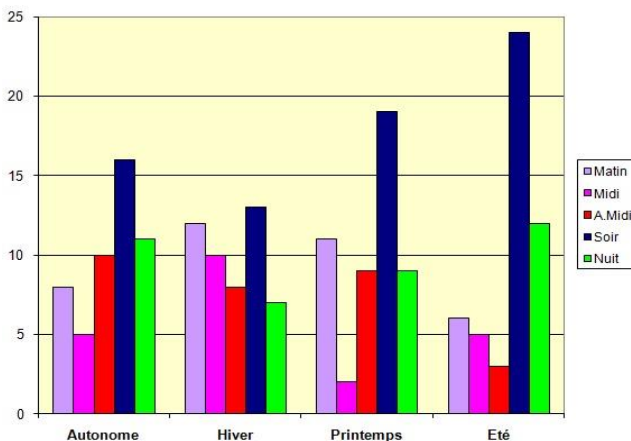


Graph. n° 25 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons de la placette Hassi Beïda. Source : établi par la chercheuse, 2016.

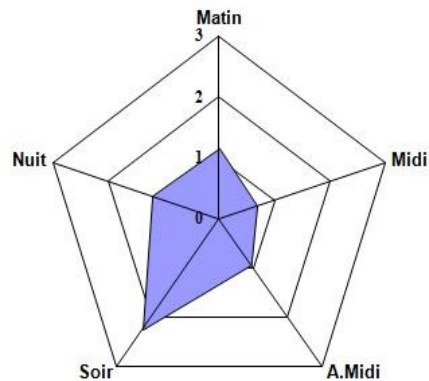


Graph. n° 26 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la placette Hassi Beïda. Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.3.4. La place des martyrs : La fréquentation pendant toute l'année est concentrée pendant le soir. On observe aussi qu'il y'a un équilibre dans la fréquentation entre les saisons car cette place est située dans un quartier populaire.



Graph. n° 27 : la relation entre la période d'utilisation et les saisons de la place des martyrs. Source : établi par la chercheuse, 2016.

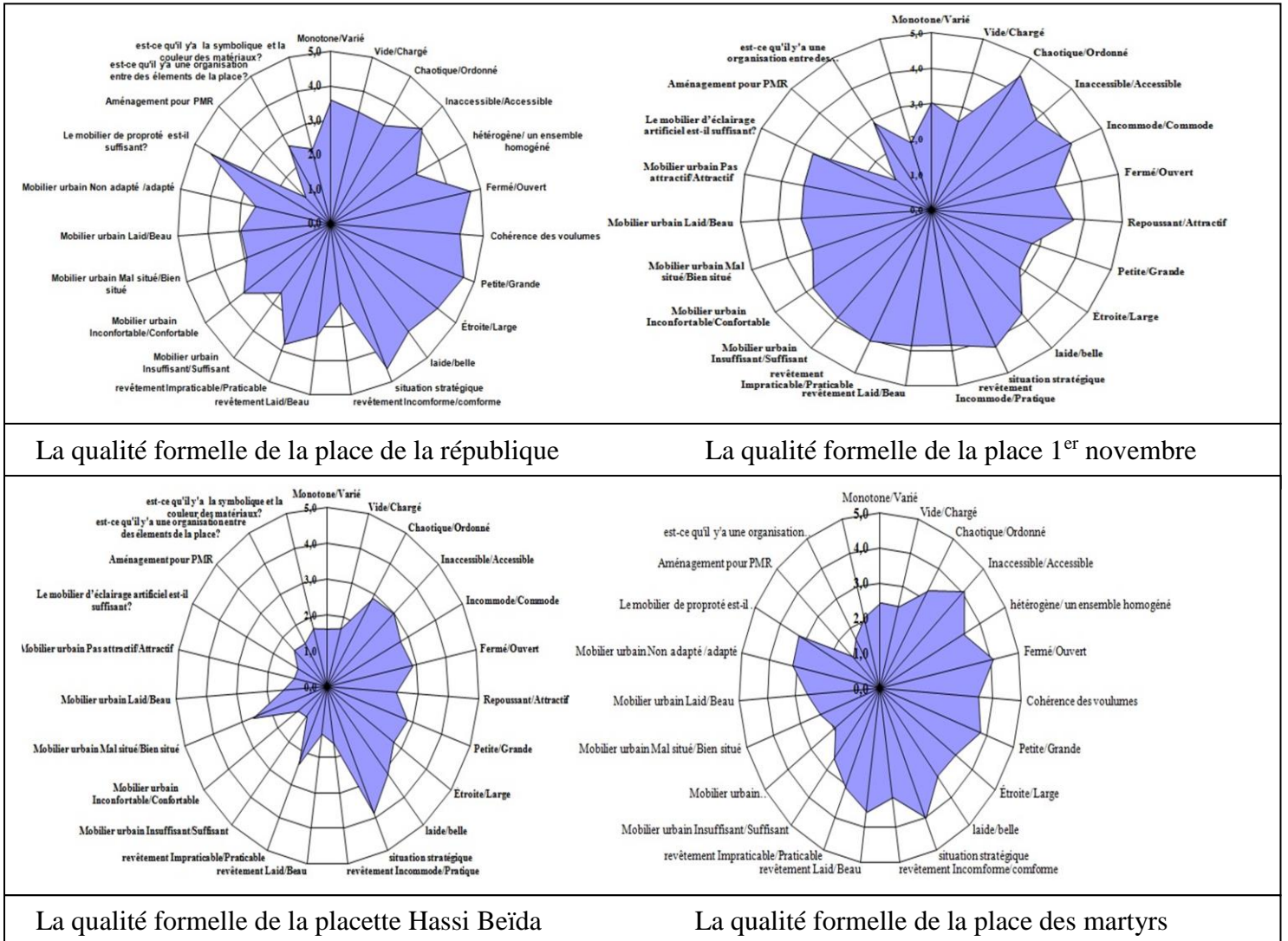


Graph. n° 28 : la période d'utilisation la place de la république durant toute l'année de la place des martyrs. Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.4. Représentation des qualités des places publiques (analyse multi varié) :

Les graphes en radar permettent de représenter une vue graphique générale de l'ensemble des données clés sur chaque axe. Ce type de graphe permet de comparer rapidement les profils (points forts, points faibles) des éléments représentés. L'objectif est d'obtenir des valeurs de chaque indicateur et de présenter les résultats des quatre places.

IV.4.1. La qualité formelle des places et placettes de la ville de Béchar:



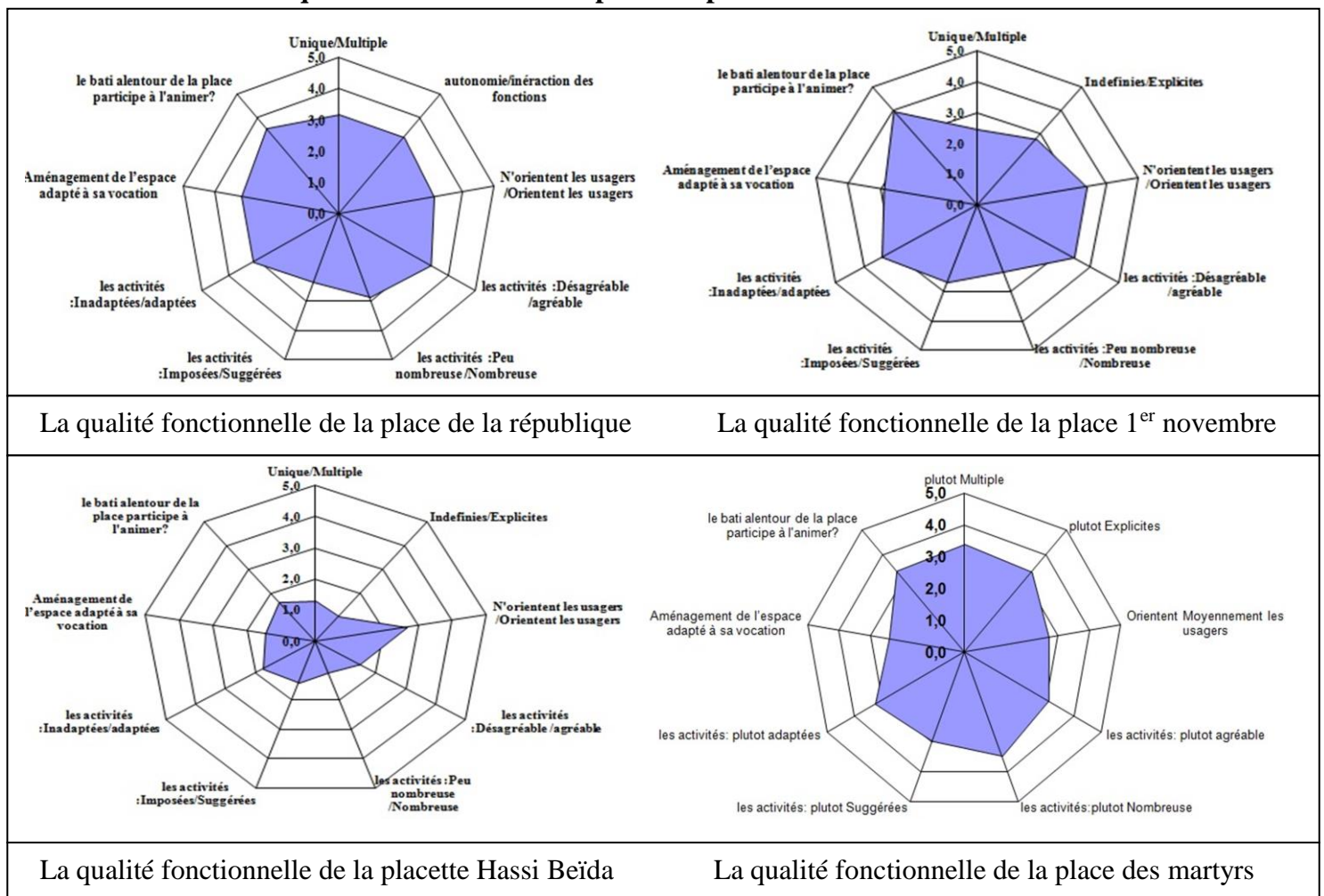
Graphe. n° 29 : le radar de la qualité formelle de quatre places,
Source : la chercheuse, 2016

Le diagramme radar offre une vision globale de la qualité formelle de chaque place, Si on observe les résultats des trois places (la place de la république, la place 1^{er} Novembre et la place des martyrs) : les résultats des graphes obtenus sont relativement positionnées entre correspondance moyenne et plutôt forte, sauf à usage très faible pour l'aménagement des personnes de mobilité réduite. Pour la placette Hassi Beïda, on

observe que les résultats sont positionnés entre très faible correspondance et moyenne correspondance car la place est dans un état dégradé, l'état de quatre places est dû à plusieurs paramètres :

- Les plans typiques de la conception des places publiques au niveau national ;
- Des réaménagements sont fait sans prise en considération de l'avis des usagers ;
- L'imprudence des acteurs de prendre en considération les données de la région avec son cachet architectural ;
- L'abandon de la population et le manque de la culture de convivialité au niveau de ces espaces publics ;
- Les bâtiments alentours de la place ne sont pas qu'une façade attenante mais un gardien de la place à travers le temps, car ces façades représentent les usagers les plus proches de la place, qui ont participé à l'évaluer. Ils ont une relation historiquement profonde avec cette identité de la place et de la ville.

IV.4.2. La qualité fonctionnelle des places et placettes de la ville de Béchar :

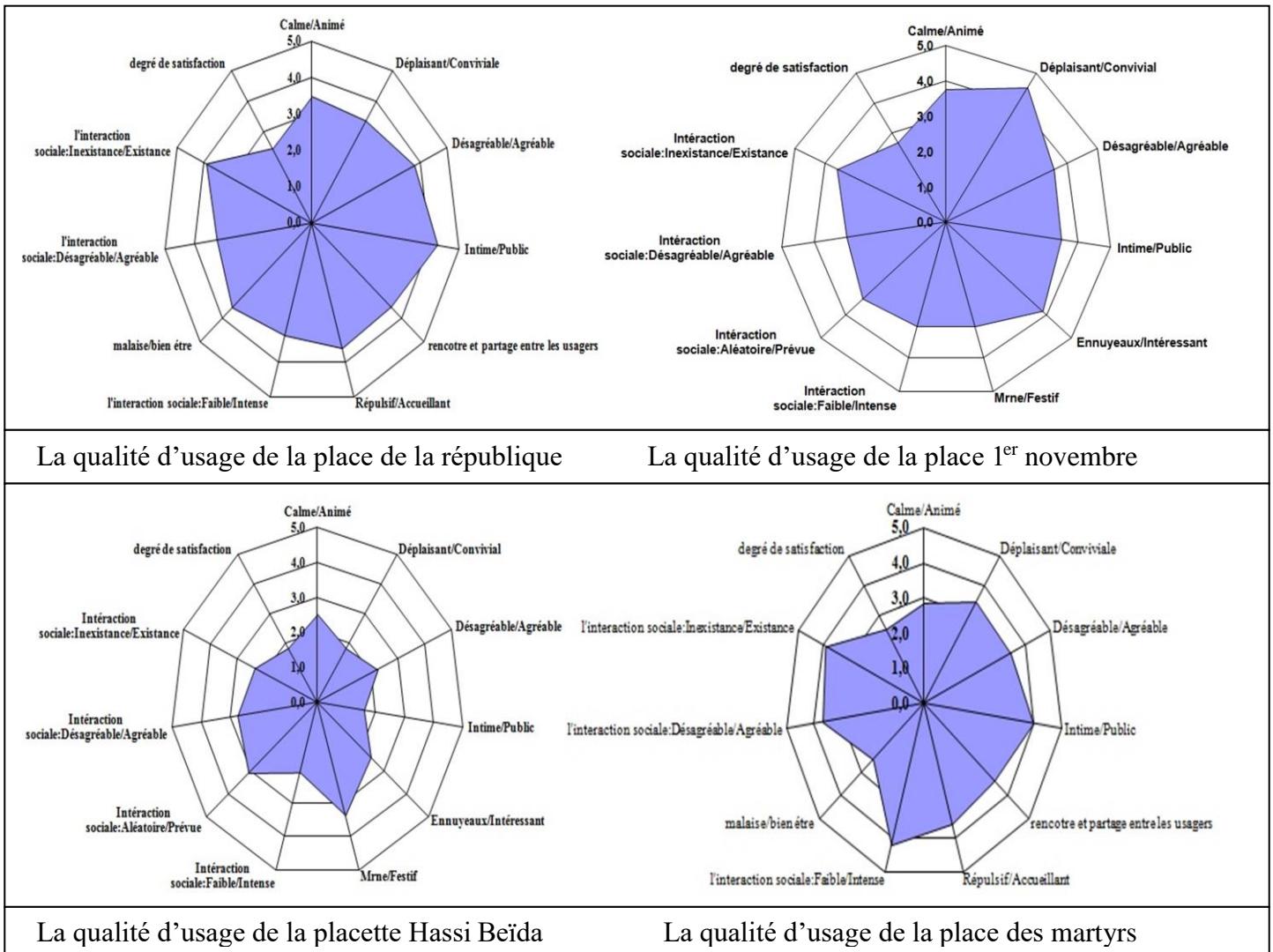


Graphe. n° 30: le radar de la qualité fonctionnelle de quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Le radar de la qualité fonctionnelle a pour but de résumer les fonctions dont le concepteur a voulu donner à la place à celles perçues par les usagers.

De manière générale, on enregistre une correspondance moyenne pour la place de la république. La place des martyrs et la place 1^{er} Novembre ont une correspondance plutôt forte, alors que la placette Hassi Beïda, on observe que la qualité fonctionnelle est positionnée entre très faible et plutôt faible. Ces résultats indiquent que les façades alentours participent à l'animation de la fonctionnalité de la place, le cas de la place 1^{er} Novembre dont les établissements administratifs influent sur la qualité fonctionnelle de la place, et malgré que les deux places sont entourées par les administrations, les résultats des graphes montrent qu'il y'a une correspondance moyenne.

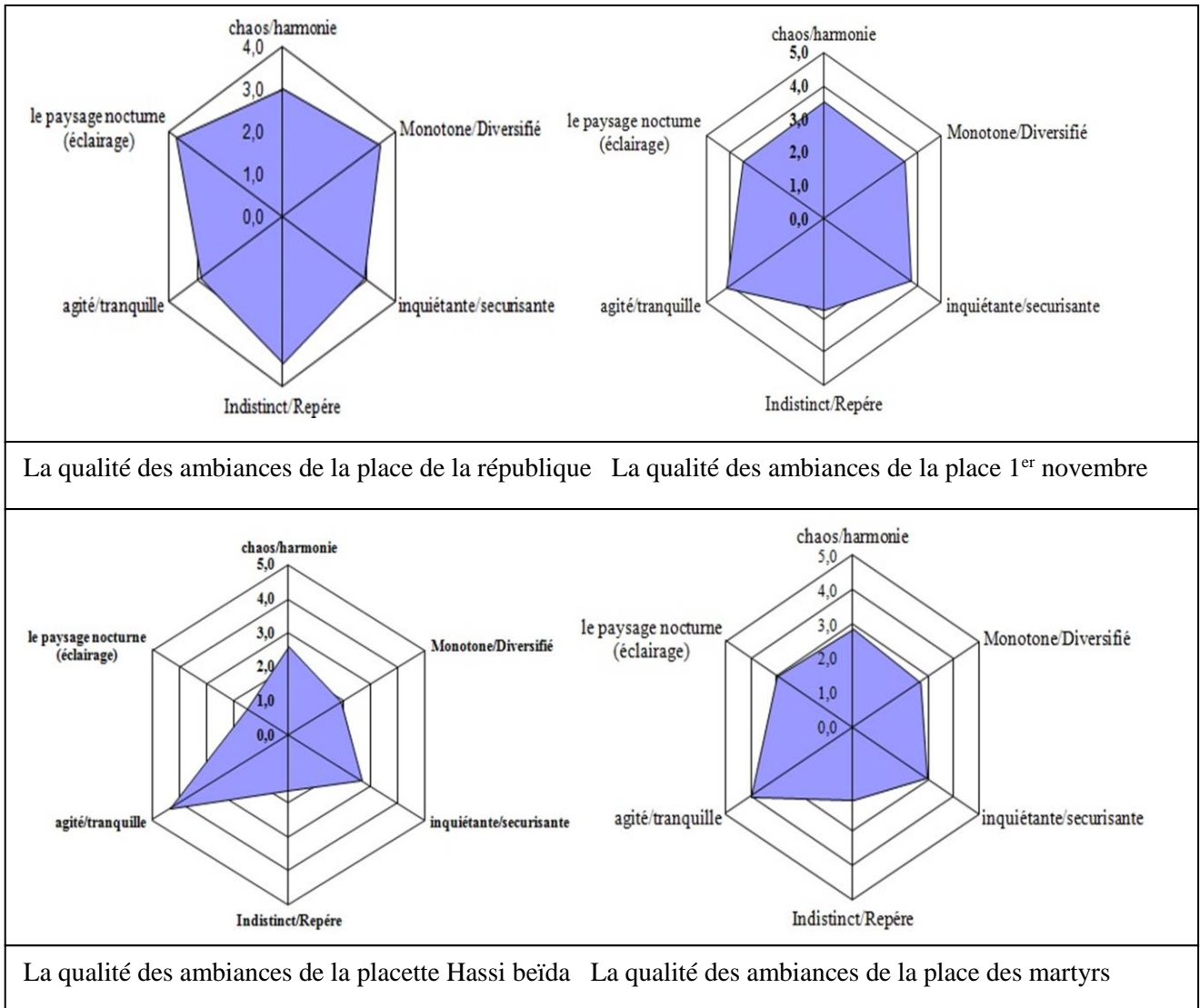
IV.4.3. La qualité d'usage des places et placettes de la ville de Béchar :



Graphe. n° 31: le radar de la qualité d'usage de quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

La qualité d'usage est subjective, elle est une réalité individuelle, chacun perçoit avec sa vision et en même temps chaque usager est influencé par les pratiques des usagers. On remarque que les trois places ont la correspondance plutôt forte sauf pour la placette Hassi Beïda qui a une correspondance moyenne. Chaque usager participe à sa manière et en fonction de ses besoins envers la place afin de créer une atmosphère agréable à son confort.

IV.4.4. La qualité des ambiances des places et placettes de la ville de Béchar:



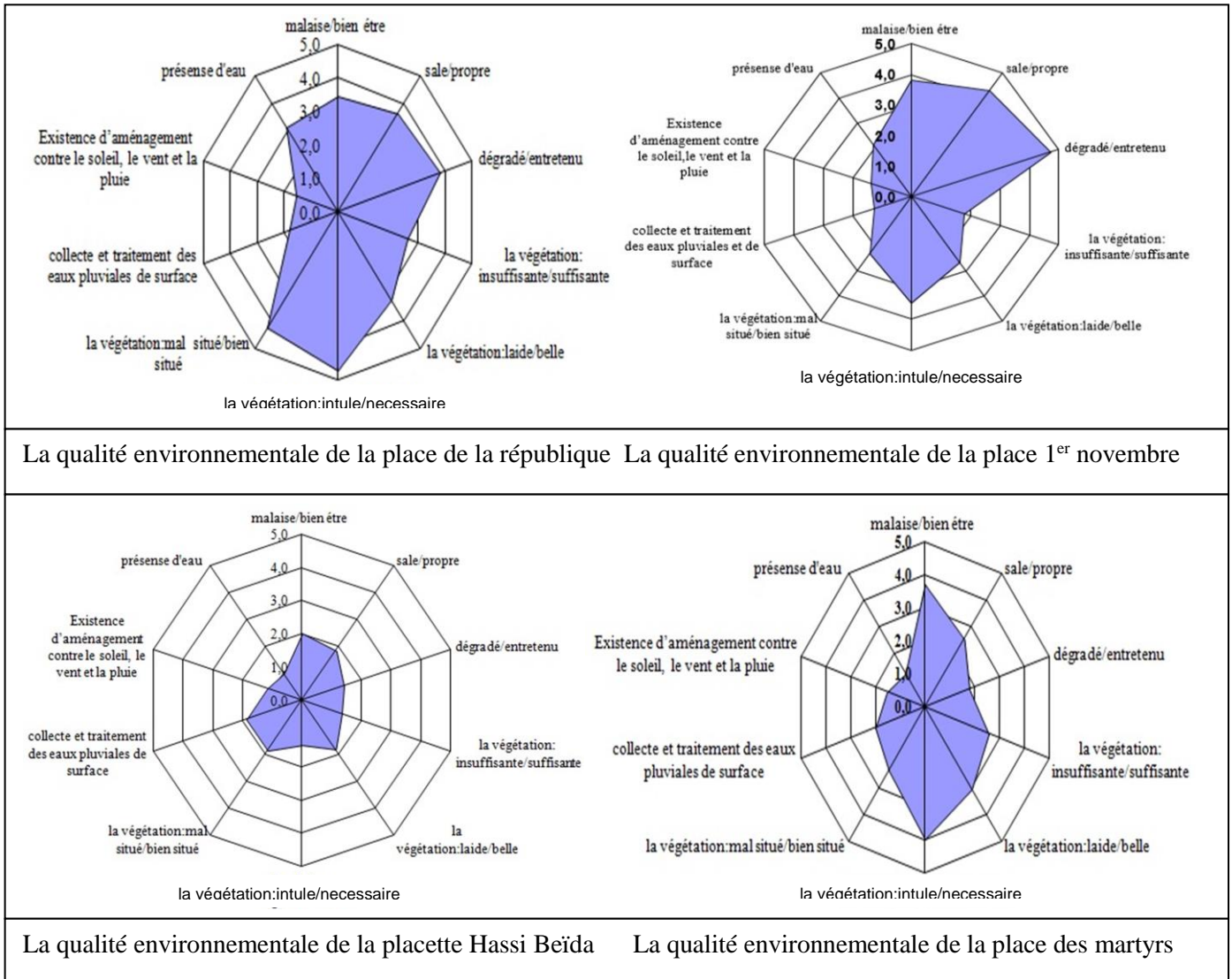
Graphe. n° 32 : Le radar de la qualité des ambiances de quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

L'évaluation de la qualité des ambiances indique que les trois places ont une correspondance moyenne, et pour la placette Hassi beïda, on observe que la qualité des ambiances a une faible correspondance et un fort indicateur de tranquillité, ces résultats sont liés au niveau de subjectivité des individus.

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Ce radar donne une image sur le lien entre l'espace et les usagers qui reposent sur plusieurs paramètres liés à l'individu. Ainsi, le réaménagement et l'abandon de la part de population influent sur l'identité de chaque place.

IV.4.5. La qualité environnementale des places et placettes de la ville de Béchar :

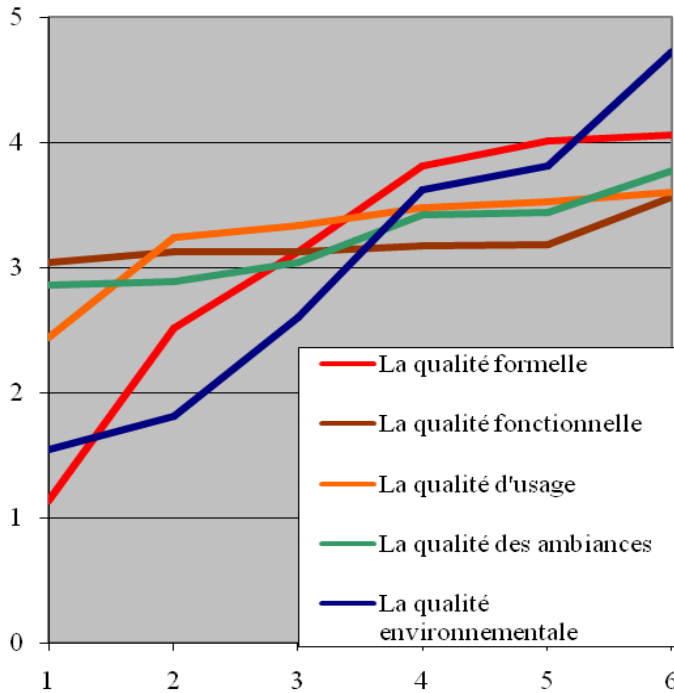


Graph. n° 33 : le radar de la qualité environnementale de quatre places,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

L'évaluation de la qualité environnementale indique bien qu'il y'a un grand manque du mobilier urbain qui favorise l'utilisation de la place dans chaque saison et chaque période du jour. Et tous ces résultats expliquent qu'il y'a une faible concordance entre la conception, les données environnementales et l'utilisateur.

IV.5. La relation entre les qualités des places publiques (l'étude de la corrélation entre les qualités de l'espace public) : La corrélation a pour but d'étudier l'intensité de la liaison qui peut exister entre les variables, l'analyse des données sera faite à l'aide d'un logiciel de statistique (ANOVA) dans les Tableur d'Excel, les résultats de la corrélation des quatre places selon le point de vue des usagers sont comme suit :

IV.5.1. La qualité de la place de la république :(étude de la corrélation entre toutes les qualités)



La lecture de graphe montre qu'il y a une concordance entre la qualité formelle et la qualité environnementale et qui s'exprime par les résultats d'amplitude et variance (tableau. N° 02), ces fortes valeurs indiquent que les deux qualités s'influencent l'une à l'autre, l'adéquation entre forme et environnement s'approuve que les formes dans les places ne sont pas seulement des objets physiques mais des composantes clé dans la place qui réagissent avec l'environnement et qui influent sur la concordance et le rapprochement des autres courbes de la qualité fonctionnelle, la qualité d'usage et la qualité des ambiances, cette influence entre ces qualités dû à la subjectivité des usagers et des pratiques sociales.

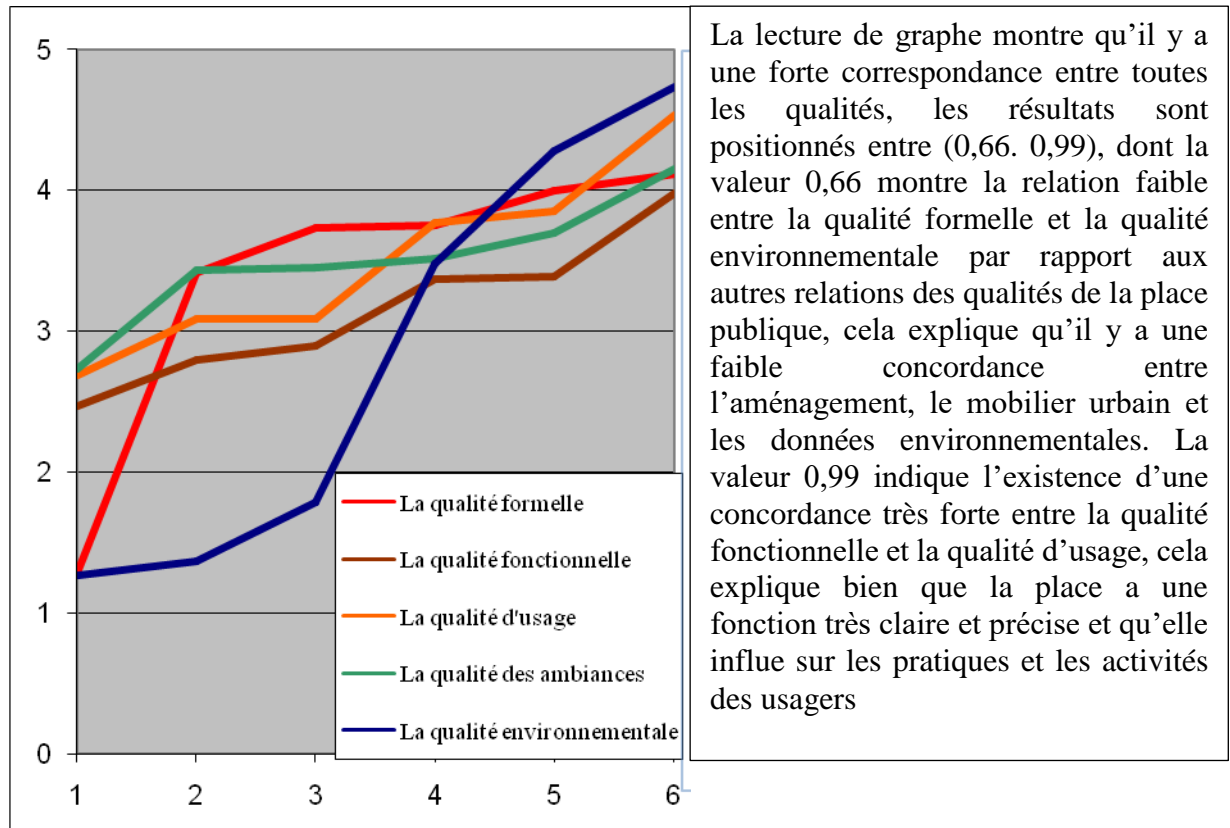
Graph. n° 34 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place de la république, Source : établi par la chercheuse, 2016.

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Colonne 1	1				
Colonne 2	0,649691782	1			
Colonne 3	0,966967859	0,619088451	1		
Colonne 4	0,852361183	0,861089912	0,73848205	1	
Colonne 5	0,904445074	0,834434894	0,800343085	0,991262503	1

	La qualité formelle	La qualité fonctionnelle	La qualité d'usage	La qualité des ambiances	La qualité environnementale
Amplitude	2,9250	0,5250	1,1625	0,9125	3,1750
Centre	3,4688	3,1500	3,4063	3,2313	3,1125
Moyenne	3,1104	3,2021	3,2688	3,2375	3,0208
Variance	1,2927	0,0340	0,1829	0,1334	1,5393

Tab. n° 02 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place de la république, Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.5.2. La qualité de la place 1^{er} Novembre : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)



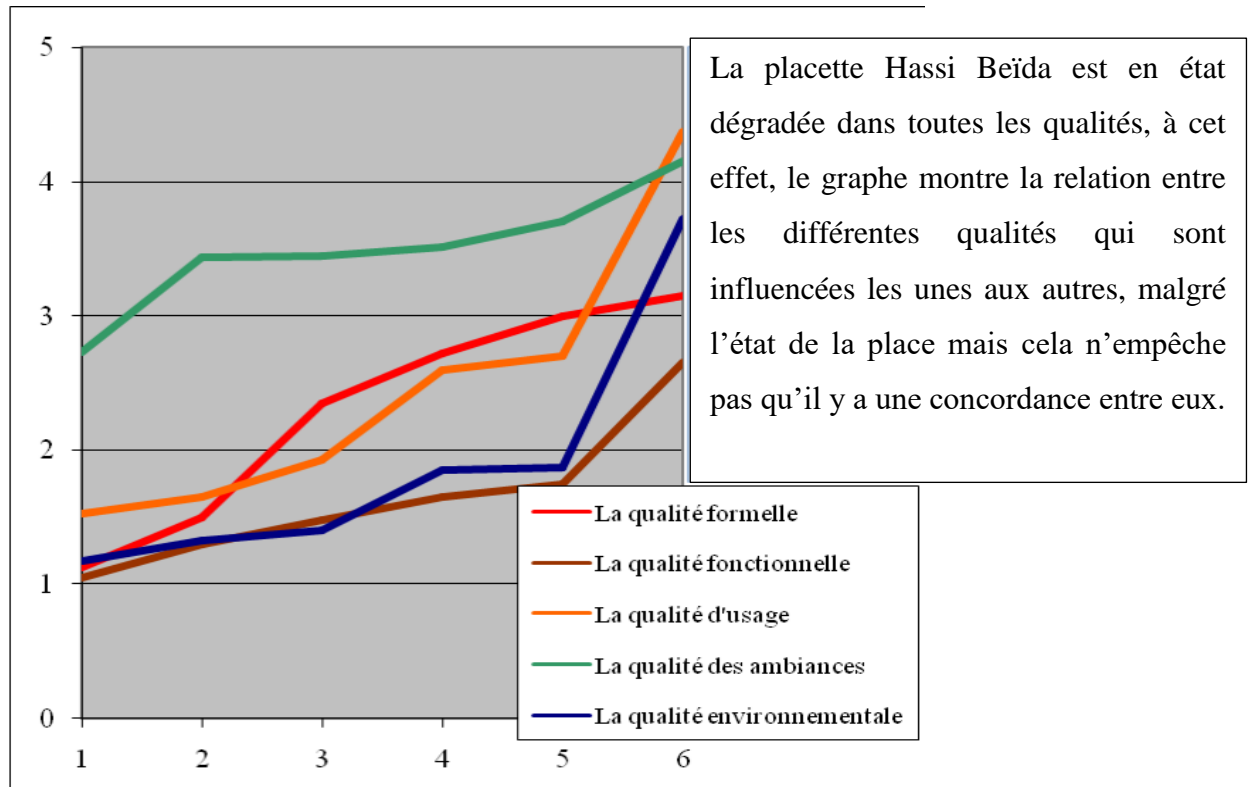
Graph. n° 35 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place 1^{er} Novembre,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Colonne 1	1				
Colonne 2	0,76314943	1			
Colonne 3	0,73672678	0,99643855	1		
Colonne 4	0,90369894	0,93077597	0,9159436	1	
Colonne 5	0,6638709	0,94404286	0,95784701	0,81583822	1

	La qualité formelle	La qualité fonctionnelle	La qualité d'usage	La qualité des ambiances	La qualité environnementale
Amplitude	2,8333	1,5167	1,8500	1,4167	3,4667
Centre	3,7417	3,1333	3,4250	3,4833	2,6333
Moyenne	3,3833	3,1500	3,5000	3,4972	2,8194
Variance	1,1172	0,2896	0,4551	0,2115	2,3684

Tab. n° 03 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) de la place 1^{er} Novembre,
Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.5.3. La qualité de la placette Hassi Beïda :(étude de la corrélation entre toutes les qualités)



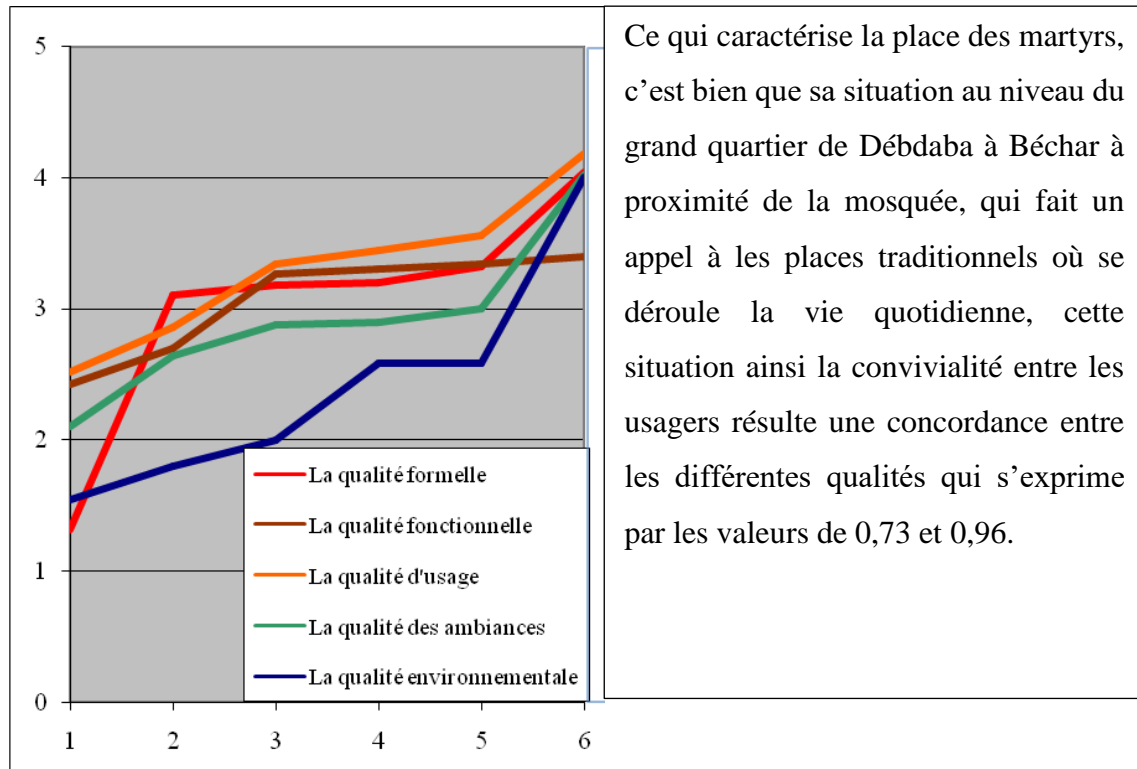
Graphe. n° 36 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la placette hassi beïda, Source : établi par la chercheuse, 2016.

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Colonne 1	1				
Colonne 2	0,83146131	1			
Colonne 3	0,8202641	0,98864696	1		
Colonne 4	0,86890109	0,91564624	0,86298653	1	
Colonne 5	0,71896256	0,97913253	0,98478448	0,8304943	1

	La qualité formelle	La qualité fonctionnelle	La qualité d'usage	La qualité des ambiances	La qualité environnementale
Amplitude	2,0250	1,6000	2,8500	1,4167	2,5500
Centre	2,5375	1,5625	2,2625	3,4833	1,6250
Moyenne	2,3083	1,6458	2,4625	3,4972	1,8917
Variance	0,6832	0,3046	1,1122	0,2115	0,8879

Tab. n° 04: les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la placette Hassi Beïda, Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.5.4. La qualité de la place des martyrs : (étude de la corrélation entre toutes les qualités)



Graphe. n° 37 : la corrélation de toutes les qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la place des martyrs, Source : établi par la chercheuse, 2016.

	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
Colonne 1	1				
Colonne 2	0,84975993	1			
Colonne 3	0,88132692	0,91066329	1		
Colonne 4	0,88415088	0,78915487	0,96517584	1	
Colonne 5	0,7703314	0,73688497	0,94320839	0,96187994	1

	La qualité formelle	La qualité fonctionnelle	La qualité d'usage	La qualité des ambiances	La qualité environnementale
Amplitude	2,7200	0,9800	1,6600	1,9200	2,4600
Centre	3,1900	3,2800	3,3900	2,8900	2,2900
Moyenne	3,0267	3,0700	3,3167	2,9233	2,4167
Variance	0,8169	0,1660	0,3327	0,3938	0,7765

Tab. n° 05 : les valeurs de la corrélation des qualités (formelle, fonctionnelle, d'usage, des ambiances et environnementale) la place des martyrs, Source : établi par la chercheuse, 2016.

IV.6. l’analyse et l’interprétation des résultats de l’entrevue de recherche :

Dans le but de comprendre et de cerner le problème de dysfonctionnement des places publiques auprès des acteurs, nous avons choisi l’entrevue comme technique de recherche, donc pour acquérir plus d’informations, notre schéma d’entrevue a été orienté vers les services et les administrations suivantes :

- La direction d’urbanisme d’architecture et de construction de Béchar ;
- Le service technique de l’APC de Béchar ;
- Les bureaux d’études qui ont déjà une expérience avec les places publiques.

Par la suite et pour atteindre des résultats précis et objectifs, nous allons synthétiser et comparer les réponses collectées comme suit :

1. Comment voyez-vous les places publiques à Béchar ?

R/ DUAC	La ville de Béchar souffre de la qualité et la quantité des places publiques, il y’a un grand manque de mobilier urbain, ainsi au niveau de la quantité on trouve qu’il y a deux places transformées l’une en mosquée et l’autre en stade de jeu. et il n y’a pas de création des nouvelles places sauf quelques ronds point transformés en places.
R/ APC	Les places de la ville sont dans un état catastrophique parce que l’étude ne prend pas en compte les besoins des usagers.
des architectes (bureau d’étude)	Les places de la ville de Béchar ont besoin d’un réaménagement afin d’avoir une nouvelle tendance dans la ville.

2. Quelle sont les causes qui ont mené vers cette état actuel

R/ DUAC	<ul style="list-style-type: none"> - Les aménagements inadéquats : - La limitation du programme ministériel ; -les obstacles des budgets et de procédure administrative ; - la pauvreté des études des architectes qui ne répondent pas au besoin de la société ; - le manque d’entretien ; - le manque de concordance entre les maîtres d’ouvrages.
---------	--

R/ APC	<ul style="list-style-type: none"> - L'abandon de la part de population ; - Les aménagements inadéquats ; - l'insuffisance du budget.
Des architectes (bureau d'étude)	<ul style="list-style-type: none"> -la pauvreté du cahier des charges qui ne prend pas en considération plusieurs paramètres; -le besoin d'un cadre législatif qui tranche dans l'aménagement des espaces publics dans les villes Sahariennes; -Le manque d'entretien et de surveillance de ces places ; -le court délai pour les études qui est limité par le maître d'ouvrage ; -L'abandon de la part de population.

3. quelles sont vos tâches dans ce domaine ?

R/ DUAC	<ul style="list-style-type: none"> -Lancer le projet de réaménagement ou de conception ; -l'intégration de ces espaces dans les POS ; -Le suivi de déroulement de chantier.
R/ APC	<ul style="list-style-type: none"> -Lancer le projet de réaménagement ou de conception ; -Le suivi de déroulement de chantier ; -L'entretien et la propreté de la place ; -L'éclairage public ; -contrôler les différents réseaux au niveau de ces espaces.
Des architectes (bureau d'étude)	<ul style="list-style-type: none"> -La conception et l'exécution d'un projet ; -Le suivi des travaux.

4. Lors de la conception du projet d'une place publique, quels sont les paramètres que vous prenez en considération ?

R/ DUAC	-Le programme ministériel.
R/ APC	<ul style="list-style-type: none"> -Le budget d'opération. -La population concernée.
Des architectes (bureau d'étude)	-En premier lieu Les usagers ainsi d'autres paramètres tel que les données du site.

5. Pendant la conception de la place publique, est ce que vous prenez en considération les besoins et les caractéristiques de la société ?

R/ DUAC	-Notre tâche an tant qu'un maître d'ouvrage est de fournir le besoin du projet de la place publique sans déterminer son détail, ce dernier est la tâche de l'architecte qui s'intéresse à prendre en considération les caractéristiques de la société.
R/ APC	
Des architectes (bureau d'étude)	-Tout projet repose sur la société, il a pour objet de créer une place pour tout le monde, la satisfaction des usagers est notre responsabilité.

6. A votre avis, parmi ces dimensions (forme, fonction, usage et ambiance) quelle est la dimension qui influe sur le bon fonctionnement de la place et participe à l'animation et la fréquentation de ces espaces ?

R/ DUAC	-La forme et la fonction sont les principales dimensions qui participent à l'animation et la fréquentation de la place publique mais ça n'empêche pas que le bon déroulement de la place c'est grâce à la coordination de toutes les dimensions.
R/ APC	-la fonction est la principale dimension, c'est grâce au besoin de plusieurs fonctions qu'il existe des places publiques.
Des architectes (bureau d'étude)	-Un bon fonctionnement de la place qui se base sur la coordination de toutes les dimensions.

7. Sur quels critères vous vous êtes appuyés pour le choix et l'emplacement du mobilier urbain ?

R/ DUAC	-C'est la tache de l'architecte qui précise l'emplacement du mobilier urbain mais pour quelques cas, on ajoute des modifications sur la conception en tant que maitre d'ouvrage ou selon le besoin des usagers.
R/ APC	

Des architectes (bureau d'étude)	-Le choix de l'emplacement du mobilier urbain est du à plusieurs paramètres parmi lesquels la situation de la place, le climat, parfois pour des raisons sociales.
----------------------------------	--

8. Comment expliquer vous le fait qu'il n'y ait pas de l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite ?

R/ DUAC	-C'est la tâche de l'architecte qui est chargé de la conception.
R/ APC	
Des architectes (bureau d'étude)	-Le manque d'expérience et du savoir pour quelques architectes mais aussi la mauvaise gestion et suivi pour le maître d'ouvrage car c'est lui qui a approuvé le plan de projet.

9. Sur quelle base se fait le réaménagement de ces places publiques ?

R/ DUAC	-le réaménagement des places publiques se fait à cause du besoin de la société ou par un programme national de réaménagement et mise en valeur des places publiques.
R/ APC	
Des architectes (bureau d'étude)	-C'est le maître d'ouvrage qui est chargé par le lancement des projets.

10. est-ce que vous prenez en considération le paramètre de climat surtout que la ville de Béchar est caractérisée par un climat chaud et sec !

R/ DUAC	-C'est la tâche de l'architecte.
R/ APC	
Des architectes (bureau d'étude)	-Bien sûr que le paramètre du climat est très important mais nos places ont souffrent parce que il y'a un manque de conscience chez les architectes ou le choix de maître d'ouvrage par le moins disant.

Source : la chercheuse, 2016

V. La méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics (QUEP) :

Un outil d'aide à la décision est utilisé dans tous les secteurs, elle permet à une personne de prendre la décision possible en répondant à un obstacle donné, selon la théorie de la bifurcation : « *individu libre exerçant librement un choix entre diverses possibilités d'actions à un moment donné* ». Cette branche d'étude est basée sur les travaux de Thomas L. Saaty (1984) et Bernard Roy (1993) du LAMSADE (Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision), cette méthode de calcul aide à choisir la meilleure solution ou la solution optimale pour problème posé. Selon (Roy, 1985) définit l'aide à la décision : « *L'aide à la décision est l'activité de celui qui, prenant appui sur des modèles clairement explicités, mais non nécessairement complètement formalisés, aide à obtenir des éléments de réponse aux questions que se pose un intervenant dans un processus de décision, éléments concourant à éclairer la décision et normalement à prescrire, ou simplement à favoriser, un comportement de nature à accroître la cohérence entre l'évolution du processus d'une part, les objectifs et le système de valeurs au service desquels cet intervenant se trouve placé d'autre part* ».

V.I. La construction de modèle aide à la décision : Elle dépend selon les étapes suivantes :

1. Représentation du problème : selon NEWELL et SIMON (1972) : « *la représentation du problème se réduit à la construction de l'espace -problème* », cette représentation consiste à identifier les composantes de problème, selon M. MAMMERI (2013) : « *l'analyse de processus de décision afin d'identifier :*

- *les intervenants concernés par l'aide à la décision,*
- *leur rôle au sein du processus,*
- *l'intervenant (les intervenants) avec qui l'homme d'étude va interagir (que nous appellerons « décideur »),*
- *les préoccupations de chaque intervenant par rapport au problème posé.*

2. Formulation du problème : selon M. MAMMERI (2013) : « *Lors de cette étape, on commence par identifier, avec le décideur, sur quoi va porter la décision (l'ensemble des actions possibles) ou l'objet de la décision* », le processus de décision, est lié

intimement à la nature du problème et à la recommandation finale, cette étape consiste à déterminer l'ensemble des actions relatif au problème.

3. Construction du modèle d'évaluation : Cette étape permet de déterminer, de construire les dimensions et les critères, selon la revue gouvernementale et service de qualité²¹ (1998) : « *il doit choisir des méthodes d'évaluations qui lui permettront de maximiser les chances d'arriver à des conclusions utiles, même avec des réserves* ».

4. Construction de la recommandation finale : il s'agit des recommandations fournies par la méthode d'évaluation, selon M. MAMMERI (2013) : « Bien que le résultat fourni par la méthode d'évaluation soit cohérent avec le modèle ».

Selon L. HADJI (2013) : « *La recherche d'un outil d'aide à la décision pour l'évaluation de la qualité des espaces publics devient une nécessité primordiale. Face à ce défi, il faut aborder l'espace public en tant que système* ».

V.2. Le tableau de bord des multicritères de la qualité des espaces publics :

Dans un premier temps, il faut cerner le concept et les dimensions de la qualité des espaces publics afin d'établir une grille qui comportera des critères et des indicateurs. Ces derniers sont adaptés et liés au contexte local de la ville. Ils permettront une évaluation multicritères appuyée sur la vision des décideurs dans un cadre scientifique.

Le tableau de bord est un outil de regroupement de l'ensemble des indicateurs. Il a pour objectif d'obtenir une meilleure visibilité sur les points clés liés à la qualité des espaces publics. Selon L. HADJI (2013), nous présentons la méthode des 10 critères et des 04 indicateurs par critère. Evaluer la qualité des espaces publics, c'est tout d'abord, définir ses dimensions et ses indicateurs. Cette étape est basée sur des grilles des études précédentes de De SABLET (1988), DA CUNHA et KAISER (2009), DIND (2009), L. HADJI (2013).

²¹<https://www.tbs-sct.gc.ca/cee/pubs/meth/pem-mep-fra.pdf>

concept	Dimension	Critères	les indicateurs
LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS	la qualité fonctionnelle	Cohérence fonctionnelle	1.1. La mixité des fonctions
			1.2. la flexibilité entre les fonctions
			1.3. la diversité des fonctions
			1.4. Les fonctions adaptées aux besoins
		Aménagement	2.1. l'Adaptation de mobilier urbain aux différents utilisateurs
			2.2. la disposition de mobilier urbain
			2.3. la relation entre la vocation et l'aménagement
			2.4. le Revêtement de sol conforme aux besoins
	la qualité formelle	Cohérence spatiale	3.1. la diversité des formes
			3.2. l'unité d'ensemble
			3.3. l'Ordonnement des formes
			3.4. une harmonie d'ensemble grâce à leurs volumes et leurs gabarits
		Esthétique	4.1. la symbolique de lieu
			4.2. la couleur des matériaux
			4.3. la relation esthétique avec le site
			4.4. la texture des façades alentour
Accessibilité	5.1. Mesure prise pour faciliter le déplacement de PMR, personne âgées, personnes avec poussettes		
	5.2. la connectivité avec le tissu environnant (existence des accès)		
	5.3. l'existence des places de stationnement		
	5.4. la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)		

concept	Dimension	Critères	les indicateurs
LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS	la qualité des ambiances	Sécurité	6.1. le Sentiment de sécurité
			6.2. la Modalités et durée d'utilisation
			6.3. l'Existence des systèmes de surveillance
			6.4. l'interface piétons- véhicule
		Diversité d'ambiances	7.1. la variété des ambiances
			7.2. l'Existence des repères
			7.3. une harmonie paysagère
			7.4. le paysage nocturne (éclairage)
	La qualité environnementale	valeur de mise en scène	8.1. l'Existence d'aménagement contre le soleil/le vent/ la pluie
			8.2. La relation végétal/minéral
			8.3. la Présence de végétation
			8.4. la Présence du mobilier de propreté
	la qualité d'usage la qualité des ambiances	Intensité d'usage	9.1. le degré d'appropriation
			9.2. la diversité d'usage
9.3. le degré de satisfaction (Confort)			
9.4. la Présence d'interaction entre les usagers			
Cohérence sociale Sécurité		10.1. la mixité des usages	
		10.2. la fréquentation des usagers	
		10.3. la Convivialité	
		10.4. le Sentiment d'enracinement	

Tab. n° 06 : le tableau de bord d'évaluation de la qualité des espaces publics.
Source : établi par la chercheuse, (2016).

V.3. Procédure d'évaluation par la méthode QUEP :

Une fois le tableau de bord de la qualité des espaces publics est prête avec ses dix (10) critères et chaque critère regroupe quatre (04) indicateurs, il est judicieux d'évaluer ces places, selon L. HADJI (2013), L'évaluation se fait en trois temps : la pondération, la notation et l'agrégation :

V.3.1. Étape de pondération (consultation d'acteurs) :

Au fil de temps, les espaces publics jouent un rôle primordial dans le développement des villes, ils présentent le lieu commun des individus, la dynamique de ces espaces s'appuie sur ses dimensions (forme, fonction et usage) , selon DA CUNHA (2012) : « *Il s'agit d'un système où les formes doivent être analysées dans leurs relation avec les fonctions qu'elles accueillent (quoi ?), et les usages (par qui ?) qui leur attribuent un sens*». Et il ajoute que la qualité des espaces publics s'insère dans des registres bien défini, « *nous nous intéresserons à trois registres d'analyse : qualité formelle, qualité fonctionnelle, qualité environnementale, nous prolongeons ensuite notre réflexion par une prise en compte de la notion de qualité d'usage et de qualité des ambiances* » (A. DA CUNHA, S. GUINAND, 2014).

La collecte des valeurs des indicateurs des acteurs professionnels (maître d'ouvrage, maître d'œuvre) est considéré comme une plate-forme de cet outil d'aide d'évaluation de la qualité des espaces publics, elle présente la première étape d'analyse et d'interprétation des résultats de ce modèle et la clé des étapes qui s'ensuivent, puisque cet outil est basé sur une formule mathématique .

Ces tableaux présentent la collecte et le calcul des indicateurs, selon L. HADJI (2013) : « *la pondération des indicateurs se fait selon les avis des experts chargés de l'évaluation. La somme des scores des critères pondérés et la somme des scores des indicateurs pondérés relatifs à chaque critère doivent être égales à 10*».

V.3.2. Étape de notation des indicateurs (par les experts-évaluateurs) :

La notation est un fait subjectif, il permet de présenter, de positionner ou de qualifier un élément, selon L. HADJI (2013) : « *il se base nécessairement sur l'observation, sur l'étude des documents et des échanges avec les professionnels. En positionnant le projet vis-à-vis d'un barème (échelle de notation) compris entre 1 et 3, choisi en fonction du contexte d'action ou d'évaluation. Sachant que la note 1 désigne la faible performance, 2 le seuil de performance et 3 le niveau très performant* ». Cette notation n'est pas aléatoire, elle se base sur des études précédentes, chaque avis des acteurs est lié à des références biographique.

La valeur de l'indicateur (V) est une valeur pondérée et correspond à la multiplication du score cumulé (Sc) par la note de l'indicateur (N).

La valeur de l'indicateur (V) = score cumulé (Sc) x la note de l'indicateur (N).

V.3.3. Étape d'agrégation :

L'agrégation a pour objectif de regrouper les éléments de la même nature, elle vise de synthétiser les indicateurs et les critères de la qualité des espaces publics, qui aide à la décision. L. HADJI (2013) indique deux niveaux d'agrégation:

-1^{er} niveau d'agrégation est avec la Weight Sum Method (WSM), qui est le modèle des sommes pondérées ;

-2^{ème} niveau d'agrégation : Nous allons procéder par combinaison de deux ou trois indicateurs synthétiques, de façon à avoir un indice pour deux ou trois indicateurs synthétiques, ce tableau (n° 07) d'évaluation de la qualité des espaces publics est basé sur l'étude de DA CUNHA et KAISER (2009), L. HADJI (2013)

Critères	Indices
Cohérence fonctionnelle	indice du cadre de vie
Aménagement	
Cohérence spatiale	Indice de complémentarité spatiale
Esthétique	
Accessibilité	Indice de connexion et intégration fonctionnelle
Sécurité	
Diversité d'ambiances	Indice de qualité de vie
valeur de mise en scène	
Intensité d'usage	Indice d'intégration sociale et d'identité
Cohérence sociale	

Tab. n° 07 : le tableau d'évaluation de la qualité des espaces publics.
Source : établi par la chercheuse, (2016),

cette figure explique la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics:

Méthode QUEP

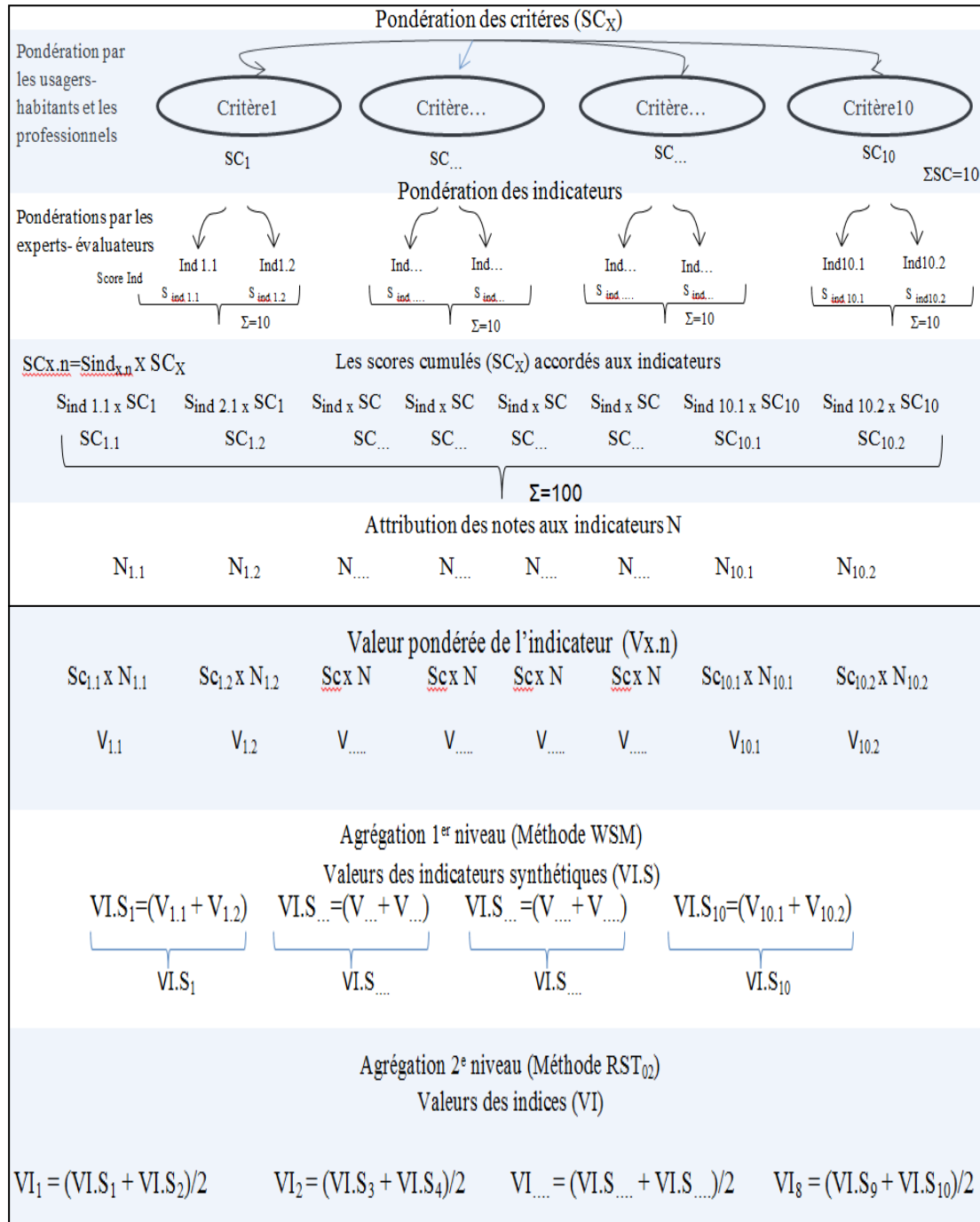


Fig. n° 32 : la procédure d'évaluation de la qualité des espaces publics
Source : Lydia Hadji (2013).

V.4. La récapitulation du concept de la qualité des espaces publics :

La démarche de la méthode de la qualité des espaces publics conduit vers un arbre hiérarchique du concept vers les indices et montre la relation entre eux. Ce disque est considéré comme une récapitulation de tous les paramètres clés relatifs à la qualité des espaces publics selon les recherches bibliographiques précédentes.

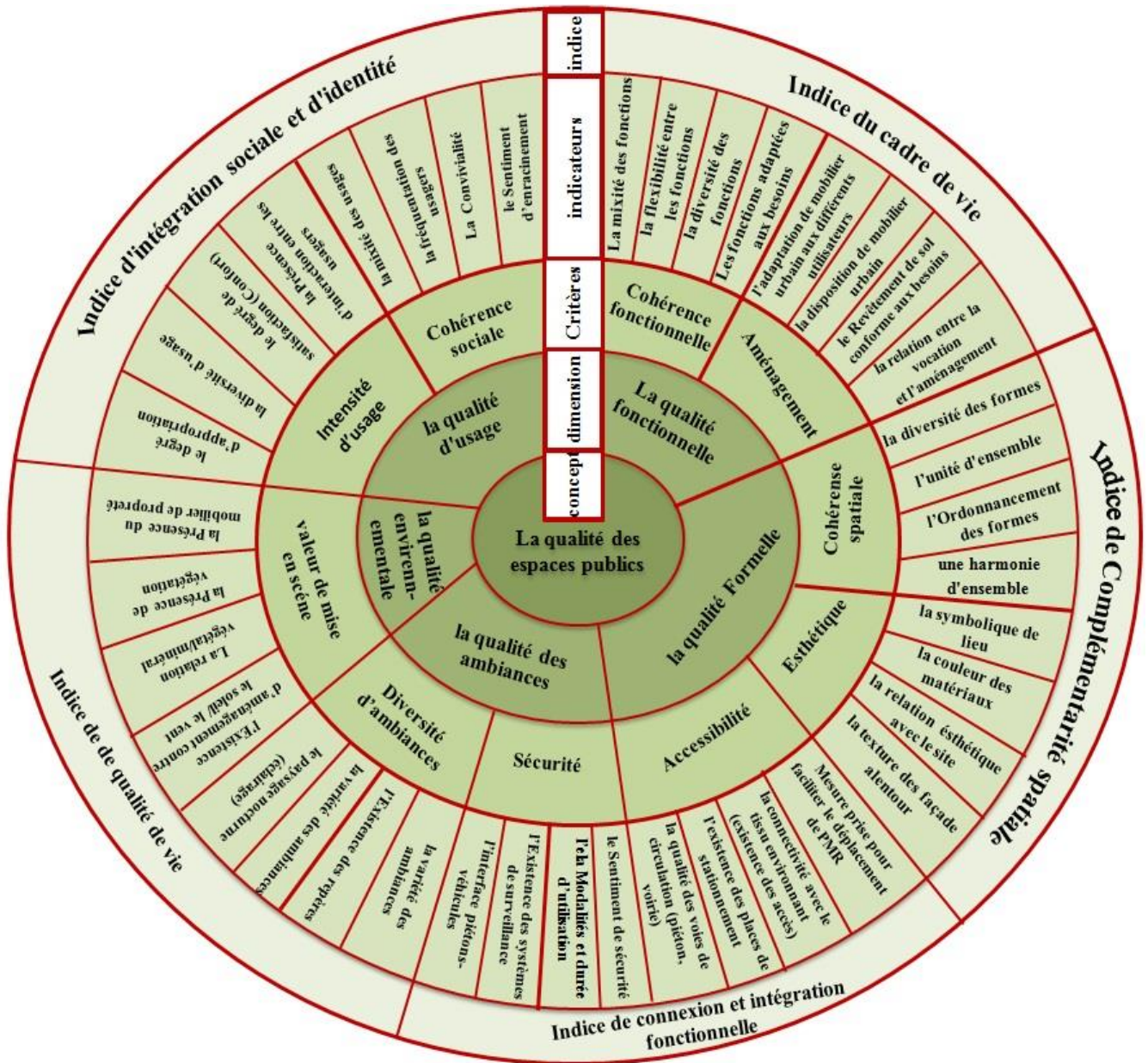


Fig.n° 33: L'arbre hiérarchique de la qualité des espaces publics,
Source : établi par la chercheuse, (2016).

le resultat de l'évaluation des indices des quatre places publiques étudiées suivant les réponses des quarantes (40) professionnels de l'urbain (experts, chercheurs et praticiens dans le domaine du bâtiment). Les resultats sont traités en premier temps

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

avec Excel afin d'obtenir une seule valeur de chaque indicateur sachant que selon L. HADJI (2013), le score maximal attribué au critère est : 1 (Σ Scores = 10).

Le travail se répartie en trois étapes principales : La première consiste à définir la valeur des indicateurs par la pondération des acteurs professionnels, selon L. HADJI (2013) : « nous présentons la méthode relative à 10 critères et 4 indicateurs/critère, [...], au final, on retient donc 10 critères et 40 indicateurs et que l'ensemble des quatre indicateurs est égale à 10, la somme des scores cumulés doit être égale à 100 ».

Critères	Indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	MO		
Cohérence	La mixité des fonctions	2	1	2	3	1	3	2	1	2	1	3	2	3	2	1	3	1	3	1	2	1	2	2	1	2	3	2	2	1	3	1	3	2	1	3	2	3	3	1	2,00			
	la flexibilité entre les fonctions	2	1	2	1	2	1	3	2	1	1	1	2	1	2	2	1	2	2	1	2	2	1	3	2	3	4	3	3	2	2	3	2	2	1	3	1	3	2	1	3	2	3	1
fonctionnelle	la diversité des fonctions	2	4	1	3	3	3	2	3	2	3	2	1	3	2	3	2	3	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	1	3	2	1	1	5	1	1	1	1	4	2,00		
	Les fonctions adaptées aux besoins	4	4	5	3	4	3	3	4	5	5	4	5	3	4	4	3	5	4	5	6	5	4	4	4	3	3	5	3	5	4	4	4	4	4	1	4	5	4	3	4	4,00		
Aménagement	Adaptation de mobilier aux utilisateurs	3	2	3	4	2	3	4	3	2	4	3	3	4	2	3	2	4	3	2	4	2	1	3	2	3	4	2	3	4	3	2	5	3	2	3	5	3	1	5	4	3,00		
	la disposition de mobilier	3	4	4	2	3	3	4	3	3	2	3	4	3	4	2	2	3	4	2	4	3	4	2	4	1	3	3	4	3	4	3	2	2	5	3	1	3	2	2	4	3,00		
	la relation de la vocation et l'aménagement	3	2	2	1	2	2	1	3	2	2	1	2	1	3	3	3	2	2	3	1	2	4	2	3	4	1	2	2	1	2	2	2	1	1	1	1	2	4	1	1	2,00		
	le Revêtement de sol conforme aux besoins	1	2	1	3	3	2	1	1	3	2	3	1	2	1	2	3	1	1	3	1	3	1	3	1	3	1	2	2	3	1	2	1	3	1	4	2	3	3	2	1	2,00		
Cohérence	la diversité des formes	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	3	2	1	2	1	2	2	2	3	1	3	1	1	1	2	2	1	2	2	1,50		
	l'unité d'ensemble	3	2	4	2	2	5	1	2	1	5	5	1	4	3	4	3	2	3	2	4	2	1	3	4	2	3	3	2	4	1	4	2	4	4	3	4	5	4	4	3	3,00		
Spatiale	l'Ordonnancement des formes	3	3	2	3	3	3	4	3	4	1	2	3	2	3	2	2	3	3	3	1	2	2	2	3	2	3	3	3	1	2	4	2	3	4	3	2	1	3	1	1	2,50		
	une harmonie d'ensemble	3	4	2	4	3	1	4	3	4	3	2	5	2	3	3	4	4	2	4	4	5	4	3	2	4	3	2	3	3	4	1	3	2	1	3	2	2	2	3	4	3,00		
Esthétique	la symbolique de lieu	4	5	4	5	4	4	3	4	4	3	4	4	3	4	3	4	5	4	3	4	2	3	4	4	4	3	3	4	2	1	4	1	3	3	4	2	4	1	5	5	3,50		
	la couleur des matériaux	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	1	2	1	2	2	2	2	1	2	5	3	3	4	2	4	1	3	2	3	4	6	3	4	2	5	4	4	2	1	2,50		
	la relation esthétique avec le site	2	2	2	2	2	3	1	2	2	3	1	3	2	4	3	2	1	2	3	3	1	2	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	1	2	3	2	3	1	1	4	2	1	2,00
	la texture des façades alentour	2	1	2	1	2	2	4	2	2	3	3	2	3	1	2	2	2	2	3	1	2	2	1	1	2	2	4	2	4	5	1	1	1	1	1	1	2	1	1	3	2,00		
Accessibilité	Mesure prise pour le déplacement dePMR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
	la connectivité avec le tissu environnant	4	4	4	3	2	4	2	2	4	2	4	3	4	1	4	3	4	3	2	4	2	1	3	4	3	2	5	3	3	2	3	4	1	2	3	3	4	2	3	4	3,00		
	l'existence des places de stationnement	3	2	4	3	4	2	4	3	2	4	1	3	1	4	4	3	4	3	3	1	3	3	4	3	2	4	1	2	4	3	4	2	3	4	4	4	3	4	4	1	3,00		
	la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)	2	3	1	3	3	3	4	3	3	3	4	3	4	4	1	3	1	3	4	4	4	5	2	2	4	3	3	4	2	4	2	3	5	3	2	2	2	3	2	4	3,00		
Sécurité	le Sentiment de sécurité	5	3	4	4	3	3	4	3	4	4	4	3	4	3	4	3	4	3	4	4	6	5	4	4	5	4	5	4	6	4	5	3	4	4	4	4	4	3	5	4	4,00		
	la Modalités et durée d'utilisation	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	5	4	3	4	3	4	4	4	4	2	2	4	3	3	1	2	2	2	1	1	3	2	3	2	4	4	3	1	2	3,00		
	Existence des systèmes de surveillance	1	3	1	2	3	2	1	3	2	1	1	1	1	3	1	3	1	2	1	1	1	2	1	2	1	4	2	3	1	4	3	3	3	2	3	1	1	3	3	3	2,00		
	l'interface piétons- véhicule	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00	
Diversité d'ambiances	la variété des ambiances	4	3	4	3	1	3	2	3	4	4	3	2	4	3	2	3	1	3	2	3	4	3	5	3	4	2	4	2	4	3	1	3	3	4	2	4	4	3	2	3,00			
	l'Existence des repères	4	5	4	3	4	4	5	3	4	3	1	4	3	4	2	4	5	4	3	4	3	4	3	1	5	2	2	4	5	2	3	1	5	3	4	3	4	5	4	3,50			
	une harmonie paysagère	1	1	1	3	3	2	2	3	1	2	3	2	2	1	3	3	1	3	3	2	3	1	2	2	1	2	3	1	1	2	3	4	1	3	1	3	1	1	1	2	2,00		
	le paysage nocturne (éclairage)	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	3	1	3	1	2	1	1	2	1	2	1	1	2	2	1	2	3	1	2	2	1	4	1	1	1	2	1	1	1	2	1,50		
valeur de mise en scène	Existence d'aménagement contre le soleil le vent la pluie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
	La relation végétal/minéral	4	4	4	5	4	5	4	5	6	4	4	4	4	3	4	5	4	5	5	4	4	6	5	5	6	4	5	4	5	4	5	4	5	6	4	5	4	4	4	4	4,50		
	la Présence de végétation	4	4	4	3	4	3	4	3	2	4	4	4	4	5	4	3	4	3	3	4	4	2	3	3	2	4	3	4	3	4	3	2	4	3	4	4	4	4	4	4	3,50		
	la Présence du mobilier de propreté	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00	
Intensité d'usage	le degré d'appropriation	3	3	4	3	2	1	4	2	4	2	5	1	4	3	3	3	2	4	2	4	4	1	3	4	4	2	1	2	4	2	4	3	4	4	3	4	3	4	3	2	3,00		
	la diversité d'usage	3	2	1	2	2	3	2	3	1	4	2	2	4	3	2	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	1	2	2	3	1	3	1	1	1	2	3	1	2	2,00	
	le degré de satisfaction (Confort)	2	1	3	1	3	3	1	1	2	3	1	3	1	1	1	2	2	1	3	1	3	3	2	1	1	3	3	2	2	1	1	1	2	3	2	2	5	1	3	3	2,00		
	la Présence d'interaction entre les usagers	2	4	2	4	3	3	4	4	3	1	2	4	1	3	4	3	4	4	3	3	2	4	3	3	4	3	4	3	3	4	4	5	3	2	2	1	1	2	3	3	3,00		
Cohérence sociale	la mixité des usages	1	4	4	3	4	2	3	4	3	3	4	2	3	2	3	4	3	4	3	3	4	1	3	3	4	3	4	3	3	2	1	2	3	1	4	4	3	3	4	3,00			
	la fréquentation des usagers	3	3	4	4	2	4	4	4	3	4	4	3	3	4	2	2	3	3	4	2	3	3	4	2	3	3	2	4	2	4	2	2	3	4	3	3	3	1	1	4	2	3,00	
	la Convivialité	3	1	1	2	1	3	1	1	1	1	1	3	3	1	3	1	3	2	2	2	2	3	3	1	2	1	3	1	1	2	3	4	3	3	3	1	1	1	4	2	2,00		
	le Sentiment d'enracinement	3	2	1	1	3	1	2	1	3	2	1	2	1	3	2	3	1	1	1	3	2	1	3	3	1	2	1	4	3	2	1	2	1	3	2	3	3	1	2	2,00			
																																										100,00		

Tab.n° 08: la valeur des indicateurs de la place de la République (la pondération des acteurs professionnels)

Source : établi par la chercheuse, (2016).

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Critères	Indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	moyenne			
Cohérence fonctionnelle	La mixité des fonctions	1	1	2	1	2	4	2	2	1	2	2	1	2	4	3	1	3	3	1	2	2	4	3	2	2	1	2	1	2	2	1	1	2	2	1	1	3	2	4	2	2,00			
	la flexibilité entre les fonctions	3	4	2	4	3	2	1	1	3	3	1	2	3	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	2	2	1	3	2	2	4	3	2	2	1	3	3	2	2	1	2,00			
	la diversité des fonctions	1	1	2	1	2	2	4	2	3	1	3	4	1	3	1	3	3	2	2	3	2	1	2	3	2	2	3	1	1	2	1	1	1	2	4	2	1	1	1	3	2,00			
Aménagement	Les fonctions adaptées aux besoins	5	4	4	4	3	2	3	5	3	4	4	3	4	2	5	5	3	4	5	4	5	4	3	4	4	5	4	5	5	4	4	5	5	4	4	4	3	5	3	4	4,00			
	Adaptation de mobilier aux utilisateurs	1	3	1	2	3	3	2	3	2	1	1	1	1	3	1	3	1	2	1	1	1	2	1	2	1	2	2	3	1	4	3	3	3	2	3	1	1	3	3	3	2,00			
	la disposition de mobilier	4	3	5	4	4	3	5	4	3	4	3	2	4	1	3	3	5	3	2	5	3	3	1	3	5	5	4	5	4	3	4	3	4	2	4	2	4	4	4	3	3,50			
	la relation de la vocation et l'aménagement	1	1	3	1	2	1	1	1	2	3	1	3	2	1	1	2	2	3	3	1	3	3	5	2	3	1	3	1	1	1	1	1	4	2	5	2	2	2	2	2	2,00			
Cohérence Spatiale	le Revêtement de sol conforme aux besoins	4	3	1	3	1	3	2	2	3	2	5	4	3	5	5	2	2	2	4	3	3	2	3	3	1	2	1	1	4	2	2	3	2	2	1	2	3	1	1	2	2,50			
	la diversité des formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00			
	l'unité d'ensemble	3	2	3	2	4	2	2	4	3	2	4	3	4	4	2	4	3	3	3	4	3	4	3	2	1	2	4	3	1	2	4	3	4	3	4	3	4	3	5	3	2	3,00		
	l'Ordonnancement des formes	2	2	3	1	1	2	3	1	1	3	3	2	2	2	2	3	1	2	3	2	1	4	1	3	1	3	1	1	4	1	1	3	1	3	1	2	1	1	3	3	2,00			
Esthétique	une harmonie d'ensemble	4	5	3	6	4	5	4	4	5	4	2	4	3	3	5	2	5	4	3	3	5	1	5	4	7	4	4	5	4	6	4	3	4	3	4	4	3	4	4	3	5	4	3	4,00
	la symbolique de lieu	3	1	3	2	2	3	2	3	3	3	3	2	1	3	4	2	2	3	4	3	3	2	4	5	4	2	3	4	3	2	2	1	2	2	2	1	1	2	1	2	2,50			
	la couleur des matériaux	2	3	3	1	1	1	1	2	1	1	3	3	2	2	1	2	2	4	1	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1	3	2	5	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2,00		
	la relation esthétique avec le site	2	1	3	4	3	4	3	2	2	1	3	2	2	4	3	2	1	3	2	1	2	1	1	1	1	2	2	4	2	1	1	1	2	1	1	2	1	2	1	2	2	2,00		
Accessibilité	la texture des façades alentour	3	5	1	1	4	2	4	3	4	4	3	2	5	3	4	3	4	2	2	3	4	5	4	2	4	4	3	1	4	4	5	3	2	4	5	6	4	5	4	5	4	3,50		
	Mesure prise pour le déplacement dePMR	2	3	3	1	1	1	1	2	1	1	3	3	2	2	1	2	2	4	1	2	2	1	1	2	1	2	2	1	1	3	4	3	4	3	2	2	1	3	2	2	2	2,00		
	la connectivité avec le tissu environnant	1	1	1	3	3	2	2	3	1	2	3	2	2	1	3	3	1	3	3	2	3	1	2	2	1	2	3	1	1	2	3	4	1	3	1	3	1	1	1	1	2	2,00		
	l'existence des places de stationnement	2	1	2	1	2	2	4	2	2	3	3	2	3	1	2	2	2	3	1	2	2	1	1	2	2	4	2	4	3	1	2	1	1	1	1	1	2	2	1	1	3	2,00		
Sécurité	la qualité des voies de circulation(piéton,voirie)	5	5	4	5	4	5	3	3	6	4	1	3	3	6	3	3	5	1	4	5	3	6	6	5	6	4	1	6	4	2	2	1	4	3	6	3	6	5	6	3	4,00			
	le Sentiment de sécurité	4	3	4	3	1	3	2	3	4	4	3	3	2	4	3	2	3	1	3	2	3	4	3	5	3	4	2	4	2	4	3	1	3	3	4	2	4	4	3	2	3,00			
	la Modalités et durée d'utilisation	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	5	4	3	4	3	4	4	4	4	2	2	4	3	3	1	2	2	2	1	1	3	2	3	2	4	4	3	1	2	3,00			
	Existence des systèmes de surveillance	2	3	1	3	5	2	3	3	2	1	2	1	3	2	2	4	2	4	2	3	4	3	2	1	3	4	5	3	5	4	5	5	4	3	3	3	1	2	5	5	3,00			
Diversité d'ambiances	l'interface piétons- véhicule	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
	la variété des ambiances	1	1	2	1	3	1	3	1	1	2	1	4	2	1	2	1	3	1	3	2	4	3	1	1	2	3	1	2	4	3	3	2	1	3	3	2	1	2	1	2	2	2,00		
	l'Existence des repères	6	7	4	4	3	3	3	4	4	4	2	4	3	3	3	4	5	3	4	4	4	4	4	4	4	5	4	5	3	3	4	5	3	4	4	4	4	5	7	3	5	4	4,00	
	une harmonie paysagère	2	1	3	4	3	4	3	2	2	1	3	2	2	4	3	2	1	3	2	1	2	1	1	1	1	1	2	2	4	2	1	1	1	2	1	1	2	1	2	1	2	2,00		
valeur de mise en scène	le paysage nocturne (éclairage)	1	1	1	1	1	2	1	4	3	2	4	1	2	4	1	3	1	3	1	2	1	1	4	4	2	1	2	1	1	2	1	1	4	3	2	2	1	1	3	3	2	2,00		
	Existence d'aménagement contre le soleil/le vent/ la pluie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
	La relation végétal/minéral	2	3	2	2	2	1	2	1	3	1	3	2	3	3	1	1	2	1	1	1	2	1	1	2	3	2	1	3	1	3	2	4	3	1	1	2	2	4	2	3	2,00			
	la Présence de végétation	2	1	1	3	1	3	3	1	1	2	3	4	3	1	1	3	2	3	3	2	4	3	3	2	1	3	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	2	3	1	3	2,00			
Intensité d'usage	la Présence du mobilier de propreté	5	5	6	4	6	5	4	7	5	6	3	3	3	5	7	5	5	5	5	6	2	5	5	5	5	5	7	5	6	5	6	3	6	7	6	6	5	2	6	3	5,00			
	le degré d'appropriation	3	5	4	2	3	4	3	3	4	3	2	4	3	5	2	3	4	3	2	3	1	3	3	2	3	3	1	4	2	3	1	1	4	2	4	3	4	5	3	3	3,00			
	la diversité d'usage	1	1	1	3	3	2	2	3	1	2	3	2	2	1	3	3	1	3	3	2	2	1	2	2	1	2	3	1	1	2	3	5	1	3	1	3	1	1	1	1	2	2,00		
	le degré de satisfaction (Confort)	5	3	4	4	3	3	4	3	4	4	4	3	4	3	4	3	4	3	4	4	6	5	4	5	5	4	5	4	6	4	5	3	4	4	4	4	3	4	3	5	4	4,00		
Cohérence sociale	la Présence d'interaction entre les usagers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
	la mixité des usages	3	1	2	2	2	3	2	3	1	4	1	2	3	3	1	3	2	1	2	2	1	2	2	2	3	2	1	3	3	3	1	1	1	1	2	1	1	3	2	2	2	2,00		
	la fréquentation	4	4	5	3	4	2	3	3	5	4	4	5	2	4	4	3	4	4	5	5	5	5	4	4	5	4	5	3	5	4	4	4	4	4	4	1	4	5	4	5	4	4,00		
	la Convivialité	1	1	1	3	2	2	2	3	1	1	3	2	1	1	3	3	1	3	2	2	3	2	2	3	1	2	3	2	1	2	2	3	1	3	4	1	3	1	1	2	2	2,00		
Cohérence sociale	le Sentiment d'enracinement	2	4	2	2	2	3	3	1	3	1	2	1	4	2	2	1	3	2	1	1	1	1	2	1	1	2	1	2	1	1	3	2	4	2	3	4	1	2	2	2	2	2,00		
																																												100,00	

Tab.n° 09: la valeur des indicateurs de la place 1^{er} Novembre (la pondération des acteurs professionnels)

Source : établi par la chercheuse, (2016).

Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Critères	Indicateurs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	mo	enne		
Cohérence fonctionnelle	La mixité des fonctions	3	2	3	2	4	2	2	4	3	4	4	3	4	4	3	4	3	3	3	4	2	4	3	2	3	2	2	3	1	2	4	3	3	3	4	3	5	3	2	2	3,00	10,00		
	la flexibilité entre les fonctions	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00			
	la diversité des fonctions	1	1	2	1	2	2	4	2	3	1	3	4	1	3	1	3	3	2	1	1	2	1	3	3	2	2	3	1	3	2	1	1	1	1	2	1	2	1	1	4	3		2,00	
	Les fonctions adaptées aux besoins	5	6	4	6	3	5	3	3	3	4	2	2	4	2	5	2	3	4	5	4	5	4	3	4	4	5	4	5	5	5	4	5	5	4	4	4	3	5	3	4	4,00			
Aménagement	Adaptation de mobilier aux utilisateurs	2	1	1	1	2	1	2	1	1	2	1	3	2	2	3	1	2	1	1	2	2	2	2	3	2	3	2	3	4	3	2	1	1	4	2	2	2	3	4	2	2	2,00	10,00	
	la disposition de mobilier	1	2	1	1	2	4	2	3	3	2	2	2	2	3	3	3	3	3	2	2	1	2	2	1	2	2	1	2	3	2	1	2	1	3	1	1	1	1	1	1	2	2,00		
	la relation de la vocation et l'aménagement	5	6	5	4	3	4	3	3	5	4	4	2	4	4	3	3	4	5	3	4	5	5	5	4	5	4	2	4	3	4	5	4	4	4	4	3	5	3	5	4	4,00			
	le Revêtement de sol conforme aux besoins	2	1	3	4	3	1	3	3	1	2	3	3	2	1	1	3	1	1	3	2	1	2	1	2	1	2	1	2	3	1	3	2	1	3	1	2	3	2	1	2	2	2		2,00
Cohérence Spatiale	la diversité des formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00	10,00	
	l'unité d'ensemble	3	2	3	2	2	3	3	3	3	3	3	1	3	3	2	2	3	2	3	3	2	3	5	4	2	2	4	3	2	2	3	2	2	2	1	1	2	1	1	2	1	2		2,50
	l'Ordonnement des formes	3	2	3	2	4	2	2	4	3	2	4	3	4	4	2	4	3	3	3	4	3	4	3	2	1	2	4	3	1	2	4	3	4	3	4	3	4	3	5	3	2	3		3,00
	une harmonie d'ensemble	3	5	3	5	3	4	4	2	3	4	2	3	4	2	4	3	4	3	4	2	3	3	3	2	4	5	3	2	5	5	3	3	3	3	4	3	5	3	4	6	4	4		3,50
Esthétique	la symbolique de lieu	3	3	3	3	4	2	4	2	4	2	4	1	3	3	3	2	2	4	4	3	4	2	3	4	4	4	4	1	4	3	2	1	4	4	3	4	1	4	3	4	2	3,00	10,00	
	la couleur des matériaux	3	3	2	3	3	3	2	4	1	5	2	4	3	3	3	4	3	2	3	3	2	4	3	2	2	2	4	4	4	3	6	5	1	2	3	2	4	1	3	4	3,00			
	la relation esthétique avec le site	3	3	4	3	2	4	3	3	4	2	3	4	3	3	3	3	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	1	4	1	3	1	3	4	3	3	3	4	4	3	3	3,00			
	la texture des façades alentour	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00		
Accessibilité	Mesure prise pour le déplacement dePMR	2	3	2	4	3	1	3	3	1	2	3	2	2	1	3	3	1	1	1	3	1	2	1	3	1	2	3	1	3	2	1	1	1	2	2	3	1	3	1	2	2,00	10,00		
	la connectivité avec le tissu environnant	2	2	2	1	3	4	3	3	4	4	4	1	3	5	2	3	4	3	3	3	4	1	4	3	4	2	1	4	3	3	3	4	3	4	3	4	2	3	4	3	3		3,00	
	l'existence des places de stationnement	4	1	3	1	3	2	1	1	2	3	1	3	1	1	1	1	2	3	1	3	3	2	1	1	3	3	2	2	1	1	1	2	3	2	2	5	1	3	3	3	2,00			
	la qualité des voies de circulation(piéton,voirie)	2	4	3	4	1	3	3	3	3	1	2	4	4	3	4	3	4	4	3	3	2	4	3	3	4	3	3	2	4	5	5	3	2	2	3	1	2	3	2	3,00				
Sécurité	le Sentiment de sécurité	4	3	1	1	1	3	3	3	1	2	2	4	1	5	3	3	4	1	2	4	3	2	2	2	3	4	4	4	3	3	3	1	1	3	4	1	2	1	1	2	2,50	10,00		
	la Modalités et durée d'utilisation	3	5	5	4	3	4	3	3	4	5	4	2	5	3	3	3	4	5	3	4	5	4	5	4	5	4	1	4	3	4	5	3	4	4	4	5	5	6	6	4	4,00			
	Existence des systèmes de surveillance	2	1	2	4	3	1	3	3	3	2	3	3	2	1	3	3	1	1	2	1	1	2	1	3	1	1	3	1	1	1	3	4	2	1	2	1	2	1	2	1	2		2,00	
	l'interface piétons- véhicule	1	1	2	1	3	2	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	3	2	1	1	2	2	1	1	1	1	2	1	1	2	1	3	1	1	1	2	2	1	2	2		1,50	
Diversité d'ambiances	la variété des ambiances	2	3	3	1	1	1	2	2	1	1	2	3	1	2	1	2	2	3	1	2	2	4	2	2	1	2	2	1	1	3	1	3	4	2	2	2	2	4	2	2	2,00	10,00		
	l'Existence des repères	3	3	3	3	4	3	4	2	4	2	5	1	4	3	3	3	2	4	2	3	4	1	3	4	4	4	1	2	4	2	2	1	4	4	3	4	3	4	3	2	3,00			
	une harmonie paysagère	2	1	1	3	2	3	2	4	1	2	1	3	2	2	3	3	2	1	4	2	2	1	2	2	3	2	3	3	1	2	1	1	1	2	2	2	1	1	2	2	2,00			
	le paysage nocturne (éclairage)	3	3	3	3	3	3	2	2	4	5	2	3	3	3	3	2	4	2	3	2	4	3	2	2	4	3	2	2	4	4	4	3	6	5	1	2	3	2	4	1	3		4	3,00
valeur de mise en scène	Existence d'aménagement contre le soleil/ le vent/ la pluie	1	1	1	3	2	2	2	3	1	1	3	2	1	1	3	3	1	3	2	2	3	2	2	3	1	2	3	2	1	2	2	3	1	3	4	1	3	1	1	2	2,00	10,00		
	La relation végétal/minéral	2	4	2	2	2	3	3	1	3	1	2	1	4	2	2	1	3	2	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	2	4	2	3	4	1	2	2	2	2	2,00				
	la Présence	4	4	5	3	4	2	3	3	5	4	4	5	2	4	4	3	4	4	5	5	5	5	4	4	5	4	5	3	5	4	4	4	4	4	1	4	5	4	5	4	4,00			
	la Présence du mobilier de propreté	3	1	2	2	2	3	2	3	1	4	1	2	3	3	1	3	2	1	2	2	1	2	2	2	3	2	1	3	3	1	1	1	1	2	1	1	3	2	2	2	2,00			
Intensité d'usage	le degré d'appropriation	3	3	4	3	2	1	4	2	4	2	5	1	4	3	3	3	2	4	2	4	4	1	3	4	4	2	1	2	4	2	4	3	4	4	3	4	3	4	3	2	3,00	10,00		
	la diversité d'usage	3	2	1	2	2	3	2	3	1	4	2	2	4	3	2	2	2	1	2	2	1	2	2	2	1	2	2	3	1	3	1	1	1	1	2	3	1	3	1	2	2,00			
	le degré de satisfaction (Confort)	2	4	2	4	3	3	4	4	3	1	2	4	1	3	4	3	4	4	3	3	2	4	3	3	4	3	4	3	3	4	4	5	3	2	2	1	1	2	3	3	3,00			
	la Présence d'interaction entre les usagers	2	1	3	1	3	3	1	1	2	3	1	3	1	1	1	2	2	1	3	1	3	3	2	1	1	3	3	2	2	1	1	1	2	3	2	2	5	1	3	3	2,00			
Cohérence sociale	la mixité des usages	3	1	2	2	2	3	2	3	1	4	1	2	3	3	1	3	2	1	2	2	1	2	2	2	3	2	1	3	3	1	1	1	1	1	2	1	1	3	2	2	2,00	10,00		
	la fréquentation	1	1	2	1	1	4	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	4	1	1	2	1	2	1	2	4	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	2	1	1,50			
	la Convivialité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1,00	
	le Sentiment d'enracinement	5	7	5	6	6	2	6	4	7	4	7	6	5	5	7	5	6	5	6	3	7	6	5	6	4	6	6	2	4	5	7	6	7	7	6	6	7	5	5	6	5,50			
																																								100,00					

Tab.n° 11 : la valeur des indicateurs de la place des Martyrs (la pondération des acteurs professionnels)
Source : établi par la chercheuse, (2016).

Dans la deuxième étape, il s'agit d'obtention de la valeur pondérée de chaque indicateur par la formule suivante indiquée par L. HADJI (2013) :

$$VI.S_x = \sum_{i=1}^n V_{x.n} = \sum_{i=1}^n (S_{c_{x.n}} \times N_{x.n})$$

$V_{x.n}$ = la valeur pondérée de l'indicateur

$S_{c_{x.n}}$ = le score cumulé accordé à l'indicateur

$N_{x.n}$ = La note obtenue par l'indicateur i

La troisième étape consiste de calculer la valeur des indices. La formule est selon L. HADJI (2013) :

$$VI_x = \sum \frac{1}{n'} \sum_{i=1}^n VI.S_x$$

n' = le nombre d'indicateurs synthétiques combinés

$VI.S$ = La valeur des indicateurs synthétiques

Ces trois étapes constituent de pouvoir formaliser un processus d'aide à la décision qui permettra d'évaluer les places et placettes de la ville de Béchar, afin de construire des recommandations à partir des résultats fournis par la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics (Méthode QUEP).

Concept	Dimension	Critères	les indicateurs	Score cumulé	Note obtenue	Valeur pondéré de l'indicateur	1er niveau d'agrégation (indicateurs synthétiques)	Valeur de la qualité	Valeur de l'indice	indice		
LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS	la qualité fonctionnelle	Cohérence fonctionnelle	1.1. La mixité des fonctions	2	1	2	10	23	11,5	indice du cadre de vie		
			1.2. la flexibilité entre les fonctions	2	1	2						
			1.3. la diversité des fonctions	2	1	2						
			1.4. Les fonctions adaptées aux besoins	4	1	4						
		Aménagement	2.1. l'Adaptation de mobilier urbain aux différents utilisateurs	3	1	3	13					
			2.2. la disposition de mobilier urbain	3	2	6						
			2.3. la relation entre la vocation et l'aménagement	2	1	2						
			2.4. le Revêtement de sol conforme aux besoins	2	1	2						
	la qualité formelle	Cohérence spatiale	3.1. la diversité des formes	1,5	1	1,5	10	38,5	12,75	indice de Complémentarité spatiale		
			3.2. l'unité d'ensemble	3	1	3						
			3.3. l'Ordonnement des formes	2,5	1	2,5						
			3.4. une harmonie d'ensemble grâce à leurs volumes et leurs gabarits	3	1	3						
		Esthétique	4.1. la symbolique de lieu	3,5	2	7	15,5					
			4.2. la couleur des matériaux	2,5	1	2,5						
			4.3. la relations avec le site	2	2	4						
			4.4. la texture des façade alentour	2	1	2						
		Accessibilité	5.1. Mesure prise pour faciliter le déplacement de PMR, personne âgées, personnes avec poussettes	1	1	1	13				14,5	indice de connexion et intégration fonctionnelle
			5.2. la connectivité avec le tissu environnant (existence des accès)	3	2	6						
			5.3. l'existence des places de stationnement	3	1	3						
			5.4. la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)	3	1	3						
	la qualité des ambiances	Sécurité	6.1. le Sentiment de sécurité	4	1	4	16	36,50	29,5	Indice de qualité de vie		
			6.2. la Modalités et durée d'utilisation	3	2	6						
			6.3. l'Existence des systèmes de surveillance	2	2	4						
			6.4. l'interface piétons- véhicules	1	2	2						
		Diversité d'ambiances	7.1. la variété des ambiances	3	1	3	20,5					
			7.2. l'Existence des repères	3,5	3	10,5						
			7.3. une harmonie paysagère	2	2	4						
			7.4. le paysage nocturne (éclairage)	1,5	2	3						
la qualité environnementale	valeur de mise en scène	8.1. l'Existence d'aménagement contre le soleil/ le vent	1	1	1	18,00	18,00					
8.2. La relation végétal/minéral	4,5	2	9									
8.3. la Présence de végétation	3,5	2	7									
8.4. la Présence du mobilier de propreté	1	1	1									
la qualité d'usage	Intensité d'usage	9.1. le degré d'appropriation	3	3	9	21	42,50	21,25	Indice d'intégration sociale et D'Identité			
		9.2. la diversité d'usage	2	2	4							
		9.3. le degré de satisfaction (Confort)	2	1	2							
		9.4. la Présence d'interaction entre les usagers	3	2	6							
	Cohérence sociale	10.1. la mixité des usages	3	1	3	21,5						
		10.2. la fréquentation des usagers	3	3	10,5							
		10.3. la Convivialité	2	2	4							
		10.4. le Sentiment d'enracinement	2	2	4							

100

Tab.n° 12 : le tableau récapitulatif de la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics (Méthode QUEP) de la place de la République (la pondération des acteurs professionnels)
Source : établi par la chercheuse, (2016).

Concept	Dimension	Critères	les indicateurs	Score cumulé	Note obtenue	Valeur pondéré de l'indicateur	1er niveau d'agrégation (indicateurs synthétiques)	la valeur de la qualité	Valeur de l'indice	indice
LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS	la qualité fonctionnelle	Cohérence fonctionnelle	1.1. La mixité des fonctions	2	2	4	20	38	19	indice du cadre de vie
			1.2. la flexibilité entre les fonctions	2	2	4				
			1.3. la diversité des fonctions	2	2	4				
			1.4. Les fonctions adaptées aux besoins	4	2	8				
		Aménagement	2.1. l'Adaptation de mobilier urbain aux différents utilisateurs	2	1	2	18			
			2.2. la disposition de mobilier urbain	3,5	2	7				
			2.3. la relation entre la vocation et l'aménagement	2	2	4				
			2.4. le Revêtement de sol conforme aux besoins	2,5	2	5				
	la qualité formelle	Cohérence spatiale	3.1. la diversité des formes	1	1	1	13	43,50	13,75	indice de Complémentarité spatiale
			3.2. l'unité d'ensemble	3	2	6				
			3.3. l'Ordonnement des formes	2	1	2				
			3.4. une harmonie d'ensemble grâce à leurs volumes et leurs gabarits	4	1	4				
		Esthétique	4.1. la symbolique de lieu	2,5	2	5	14,5			
			4.2. la couleur des matériaux	2	2	4				
			4.3. la relations avec le site	2	1	2				
			4.4. la texture des façade alentour	3,5	1	3,5				
		Accessibilité	5.1. Mesure prise pour faciliter le déplacement de PMR, personne âgées, personnes avec poussettes	2	1	2	16			
			5.2. la connectivité avec le tissu environnant (existence des accès)	2	1	2				
			5.3. l'existence des places de stationnement	2	2	4				
			5.4. la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)	4	2	8				
	la qualité des ambiances	Sécurité	6.1. le Sentiment de sécurité	3	1	3	13	31	15	Indice de qualité de vie
			6.2. la Modalités et durée d'utilisation	3	1	3				
			6.3. l'Existence des systèmes de surveillance	3	2	6				
			6.4. l'interface piétons- véhicules	1	1	1				
		Diversité d'ambiances	7.1. la variété des ambiances	2	1	2	18			
			7.2. l'Existence des repères	4	3	12				
			7.3. une harmonie paysagère	2	1	2				
			7.4. le paysage nocturne (éclairage)	2	1	2				
la qualité environnementale	valeur de mise en scène	8.1. l'Existence d'aménagement contre le soleil/ le vent	1	1	1	12	12,00			
		8.2. La relation végétal/minéral	2	1	2					
		8.3. la Présence de végétation	2	2	4					
		8.4. la Présence du mobilier de propreté	5	1	5					
la qualité d'usage	Intensité d'usage	9.1. le degré d'appropriation	3	1	3	14	27,00	13,5	Indice d'intégration sociale d'identité	
		9.2. la diversité d'usage	2	1	2					
		9.3. le degré de satisfaction (Confort)	4	2	8					
		9.4. la Présence d'interaction entre les usagers	1	1	1					
	Cohérence sociale	10.1. la mixité des usages	2	2	4	13				
		10.2. la fréquentation des usagers	4	2	5					
		10.3. la Convivialité	2	1	2					
		10.4. le Sentiment d'attachement	2	1	2					
				100						

Tab.n° 13 : le tableau récapitulatif de la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics (Méthode QUEP) de la place 1^{er} Novembre (la pondération des acteurs professionnels) .
Source : établi par la chercheuse, (2016).

Concept	Dimension	Critères	les indicateurs	Score cumulé	Note obtenue	Valeur pondéré de l'indicateur	1er niveau d'agrégation (indicateurs synthétiques)	valeur de la qualité	Valeur de l'indice	Indice
LA QUALITÉ DES ESPACE PUBLICS	la qualité fonctionnelle	Cohérence fonctionnelle	1.1. La mixité des fonctions	1	1	1	10	20	10	indice du cadre de vie
			1.2. la flexibilité entre les fonctions	3	1	3				
			1.3. la diversité des fonctions	3	1	3				
			1.4. Les fonctions adaptées aux besoins	3	1	3				
		Aménagement	2.1. l'Adaptation de mobilier urbain aux différents utilisateurs	3	1	3	10			
			2.2. la disposition de mobilier urbain	2	1	2				
			2.3. la relation entre la vocation et l'aménagement	3	1	3				
			2.4. le Revêtement de sol conforme aux besoins	2	1	2				
	la qualité formelle	Cohérence spatiale	3.1. la diversité des formes	1	1	1	10	34,00	12	indice de Complémentarité spatiale
			3.2. l'unité d'ensemble	3	1	3				
			3.3. l'Ordonnement des formes	3	1	3				
			3.4. une harmonie d'ensemble grâce à leurs volumes et leurs gabarits	3	1	3				
		Esthétique	4.1. la symbolique de lieu	4	2	8	14			
			4.2. la couleur des matériaux	2	1	2				
			4.3. la relations avec le site	3	1	3				
			4.4. la texture des façade alentour	1	1	1				
		Accessibilité	5.1. Mesure prise pour faciliter le déplacement de PMR, personne âgées, personnes avec poussettes	1	1	1	10			
			5.2. la connectivité avec le tissu environnant (existence des accès)	2,5	1	2,5				
			5.3. l'existence des places de stationnement	3	1	3				
			5.4. la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)	3,5	1	3,5				
	la qualité des ambiances	Sécurité	6.1. le Sentiment de sécurité	2	1	2	13	23	11,5	indice de connexion et intégration fonctionnelle
			6.2. la Modalités et durée d'utilisation	3	1	3				
			6.3. l'Existence des systèmes de surveillance	3	2	6				
			6.4. l'interface piétons- véhicules	2	1	2				
		Diversité d'ambiances	7.1. la variété des ambiances	2	1	2	10			
			7.2. l'Existence des repères	3,5	1	3,5				
			7.3. une harmonie paysagère	3	1	3				
			7.4. le paysage nocturne (éclairage)	1,5	1	1,5				
	la qualité environnementale	valeur de mise en scène	8.1. l'Existence d'aménagement contre le soleil/ le vent	1,5	1	1,5	10	10,00	10	Indice de qualité de vie
			8.2. La relation végétal/minéral	3	1	3				
8.3. la Présence de végétation			3	1	3					
8.4. la Présence du mobilier de propreté			2,5	1	2,5					
la qualité d'usage	Intensité d'usage	9.1. le degré d'appropriation	3	1	3	10	20,00	10	Indice d'intégration sociale et d'identité	
		9.2. la diversité d'usage	3	1	3					
		9.3. le degré de satisfaction (Confort)	2	1	2					
		9.4. la Présence d'interaction entre les usagers	2	1	2					
	Cohérence sociale	10.1. la mixité des usages	3	1	3	10				
		10.2. la fréquentation des usagers	3	1	3					
		10.3. la Convivialité	3	1	3					
		10.4. le Sentiment d'enracinement	1	1	1					
				100						

Tab.n° 14 : le tableau récapitulatif de la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics (Méthode QUEP) de la placette Hassi Beida (la pondération des acteurs professionnels) .
Source : établi par la chercheuse, (2016).

concept	Dimension	Critères	les indicateurs	Score cumulé	Note obtenue	Valeur pondéré de l'indicateur	1er niveau d'agrégation (indicateurs synthétiques)	valeur de la qualité	Valeur de l'indice	indice		
LA QUALITÉ DES ESPACE PUBLICS	la qualité fonctionnelle	Cohérence fonctionnelle	1.1. La mixité des fonctions	3	1	3	10	24	12	indice du cadre de vie		
			1.2. la flexibilité entre les fonctions	1	1	1						
			1.3. la diversité des fonctions	2	1	2						
			1.4. Les fonctions adaptées aux besoins	4	1	4						
		Aménagement	2.1. l'Adaptation de mobilier urbain aux différents utilisateurs	2	1	2	14					
			2.2. la disposition de mobilier urbain	2	2	4						
			2.3. la relation entre la vocation et l'aménagement	4	1	4						
			2.4. le Revêtement de sol conforme aux besoins	2	2	4						
	la qualité formelle	Cohérence spatiale	3.1. la diversité des formes	1	1	1	12,50	35,50	11,25	indice de Complémentarité spatiale		
			3.2. l'unité d'ensemble	2,5	2	5						
			3.3. l'Ordonnancement des formes	3	1	3						
			3.4. une harmonie d'ensemble grâce à leurs volumes et leurs gabarits	3,5	1	3,5						
		Esthétique	4.1. la symbolique de lieu	3	1	3	10					
			4.2. la couleur des matériaux	3	1	3						
			4.3. la relations avec le site	3	1	3						
			4.4. la texture des façade alentour	1	1	1						
		Accessibilité	5.1. Mesure prise pour faciliter le déplacement de PMR, personne âgées, personnes avec poussettes	2	1	2	13				14,75	indice de connexion et intégration fonctionnelle
			5.2. la connectivité avec le tissu environnant (existence des accès)	3	2	6						
			5.3. l'existence des places de stationnement	2	1	2						
			5.4. la qualité des voies de circulation (piéton, voirie)	3	1	3						
	la qualité des ambiances	Sécurité	6.1. le Sentiment de sécurité	2,5	2	5	16,50	32,50	16	Indice de qualité de vie		
			6.2. la Modalités et durée d'utilisation	4	2	8						
			6.3. l'Existence des systèmes de surveillance	2	1	2						
			6.4. l'interface piétons- véhicules	1,5	1	1,5						
		Diversité d'ambiances	7.1. la variété des ambiances	2	1	2	16					
			7.2. l'Existence des repères	3	2	6						
			7.3. une harmonie paysagère	2	1	2						
			7.4. le paysage nocturne (éclairage)	3	2	6						
la qualité environnementale	valeur de mise en scène	8.1. l'Existence d'aménagement contre le soleil/ le vent	2	1	2	16	16,00					
		8.2. La relation végétal/minéral	2	1	2							
		8.3. la Présence de végétation	4	2	8							
		8.4. la Présence du mobilier de propreté	2	2	4							
la qualité d'usage	Intensité d'usage	9.1. le degré d'appropriation	3	3	9	25	55,00	27,5	Indice d'intégration sociale et D'Identité			
		9.2. la diversité d'usage	2	2	4							
		9.3. le degré de satisfaction (Confort)	3	2	6							
		9.4. la Présence d'interaction entre les usagers	2	3	6							
	Cohérence sociale	10.1. la mixité des usages	2	3	6	30						
		10.2. la fréquentation des usagers	1,5	3	4,5							
		10.3. la Convivialité	1	3	3							
		10.4. le Sentiment d'enracinement	5,5	3	16,5							
				100								

Tab.n° 15: le tableau récapitulatif de la démarche d'évaluation de la qualité des espaces publics (Méthode QUEP) de la place des Martyrs (la pondération des acteurs professionnels)
Source : établi par la chercheuse, (2016).

V.4.1. Calcul de Valeur maximale de l'indice

Pour un arbre de pondération à 10 critères et 4 indicateurs/critère

Score maximal attribué au critère : 1 (Σ Scores = 10)

Score maximal indicateur : 5,5 ; (Σ Score indicateurs/critère = 10), ce score maximal de l'indicateur est enregistré dans le calcul de la valeur des indicateurs de la place des Martyrs (la pondération des acteurs professionnels), (tableau n° 16)

Score maximal cumulé : $5,5 \times 1 = 5,5$;

Note maximale : 3 Valeur maximale pondérée de l'indicateur

Selon L. HADJI (2013) : « La valeur indicielle de chaque critère est définie très simplement comme la somme des valeurs pondérées des indicateurs divisée par le nombre d'indicateur, c'est-à-dire par la moyenne pondérée des indicateurs :

$$V_i = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n V_i = \sum_{i=1}^n \frac{1}{n} (SC_i \times N_i)$$

Avec :

n le nombre d'indicateurs associés au critère

v_i le score pondéré de l'indicateur

isc_i le poids cumulé accordé à l'indicateur

iN_i la note obtenue par l'indicateur

⇒ $V_{imax} : 5,5 \times 1 \times 3 = 16,5$

Valeur maximale de l'indicateur synthétique VI.S_{max}:

$(5,5 \times 1 \times 3 + 1 \times 1 \times 3 + 1,5 \times 1 \times 3 + 2 \times 1 \times 3) = (16,5 + 3 + 4,5 + 6) = 30.$

Valeur maximale de l'indice VI_{MAX} = $(VI.S1 + VI.S2) / 2 = (30 + 25) / 2 = 55 / 2 = 27,5$

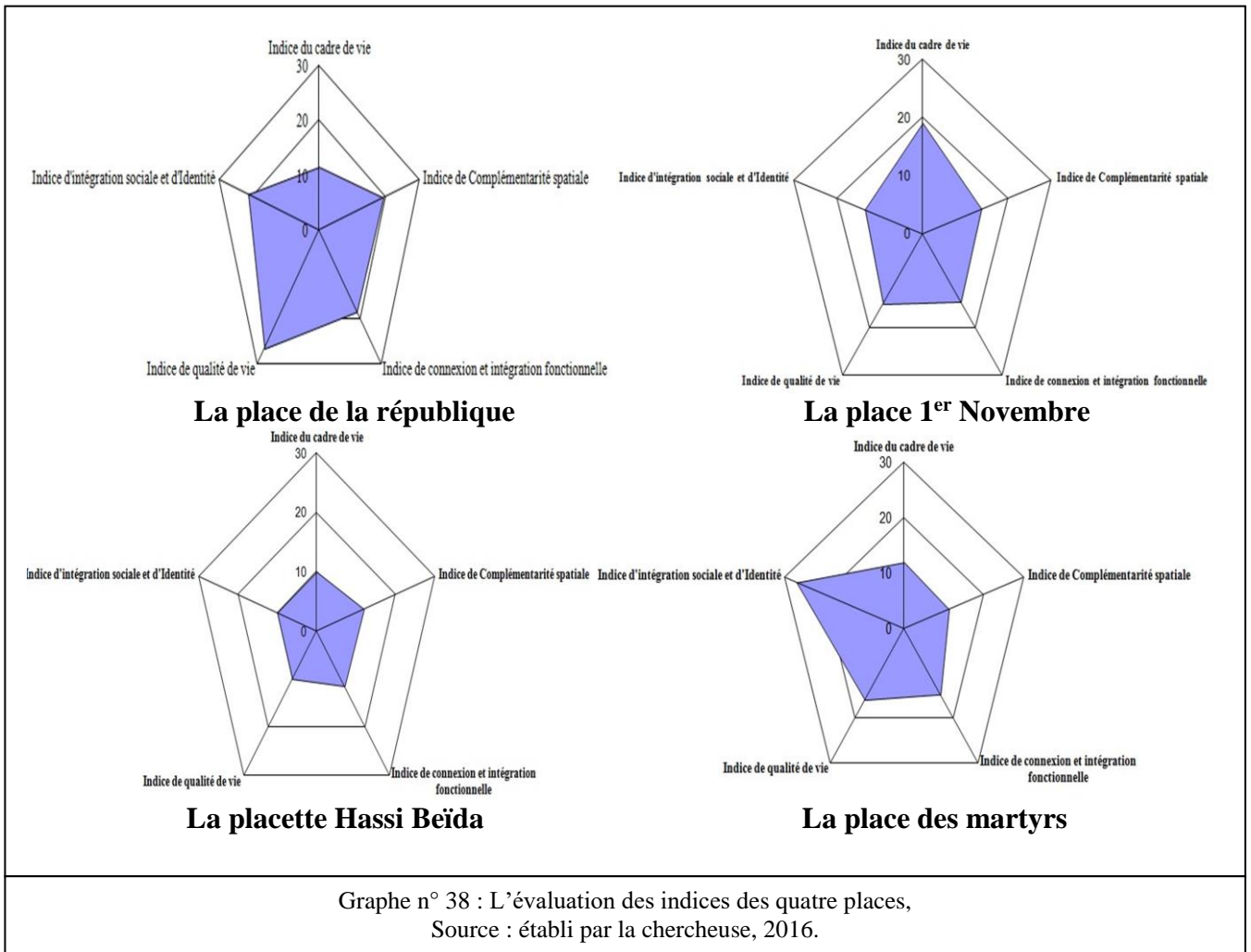
Seuil de performance de l'indice = $30 \times 2 / 3 = 20$

$$V_{imax} = \frac{(2 \times 1) \times 3 + (1,5 \times 1) \times 3 + (1 \times 1) \times 3 + (5,5 \times 1) \times 3}{4} = 7,5$$

V.5. Discussion des résultats :

L'étude de la qualité des places publiques de la ville de Béchar a permis d'identifier deux niveaux d'analyse par la méthode d'évaluation QUEP : le premier « les indices de la qualité des espaces publics », le deuxième « les critères de la qualité de

ces places ». Le but est d’analyser et de vérifier l’hypothèse et de répondre à la question de recherche. Les résultats d’évaluation des indices synthétiques sont comme suit :



Les résultats du radar des indices de la place de la république montrent que l’indice de la qualité de vie (IQV) est proche de la performance maximale, Cela démontre la situation stratégique de la place et influe positivement sur cet indice et négativement sur l’indice de complémentarité spatiale. L’indice de connexion et d’intégration fonctionnelle et l’indice d’intégration sociale et d’identité, dont les valeurs sont au seuil de performance indiquent que la place de la république est une place pour toute la ville et non une place de quartier. L’indice du cadre de vie est au-dessous de seuil de performance, cela explique la pauvreté du cahier des charges qui ne prend pas en considération plusieurs paramètres dont le cadre législatif qui tranche dans l’aménagement des espaces publics dans les villes Saharienne.

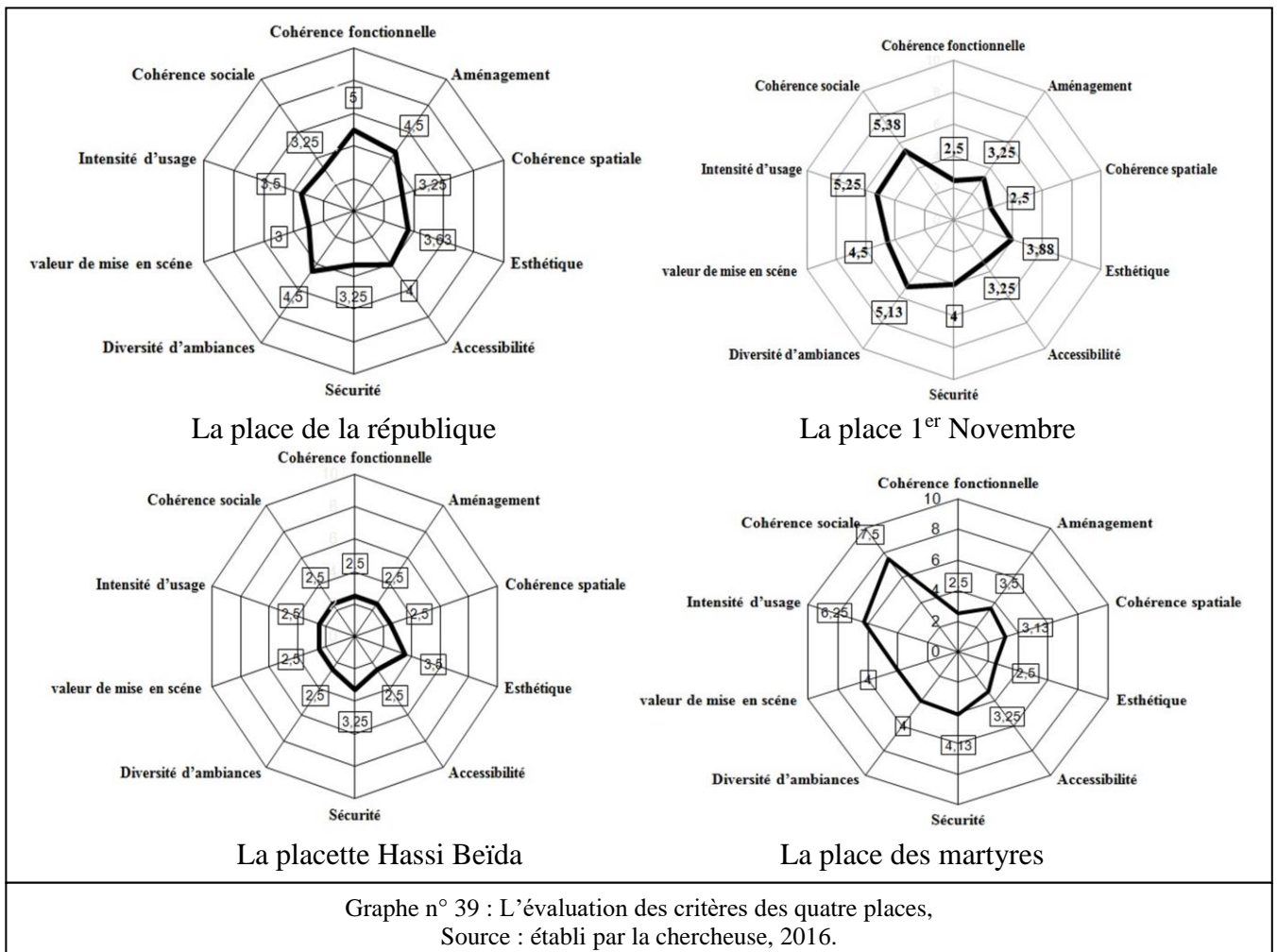
Chapitre VI | Démonstration de la relation hypothétique

Les indices de la place 1^{er} Novembre sont positionnés au-dessous du seuil de performance sauf l'indice du cadre de vie qui est au seuil de performance et cela est dû aux bâtiments situés aux alentours qui participent à l'animation fonctionnelle de la place.

Les valeurs des indices de la place des martyrs sont positionnées au-dessous du seuil de performance sauf l'indice d'intégration sociale et d'identité qui est proche de la performance maximale. Cela explique la durée d'installation des usagers qui a plus de 20 ans, ce qui influe sur le développement et garde les liens sociaux entre les usagers. La faiblesse des autres indices dus à la mauvaise gestion et l'élaboration du cahier des charges non conformes aux données de la ville de Béchar.

La placette Hassi Beïda est marquée par une pauvreté totale. Tous ces indices sont au-dessous du seuil de performance, cela explique la défaillance des acteurs professionnels ainsi que l'inconscience de la population.

Les résultats de l'évaluation des critères de la qualité des places publiques de la ville de Béchar sont comme suit:



Les résultats des dix critères de la place de la République montrent qu'il y'a des critères au dessous de seuil de performance, le seuil de performance est égal à 5 tels que : l'aménagement, la cohérence spatiale, l'esthétique, l'accessibilité, la sécurité, la diversité des ambiances, la valeur de mise en scène et l'intensité d'usage. Cela explique par :

- La défaillance des maîtres d'ouvrages et des acteurs de l'espace public ;
- La pauvreté des cahiers des charges ;
- La disconcordance entre les exigences des usagers et l'aménagement de la place ;
- L'imprudence des acteurs professionnels lors de la conception des projets de prendre en considération les données climatiques.

Les critères telles que la cohérence sociale et la cohérence fonctionnelle qui dépassent de peu le seuil de performance démontrent que la situation et le poids historique de la place aide à créer une cohérence sociale. Ainsi, le manque d'espaces de repos au niveau de la ville influe sur l'intensité et l'homogénéité sociale dans la place, les façades alentours aident de créer une cohérence fonctionnelle.

Les critères de la place de 1^{er} Novembre tels que : la cohérence fonctionnelle, l'aménagement, la cohérence spatiale, l'esthétique, l'accessibilité, la sécurité et la valeur de mise en scène sont au dessous de seuil de performance ; cela démontre la défaillance des acteurs professionnels des espaces publics. Les critères de la diversité des ambiances, l'intensité d'usage et la cohérence sociale sont près du seuil de performance. Cela explique un certain degré de satisfaction des usagers envers la place et prouve qu'il y'a une certaine appropriation de l'espace comme il avait été prévu par le concepteur de créer un espace réaménagé afin d'orienter vers une forte fréquentation.

Les résultats de la place des martyrs montrent que l'intensité d'usage et la cohérence sociale sont proches du niveau de performance maximale, alors que les autres critères sont au dessous de seuil de performance, cela explique que :

- la durée d'installation des usagers qui produit un sentiment d'enracinement envers la place et favorise une influence sur l'appropriation des usagers.
- la végétation tout autour de la place des martyrs crée de l'ombre et de la fraîcheur qui permettent une forte fréquentation.

Tous les critères de la placette Hassi Beïda sont positionnés au-dessous du seuil de la performance, ce qui explique que la placette a besoin d'un nouveau réaménagement afin de créer une adéquation entre la conception et l'usage.

CONCLUSION :

Ce chapitre démonstratif vise à évaluer la qualité des places et placettes de la ville de Béchar, en raison de la complexité de la notion de qualité et dans le but de dévoiler la relation entre le dysfonctionnement de ces espaces et l'absence de la qualité, plusieurs pistes de réflexions ont participées afin de répondre à la question de la présente recherche. À cet effet, ce chapitre se compose de trois sections, la première section s'intéresse de définir de quelle manière les places publiques s'insèrent dans leurs tissus urbains, de comprendre leurs sites, leurs structures et leurs organisations et de comprendre les relations qui réunissent et qui influent sur ces places. Ainsi de décrire chaque place et placette dans un ordre d'une évaluation qualitative.

L'analyse typo morphologique nous a guidé à relever les résultats suivants :

- La situation des quatre places est bien différente. Elles s'insèrent dans des tissus urbains distincts (populaire, colonial), cette situation influe sur le mode de configuration physique dans le site, il y a une relation réciproque entre la place et son tissu urbain.
- Les trois places bénéficient d'une situation caractérisée par des accès. La place de la république et la place des martyrs ont un point de convergence des voies, tandis que la placette Hassi Beida et la place 1^{er} Novembre ont des voies sur leurs côtés.
- La forme, la hauteur des façades et les dimensions sont des éléments qui influent sur la formation et le développement de ces places, il ya une réaction entre les dimensions de la place et son contexte et le site où elle s'insère.

L'évaluation qualitative permet de ressortir un bilan de différents éléments qui pouvant être mis en évidence, offrent la possibilité de déterminer les atouts et faiblesses de chaque place et placette de la ville de Béchar.

Les places et placettes	Atouts	Faiblesses
La place de la république	<ul style="list-style-type: none"> -Accessible -Surface plane avec un revêtement de sol pratique -La végétation -L'éclairage -Rapport avec les bâtiments attenants. -Nombreuses activités -Fréquentation journalière -Convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance des bancs et de végétation.
La place 1^{er} Novembre	<ul style="list-style-type: none"> -Accessible -Tranquillité -La fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance de la végétation -Moins de convivialité
La placette Hassi Beïda	<ul style="list-style-type: none"> - la sécurité - la placette est située au centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de convivialité -Incivilités et dégradations -Absence de mobilier urbain -Absence d'éclairage -Fréquentation marginale sauf pour le passage -Présence de la clôture
La place des martyrs	<ul style="list-style-type: none"> -Tranquillité -Convivialité -La végétation -La fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'éclairage

Tab. n° 16 : les atouts et les faiblesses des places et placettes de la ville de Béchar.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

La deuxième section traite la relation de climat et le degré d'appropriation des places et placettes de la ville de Béchar, et l'interprétation des résultats du formulaire de questions, la simulation Envi met 3.1 permet de montrer ces résultats :

- L'organisation spatiale des bâtiments et leur disposition sur le plan de masse influent sur l'écoulement du vent et donc sur le confort des usagers en espace public.
- Les arbres urbains utilisés dans les espaces publics et spécialement dans les places et placettes doivent être mesurés et choisis pour permettre un confort aux usagers.
- La nécessité d'intégrer les nombreux domaines interdisciplinaires liés à cet aspect et de les mettre dans les décrets et les lois de l'urbanisme.

L'analyse s'intéresse aussi à la société des places étudiées, elle s'articule autour de deux axes, l'un est réservé à l'interprétation des usagers par le biais du questionnaire in situ et l'autre à l'interprétation des résultats de l'interview de recherche. Ce volet cherche à mettre en évidence la compréhension de la structure des usagers, l'organisation des activités et de saisir les faiblesses qui sont à l'origine du

dysfonctionnement de ces espaces selon les usagers et les autres acteurs de l'acte de bâtir.

- **Du point de vue des usagers :**

- La dominance masculine dans toutes les places étudiées ;
- L'absence des aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ;
- L'absence de mobilier urbain dans ces places (les panneaux de signalisation, les services urbains) ;
- Le mauvais emplacement du mobilier urbain surtout les bancs ;
- L'insuffisance de la végétation et le minéral ;
- La faiblesse du paramètre de sécurité ;
- Le manque d'entretien
- Des aménagements inadéquats pour toutes les catégories des usagers ;
- Lors de la conception du projet, le climat n'est pas pris en considération, ce qui influe sur l'appropriation des places ;
- L'éclairage public est insuffisant surtout dans la placette Hassi Beïda ;
- La pauvreté de la placette Hassi Beïda influe sur son appropriation, elle est presque abandonnée, elle est utilisée juste pour le passage.

- **Du point de vue des maitres d'ouvrages :**

- Le faible budget attribué à ces opérations ;
- La mauvaise gestion des opérations ;
- La faiblesse du cadre législatif qui encadre ces opérations dans les villes Sahariennes ;
- Les programmes nationaux qui obligent à réaliser des projets sans études approfondies ;
- Le manque de coordination entre les différents acteurs ;
- Les plans types au niveau national qui ne prennent pas en considération les données de chaque ville ;
- L'ignorance de la participation de la société lors de la conception du projet ;

- **De point de vue des maitres d'œuvre :**

- Les exigences imposées par les maîtres d'ouvrage influent sur le déroulement des projets ;
- L'inconscience des usagers envers leurs places publiques ;
- La modeste expérience de quelques architectes et des représentants des maîtres d'ouvrages ;

- La mauvaise gestion des acteurs influe sur le déroulement des travaux lors de la conception du projet surtout en ce qui concerne les espaces publics ;
- Le court délai pour les études qui est limité par le maître d'ouvrage.

La troisième section repose sur l'évaluation multicritère par la méthode d'évaluation de la qualité d'espace public QUEP, la qualité s'inscrit dans un système qui engendre l'ensemble des critères, des indicateurs et des indices, à cet effet, la qualité des espaces publics ne peut être traitée que dans son ensemble. La méthode QUEP permet de ressortir un dysfonctionnement au niveau des places et placettes de la ville de Béchar, cette constatation est le produit d'une défaillance des maîtres d'ouvrages et maître d'œuvre, lors de l'établissement de cahier des charges et aussi pendant toutes les phases de la réalisation de projet. Sur le plan social, cette analyse démontre une rupture entre l'individu et son environnement, en ce sens, la production de la qualité ces espaces publics nécessite une participation des usagers.



CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche s'intéresse à la qualité des espaces publics. Il est indéniable que l'amélioration de la qualité des espaces publics constitue l'une des priorités majeures pour les usagers. Chaque place publique est inscrite dans un caractère unique et spécifique du lieu, les couleurs, les matériaux, la texture, le mobilier urbain et la végétation fondent un espace qui fait partie intégrante de l'identité de chaque ville pour la continuité historique et un accord avec l'évaluation des modes de vie et des enjeux des sociétés.

La qualité est à la fois subjective et objective. Face à cette situation paradoxale qui suggère une recherche approfondie, nombre de chercheurs ont traité le sujet de la qualité des espaces publics par une approche qualitative. Parmi ces chercheurs, DACUNHA et S.GUINAND (2014), s'appuient sur les dimensions formelle, fonctionnelle, environnementale, usagère et ambiantales de la qualité qu'on qualifie de registres de la qualité des espaces publics. Ces registres font partie des dimensions de l'espace public (forme, fonction, usage), et assurent le bon fonctionnement de ces espaces. À cet effet, nous nous sommes intéressés à l'identification des différentes dimensions qui ont participé à la création d'un espace conforme à la durabilité, tout en prenant en considération l'utilisateur comme un axe principal sur lequel l'espace public est fondé. En cherchant dans cette analyse à cerner avec plus de précision l'état, les caractéristiques et la perception des usagers internes de la place, l'interprétation et l'analyse des résultats récoltés sur terrain permettent de répondre et de présenter tous ces différents éléments liés à l'espace dont l'utilisateur est l'élément clé de cette qualité. La grille d'observation, le formulaire de question et l'interview permettent d'enrichir la connaissance des usagers et de leurs pratiques, l'objectif de la simulation envi-met 3.1 est de définir la qualité environnementale de chaque place, en prenant en considération l'influence du climat sur la fréquentation et l'appropriation des usagers, la simulation envi met est comme une nécessité de démontrer l'état de la place dans des conditions climatiques estivales et il permet en outre l'obtention des recommandations pour réduire la température élevée et de créer une atmosphère adéquate.

Pour approfondir la réflexion sur un espace public réussi, l'outil d'aide à l'évaluation des espaces publics (QUEP) permet de ressortir l'ensemble des indicateurs et des critères de chaque dimension de la qualité des espaces publics à travers un tableau

de bord, cette méthode fait appel à la responsabilité de tous les acteurs, décideurs, professionnels et usagers.

LES RESULTATS DE LA RECHERCHE THEORIQUE :

La question de la qualité des espaces publics reste un sujet d'exploration. Appréhender ce sujet, c'est tout d'abord, travailler sur l'espace public, le comprendre et rassembler toutes les informations nécessaires de cette composante urbaine, en commençant par le concept de l'espace public avec toutes ses dimensions (forme, fonction, usage) en tant qu'entité polysémique dans toutes les disciplines. Nous nous intéressons de plus aux places et placettes, à leurs morphologies et à leurs fonctions qui varient selon les époques et les cultures. Mais les places sont d'abord des lieux de vie, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, des activités quotidiennes, qui doivent répondre aux besoins des usagers, ils sont aussi, par excellence, porteurs de valeurs culturelles et urbaines. Elles sont des éléments essentiels du cadre de vie. Identifier ces places c'est comprendre leurs composantes, leurs types, leurs enjeux et leurs aspects. Afin de saisir le bon fonctionnement de ces espaces, il est judicieux d'appréhender la qualité, elle est le concept central de ce travail, qui s'appuie sur ses différentes dimensions (qualité formelle, qualité fonctionnelle, qualité d'usage et des ambiances) et qualité environnementale dans laquelle l'espace s'insère, et de présenter ainsi le rôle de chaque acteur (politique, professionnel, économique et usager) qui agissent et interagissent sur l'espace et qui influent sur la production de la qualité. La méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics permet une définition de chaque dimension afin de constituer un bilan de dimensions et d'indicateurs qui s'articulent entre eux et qui visent à dresser une base d'une évolution de ces espaces, selon DA CUNHA & GUINAND (2014) : « *la prise en considération et le maintien des tracés existants et de l'organisation du tissu urbain, de l'accessibilité, des dimensions et des proportions, des matériaux, des textures, des couleurs et des ambiances. Tout ceci participe à la création d'espaces de qualité et à l'échelle humaine* ». Différentes échelles d'analyse ont été mobilisées pour développer la réflexion de ce travail, afin d'explorer la qualité des espaces publics de la ville de Béchar.

LES RESULTATS RELATIFS A LA DEMONSTRATION DE LA RELATION HYPOTHETIQUE :

Parmi les objectifs de la présente recherche figure celui de cerner avec plus de précision la cause du dysfonctionnement des places et placettes de la ville de Béchar, dont le degré d'appropriation et de fréquentation des usagers constitue un agrément de la qualité. Dans cette perspective, le cas d'étude abordé dans cette recherche a mis l'accent sur la production de la qualité. Appréhender ces places et placettes, leur histoire, leur situation, leur contexte et leurs données sociales, afin d'assurer le maximum de renseignements qui permet d'enrichir et d'aider pour la mise en place des résultats. Cette recherche permet d'offrir un cadrage théorique consacré à l'analyse bibliographique et un cadre pratique qui repose sur la démonstration de la relation hypothétique. Cette partie se compose de plusieurs méthodes ayant permis de saisir ces résultats :

- La qualité est contextuelle et non pas universelle, chaque lieu porte ses caractéristiques, ses données physiques, historiques et ses propres usagers qui forment une identité du lieu, à cet effet le traitement d'analyse et la production de la qualité dépendent de ces données ;
- La production de la qualité est la responsabilité de tous les acteurs dont les usagers représentent les acteurs les plus influents sur l'espace public;
- Maitriser les aspects écologiques et préserver les ressources guident vers une qualité de ces espaces ;
- Les dimensions de la qualité sont interdépendantes, elles sont fortement corrélées les unes aux autres, la qualité est réalisée par l'ensemble de ces dimensions ;
- Sur le plan bibliographique, il est important de signaler que le concept qualité a évolué et a constitué plusieurs dimensions et indicateurs qui aident à évaluer les projets.
- La méthode QUEP permet une évaluation de la qualité des espaces publics durant toutes les étapes du processus de la réalisation, même après l'achèvement de projet. Cela permet d'approfondir la réflexion d'augmentation de la qualité.

CONFIRMATION DE L'HYPOTHESE :

Cette recherche est fondée sur une hypothèse et, le processus d'analyse de cette étude a pour but de répondre à cette hypothèse. Dans cette perspective, cette démarche a été réalisée à l'échelle des places et placettes de la ville de Béchar, ce qui permet de confirmer la relation hypothétique de cette étude, l'absence de la qualité des places et placettes de la ville de Béchar est la cause du dysfonctionnement de ces espaces, les dimensions de l'espace public (forme, fonction, usage) et la bonne coordination des acteurs (Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, usagers) forment un système de bon fonctionnement et d'équilibre de ces espaces.

LES RECOMMANDATIONS :

Les espaces publics se présentent comme les lieux de vie communs, l'aménagement de ces espaces doit répondre aux divers besoins et attentes des usagers. Aménager un espace c'est aussi donner une identité à ce lieu. La progression et la continuité de ces espaces nécessitent de prendre en compte toutes les dimensions de la qualité des espaces publics : forme, fonction, usage, ambiances et environnement et également une plus grande attention aux acteurs. Cette étude a bénéficié d'une multitude d'analyses, et les recommandations faites sont basées sur les résultats des chapitres précédents :

- La nécessité d'une approche participative qui permette de saisir les liens entre les usagers et les autres acteurs professionnels, politiques, etc., pour un langage commun de la qualité afin de créer un espace adapté aux préoccupations des individus et aux critères de développement durable ;
- L'élaboration des chartes de la qualité et d'aménagement des espaces publics pour définir les actes juridiques et les objectifs qui sont liés aux données de chaque ville et de saisir ainsi les recommandations climatiques de chaque projet ;
- La prise en compte des données climatiques et le contexte environnemental de chaque ville et chaque lieu étudié.
- Afin d'améliorer l'atmosphère de chaque place, il est utile de prendre en compte l'effet de la végétation sur les paramètres climatiques impliqués dans le confort des usagers en plein air. À cet égard, les choix des arbres à ENVI-met 3.1 et l'étude de leur performance sont basés sur le feuillage auquel correspond le profil de la densité de surface foliaire d'un arbre canopée qui permet d'obtenir

l'ombre et d'assurer l'air frais. Ce choix concerne le même jour simulé et à l'heure de pointe 13h où le soleil est quasi vertical, de sorte que l'ombre au sol soit presque égale à la zone de plantation et aussi sur l'implantation des arbres dans la place de la République. Les résultats de ce scénario sont illustrés dans ces figures :

- La température :

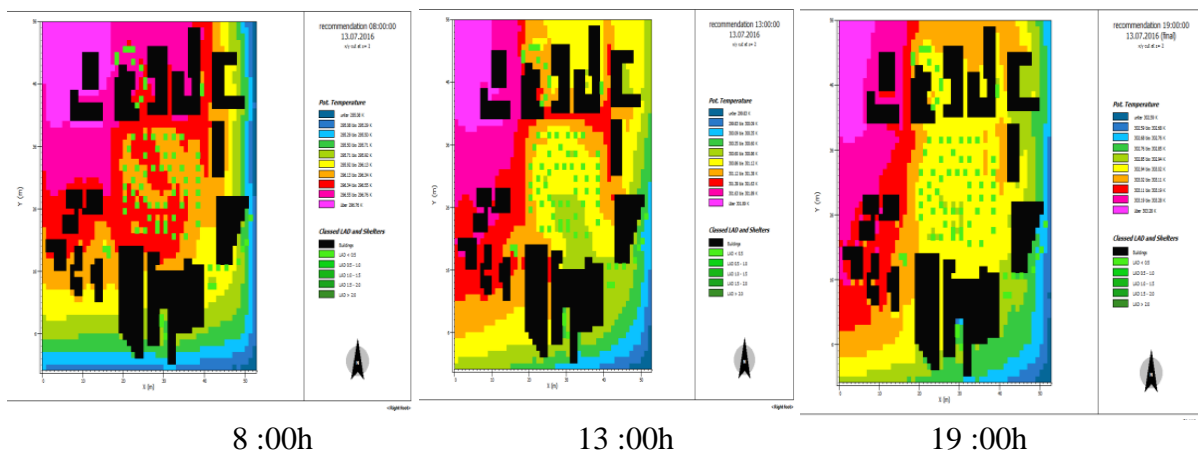


Fig. n° 34 : La température dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

- L'humidité :

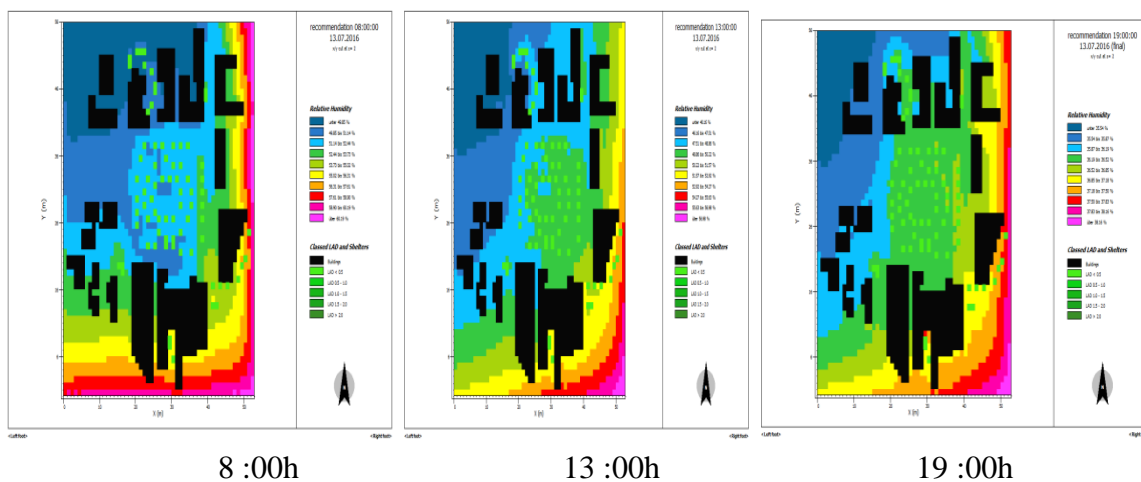


Fig. n° 35 : L'humidité dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

- Le vent :

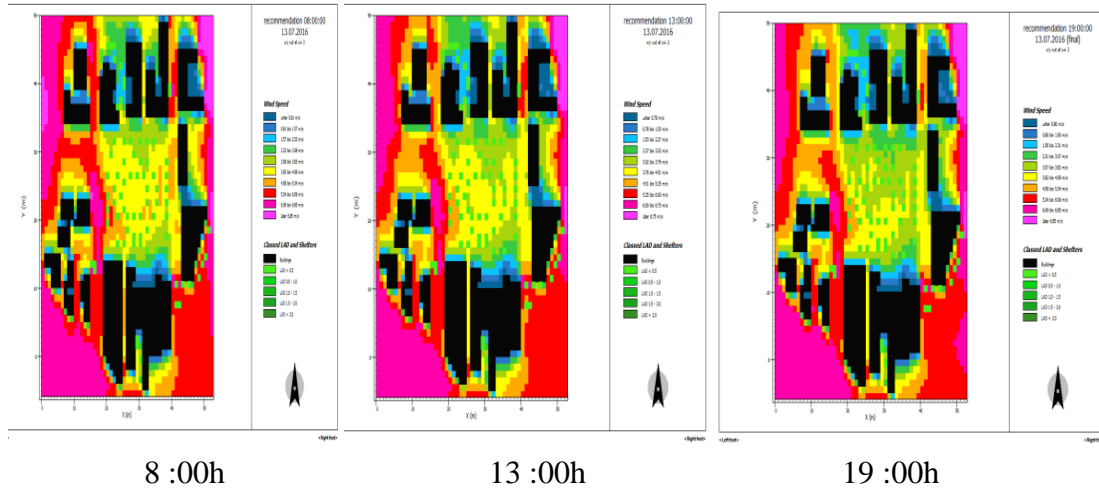


Fig. n° 36 : L'écoulement de vent dans les trois temps (8h, 13h, 19h) au niveau de la place de la république.
Source : établi par la chercheuse, 2016.

Ces figures montrent qu'il y'a une importante influence de la végétation sur les paramètres climatiques et donc sur l'atmosphère de ces places et placettes. La simulation nous a permis de confirmer que la végétation et l'arrangement des constructions ont une influence sur le confort des usagers en général et la qualité des espaces publics en particulier.

LES LIMITES DE CETTE RECHERCHE :

Cette recherche, inscrite dans une démarche exploratoire d'un phénomène réel, est liée à l'espace vis-à-vis de l'utilisateur. Au cours de ce travail différentes limites sont rencontrées :

- Le choix d'une méthode d'évaluation convenable aux critères des pays en voie de développement qui répondent aux besoins physiques et sociaux de la ville ;
- La difficulté de choisir et de synthétiser les dimensions et les indicateurs qui sont adaptés à la méthode d'évaluation des espaces publics ;
- Une référence bibliographique concernant les espaces publics et leurs aménagements surtout dans les villes Sahariennes.

LES AXES FUTURS QUI PEUVENT ETRE EXPLOITES DANS LE THEME DE LA QUALITE DES ESPACES PUBLICS :

Notre recherche a exploré le thème de la qualité des espaces publics et particulièrement les places et placettes publiques de la ville de Béchar, cette étude a permis de clarifier la notion de la qualité et de développer les orientations qui visent à définir et à augmenter les principes d'aménagement de ces espaces, plusieurs perspectives de recherche qui peuvent être exploités dans le même axe qui est la qualité des espaces publics :

Exploration des méthodes d'évaluation de la qualité des espaces publics avec une précision qui manipule dimensions et indicateurs vis-à-vis des données du lieu ;

Une étude qui accorde une importance à la gestion du processus du projet, avec une démarche efficace qui éclairera la tache de chaque acteur pour une production de la qualité de projet.



BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

ALLAIN Remy, 2004. MORPHOLOGIE URBAINE. GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT ET ARCHITECTURE DE LA VILLE, PARIS, A. COLIN, COLL. GEOGRAPHIE.

AVIET Isabelle, MOUGIN Yvon, 2011. Les services à la personne - Amour et management - Le secret de la qualité, AFNOR

BAILLY A, 1977. La perception de l'espace urbain : les concepts les méthodes d'étude leur utilisation dans la recherche géographique, Thèse de Doctorat d'État, université de Paris IV, Lille, 2.

BASSAND, M. et al. (2001). Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses Polytechniques et universitaires romandes.

BERTRAND M.J, H. LISTOWSKI, 1984. *Les places dans la ville*, Dunod, Paris.

BIARA Ratiba wided & ALKAMA Djamal, 2013. La dynamique d'un specimen de place publique dans la ville saharienne, Courrier du Savoir – N°15, pp.65-71.

BIAU Véronique et LAUTIER François. 2009. La qualité architecturale : Acteurs et enjeux, Editions de la Villette, Cahier RAMAU

CAROLE TALON-HUGON, 2004. L'Esthétique, «Que sais-je?». Paris, PUF.

CERTU (2007). Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles. Lyon : CERTU.

CERTU 2013. Quels espaces publics pour les éco quartiers ? Innovation et fondamentaux. Service éditions du Certu. Lyon Cedex 03 – France

CHABERT H, 1993. Espaces publics, espaces de vie, les réponses lyonnaises. Saint Etienne, Reboul.

CLARIMONT, S. ET VLES, V. (2010). Espaces publics touristiques urbains et développement durable : principes d'aménagement, usages et tensions. Une analyse à partir du cas de Barcelone (Espagne). Urbia – les cahiers du développement durable.

CÔTE Marc, 2007. La ville et le désert : le Bas-Sahara algérien, Aix-en-Provence. Paris : Karthala

CHELKOFF Grégoire. Cours d'introduction 2 ème année. Introduction aux ambiances architecturales perception sensible et confort d'usage

COUSIN Jean. 1980. L'espace vivant. Edition le moniteur paris.

REGNAULD Hervé, 2000. L'espace une vue de l'esprit. Press universitaire de Rennes.

- CROSBY, PHILIP . 1979**, Quality Is Free: The Art of Making Quality Certain: How to Manage Quality.
- DA CUNHA ANTONIO, GUINAND SANDRA, 2014**, Qualité urbaine, justice spatiale et projet, presses polytechniques et universitaires romandes.
- DA CUNHA, A. et KAISER, C. (2009)**. Densité, centralité et qualité urbaine : la notion d'intensité, outil pour une gestion adaptative des formes urbaines. Urbia. Les cahiers du développement durable, Intensités urbaines,
- DAUMAS LIEUTENANT COLONEL, 1845**. LE SAHARA ALGERIEN, Études, géographiques, statistiques, et Historiques sur la Région au Sud, fortin Masson /Langlois et Leclercq., Paris.
- GARVIN D. A, 1987**. Competing on the Eight Dimensions of Quality, *Harvard Business Review*, vol. 65, n° 6.
- GODINHO RUI, 1994**. The urban environment in Lisbon. A contribution to a sustainable city. Communication à la première conférence européenne sur les villes durables.
- De Sablet, M. (1988)**. Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins. Paris : Editions du Moniteur
- DIND JEAN-PHILIPPE, 2011**. La gestion de projets urbains. Projets d'aménagement concertés dans des secteurs déjà bâtis, Lausanne, université de Lausanne
- DIND JEAN-PHILIPPE, 2009**. La qualité urbaine : des registres de signification aux principes de conception. Vues sur la ville.
- DOUCET CHRISTIAN, 2010**. La Qualité, Presses Universitaires de France.
- DUMONT Gerand Fronsois, 1999**. Decryptos l'aménagement du territoire. Les éditions d'organisation France.
- EMELIANOFF CYRIA, 2001**, Qualité de vie, qualité de l'espace public : le goût de vivre en milieu urbain,. Groupe de Recherche en Géographie Sociale de l'Université du Maine, ESO.
- ENVI-met 3.1, 2009**, <http://www.envi-met.info/documents/onlinehelpv3/helpindex.htm>
- FARHI. A, 2013**. Méthodologie de la recherche, cours de la première année post-graduation, université KHAIDER Mohamed, Biskra.
- GAUTHIEZ B, 2003**, Espace urbain, vocabulaire et morphologie, *Paris, Editions du patrimoine*.
- GEHL Jan 1987**. Life between buildings. New York: Van Nostrand Reinhold.
- GEHL Jan 2012**. Pour des villes à échelle humaine. Montréal : Ecosociété.

- GOFFMAN E, 1973.** La mise en scène de la vie quotidienne. Vol. 2. Les relations en public, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun ».
- HADJI LYDIA, 2013.** L'évaluation de la qualité des espaces publics : un outil d'aide à la décision, Cahiers de géographie du Québec, Érudit. <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2013-v57-n160-cgq0770/1017803ar/>
- GHERRAZ Halima, 2013.** Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla),
- HODDE R, 2006.** Qualités architecturales : conceptions, significations, positions. Ouvrage collectif. Éditions Jean-Michel Place.
- MOLLIE CAROLINE 2009.** Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal. Arles : Actes Sud ; Paris : Cité Verte.
- JEAN MICHEL BERTRANT ET HIERONIMLISTOWSKI, 1984,** Les Places dans la ville, Dunod.
- JOUNY MARINE, 2010.** Analyse de la qualité d'usage des bâtiments basse consommation CNIDEP – Bâtiment de bureaux à Laxou , CETE de l'Est Laboratoire Régional de Strasbourg Groupe Construction, Réseau Scientifique et Technique.
- KRIER Rob, 1975.** L'espace de la ville : théorie et pratique, Éditions AAM, Bruxelles
- KOROSEC-SERFATY Perla, 1988** « La sociabilité publique et ses territoires. Places et espaces publics urbains », *Architecture et comportement*, vol. 4 n°2.
- LE CORBUSIER, 1924,** Vers une Architecture. Editions G. Cres et Cie. Paris.
- LEUBA JENNY, FLÜKIGER SAMUEL, 2015,** Qualité du séjour dans l'espace public, Aperçu des méthodes d'analyse, <https://mobilitépiétonne.ch/>.
- LEVY J et LUSSAULT M, 2003.** Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin, 1034 p.
- LEVY J. 1994.** L'ESPACE LEGITIME SUR LA DIMENSION GEOGRAPHIQUE DE LA FONCTION POLITIQUE. PARIS : PRESSES DE LA FNSP, 442 P.
- LYNCH Kevin, 1976.** L'Image de la cité, Dunod, Paris.
- LYNCH Kevin, 1982,** Voir et planifier : l'aménagement qualitatif de l'espace, Paris, Dunod.
- Labortoire d'énergie dans des régions arides (ENERGARID), 2016.** Données université de Béchar.

MAMMERI Mohamed, 2013. Une approche d'aide multicritère à la décision pour l'évaluation du confort dans les trains: construction d'un modèle d'évaluation. Thèse de doctorat, Université paris-dauphine.

MERAD YACINE, FARHI ABDALLAH, HANROT STÉPHANE, 2013. Objectivité évaluative et absence de qualité Architecturale. Cas des espaces extérieurs dans l'habitat collectif a Biskra (Algérie), courrier du savoir – n°15.

MERLIN. P et CHOAY.F, 2009, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF.

Moch. A & Hermand, D. 1992. Rôle de certains facteurs de personnalité en psychologie de l'environnement, Médecine et Hygiène, 50.

MOSER. G. et WEISS K, 2003, Espaces de vie, Armand Colin.

MICHEL DE SABLET, 1988. Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et *jardins*, Paris, éd. du Moniteur.

NEWELL (A.), SIMON (H.A.). 1972. - Human Prob/em Solving. Englewood Cliff, N.J: Prentice Hall

NIKITIN, 2011. Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?, Séminaire international - du 04 mai au 6 mai 2011, Barcelone, l'initiative de la Fabrique de la Cité.

PANERAI, Philippe, 2002 : Analyse urbaine, Éditions PARENTHÈSES, Collection EUPALINOS, MARSEILLE.

PANERAI, PHILIPPE et MANGIN DAVID, 2006 : Projet urbain, Éditions Parenthèses – Collection Eupalinos, Marseille.

PAUL-MARIE BOULANGER, 2004. Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique, Séminaire Développement durable et économie de l'environnement, Iddri.

PEREC Georges, 1974. Espèces d'espaces. Journal d'un usager de l'espace, Galilée, Paris.

PIERRE VON MEISS, 1993, De la forme au lieu. Une introduction à l'étude de l'architecture, 2ème édition. PPUR presses polytechniques.

PRIGENT XAVIER, LE CABELLEC ANNE LAURE, LE THIEC ANNE, 2007. La forme urbaine et l'enjeu de sa qualité (Débats CERTU N° 56, Ordre des géomètres experts, Aménagement et urbanisme).

- Projet européen URGE, 2001.** www.urge-projet.org.
- QUIVY R. ET VAN CAMPENHOUDT L. 1995,** Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod.
- RAMES C, 1941.** Béni-Abbés (Sahara oranais) : Étude historique, géographique et médicale.
- REVILLARD ANNE, 2014.** Méthodes qualitatives – Observation directe et enquête de terrain, cours Master 1 Sociologie – Sciences Po, Paris, <https://annerevillard.files.wordpress.com/2014/11/syllabus-observation-2014-2015.pdf>
- SAIDOUNI Maouia, 2000.** « Eléments d'introduction à l'urbanisme, Histoire, méthodologie, Réglementation », Alger, Casbah éditions.
- ROBERT Auzelle, 2005.** Association pour la Promotion de l'Art Urbain, <http://www.arturbain.fr/arturbain/presentation/archives/arturbaininfos/>
- SITTE Camillo, 1889.** L'Art de bâtir les Villes.
- STEIN, V. (2003).** La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public (Thèse de doctorat) [en ligne]. Université de Genève, Faculté des sciences de la société, Département de géographie et environnement.
- TEXIER Simon, 2006.** Voies publiques. Histoires et pratiques de l'espace public à Paris, Paris, éditions Picard.
- TOUSSAINT Yves et ZIMMERMANN Monique, 2001.** User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- UNESCO, 1998,** World Conference on Higher Education for the twenty first century: Vision and Action, Commission II: Quality of Higher Education, Final Report, Paris: UNESCO.
- VIATTE PIERRE, MAGALON NICOLAS, 2001,** Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles, Lyon : CERTU
- YOSHIHARA AKIKO, 2008,** QU'EST CE QU'UNE PLACE REUSSIE ?, MASTER «URBANISME ET TERRITOIRES», Institut d'Urbanisme de Paris.
- ZEPF M, 2004,** *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

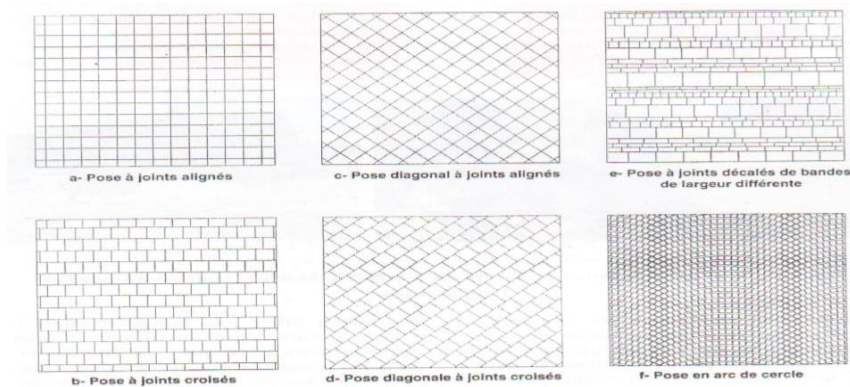


ANNEXES

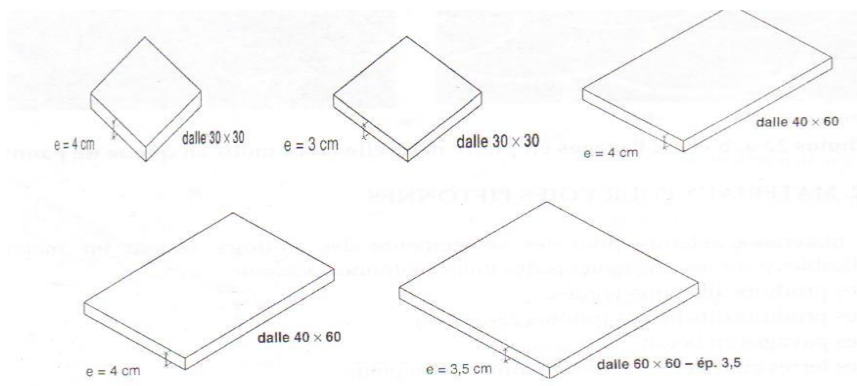
Annexe 01 :

6	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 06	12 Rable Ethani 1435 12 février 2014
<p>Art. 11. — Dans le but de concevoir des formes architecturales adaptées aux sites, il y a lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> — de privilégier les espaces de regroupement par rapport aux espaces de circulation ; — de tenir compte, dans l'aménagement des espaces, des personnes à mobilité réduite ; — de prévoir des aires de jeux et de détente pour les trois âges (aire de jeux, espaces de convivialité, de rencontre et de détente) ; — de prévoir, pour les voies d'accès et voies mécaniques, des revêtements adéquats ; — de prévoir des surfaces de stationnement en nombre suffisant ; — d'éviter la superposition des espaces réservés aux aires de jeu et circulations piétonnes avec celui de la circulation mécanique. <p style="text-align: center;">Section 3</p> <p style="text-align: center;">Des aménagements extérieurs - Végétation</p> <p>Art. 12. — Des plantations d'espèces végétales adaptées aux facteurs climatiques locaux, doivent être prévues. Les espèces endogènes sont à privilégier. Les végétaux adoptés, doivent être bien étudiés pour créer des ombrages sur le sol et les parois et permettre d'augmenter l'usage des espaces publics.</p> <p>Toute plantation, qu'il s'agisse d'arbres, de boisements traditionnels ou paysagers, de protection, fonctionnels ou destinés à atténuer les bruits ou brises, doit être exécutée conformément à la réglementation en vigueur, relative à l'aménagement des espaces verts et plantations.</p> <p>Une distance minimale doit être respectée entre les plantations d'arbres et le mur de clôture de la construction.</p> <p style="text-align: center;">CHAPITRE 2</p> <p style="text-align: center;">ASPECTS DES CONSTRUCTIONS</p> <p style="text-align: center;">Section 1</p> <p style="text-align: center;">De la typologie des constructions</p> <p>Art. 13. — L'alignement le long des rues, ruelles doit être assuré par le corps de la construction ou de la clôture, l'extension des logements doit se faire au fond de la parcelle.</p> <p>L'organisation spatiale du logement doit s'adapter au mode de vie local.</p> <p>Le logement introverti permet d'éviter les effets de l'ensoleillement, des vents de sable et permet de préserver l'intimité intérieure.</p> <p>Dans l'organisation des espaces intérieurs de l'habitation, la partie susceptible de recevoir des visites doit pouvoir être isolée de celle réservée à la vie intime de la famille.</p> <p>Dans certaines localités, les caves peuvent servir de prolongement à l'habitation. Leur aération doit être prévue suivant les normes applicables à cet effet. Toutefois, les pièces principales, autres que la cuisine, ne doivent pas communiquer directement avec la cave.</p>	<p>Les dispositions réglementant cette possibilité, devront être détaillées dans le cahier des prescriptions particulières liées au contexte local.</p> <p>Les pièces doivent être éclairées et aérées à travers la cour localisée selon les lieux.</p> <p>La cuisine doit avoir un accès de plein-pied donnant directement sur la cour.</p> <p>La cour ou patio doit disposer d'une surface consistante pour accueillir les activités domestiques quotidiennes et exceptionnelles. Le rôle de la cour et le rapport entre sa largeur et sa hauteur varie selon les régions et le degré de confort.</p> <p>Un jardin potager, de taille raisonnable, d'arbres fruitiers et de plantes d'ornementation, adaptés au climat local, peut être prévu pour valoriser la qualité paysagère de l'habitation.</p> <p>Des espaces peuvent être prévus en fonction des besoins liés aux traditions et coutumes de la localité. Des locaux destinés à abriter des animaux domestiques (enclos, bergerie...), peuvent être tolérés au niveau des habitations érigées dans des localités à vocation agricole.</p> <p>Art. 14. — Lorsque les constructions sont isolées, il est impératif que le ratio entre le volume construit et la surface de l'enveloppe soit le plus élevé possible, de sorte à ce que les surfaces des façades subissent une exposition minimale au soleil.</p> <p>Art. 15. — Dans le cas d'une conception offrant un recul par rapport au trottoir, l'accès se fait à travers la cour intermédiaire reliée à la cour centrale par un corridor. Cet espace intermédiaire doit être protégé par une clôture ajourée dont la partie en dur ne doit pas dépasser deux mètres (2 m) de hauteur.</p> <p style="text-align: center;">Section 2</p> <p style="text-align: center;">De l'orientation des constructions</p> <p>Art. 16. — Pour assurer la protection d'un bâtiment contre le soleil, il est fortement recommandé d'orienter son axe longitudinal dans la direction Est-Ouest, de sorte que les fenêtres donnent sur la direction Nord et Sud.</p> <p>Art. 17. — La terrasse recevant le plus de radiation, doit être protégée par un dispositif adéquat.</p> <p>Art. 18. — Les façades doivent être, protégées du rayonnement solaire par celles des habitations voisines ou tout autre dispositif.</p> <p>Art. 19. — L'orientation des logements doit tenir compte du microclimat, de la configuration du terrain, des vues et des vents dominants afin d'optimiser les conditions de confort offertes par les éléments naturels et de permettre le respect des orientations préférentielles des séjours et cuisines.</p> <p style="text-align: center;">Section 3</p> <p style="text-align: center;">Du type d'ouverture</p> <p>Art. 20. — Chaque pièce principale doit être éclairée et ventilée au moyen de fenêtres ouvrant sur une cour, un</p>	

Annexe 02 : les normes d'aménagements



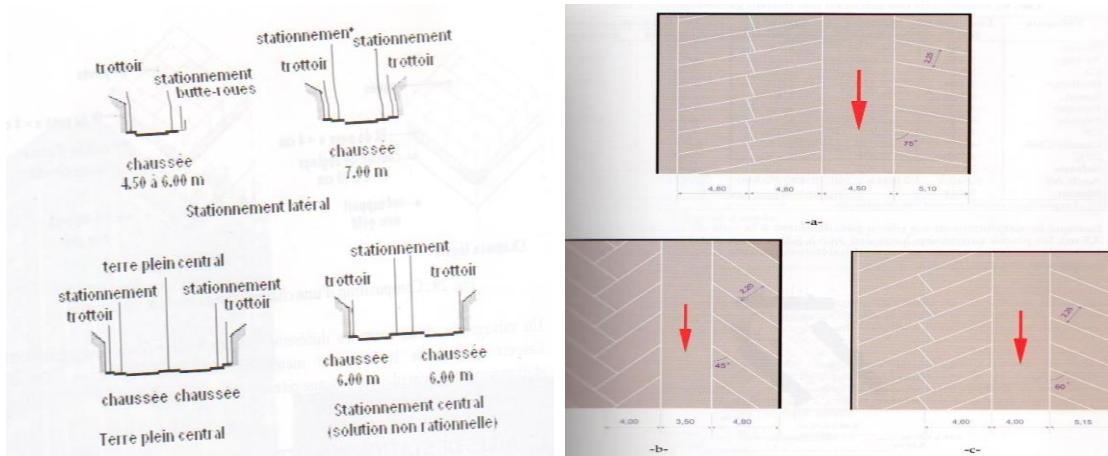
Chaussée en pavés- différents types



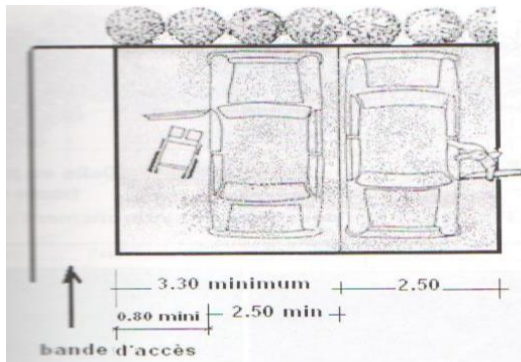
Dalles béton

Produits	Dimenson (cm)			Chanfrein	Utilisation
	Longueur	Largeur	Hauteur		
Pavés	12	12	6,3	Avec ou sans	Voies urbaines
	24	12	6,3	Sans	
	20	20	6,3	Sans	
	24	24	6,3	avec	
	12	12	8	Sans	tout type de voirie
	15	7,5	8	Avec	
	15	15	8	Avec	
	22,5	15	8	Avec	
	25	15	8	Avec	
	20	20	8	Sans	
Dalles	30	30	6,3	Sans	Voies urbaines
	50	50	6,3	Avec ou sans	
	30	30	8	Avec	tout type de voirie
	40	40	8	Avec ou sans	
	20	40	8	Avec	
50	50	8	avec		
Bande structurante	50	25	6,3	Sans	Voies urbaines
Dalles minces	30	30	3	Sans	Voies piétonnes et pistes cyclables
	60	60	3,5	Sans	
	30	30	4	Sans	
	40	40	4	Sans	
	60	40	4	Sans	

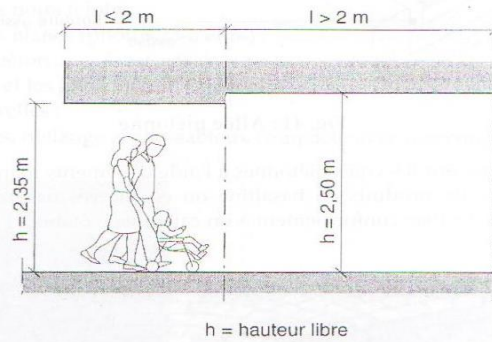
Produits courants en basaltine



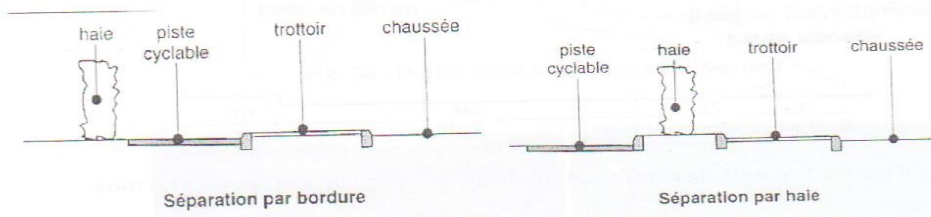
A,b,c : corrélation entre la disposition du stationnement Et le dimensionnement (cas de stationnement en épi)



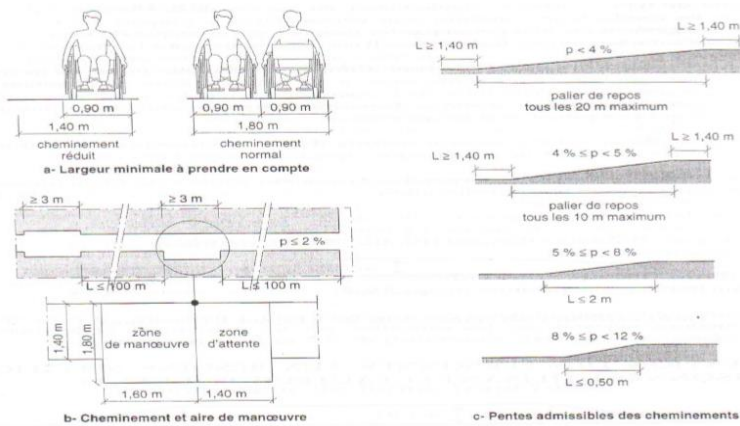
Passage piéton couvert



Place réservée aux handicapés moteurs



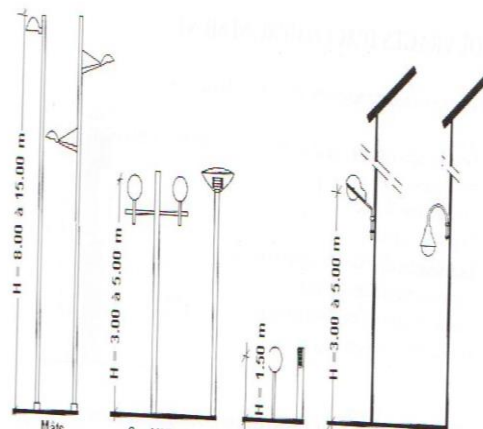
Séparation entre trottoir et piste cyclable



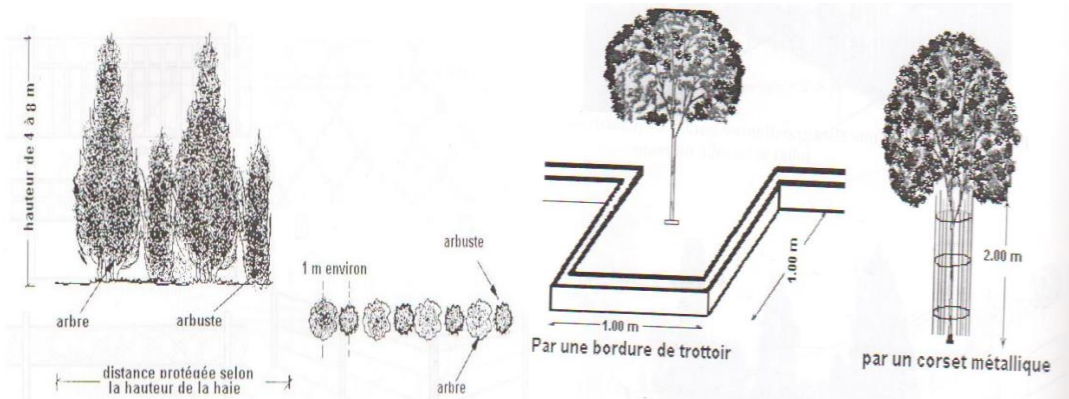
A, b, c : aménagement pour personne handicapées



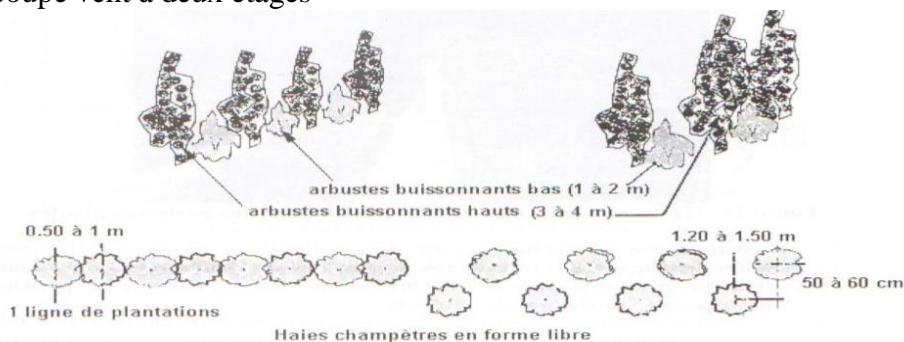
Différents effets de l'éclairage urbain

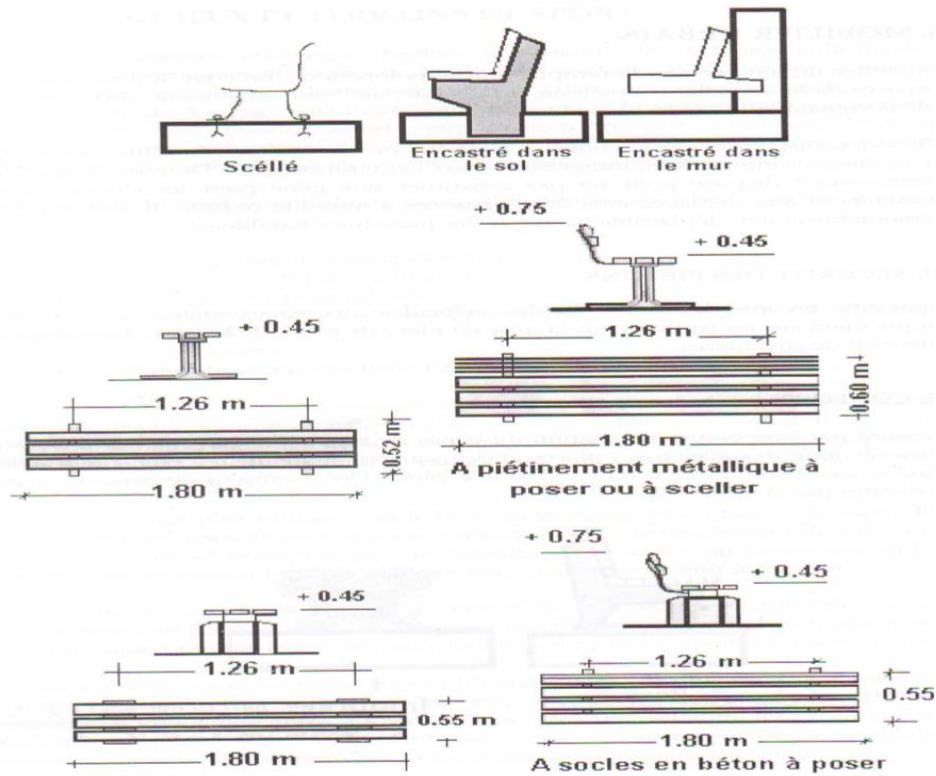


Mats condélebres borne en façade



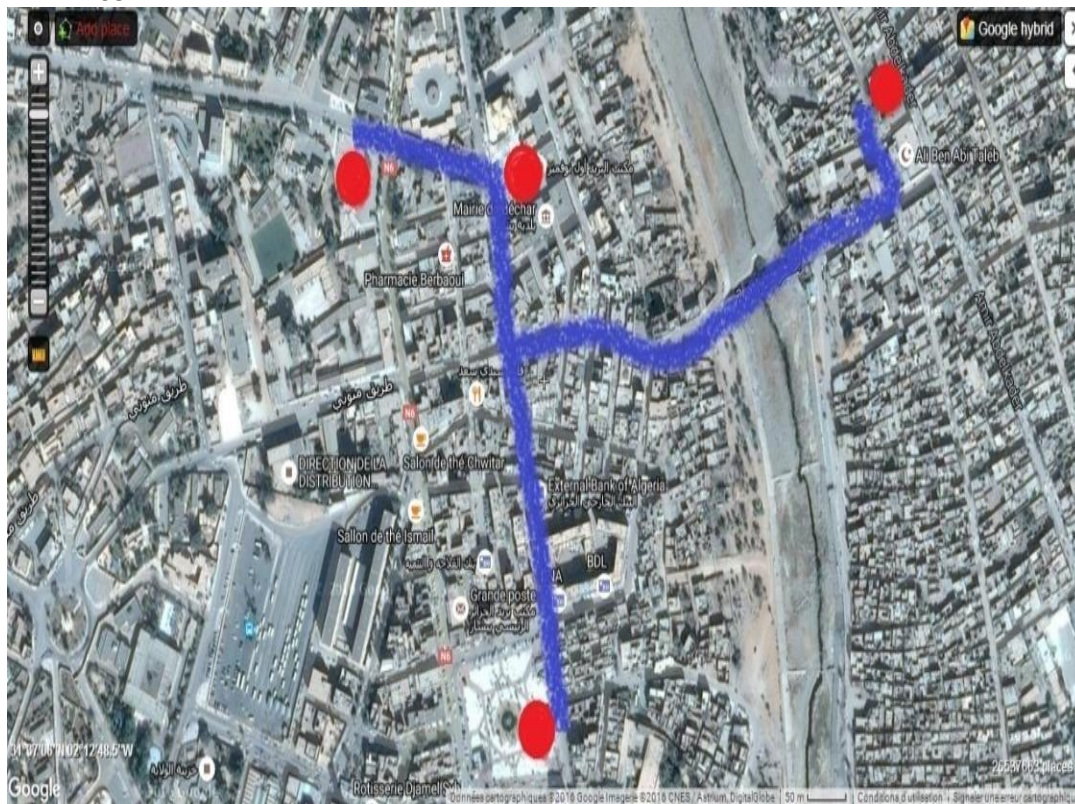
Haie coupe vent à deux étages





Bancs de repos

ANNEXE 03



Annexe. n° 03: carte des parcours commentés. Source : chercheuse, 2015.

Annexe 04

الإستمارة

أعدت هذه الإستمارة في إطار التحضير لمذكرة الماجستير تحت عنوان "نوعية الأماكن العامة
الساحات العمومية لمدينة بشار".

للتذكير هذه الإستمارة تستعمل فقط في إطار المذكرة والبحث العلمي مساهمكم في هذا البحث
يقتصر على المساعدة.

- مصداقية العمل يقتصر على مساهمكم وتعاونكم معنا
- يتم اختيار الإجابة بوضع علامة X في المكان المناسب
- نرجو منكم الإجابة على الأسئلة بطريقة سريعة وعادية
- هويتكم ستكون مجهولة.... شكرا جزيلاً لمساهمكم

1.الجنس :

ذكر انثى

2.السن :

ما بين 12 و 20 سنة ما بين 21 و 30 سنة ما بين 31 و 40 سنة
ما بين 41 و 50 سنة أكثر من 51 سنة

3. مقيم عابر

4.منذ متى وأنت بمدينة بشار :

أقل من 05 سنوات ما بين 05 و 10 سنة ما بين 10 و 15 سنة
ما بين 15 و 20 سنة أكثر من 20 سنة

5.هل تسكن ب :

القرب من الساحة بعيد عن الساحة

6.تستعمل الساحة :

لوحده مع رفيق

7. النوعية الشكلية:
أشكال الساحة تمنح المدنية طابع :

	5	4	3	2	1	
مختلفة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	موحد
مملوء	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	فارغ
مرتب	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	فوضوي
سهل الوصول إليه	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	صعب الوصول إليه
مزيج	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	مريح
مغلق	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	مفتوح
جذاب	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	قبيح (منفر)

8. هل تجد الساحة :

	5	4	3	2	1	
كبيرة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	صغيرة
واسعة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ضيقة
جميلة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	سيئة

9. هذه الساحة تأخذ مكان إستراتيجي في المدينة :

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

10. كيف هو غطاء الأرضية (البلاط) :

	5	4	3	2	1	
ملائم	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	مضايق
جميل	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	سيء
عملي	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	غير عملي

11. كيف هي التجهيزات الحضارية :

	5	4	3	2	1	
كافية	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ناقصة
مريحة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	مضايقة
في موقع جيد	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	في موقع سيء
جميلة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	قبيحة

12. كيف تستعملون الساحة :

واقف جالس فوق مقعد اخر

13. الانارة الاصطناعية كافية للإستعمال الليلي ؟

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14. توجد تهيئة خاصة للأشخاص ذوي القدرة الحركية المحدودة؟

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. هل يوجد تناسق بين عناصر الساحة ؟

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16. توجد الرمزية وألوان المواد؟

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17. النوعية الوظيفية :

وظائف الساحة هي :

	1	2	3	4	5	
فريدة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	متعددة
مبهمة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	واضحة
عدم توجيه الإستعمالات	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	توجه الإستعمالات

18. أنشطة الساحات :

	1	2	3	4	5	
مملة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ممتعة
قليلة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	كثيرة
مفروضة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	مقترحة
غير ملائمة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ملائمة (مناسبة)

19. ما هو نشاطك في هذه الساحة :

- اللقاء
 الجلوس
 السير و العبور
 تبادل المعلومات
 التجارة
 الترفيه و اللعب
 للأحداث و التظاهرات
 الراحة
 اللهو

20. التخطيط و التهيئة ملائم لدورها :

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21. استخدم الساحة لأنها قريبة من مسكني :

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

22. نوعية الإستعمال

وتيرة الإستعمال :

- يوميا اسبوعيا شهريا موسميا

فترة الإستعمال :

- الصباح منتصف النهار بعد منتصف النهار (الظهيرة) المساء الليل

مدة الإستعمال :

- 5 دقائق 5 دقائق الى 15 دقيقة 15 دقيقة الى 30 دقيقة 30 دقيقة الى ساعة أكثر من ساعة

23. البناءات المحيطة تساعد على حيوية و تنشيط الساحة :

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

24. الإستعمال يمنح للساحة طابع :

	1	2	3	4	5
هادئ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ودي	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
خاص	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ممل	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

كئيب	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	بهيج
------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	------

25. التفاعل الاجتماعي :

	5	4	3	2	1	
ضعيف	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	شديد
عشوائي	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	متوقع
منعدم	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	موجود

26. ما هو مستوى رضاك عن هذه الساحة ؟

غير موافق	1	2	3	4	5	موافق
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

27. في اي فصل تترتاحون في هذا المكان

الصباح	منتصف النهار	بعد منتصف النهار	المساء	الليل	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	الخريف
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	الشتاء
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	الربيع
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	الصيف

28. نوعية الأجواء :

	5	4	3	2	1	
فوضوية	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	متناسقة
موحدة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	متنوعة
مقلقة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	أمنة
غامضة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	بارزة
صاخبة	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	هادئة

29. نوعية المحيط :

	5	4	3	2	1	
الانزعاج	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	الراحة
قدر	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	نظيف
متدهور	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	محافظ عليه

30. كيف هو الغطاء النباتي :

	5	4	3	2	1	
كافي	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	غير كافي
جميل	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	قبيح
ضروري	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	غير ضروري
في موقع جيد	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	في موقع سيئ

31. هل هناك أي مرافق ضد :

-الشمس :

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

-الرياح :

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

-المطر:

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

32. هل توجد شبكات تجميع مياه الأمطار؟

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

33. هل هناك عناصر مياه؟

موافق	5	4	3	2	1	غير موافق
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

34. ما هي العناصر التي تعيقك في الساحة :

الافتقار إلى المساحة الخضراء	الضوضاء	الحرارة المفرطة
نقص التجهيزات الحضارية	انعدام الأمن	نقص النظافة

أخرى.....

Annexe 05

La place de la République

L'environnement alentour/ accessibilité :

	Actif	Peu actif
Les accès	✓	
Equipement commerce/ service	✓	
	Disponible	Absent
Equipent éducatif		✓
Transport en commun	✓	

	Dégradé	Moyen	Bon	Très bon
Etat de bâti alentour		✓		
Etat des voies de circulation			✓	

Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité)

Aménagement :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil	✓	
Mobilier d'hygiène	✓	
Mobilier lié au transport (range-vélo)		✓
Mobilier de communication		✓
La végétation	✓	
L'eau/ fontaine	✓	
Aménagements pour personnes en difficulté		✓

Tab. n° 07 : la grille d'observation (Aménagement)

La place 1^{er} Novembre :

L'environnement alentour/ accessibilité :

	Actif	Peu actif
Les accès	✓	
Equipement commerce/ service		✓
	Disponible	Absent
Equipent éducatif		✓
Transport en commun		✓

	Dégradé	Moyen	Bon	Très bon
Etat de bâti alentour			✓	
Etat des voies de circulation		✓		

Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité)

Aménagement :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil	✓	
Mobilier d'hygiène	✓	
Mobilier lié au transport (range-vélo)		✓
Mobilier de communication		✓
La végétation	✓	
L'eau/ fontaine		✓
Aménagements pour personnes en difficulté		✓

Tab. n° 07 : la grille d'observation (Aménagement)

La placette Hassi Beïda :

L'environnement alentour/ accessibilité :

	Actif	Peu actif
Les accès		✓
Equipement commerce/ service		✓
	Disponible	Absent
Equipent éducatif	✓	
Transport en commun		✓

	Dégradé	Moyen	Bon	Très bon
Etat de bâti alentour		✓		
Etat des voies de circulation		✓		

Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité)

Aménagement :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil		✓
Mobilier d'hygiène		✓
Mobilier lié au transport (range-vélo)		✓
Mobilier de communication		✓
La végétation	✓	
L'eau/ fontaine		✓
Aménagements pour personnes en difficulté		✓

Tab. n° 07 : la grille d'observation (Aménagement)

La place des martyrs :

L'environnement alentour/ accessibilité :

	Actif	Peu actif
Les accès	✓	
Equipement commerce/ service	✓	
	Disponible	Absent
Equipent éducatif		✓
Transport en commun	✓	

	Dégradé	Moyen	Bon	Très bon
Etat de bâti alentour		✓		
Etat des voies de circulation		✓		

Tab.n° 06 : la grille d'observation (L'environnement alentour/ accessibilité)

Aménagement :

	Disponible	Absent
Mobilier d'accueil	✓	
Mobilier d'hygiène	✓	
Mobilier lié au transport (range-vélo)		✓
Mobilier de communication		✓
La végétation	✓	
L'eau/ fontaine		✓
Aménagements pour personnes en difficulté		✓

Tab. n° 07 : la grille d'observation (Aménagement)

Annexe 06

La place de la république : Janvier 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	8	4	6	10	
	Femme	4	1	2	3	
	Enfant	2	1	2	4	
S'asseoir /Repos	Homme	10	3	5	15	
	Femme	4	1	0	1	
	Enfant	0	1	0	2	
Passage/ Marche	Homme	13	5	6	17	
	Femme	8	3	2	10	
	Enfant	3	1	1	2	
Jeu et loisir	Homme	6	1	2	8	
	Femme	1	0	0	1	
	Enfant	5	0	0	7	

La place de la république : avril 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	18	12	5	15	
	Femme	2	0	3	2	
	Enfant	5	1	0	8	
S'asseoir /Repos	Homme	24	3	10	12	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	4	0	2	10	
Passage/ Marche	Homme	19	9	10	25	
	Femme	14	0	5	15	
	Enfant	10	3	1	6	
Jeu et loisir	Homme	10	16	12	14	
	Femme	8	1	3	10	
	Enfant	12	3	2	10	

La place de la république : Juillet 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	6	1	1	17	
	Femme	2	0	0	1	
	Enfant	5	0	0	3	
S'asseoir /Repos	Homme	15	3	2	23	
	Femme	1	0	0	0	
	Enfant	9	0	0	5	
Passage/ Marche	Homme	16	5	1	18	
	Femme	10	3	0	4	
	Enfant	3	1	0	6	
Jeu et loisir	Homme	9	2	1	13	
	Femme	3	1	1	4	
	Enfant	4	1	0	7	

La place de la république : Octobre 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	8	4	6	10	
	Femme	4	1	2	3	
	Enfant	2	1	2	4	
S'asseoir /Repos	Homme	10	3	5	15	
	Femme	4	1	0	1	
	Enfant	0	1	0	2	
Passage/ Marche	Homme	13	5	6	17	
	Femme	8	3	2	10	
	Enfant	3	1	1	2	
Jeu et loisir	Homme	6	1	2	8	
	Femme	1	0	0	1	
	Enfant	5	0	0	7	

La place 1^{ER} Nov: janvier 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	15	10	8	6	
	Femme	5	4	3	1	
	Enfant	2	1	1	1	
S'asseoir /Repos	Homme	17	9	11	7	
	Femme	5	2	3	1	
	Enfant	1	0	2	1	
Passage/ Marche	Homme	20	9	11	15	
	Femme	8	5	9	4	
	Enfant	5	2	1	0	
Jeu et loisir	Homme	2	1	3	6	
	Femme	1	1	0	2	
	Enfant	1	0	0	2	

La place 1^{er} Nov: avril 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	13	5	7	8	
	Femme	5	2	1	3	
	Enfant	2	0	0	2	
S'asseoir /Repos	Homme	7	3	9	2	
	Femme	4	1	1	2	
	Enfant	2	1	0	0	
Passage/ Marche	Homme	15	8	10	6	
	Femme	10	4	2	3	
	Enfant	3	1	0	2	
Jeu et loisir	Homme	4	2	3	2	
	Femme	2	0	1	0	
	Enfant	2	0	0	2	

La place 1^{er} Nov: Juillet 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	10	2	6	2	
	Femme	5	1	3	2	
	Enfant	2	0	0	1	
S'asseoir /Repos	Homme	4	1	0	2	
	Femme	1	0	0	2	
	Enfant	1	0	0	1	
Passage/ Marche	Homme	12	5	3	6	
	Femme	7	1	3	2	
	Enfant	1	0	0	2	
Jeu et loisir	Homme	6	1	0	4	
	Femme	2	0	0	1	
	Enfant	1	0	0	1	

La place 1^{er} Nov: Octobre

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	20	1	15	3	
	Femme	10	0	6	1	
	Enfant	1	0	0	2	
S'asseoir /Repos	Homme	13	2	8	4	
	Femme	3	0	2	0	
	Enfant	1	0	2	2	
Passage/ Marche	Homme	25	11	19	10	
	Femme	13	6	16	6	
	Enfant	5	1	4	3	
Jeu et loisir	Homme	2	0	1	2	
	Femme	0	0	0	1	
	Enfant	1	0	0	1	

La placette hassi beida : janvier 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	12	4	2	6	
	Femme	3	0	1	2	
	Enfant	1	0	1	1	
S'asseoir /Repos	Homme	10	3	1	6	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	0	0	1	2	
Passage/ Marche	Homme	11	5	3	8	
	Femme	8	2	3	3	
	Enfant	2	2	2	2	
Jeu et loisir	Homme	7	3	4	6	
	Femme	1	0	0	2	
	Enfant	1	0	1	1	

La placette hassi beida : Avril 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	4	1	0	5	
	Femme	1	0	0	2	
	Enfant	1	0	0	1	
S'asseoir /Repos	Homme	7	0	1	5	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	1	0	0	3	
Passage/ Marche	Homme	17	6	9	13	
	Femme	11	2	6	10	
	Enfant	5	0	1	3	
Jeu et loisir	Homme	12	1	2	5	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	1	0	2	4	

La placette hassi beida : juillet 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	2	1	0	3	
	Femme	1	0	0	2	
	Enfant	1	0	0	0	
S'asseoir /Repos	Homme	1	0	0	7	
	Femme	1	0	0	2	
	Enfant	1	0	1	4	
Passage/ Marche	Homme	11	1	0	15	
	Femme	9	1	1	11	
	Enfant	2	0	1	3	
Jeu et loisir	Homme	4	1	0	5	
	Femme	0	0	0	1	
	Enfant	2	0	1	1	

La placette hassi beida : Octobre 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	9	2	3	6	
	Femme	2	0	1	1	
	Enfant	1	0	1	1	
S'asseoir /Repos	Homme	8	2	1	10	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	2	0	1	1	
Passage/ Marche	Homme	15	3	5	10	
	Femme	6	2	3	5	
	Enfant	3	1	2	3	
Jeu et loisir	Homme	3	1	1	4	
	Femme	1	0	0	1	
	Enfant	3	0	0	2	

La place des martyrs : Janvier 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	7	9	3	10	
	Femme	3	1	2	7	
	Enfant	5	1	1	2	
S'asseoir /Repos	Homme	11	3	2	8	
	Femme	2	1	1	2	
	Enfant	6	1	1	4	
Passage/ Marche	Homme	12	3	5	13	
	Femme	8	4	3	5	
	Enfant	7	2	1	2	
Jeu et loisir	Homme	5	1	2	4	
	Femme	2	1	1	2	
	Enfant	11	2	5	7	

La place des martyrs : Avril 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	6	8	5	10	
	Femme	1	2	1	0	
	Enfant	0	1	0	4	
S'asseoir /Repos	Homme	5	3	6	8	
	Femme	0	0	0	0	
	Enfant	2	0	3	4	
Passage/ Marche	Homme	7	5	4	8	
	Femme	2	1	1	6	
	Enfant	0	0	3	2	
Jeu et loisir	Homme	3	3	2	3	
	Femme	0	0	1	0	
	Enfant	2	1	4	5	

La place des martyrs : Juillet 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	3	2	5	10	
	Femme	2	1	2	2	
	Enfant	4	1	2	4	
S'asseoir /Repos	Homme	5	3	3	6	
	Femme	3	0	0	2	
	Enfant	4	1	1	5	
Passage/ Marche	Homme	6	2	2	9	
	Femme	5	1	2	7	
	Enfant	5	1	2	4	
Jeu et loisir	Homme	3	2	3	4	
	Femme	2	1	0	1	
	Enfant	7	2	4	7	

La place des martyrs : Octobre 2016

L'activité	La catégorie	Le temps d'observation				Observation
		08h-12h	12h-14h	14h-17h	17h-19h	
Rencontre	Homme	6	3	4	8	
	Femme	4	1	1	3	
	Enfant	7	2	1	6	
S'asseoir /Repos	Homme	8	3	4	5	
	Femme	4	1	0	1	
	Enfant	7	2	4	3	
Passage/ Marche	Homme	5	2	4	7	
	Femme	3	1	1	1	
	Enfant	4	2	3	5	
Jeu et loisir	Homme	4	1	2	3	
	Femme	2	1	0	1	
	Enfant	7	2	4	8	

Annexe 07

Schéma d’entrevue ; avec les maîtres d’ouvrages et les maîtres d’œuvres

Formulaire d’interview ; avec Mr :.....,

À propos la place : / ville de Béchar.

Le :....., à.....h.

À :..... Béchar

Bonjour ; je suis étudiante en magistère / département d’architecture à l’université Mohammed Khaider de Biskra; je vous remercie de bien vouloir me consacrer un peu de votre temps. Je viens vous interviewer dans le cadre d’une recherche portant sur « les places publiques dans la ville de Béchar »

Tous ce que vous dites ; sera pris avec anonymat, **Merci beaucoup.**

1. Comment voyez-vous les places publiques à Béchar ?

.....
.....
.....

2. Quelle sont les causes qui ont mené vers cette état actuel

.....
.....
.....

3. quelles sont vos tâches dans ce domaine ?

.....
.....
.....

4. Lors de la conception du projet d’une place publique, quels sont les paramètres que vous prenez en considération ?

.....
.....
.....
.....

5. Pendant la conception de la place publique, est ce que vous prenez en considération les besoins et les caractéristiques de la société ?

.....
.....
.....

6. A votre avis, parmi ces dimensions (forme, fonction, usage et ambiance) quelle est la dimension qui influe sur le bon fonctionnement de la place et participe à l'animation et la fréquentation de ces espaces ?

.....
.....
.....

7. Sur quels critères vous vous êtes appuyés pour le choix et l'emplacement du mobilier urbain ?

.....
.....
.....

8. Comment expliquer vous le fait qu'il n'y ait pas de l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite ?

.....
.....
.....

9. Sur quelle base se fait le réaménagement de ces places publiques ?

.....
.....
.....

10. Est-ce que vous prenez en considération le paramètre de climat surtout que la ville de Béchar est caractérisée par un climat chaud et sec !

.....
.....
.....

ملخص

تحتل المساحات العمومية مكانة جد محورية وهيكلية في المدينة فهي تشكل تناسق كالعمود الفقري للمدينة و يرتكز السير الحسن لهذه الفضاءات على توازن هش، سواء في الأشكال، الإستخدامات والوسط البيئي المحيط بها، ولهذا فإنها -المساحات العمومية- تتطلب وقفة للتأمل. إن الساحة العمومية تأخذ بعد في نمط التصميم الحضري في الوسط الجاف القاسي و في سياق محدد، فإننا نعتني بالمساحات العمومية سواءا الكبيرة أو الصغيرة التي يلجأ لها الكل أساسا و تستقطب الناس بشكل واضح غير أن درجة الجاذبية تختلف من شخص إلى آخر.

المساحات العمومية بشتى أنماطها تعتبر رهان ودور جلي في فقدانه على مستوى التصميم في المدن الصحراوية، الشكل، النمط، العقار الحضري، النبات والعتاد المستعمل، كل هذه المعايير في البناء غير مأخوذة بعين الاعتبار عند القيام بتصميم المساحات العمومية.

وبالتالي فإن إشكالتنا تشكل موضوع الساعة و تطرح تساؤلات متكررة في عديد الميادين على غرار التعمير، الهندسة المعمارية وعلم الاجتماع، إذ هدفنا الأساسي من هذه الدراسة هو تحديد المشكل في عدم السير الحسن للفضاءات العمومية قصد تناول الإثبات العلمي لنوعية المساحات المقدمة عبر دراسة مدونة.

ويهدف هذا البحث إلى تحليل المساحات العمومية لمدينة بشار بغية توضيح المزايا و المساوئ على مستوى مخطط النوعية.

Résumé

Occupant une place centrale et structurante dans la ville, les espaces publics se dessinent comme une colonne vertébrale de la ville et le bon fonctionnement de ces espaces repose sur un équilibre fragile, ses formes, ses fonctions, ses usages, ses ambiances et l'environnement où il s'insère, influençant la qualité de l'espace public, sur lequel il est intéressant de s'arrêter. L'espace public prend en charge un important aspect de la conception urbaine en milieu aride, dans un contexte précis. S'intéressant à les places et placettes, accessible à tous dans son principe, elles attirent les gens par le fait, sans doute, qu'elles n'ont pas une fonction définie. Cependant, le degré d'attractivité n'est pas le même pour toutes.

Les places et placettes avec tous ses types, ses enjeux et leurs rôles semblent être le parent pauvre des conceptions adaptées aux villes Sahariennes. La forme, le type, le mobilier urbain, la végétation, les matériaux utilisés, les constructions environnantes ne sont pas prises en considération lors de la conception des espaces publics.

Notre problématique nous semble d'actualité et nous renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie. L'objectif principal de cette étude est de cerner le problème de dysfonctionnement de ces places et placettes afin d'aborder la démonstration scientifique inhérente à la qualité des espaces représentatifs à travers un corpus étudié préalablement. Cette recherche vise à analyser les espaces publics de la ville de Bechar afin de mettre en évidence leurs positivités et leurs négativités sur le plan qualitatif.

Abstract

A public area occupies a very central and structural position in the city. They form a harmony and considered like the spine of the city. The good paths of these areas are based on a fragile balance, whether in forms and usage or the surrounding environment. Therefore, public areas require a pause for reflection. The public area takes a dimension in the urban design style of the harsh dry environment, and in a specific context, the large and the small public areas, which are basically oriented and attract people, but the degree of attraction varies from one person to another.

The public squares in all their forms are a clear bet and loss in the level of design in the desert cities, the shape, pattern, modern property, plants and the used gear. All these standards in construction are not taken into consideration when designing a public area.

Therefore, our problem is the subject of the hour and raises repeated questions in many fields such as reconstruction, architecture and sociology. The main objective of this study is to identify the problem in the lack of good conduct of the public area in order to address the scientific evidence of the quality of the areas submitted through a written study. The aim of this research is to analyze the public spaces of Bashar city in order to clarify the advantages and disadvantages of the quality scheme.